

# REVUE MILITAIRE CANADIENNE

Vol. 8, n° 4, hiver 2007-2008



Défense  
nationale

National  
Defence

Canada



# PRÉSENTATION DES MANUSCRITS

---

La *Revue militaire canadienne* invite les auteurs à lui soumettre des manuscrits qui traitent d'un large éventail de questions présentant de l'intérêt pour le milieu de la défense au Canada. Les sujets incluent, mais sans s'y limiter, les politiques de défense et de sécurité, les questions de stratégie, de doctrine et d'opération, la structure des forces armées, l'application de la technologie, l'acquisition de matériel, l'histoire militaire, le leadership, l'entraînement et l'éthique militaire. La *Revue militaire canadienne* s'intéresse plus particulièrement à des articles au contenu progressiste qui présentent des idées ou des concepts originaux, de nouvelles approches aux problèmes ou des interprétations novatrices.

Les auteurs respecteront les directives générales suivantes pour la présentation des manuscrits :

- On peut utiliser l'une ou l'autre des langues officielles du Canada.
- Les articles de fond, en règle générale, devraient compter entre 3 500 à 6 000 mots, notes comprises. La *Revue* accepte aussi les textes plus courts, surtout les textes d'opinion qui engagent le débat de questions pertinentes, ainsi que les lettres à la rédaction.
- Les manuscrits doivent être soumis sous forme électronique sur disquette ou par courriel en utilisant les logiciels MS Word ou WordPerfect, à l'adresse suivante : [cmj.rmc@forces.gc.ca](mailto:cmj.rmc@forces.gc.ca).
- Les manuscrits peuvent comporter des graphiques, des tableaux, des photographies, des cartes ou toutes autres illustrations complétant le traitement du sujet. Ces illustrations **ne doivent pas** être intégrées au corps du texte mais être placées à part. Les photographies et les cartes peuvent parvenir à la *Revue* sous leur forme originale ou sous forme électronique. Les originaux seront renvoyés aux auteurs. La taille des graphiques transmis par voie électronique ne doit pas être inférieure à 12,7 sur 17,8 cm. Il faut enregistrer ces graphiques à 300 ppp en format JPEG ou TIF dans Photoshop ou en tout autre format bien connu. Les illustrations du logiciel PowerPoint ne peuvent pas être utilisées étant donné leur résolution trop faible (72 ppp).
- Les manuscrits devront adopter le style et les normes de la recherche universitaire, utiliser l'orthographe du *Petit Robert* ou de l'*Oxford English Dictionary* et employer des notes en fin de texte plutôt que des notes en bas de page. Les notes ne doivent pas être intégrées par le logiciel de traitement de texte. Le numéro en exposant doit figurer au bon endroit dans le texte et la note correspondante doit être entrée comme texte normal à la fin du document.
- On devrait éviter le plus possible les sigles et abréviations militaires; toutefois, s'il faut s'en servir, la première fois que l'appellation apparaîtra dans le texte, il faudra l'écrire au long et la faire suivre par son sigle ou son abréviation placés entre parenthèses. Il faudra aussi éviter le plus possible le jargon militaire et l'argot du métier.
- On inclura une brève notice biographique (un paragraphe) indiquant, entre autres, les fonctions actuelles de l'auteur, son adresse postale, son adresse électronique et son numéro de téléphone.

Tout manuscrit sera évalué, sans que le nom de l'auteur soit mentionné, par au moins deux membres externes du comité de rédaction de la *Revue* qui recommanderont au rédacteur de le publier ou non. On jugera les manuscrits en fonction de leur originalité, de la solidité de l'argumentation, de la pertinence et de l'actualité du sujet ainsi que de la qualité du style.

Le sous-ministre et le chef d'état-major de la Défense ont délégué au rédacteur de la *Revue militaire canadienne* l'autorité de permettre la publication des manuscrits après recommandation du comité de rédaction. Aussi, les membres des Forces canadiennes et les employés civils du ministère de la Défense nationale n'ont-ils pas besoin d'une permission préalable de leur supérieur pour soumettre un manuscrit à la *Revue*.

Le rédacteur se réserve le droit de corriger le style et la grammaire des manuscrits et de les écourter, mais il n'y apportera pas de changement majeur, tant dans la forme que dans le contenu, sans consulter l'auteur. Les manuscrits refusés seront renvoyés aux auteurs. Ni la *Revue militaire canadienne*, ni son comité de sélection, ni le ministère de la Défense nationale ne conserveront de copie d'un manuscrit non retenu pour publication.





**Couverture**  
**L'ABORDAGE DU U-744,**  
 toile de Thomas Wood  
 Musée canadien de la guerre  
 19710261-4844



**QUELLE DIRECTION? –**  
**L'AVENIR DE LA**  
**PUISSANCE AÉROSPA-**  
**TIALE ET LA FORCE**  
**AÉRIENNE DU CANADA –**  
**PREMIÈRE PARTIE**



**LA POLITIQUE SPATIALE**  
**AMÉRICAINNE ET LE**  
**NOUVEAU CONTEXTE**  
**INTERNATIONAL :**  
**COOPÉRATION ET**  
**CONCURRENCE**

- 3 LE COIN DU RÉDACTEUR EN CHEF  
 4 LETTRE À LA RÉDACTION

### QUESTIONS DE LA POLITIQUE AÉROSPATIALE

- 5 QUELLE DIRECTION? – L'AVENIR DE LA PUISSANCE AÉROSPATIALE  
 ET LA FORCE AÉRIENNE DU CANADA – PREMIÈRE PARTIE  
*par Scot Robertson*
- 14 LA POLITIQUE SPATIALE AMÉRICAINNE ET LE NOUVEAU CONTEXTE  
 INTERNATIONAL : COOPÉRATION ET CONCURRENCE  
*par Paul T. Mitchell*
- 22 LA PIERRE ANGULAIRE DES OPÉRATIONS HORS ZONE DE L'OTAN :  
 SON SYSTÈME AÉROPORTÉ D'ALERTE ET DE SURVEILLANCE  
*par Patrick Dennis*

### L'ÉTHOS MILITAIRE

- 32 QU'ON LES AIME OU QU'ON LES DÉTESTE, IL FAUT APPRENDRE À VIVRE  
 AVEC LES ÉLITES  
*par Bernd Horn*

### OPÉRATIONS DE COALITION

- 44 LA PRÉPARATION AU COMMANDEMENT D'UNE COALITION –  
 LES TROIS P : LES PERSONNES, LES PROCESSUS ET LES PLANS  
*par Ian Wood*

### LEÇONS APPRISSES DU PASSÉ

- 53 LA GUERRE POLITIQUE : UNE ARME À DOUBLE TRANCHANT –  
 MONTÉE EN PUISSANCE ET DÉCLIN DE LA CONTRE-INSURRECTION  
 FRANÇAISE EN ALGÉRIE  
*par Pierre Pahlavi*

### HISTOIRE MILITAIRE

- 64 ASSIMILER L'EXPÉRIENCE DU COMBAT URBAIN – LES CANADIENS À ORTONA  
*par Ian Gooderson*
- 74 LA SOUVERAINETÉ ET LA SÉCURITÉ CANADIENNES ET LE PROJET  
 D'ACQUISITION DE SOUS-MARINS NUCLÉAIRES  
*par Adam Lajeunesse*

### OPINIONS

- 83 QUAND LA VAGUE SE SOULÈVE : L'ARMÉE CANADIENNE VIT SA PLUS  
 GRANDE TRANSFORMATION EN 50 ANS  
*par Daniel Gosselin*
- 89 CELLULE DE RÉFLEXION STRATÉGIQUE : RESTRUCTURER LE COLLÈGE  
 DES FORCES CANADIENNES POUR SE Doter D'UNE CULTURE INTÉGRÉE  
 ET D'UNE RESSOURCE DE PLANIFICATION STRATÉGIQUE AMÉLIORÉE  
*par R. D. McLroy*
- 94 LA SÉCURITÉ MARITIME NATIONALE AU CANADA : ÉVALUATION DE LA  
 SITUATION À LA FIN DE 2007, DEUX ANS AVANT LES JEUX OLYMPIQUES  
 DE 2010 À VANCOUVER  
*par Peter Avis*
- 99 LES OPÉRATIONS ÉLECTRONIQUES  
*par Éric Dion*
- 102 COMMENTAIRE  
*par Martin Shadwick*
- 105 COMPTES RENDUS

La *Revue militaire canadienne/Canadian Military Journal* est la revue professionnelle officielle des Forces canadiennes et du ministère de la Défense nationale. Elle est publiée quatre fois par année sous l'autorité du ministre de la Défense nationale. Les vues exprimées dans cette publication sont celles des auteurs et ne reflètent pas nécessairement celles du ministère de la Défense nationale, celles des Forces canadiennes, celles de la *Revue militaire canadienne* ou celles d'une agence du Gouvernement du Canada. Le copyright appartient à la Couronne en droit. On peut reproduire les articles après avoir obtenu la permission du rédacteur et en en attribuant la source à la *Revue*. La *Revue militaire canadienne* paraît à la fois en version imprimée et en version électronique au site [www.revue.forces.gc.ca](http://www.revue.forces.gc.ca).



## Comment nous joindre

Revue militaire canadienne /  
Canadian Military Journal  
Collège militaire royal du Canada  
CP 17000, succursale Forces  
Kingston (Ontario) K7K 7B4  
Télec. : (613) 541-6866  
Courriel : cmj.rmc@forces.gc.ca



## LA PIERRE ANGULAIRE DES OPÉRATIONS HORS ZONE DE L'OTAN : SON SYSTÈME AÉROPORTÉ D'ALERTE ET DE SURVEILLANCE



## QU'ON LES AIME OU QU'ON LES DÉTESTE, IL FAUT APPRENDRE À VIVRE AVEC LES ÉLITES



## LA PRÉPARATION AU COMMANDEMENT D'UNE COALITION – LES TROIS P : LES PERSONNES, LES PROCESSUS ET LES PLANS

# REVUE MILITAIRE CANADIENNE

www.revue.forces.gc.ca

### Rédacteur en chef

David L. Bashow  
(613) 541-6000 ext. 6148  
bashow-d@rmc.ca

### Rédacteur en chef adjoint

Philippe Constantineau, Ph.D.  
(613) 541-6000 ext. 6399  
constantineau-p@rmc.ca

### Conseiller à la rédaction

Guy Monette, Ph.D.  
(613) 541-6000, poste 6496

### Gérante de publication

Valerie Smith  
(613) 541-6000 ext. 6837

### Commentaire

Martin Shadwick

### Production

Direction artistique SMA(AP) DPSAP CS07-0498

## Comité consultatif

### Président

Le major-général Daniel Gosselin, commandant de l'Académie canadienne de la Défense (ACD)

### Membres

Le colonel L.E. Aitken, directeur du  
Développement professionnel, ACD

J. A. Barrett, Ph.D., directeur de la Gestion  
de l'apprentissage, ACD

M. David L. Bashow, rédacteur en chef,  
*Revue militaire canadienne*

Le colonel Jim Cottingham,  
représentant du chef d'état-major de la  
Force aérienne

John Cowan, Ph.D., recteur du  
Collège militaire royal du Canada

Le capitaine de frégate E. Deslauriers, représentant  
du directeur de l'Instruction et de l'Éducation maritimes

Le major Andrew Godefroy, représentant du  
directeur général du Développement des méthodes  
de combat de la Force terrestre

Le colonel Bernd Horn, chef d'état-major du  
Commandement des Forces d'opérations  
spéciales du Canada

Brigadier-général T.J. Lawson, commandant, CMR

Le capitaine de frégate Guy Phillips, représentant du  
juge-avocat général, Collège militaire royal du Canada

## Comité de lecture

Douglas Bland, Ph.D.

Le major Michael Boire

Le lieutenant-colonel Douglas Delaney

Rocky J. Dwyer, Ph.D.

Le lieutenant-colonel Michael Goodspeed

Le major John Grodzinski

David Hall, Ph.D.

Le capitaine de frégate Greg Hannah

Michael Hennessy, Ph.D.

Hamish Ion, Ph.D.

Phillippe Lagassé

L'adjudant-chef R. D. Lamothe

Le lieutenant-colonel (à la retraite) David Last, Ph.D.

Chris Madsen, Ph.D.

Sean Maloney, Ph.D.

Brian McKercher, Ph.D.

Paul Mitchell, Ph.D.

Le major (à la retraite) Jean Morin

Scot Robertson, Ph.D.

Stéphane Roussel, Ph.D.

Elinor Sloan, Ph.D.

Joel Sokolsky, Ph.D.

Le colonel Randall Wakelam

## NOTE AUX LECTEURS ET LECTRICES

La *Revue militaire canadienne* est entièrement bilingue; lorsqu'une citation originale a été traduite, le sigle [TCO] dans le renvoi indique que le lecteur trouvera le texte original de la citation dans la version de la *Revue* rédigée dans l'autre langue officielle du Canada. Afin de faciliter la lecture, le masculin sert de genre neutre pour désigner aussi bien les femmes que les hommes.



**D**u cœur de l'hiver, c'est avec plaisir que nous vous offrons ce nouveau numéro tout frais. Bien que nous vous présentions au moins un article sur un thème boréal ainsi que des photos d'avions AWACS survolant des sommets enneigés, la plupart des autres sujets abordés, dans les sections consacrées à l'actualité et à l'histoire, évoquent des cieux plus cléments, question de vous réchauffer un peu.

Les lecteurs perspicaces remarqueront l'absence de la chronique *Vaillance militaire*. Elle a été omise simplement parce qu'aucune décoration de la vaillance militaire n'a été annoncée depuis le dernier numéro. À la *Revue militaire canadienne*, nous sommes résolus à rendre hommage à la bravoure de nos soldats, marins et aviateurs et soyez assuré que nous continuerons de le faire à la première occasion.

Nous ouvrons ce numéro avec l'article de Scot Robertson, Ph. D., de l'Université de l'Alberta, qui, dans cette première de deux parties, aborde l'avenir de la puissance aérospatiale et l'usage qu'en fait l'Aviation canadienne. Ne manquez pas la captivante conclusion de cet article dans le numéro du printemps.

Puis, nous nous transportons dans l'espace lointain avec Paul Mitchell, Ph. D., du Collège des Forces canadiennes, qui jette un regard neuf sur la politique spatiale américaine, mise à jour en 2006 par l'administration Bush afin de tenir compte de la conjoncture internationale. M. Mitchell soutient que, eu égard à la coopération internationale et au contrôle des armements, cette nouvelle politique « se démarque nettement de la politique précédente [adoptée dix ans auparavant par le gouvernement Clinton]. Ces changements sont surtout liés aux nouvelles attitudes envers les mutations que subit le monde depuis la fin de la guerre froide. » Toujours sur le thème de l'aérospatiale, le colonel à la retraite Pat Dennis, contrôleur aérospatial d'expérience, analyse le rôle charnière qu'a joué et que *joue encore* la Force aéroportée de détection lointaine et de contrôle de l'OTAN en servant, depuis une époque relativement récente, d'outil de sécurité collective et de gestion de crise dans le cadre d'opérations hors zone.

Puis, de l'espace, nous atterrissons en terrain plus familier avec le colonel Bernd Horn, éminent théoricien et soldat, qui nous offre encore une fois un point de vue intéressant, informatif et équilibré sur les élites militaires, leur parcours historique et leur participation aux événements contemporains. Nous poursuivons avec le commandant Ian Wood, marin et ancien analyste principal à la Direction du développement des forces, affecté au Quartier général de la Défense nationale. Ce dernier se penche sur la question d'actualité qu'est le commandement des coalitions militaires et propose une méthode à laquelle pourraient recourir les commandants désignés pour évaluer les compétences et les capacités des partenaires des coalitions au cours de la période préalable au déploiement.

Dans notre section consacrée à l'histoire, Pierre Pahlavi, Ph. D., du Collège des Forces canadiennes, examine la naissance de la guerre contre-révolutionnaire française en Algérie au milieu du XX<sup>e</sup> siècle et passe en revue son implantation, son succès relatif et les considérables répercussions que ce mouvement a entraînées sur l'armée française. Cet article est suivi d'une analyse faite par Ian Gooderson, Ph. D., de l'expérience de la bataille urbaine que les soldats canadiens ont livrée à la fin de 1943 à Ortona, en Italie. Cette victoire chèrement disputée, ils la doivent à leur capacité d'innover, d'improviser et de tirer parti des armes individuelles et des armes d'appui dans des circonstances difficiles et en grande partie imprévisibles. Ils ont tiré de cette expérience de précieuses leçons qui leur ont été utiles lors des âpres batailles urbaines auxquelles ils ont pris part l'année suivante, dans le nord-ouest de l'Europe. Pour clore ce volet historique, nous vous offrons un intéressant tour d'horizon sur le projet d'acquisition d'une dizaine de sous-marins nucléaires d'attaque, proposé en 1987 par le gouvernement progressiste-conservateur de Brian Mulroney. Bien que ce projet ait été tué dans l'œuf à la fin de la guerre froide, le scénario qui était envisagé alors représentait un changement fondamental : on délaissait en effet une politique étrangère prônant une alliance entre les pays de l'Atlantique pour s'intéresser davantage au maintien de la souveraineté canadienne, notamment par la mise sur pied d'une force maritime apte à servir sur trois océans.

Nous présentons ensuite des articles d'opinion, dont celui du major-général Daniel Gosselin, commandant de l'Académie canadienne de la Défense, qui porte sur la vague de changement qui touche actuellement les Forces canadiennes. Pour sa part, le lieutenant-colonel Rob McIlroy recommande, dans son article, que le Collège des Forces canadiennes établisse une cellule de réflexion stratégique afin de doter les Forces d'une ressource de planification stratégique améliorée. Ces articles sont suivis d'une évaluation récente de la sécurité maritime intérieure livrée par le capitaine de vaisseau Peter Avis, alors que le Canada s'appête à accueillir les Jeux olympiques d'hiver de 2010. À cela s'ajoute le point de vue du major Éric Dion au sujet de la voie à suivre pour les Forces armées canadiennes et les opérations spéciales. Enfin, notre collègue Martin Shadwick offre quelques commentaires sur ce que l'avenir réserve à l'avion de surveillance *Aurora* et jette un bref coup d'œil à des solutions de rechange que l'on pourrait adopter dans les années à venir.

Comme toujours, nous terminons par des comptes rendus de lecture qui, nous l'espérons, stimuleront votre intérêt.

Nous vous donnons rendez-vous au printemps.

David L. Bashow  
Rédacteur en chef  
*Revue militaire canadienne*



**Objet : Réponse au capitaine de frégate Kenneth P. Hansen**  
**Le retour des Prince**  
*Revue militaire canadienne*  
 Vol. 8, n° 2, été 2007

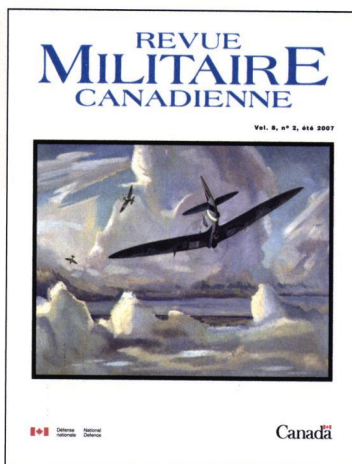
**E**n commentant mon article portant sur la Force opérationnelle permanente de contingence (FOPC) (« Le retour des Prince », été 2006), le capitaine de frégate Hansen me reproche, sans les préciser, d'avoir fait des « erreurs historiques et doctrinales » et de proposer un « concept organisationnel [qui] n'est ni plus ni moins qu'un effort à peine dissimulé pour justifier la structure actuelle de l'armée, toute tournée vers l'infanterie ». Il prétend également que je suggère le recours à une force qui ne pourrait être transportée que par « l'un des navires amphibies modernes les plus gros et les plus coûteux, ce qui pourrait entraîner la nécessité d'acquiescer plusieurs de ces navires ». Le capitaine de frégate Hansen annonce du même souffle que « [l]e passage à la guerre amphibie... exigerait une réorganisation en profondeur de la structure des forces et une nouvelle souplesse d'esprit ».

J'ai malheureusement peu de choses à dire au sujet de ce que le capitaine de frégate Hansen entend par une force opérationnelle permanente de contingence adéquatement organisée, puisque lui-même ne propose rien. Il se contente d'exposer dans le détail la conversion des navires marchands en navires amphibies et de déclarer que les forces navales « se distinguent de leurs équivalents de l'armée de terre ».

Il suggère de plus que – dans des circonstances qui évoquent une évacuation sans combat conduite dans un contexte non hostile – « l'accent devrait être mis sur les capacités navales des navires de débarquement, plutôt que sur les besoins d'espace de la force de débarquement [laquelle] devra s'adapter pour s'organiser de la façon la plus efficace possible en fonction des capacités volumétriques disponibles ». Une telle approche est utile seulement en de rares occasions. Cependant, le fait de concevoir, dès le début, la FOPC comme devant servir uniquement à des évacuations sans danger limiterait gravement et inutilement les options futures des gestionnaires de crise. Une telle approche nous détournerait du concept d'« opérations basées sur les effets » en accordant dès le départ notre attention aux *moyens* plutôt qu'aux *fins*.

La création d'une nouvelle force canadienne de premier plan devrait commencer par les principes de base. Ce n'est que par la suite, au moment de mettre au point les détails, qu'il convient d'introduire dans le processus les compromis réalistes nécessaires à l'atteinte de la capacité au moyen des ressources disponibles. La prévision des conséquences des différents compromis envisagés sera d'autant plus simple que l'analyse initiale aura été adéquate.

L'une des approches fondées sur les principes de base consiste à remonter le fil des exigences depuis le mandat donné par le gouvernement : la capacité de mener des évacuations, par exemple, mais en tenant compte du risque d'intervention violente. Une force capable de réaliser une telle mission servirait également dans un grand nombre d'autres missions. Une fois



déterminée la structure d'une force de débarquement apte à réussir cette action, on peut déduire le type de capacités amphibies nécessaires à son transport, à son soutien, à sa récupération et à celle d'un nombre donné de personnes évacuées. Une telle approche n'aurait pas pour but d'atteindre la « perfection administrative »; elle constituerait plutôt une tentative pour arriver à ce qui doit être déterminé à partir de ce qui est connu.

À ceux qui envisagent une telle analyse, je suggère l'idée qu'une FOPC digne des efforts consacrés à sa mise sur pied devrait répondre aux exigences fondamentales suivantes :

- elle doit pouvoir réagir à de rapides changements de situation, avant et après un débarquement;
- elle doit pouvoir réagir promptement à des situations qui surviennent partout dans le monde; par conséquent, elle doit disposer de suffisamment de navires et d'équipement pour être affectée minimalement par les remodelages d'horaire et par le côté de l'Amérique du Nord touché par une crise;
- son élément de frappe (la force de débarquement) doit être en mesure d'accomplir un vaste éventail de missions en consacrant peu de temps à la formation et au regroupement;
- elle doit disposer d'une composante aérienne capable d'appuyer la force de débarquement par un commandement, du transport et des aéronefs d'appui;
- ses navires doivent être en mesure de réaliser de vigoureuses missions et interventions en mer;
- toutes ses composantes devraient se trouver physiquement proches l'une de l'autre; elles doivent se rattacher à une chaîne de commandement commune afin de s'assurer qu'elles maîtrisent leurs tâches complexes avant qu'une crise n'émerge.

En conclusion, j'ai le sentiment que la Force opérationnelle permanente de contingence constituerait pour le Canada une force nouvelle de premier plan. Sa conception et sa mise sur pied doivent être fondées sur les défis et les solutions tels qu'ils se présentent dans la réalité. J'encourage vivement la poursuite d'une discussion réfléchie sur la conception la plus appropriée et sur les limites que peut imposer le choix entre divers équipements et diverses structures. Nous ne devons pas concevoir la FOPC en fonction de solutions toutes faites, encore moins si celles-ci recourent à des ressources limitées pour offrir une performance minimale.

Major Les Mader  
 Directeur de la Planification stratégique  
 (Opérations terrestres) 5-5  
 Chef d'état-major de l'Armée de terre  
 Quartier général de la Défense nationale





MDN photo CK2007-0456-36

Un CC 177 *Globemaster III* canadien en approche.

## QUELLE DIRECTION? L'AVENIR DE LA PUISSANCE AÉROSPATIALE ET LA FORCE AÉRIENNE DU CANADA - PREMIÈRE PARTIE

par Scot Robertson

« L'Aviation royale du Canada, qui fut à une époque (à la fin de la Seconde Guerre mondiale) la quatrième au monde, [...] a progressivement rétréci au point où, actuellement, elle ne possède plus que cent chasseurs, une flotte décroissante d'appareils de transport désuets, des hélicoptères maritimes de quarante ans et dix-huit avions de patrouille maritime nécessitant une remise à neuf. Rares sont les appareils, dans l'inventaire actuel, qui peuvent être considérés comme étant raisonnablement modernes<sup>1</sup>. »

### Introduction

La Force aérienne du Canada est, selon l'expression consacrée, à la croisée des chemins. Dans le cadre de ce que le chef d'état-major de la Défense, le général Rick Hillier, appelle son programme de transformation, la force aérienne a commencé à se doter d'une capacité d'aérotransport lourd en faisant l'acquisition du C-17 *Globemaster III*. En outre, le vénérable avion de transport CC-130 *Hercules* sera bientôt remplacé par sa plus récente version. L'acquisition de modèles d'hélicoptère de transport moyen à lourd, qui pourraient combler le vide laissé par la mise au rancart du CH-147 *Chinook* au milieu des années 1990, est également à l'étude. Nous avons grand besoin de ces capacités, surtout dans le contexte des opérations actuelles des Forces canadiennes en Afghanistan et de tout autre déploiement expéditionnaire à venir.

Par contre, il semble que l'on demande à notre armée de l'air de sacrifier quelques-unes de ses capacités de combat

actuelles et futures pour financer ces nouveaux projets d'aérotransport. La Force aérienne du Canada a en effet indiqué tout récemment qu'elle ne moderniserait que 10 des 18 CP-140 *Aurora* de sa flotte aérienne de patrouille maritime, et cela tient pour une bonne part au fait que le projet de modernisation, dont les coûts initiaux étaient évalués à 197 millions de dollars, excédait le budget de 132 millions annoncé en août 2007. Pour ce qui est de la flotte de chasseurs CF-18 *Hornet*, l'avenir est encore incertain. Et on ne sait pas non plus quels appareils de chasse ou quels aéronefs de patrouille et de surveillance maritime leur succéderont, si tant est que cela se fasse, afin de remplacer un jour les flottes de *Hornet* et d'*Aurora*.

Par conséquent, on peut avec raison se poser certaines questions relativement à la direction qu'adoptera la Force aérienne du Canada. Les plans d'acquisition du programme actuel semblent indiquer que la Force aérienne est sur une tangente qui l'éloigne des capacités de combat de première ligne. La Force aérienne est-elle en train de devenir un *service de taxi* pour l'armée? Ou bien sera-t-elle toujours en mesure de fournir au Canada, face à un avenir incertain, une capacité de combat au front? À l'évidence, la force aérienne est confrontée à un dilemme déchirant, qui pose de sérieux défis.

Scot Robertson, Ph. D., est professeur agrégé au Département d'histoire de l'Université d'Alberta, où il enseigne l'histoire militaire. Il a auparavant enseigné au Collège militaire royal et travaillé comme scientifique de la défense et analyste stratégique auprès du ministère de la Défense nationale.





Les CF-18 *Hornets* du Canada, tout en ayant subi des mises à niveau et des réfections majeures, ont déjà 25 années de service.

En effet, l'heure est venue pour le service, et aussi pour les analystes de la défense, de réfléchir à la future direction de la puissance aérospatiale au Canada. C'est dans cet esprit que le présent article se fixe plusieurs objectifs. Dans un premier temps, nous ferons un retour historique sur l'évolution de l'aviation militaire au Canada depuis ses débuts. Tout au long de son existence, l'armée de l'air a dû s'efforcer de rester à la fine pointe – ou pas trop loin derrière – de la puissance aérienne et, plus récemment, des théories et capacités de puissance aérospatiale. Ses efforts ont été marqués de périodes fastes et de reculs, et l'on peut dire sans se tromper que ses chances d'y parvenir déclinent encore. Le défi qui attend les planificateurs de la force aérienne et de la défense, au cours des mois et des années à venir, est de s'assurer qu'on sera capable de freiner cette glissade vers la perte de toute pertinence en matière aérospatiale et de maintenir un minimum de capacités dans des secteurs cruciaux tant pour l'avenir du Canada que pour celui de son aviation militaire.

Cet article a pour deuxième objectif d'examiner les orientations à venir de la puissance aérospatiale dans son ensemble, car la Force aérienne du Canada ne peut évoluer en vase clos. Une école de pensée soutient que la guerre de l'avenir se caractérisera davantage par de petites guerres nécessitant des capacités anti-insurrectionnelles. En revanche, une autre école est d'avis qu'on ne peut écarter l'éventualité de guerres majeures entre États et que des capacités technologiques de pointe seront nécessaires. Selon toute probabilité, l'avenir donnera raison à l'auteur américain réputé Max Boot, qui affirme que « dans les faits, les menaces de forte intensité et de faible intensité sont aussi réelles les unes que les autres, et il faut du personnel hautement qualifié aussi bien que du matériel de premier ordre pour les contrer<sup>2</sup> ». Dans cette perspective, aucune armée de l'air ne peut satisfaire uniquement les exigences immédiates, et cela vaut pour l'aviation canadienne. La force aérienne doit donc s'inquiéter du

**« alors que notre force aérienne semble confrontée à un défi fondamental mettant en jeu sa survie en tant qu'arme de combat de première ligne... »**

risque qu'un programme de transformation ne promettant que des capacités d'aérotransport pourrait être inconciliable avec la gamme croissante de défis qui pourraient se présenter à l'avenir.

### Un rappel historique

L'histoire de la Force aérienne du Canada est aussi riche que variée. Au fil de ses diverses incarnations, l'armée de l'air canadienne a participé à presque toute la gamme des rôles de la puissance aérienne qui ont émergé au cours des cent premières années de l'aviation. Aujourd'hui, alors que notre force aérienne semble confrontée

à un défi fondamental mettant en jeu sa survie en tant qu'arme de combat de première ligne, nous jugeons utile de revenir sur l'expérience canadienne en matière d'aviation militaire et, surtout, de jeter un regard vers l'avenir. Qu'est-ce que notre force aérienne a accompli? Comment s'est-elle adaptée à l'évolution rapide de la puissance aérienne au cours de sa brève existence? Quelles sont ses perspectives, passé le seuil de ce second siècle de puissance aérienne? Où cela mènera-t-il? Ce second siècle – que l'on pourrait qualifier à juste titre de siècle aérospatial – sera-t-il aussi riche et varié? Autant de questions auxquelles devraient réfléchir les professionnels de l'aviation.

### Le contexte analytique

Essayer de faire à la fois une rétrospective et une prospective s'avère une tâche ardue. Pour plusieurs raisons, il n'est pas aussi simple qu'on pourrait le croire de regarder en arrière. L'aviation militaire canadienne n'a pas nécessairement été bien servie par les spécialistes de l'histoire. Comme l'ont fait remarquer les historiens canadiens Stephen Harris et Breerton Greenhouse dans un article publié il y a près de vingt ans, « si l'est si difficile de raconter l'histoire de l'aviation, c'est que la plupart des historiens de l'aviation en ont aussi été des protagonistes, peu enclins à ternir l'image qu'ont si soigneusement cultivée les diverses forces aériennes pour renforcer leur crédibilité en tant qu'entités indépendantes<sup>3</sup>. » Même si Harris et Greenhouse écrivaient surtout à propos de l'histoire des forces aériennes du Commonwealth durant la Seconde Guerre mondiale, leur observation s'applique probablement à l'étude de la plupart des forces aériennes, quelle que soit l'époque. Et elle pourrait bien être particulièrement pertinente à l'expérience canadienne.

La plupart des traitements historiques que l'on peut consulter sont davantage des comptes rendus d'opérations, de faits d'armes d'escadrons ou de personnes,



et de technologies. Il existe peu d'ouvrages faisant la synthèse ou l'intégration de l'expérience canadienne. Si l'on excepte les trois tomes de l'histoire officielle de l'Aviation royale du Canada, de ses origines durant la Première Guerre mondiale à la fin de la Seconde Guerre mondiale, l'histoire de l'armée de l'air canadienne n'a jamais été complètement racontée, sauf de la façon la plus fragmentée. C'est peut-être une des plus importantes lacunes de l'historiographie militaire canadienne, une lacune que la communauté des historiens militaires devrait s'efforcer de combler.

À certains égards, ces défauts témoignent de l'immaturation d'une certaine culture stratégique. Rares sont les ouvrages où l'auteur propose un regard sur le passé à travers une lentille autre que celle de l'histoire<sup>4</sup>. Le passé est vu comme un objet fabriqué n'ayant que très peu à nous enseigner sur le présent, et encore moins sur l'avenir. Le récent ouvrage de Desmond Morton, *Understanding Canadian Defence*, en est un bon exemple<sup>5</sup>. En moins de 200 pages, l'auteur propose une vaste analyse, en général exacte selon moi, des grands enjeux qui ont dominé les politiques canadiennes en matière de défense tout au long de notre existence comme pays indépendant. En fait, Morton retrace comment nous sommes parvenus au point où nous sommes aujourd'hui; mais ensuite, il semble hausser les épaules pour conclure que nous sommes condamnés à poursuivre dans la même voie.

Cette culture stratégique se reflète aussi au sein de l'establishment militaire canadien. Pour des raisons faciles à comprendre, les forces armées du Canada, petites et à court d'effectifs, soumises à un manque chronique de financement et mal équipées, ont de la difficulté à survivre. Dans une atmosphère où la survie est perpétuellement à l'ordre du jour, rien d'étonnant à ce que la communauté militaire professionnelle paraisse incapable ou peu disposée à jeter un regard sur son passé, encore moins vers son avenir. Comme l'a fait remarquer un jour l'éminent historien militaire et commentateur Sir Michael Howard, « il y a deux grandes difficultés avec lesquelles le soldat, le marin ou l'aviateur professionnel doit composer quand il accède au commandement. Premièrement, sa profession est presque unique en ce qu'il pourrait bien

n'avoir à l'exercer qu'une seule fois dans sa vie, et peut-être même pas. Deuxièmement, le problème complexe que représente en soi la direction d'un [service militaire] risque de monopoliser son esprit et ses compétences au point qu'il peut facilement en oublier ce pour quoi il le dirige<sup>6</sup>. » Devant une telle situation, les forces armées ont de la difficulté à envisager les exigences futures à long terme en prenant un recul suffisant sur les affaires courantes. Pourtant, si nous ne voulons pas simplement hausser les épaules, nous devons faire plus, car, comme l'écrivait aussi Sir Howard :

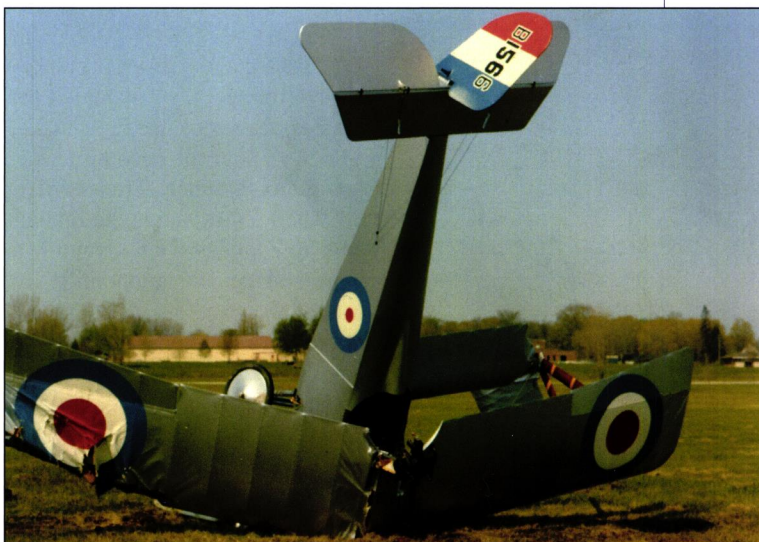
« [Les forces armées] sont [...] comme un marin naviguant à l'œil. On a quitté la terre ferme de la dernière guerre et l'on extrapole à partir des leçons tirées de cette guerre. Plus on s'éloigne de la dernière guerre, plus les risques d'erreur d'extrapolation deviennent grands. De temps à autre, les nuages s'écartent : un conflit à petite échelle éclate quelque part et fournit un point de repère en démontrant l'efficacité ou l'inefficacité de certaines armes et techniques. Mais c'est toujours douteux [...]. Le plus souvent, on navigue dans un brouillard de paix jusqu'à la dernière minute. Puis, la nuée se dissipe et la terre est là, droit devant, bordée sans doute de récifs et de rochers. C'est à ce moment-là que l'on voit si ses calculs étaient exacts ou non, mais il est déjà un peu tard<sup>7</sup>. »

Fidèle à l'analogie de Sir Howard, le Canada fait face à un défi de navigation complexe et déconcertant. Maintenant qu'est terminée la période appelée l'ère de l'après-guerre froide, faute de meilleure description, nous nous trouvons au seuil d'un nouvel environnement de sécurité. Les contours de ce nouveau paysage commencent à peine à se dessiner, mais il est probable qu'ils présagent d'importantes implications pour les intérêts stratégiques à long terme du Canada. Le défi est au fond beaucoup plus complexe que le simple fait de trouver des ressources additionnelles, même si nous en avons grandement besoin. Les Canadiens voient aussi s'ouvrir devant eux de nouveaux horizons fabuleux, d'immenses possibilités en matière de puissance aérienne et aérospatiale. Bien que les progrès et les promesses de la technologie laissent entrevoir bien des choses

pour les forces aériennes, le réel défi exige que l'on réfléchisse à l'avenir de la puissance aérienne ou, plus exactement peut-être, à celui de la puissance aérospatiale. Quelles en sont les capacités? Quelles sont les meilleures façons de la développer et de la déployer? Comment les forces aériennes pourraient-elles éviter de retomber dans les stériles débats rhétoriques à propos de leur indépendance qui ont marqué le premier demi-siècle de l'aviation militaire? Serons-nous condamnés à revivre les mêmes querelles?

### Un siècle d'expérience dans les airs

Dans l'introduction de son deuxième tome sur l'histoire officielle de l'Aviation royale du Canada, l'historien militaire canadien de grande réputation William A. B. Douglas écrivait : « [au] lendemain de la Première Guerre mondiale, il n'était pas évident que le Canada avait besoin



collection de la RMC

Les premiers aéronefs de combat étaient des plus fragiles, ainsi que l'atteste cet écrasement en 1989 d'une copie du Nieuport 17 piloté par « Billy » Bishop à Abbotsford, Colombie-Britannique.



d'une force aérienne. Le pays ne faisait face à aucune menace extérieure perceptible. Les Canadiens ignoraient à peu près tout du potentiel de la puissance aérienne et se montraient peu enclins à investir dans des engagements militaires aussi ésotériques<sup>8</sup>. » Comme les choses ont peu changé! En 2007, la situation était remarquablement semblable. Et le Canada n'est confronté à aucune menace visible provenant de quelque puissance militaire traditionnelle. Les Canadiens savent bien peu de choses des possibilités de la puissance aérospatiale et continuent de faire preuve de très peu d'enthousiasme face aux dépenses militaires, qu'il s'agisse d'engagements ou de matériel. À la lumière de ces réalités, les perspectives pour une éventuelle puissance aérospatiale canadienne peuvent sembler plutôt sombres. C'est malheureux, étant donné que la puissance aérospatiale en général semble sur le point d'offrir de nouvelles promesses intéressantes.

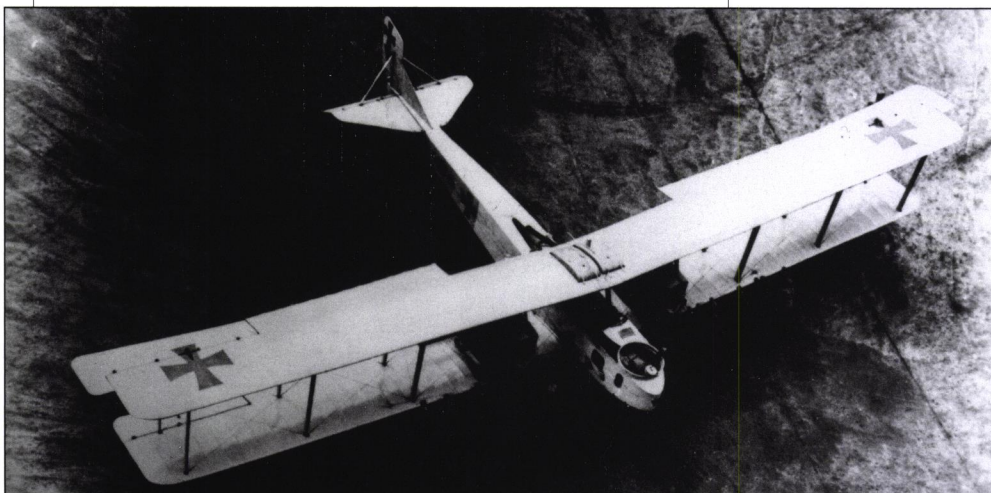
Mais cela a peut-être toujours été le cas pour la puissance aérienne et l'aviation militaire. Dès 1917, le général Jan Smuts déposait un rapport au Cabinet de guerre britannique sur l'orientation future de la puissance aérienne au sein des forces armées de l'Empire. Dans ce rapport, il affirmait que « le moment viendra bientôt où la subordination du Bureau de l'aviation et de l'Armée de l'air ne sera plus justifiée. L'Armée de l'air [...] peut être employée comme moyen indépendant d'effectuer des opérations de guerre [...]; une flotte aérienne peut mener d'importantes opérations loin de l'armée et de la marine, indépendamment d'elles<sup>9</sup>. » En outre, Smuts émettait l'opinion suivante dans une des déclarations les plus citées dans les débuts de la puissance aérienne : « Autant qu'on puisse le prévoir, il n'y a absolument aucune limite à son utilisation indépendante pour la guerre. Et un jour viendra, pas si lointain peut-être, où les opérations aériennes permettant la dévastation des terres ennemies et la destruction des centres industriels et des centres de population pourraient bien devenir les principales opérations de guerre auxquelles les plus anciennes formes d'opérations militaires et navales s'avèreraient secondaires et subordonnées<sup>10</sup>. »

**« ...nous jugeons utile de revenir sur l'expérience canadienne en matière d'aviation militaire et, surtout, de jeter un regard vers l'avenir »**

Le général Smuts était peut-être un visionnaire ou bien était-il simplement séduit par la possibilité, voire la promesse que la puissance aérienne pourrait venir à bout de l'impasse au sol. Quoi qu'il en soit, ses prévisions pour l'avenir immédiat n'ont pas porté leurs fruits. La situation à la fin de la Première Guerre mondiale, comme l'a écrit l'historien David MacIsaac, était plutôt la suivante : « La puissance aérienne, comme instrument de guerre, était encore dans son enfance, jouant un rôle parfois spectaculaire et de plus en plus important, mais généralement non essentiel dans l'issue des hostilités<sup>11</sup>. » Au risque de trop simplifier les choses, on peut dire que la puissance aérienne était encore une inconnue à la fin de la Grande Guerre. Même si presque tous les rôles de la puissance aérienne que nous connaissons aujourd'hui avaient été testés au cours de ce conflit, le commentaire de MacIsaac est essentiellement juste, du moins dans une certaine mesure.

Si la puissance aérienne ne s'avère pas « décisive » au cours de la Première Guerre mondiale, elle joue à tout le moins un rôle de plus en plus important à mesure que la guerre progresse. En 1918, on a déjà élaboré les plans visant la création d'une vaste force aérienne stratégique interalliée pour bombarder des cibles industrielles aussi loin qu'à Berlin. Lorsque survient l'armistice, la Royal Air Force, encore embryonnaire, avait mis sur pied une unité opérationnelle prête à bombarder la capitale allemande. Mais ce qui importe peut-être le plus, c'est le fait que les aviateurs qui ont été témoins de l'incroyable carnage de la guerre de tranchées ont cherché désespérément des moyens de se servir de la puissance aérienne pour empêcher que ce genre de guerre ne se reproduise. Ce furent en effet les expériences vécues durant cette guerre qui en ont poussé plusieurs à chercher une alternative au massacre brutal et apparemment inutile de toute une génération d'Européens. Pour certains vétérans et observateurs de la Grande Guerre, l'utilisation d'aéronefs semblait être une solution de rechange. Et ce furent les expériences vécues par les armées de l'air de 1914 à 1918 qui ont mené à l'« âge d'or » de la théorie de la puissance aérienne, fondée dans les années 1920 et 1930.

Bien que l'expérience pratique ait été limitée, il ne manquait pas de théories sur ce que la puissance aérienne pourrait accomplir. Les généraux Douhet, Trenchard et Mitchell, entre autres, ne rataient pas une occasion de vanter le potentiel de l'aviation militaire. Ce faisant, toutefois, ils ont suscité de telles attentes relativement au pouvoir des opérations aériennes indépendantes que les bombardements aériens dans les années 1930 ont soulevé des craintes du même ordre que vingt ans plus tard, lorsque la perspective d'une guerre thermonucléaire avait été envisagée durant la guerre froide. En réalité,



Un des premiers bombardiers stratégiques : un *Gotha V* allemand d'un type utilisé dans les attaques contre la Grande Bretagne durant la guerre.





collection de la RMC

Le général italien Giulio Douhet, un des prophètes les mieux connus de la puissance aérienne.

Douhet, Trenchard et, à un degré moindre, Mitchell ont tellement attisé les craintes de bombardements que le Royaume-Uni, la France et d'autres pays se sont engagés dans une forme d'auto-dissuasion. Qui plus est, les discussions sur la nécessité d'avoir des forces aériennes indépendantes des forces terrestres et navales ont engendré d'âpres rivalités interarmées, décuplées par les querelles continues autour des budgets décroissants de la Défense.

Au Canada, les années de l'entre-deux-guerres ont été marquées par des préoccupations plus chauvines. Les débats portaient moins sur les questions théoriques ou doctrinales et étaient davantage l'expression d'une simple lutte pour la survie. Dans les années 1920 et 1930 s'est engagée une bataille constante, à contre-courant, pour maintenir une armée de l'air même réduite à sa plus simple expression. Au terme de la Première Guerre mondiale, la ruée bien compréhensible de démobilisation, de rapatriement et de désarmement était nécessaire. Même si on envisageait, sans grande conviction, de maintenir une modeste force aérienne, « l'intérêt initial était de convertir le potentiel en pleine expansion de l'aviation, si clairement démontré en temps de guerre, à des usages constructifs en temps de paix; cette convergence des engagements incarnait bien les préjugés d'une population non militarisée et d'un gouvernement féru d'économie<sup>12</sup>. » Au risque de survoler trop rapidement ces deux décennies particulièrement passionnantes, inventives et, tout compte fait, *productives* pour l'aviation civile, force nous est de reconnaître que l'aviation militaire a connu une évolution relativement limitée durant cette période. À la fin des années 1930, l'Aviation royale du Canada, qui n'obtiendra sa pleine autonomie qu'en 1938, était minuscule, mal équipée et mal préparée, joyeusement ignorante des défis qui l'attendaient.

À l'instar d'autres organisations militaires, l'Aviation royale du Canada s'est vue obligée de créer précipitamment une force à la hauteur des tâches auxquelles elle allait devoir se livrer. Mais si l'Armée canadienne et la Marine royale du Canada se trouvaient dans une situation aussi désespérée que l'armée de l'air débutante, leur tâche était un peu moins décourageante. Les armées de terre et les forces navales disposaient en effet d'un riche fonds d'expérience historique où puiser pour se mobiliser, s'entraîner et s'armer en vue de la Seconde Guerre mondiale. Certains changements technologiques et doctrinaux sont survenus, dont les plus importants sont sans doute, sur terre, la guerre des blindés et, en mer, le déploiement de sous-marins et de porte-avions. Toutefois, les principes fondamentaux de la guerre terrestre et navale demeuraient, sinon les mêmes, du moins pas trop différents de ceux qui ont évolué au fil des siècles. Les forces aériennes, par contre, ne pouvaient s'appuyer que sur une très brève expérience – au plus quatre ans durant la Première Guerre mondiale et diverses « petites guerres » au cours des deux décennies qui ont suivi. Bien qu'instructives en général, ces expériences n'ont donné qu'un maigre aperçu de ce qui se préparait. Les technologies aéronautiques ont progressé à un rythme effarant. À l'aube de la Seconde Guerre mondiale, les avions les plus perfectionnés n'avaient plus rien à voir avec leurs ancêtres de la Grande Guerre. Des biplans et des triplans en bois et en toile, on était passé aux monoplans de métal. À tous les égards – rapidité, manœuvrabilité, vitesse ascensionnelle, charge utile, puissance de feu défensif et protection –, les appareils des années 1930 témoignaient d'améliorations considérables.

Mais si les technologies aéronautiques avaient beaucoup évolué, c'était loin d'être la principale préoccupation de l'Aviation royale du Canada lorsque la Seconde Guerre mondiale a été déclenchée. Quand les hostilités ont éclaté, en 1939, notre armée de l'air ne possédait qu'un petit nombre d'aéronefs, très peu d'escadrons et presque aucune fondation doctrinale sur laquelle bâtir. Bien qu'elle ait fait bonne impression dans le cadre de ses activités de « consolidation nationale » de l'entre-deux-guerres, ses assises professionnelles n'étaient pas très étendues. L'Aviation royale du Canada a été obligée d'apprendre « sur le tas », si on peut dire, et à ce chapitre, elle ne fut pas la seule dans cette situation. On s'est rendu compte, par ailleurs, que les prédictions d'avant-guerre relativement au pouvoir des bombardements stratégiques indépendants avaient été grandement exagérées. Les théories de Douhet et de Trenchard se sont révélées soit de simples illusions optimistes, soit des visions de ce qui pourrait arriver un jour, dans un avenir lointain<sup>13</sup>.

Pendant la Seconde Guerre mondiale, toutes les forces aériennes, y compris l'Aviation royale du Canada, avançaient à tâtons, par un processus d'essais et d'erreurs opérationnels. Ce faisant, elles ont connu quelques brillants succès mais aussi des échecs dévastateurs. Les attentes d'avant-guerre quant à la nature même de la guerre aérienne se sont avérées trop optimistes. L'idée qu'un coup de grâce pourrait être asséné à l'ennemi par un bombardement stratégique

**« on peut dire que la puissance aérienne était encore une inconnue à la fin de la Grande Guerre »**





MDN photo PC2479

Deux membres distingués du 6<sup>e</sup> groupe du commandement des bombardiers devant un bombardier *Lancaster II* du groupe Avro. À gauche : le commandant d'escadrille Bill Sweetman; à droite : le vice-maréchal de l'air Clifford M. « Black Mike » McEwen.

s'est révélée fausse. Plus précisément, il a fallu se rendre à l'évidence qu'on avait exagéré les visions de vastes armadas de bombardiers capables de frapper avec grande précision et presque impunément les centres de gouvernement et de puissance nationale. Dans les faits, ironiquement, la guerre des airs a pris les allures d'une guerre des tranchées, rappelant celle de la Première Guerre mondiale que la puissance aérienne était censée rendre obsolète. Au cours de l'opération *Pointblank*, l'offensive de bombardement alliée, les forces aériennes britanniques et américaines se sont engagées dans une longue et épuisante campagne contre le complexe militaro-industriel de l'Axe, une campagne qui rappelait à certains égards les efforts implacables déployés pour sortir de l'impasse des tranchées une génération plus tôt. L'Aviation royale du Canada a joué un rôle important dans cette bataille interminable et coûteuse en affectant son 6<sup>e</sup> groupe au Bomber Command, sans compter les milliers d'aviateurs canadiens qui ont servi dans les autres unités de la Royal Air Force.

Outre cette offensive aérienne stratégique contre l'Allemagne, l'expérience de l'Aviation royale canadienne durant la Seconde Guerre mondiale a englobé quasiment tous les rôles de la puissance aérienne, des rôles que les pontifes d'avant-guerre, les jugeant auxiliaires, avaient écartés. L'armée de l'air canadienne est ainsi devenue une force aérienne polyvalente, une réussite remarquable compte tenu de son point de départ. Elle s'est munie d'une gamme complète de capacités, comme la supériorité aérienne, l'appui aérien rapproché, la patrouille aérienne des mers, le transport, la reconnaissance et une foule d'autres rôles spécialisés. Elle a toutefois acquis une bonne part de cette expérience *hors* des cadres de l'aviation canadienne. Dans bien des cas, cela s'est fait au sein d'escadrons canadiens sous commandement britannique ou individuellement, par des hommes qui servaient dans d'autres

forces aériennes, principalement au sein de la Royal Air Force. Il convient de se demander dans quelle mesure cette expérience a été intégrée à une conception canadienne de la puissance aérienne, que ce soit à l'époque ou plus tard par des professionnels ou des historiens de l'aviation<sup>14</sup>. On pourrait soutenir que cette expérience ne fut *jamais* intégrée, et l'incapacité qui en a découlé d'acquiescer une compréhension complète et approfondie des rôles diversifiés d'une force aérienne a eu une influence funeste sur l'élaboration d'une version canadienne de l'arme aérienne. Bref, la culture stratégique de la communauté militaire aérienne au Canada s'en est trouvée limitée.

Il n'est peut-être pas étonnant qu'une vision spécifiquement canadienne du potentiel de la puissance aérienne n'ait pas facilement émergé. Aux derniers jours de la guerre contre le Japon est survenu un événement considérable qui a marqué à jamais l'évolution de la puissance aérienne : l'utilisation de l'arme atomique. Le largage de *Fat Man* et de *Little Boy* sur Hiroshima et Nagasaki a, semble-t-il, confirmé les théories de Douhet. Les forces aériennes de l'armée des États-Unis, qui deviendraient bientôt une armée de l'air indépendante engagée dans ce qu'on appellera la guerre froide, considéraient l'arme atomique comme garante de son indépendance future. Au sein de l'aviation militaire américaine s'est imposée l'idée que le bombardier stratégique armé de bombes atomiques rendra inutiles et archaïques les notions traditionnelles de guerre terrestre et navale.

Dominée par ce point de vue, l'idée que l'on se faisait de la puissance aérienne s'est engagée sur une voie unique. Bien que plusieurs experts se soient penchés sur les expériences, aussi riches que variées, de l'aviation militaire durant la Seconde Guerre mondiale et aient souligné la diversité des rôles qu'elle y a joués, il s'agissait là surtout d'exercices intellectuels<sup>15</sup>. En outre, l'animosité grandissante entre l'Union soviétique et ses anciens alliés occidentaux est vite devenue le problème le plus important pour les planificateurs de la défense des pays occidentaux. Convaincus que l'Union soviétique possédait d'immenses ressources militaires qui faisaient peser une terrible menace sur l'Europe de l'Ouest dévastée, les États-Unis et le Royaume-Uni ont alors cherché des moyens de combattre cette



collection de la RMC

Des bombardiers B-29 *Superfortress* de Boeing, comme ceux qui ont largué des bombes atomiques sur Hiroshima et Nagasaki en août 1945.





photo du MDN

Un F-86 Sabre Mark V de Canadair volant à basse altitude au-dessus d'une forêt du Nouveau-Brunswick peu avant d'être retiré du service.

perception. Ils ont trouvé leur réponse dans l'arme atomique. Pour le meilleur ou pour le pire, cela a marqué l'évolution future de l'arme aérienne pour de nombreuses années.

Au Canada, cette pensée dominante en Occident quant à l'efficacité des armes atomiques, s'ajoutant à l'inévitable ralentissement d'après-guerre, a une fois encore semé la confusion au sein de la classe militaire dirigeante. Cette fois-ci, par contre, l'armée de l'air et les partisans de la puissance aérienne n'avaient pas besoin d'en défendre l'importance. Celle-ci avait été amplement démontrée, peut-être même excessivement, lors des bombardements atomiques du Japon. Et cela n'a fait que renforcer les prétentions des pontes de la puissance aérienne qui voulaient que son incarnation stratégique ait atteint sa majorité. Curieusement, cela a eu pour effet de détourner les rivalités *entre* différentes branches des forces armées pour en créer à l'intérieur même de l'aviation. Les autres formes de puissance aérienne ont alors été reléguées au banc des parents pauvres. L'avenir de la puissance aérienne semblait reposer presque exclusivement sur son rôle offensif stratégique. Les autres rôles qui avaient fait leurs preuves, tels que l'appui aérien rapproché, la patrouille maritime, la supériorité aérienne parmi tant d'autres, étaient considérés, pour une bonne part, comme étant auxiliaires – quelque chose que l'on était content d'avoir, mais qui n'était peut-être pas aussi nécessaire que la puissance aérienne stratégique. Même si le Canada et son Aviation royale, au début du moins, ne participaient pas directement au *jeu stratégique nucléaire*, les aviateurs canadiens en saisissaient bien l'importance et cherchaient tout naturellement à contribuer à l'assemblage des forces nécessaires à l'établissement d'une capacité de dissuasion nucléaire<sup>16</sup>.

**« À la fin des années 1930, l'Aviation royale du Canada... était minuscule, mal équipée et mal préparée, joyeusement ignorante des défis qui l'attendaient. »**

ou ignorées. Bien qu'il en coûtât du sang et de l'argent pour les réactiver, il était clair que l'on considérait la guerre de Corée comme une anomalie, quelque chose qui ne devait pas être vu comme étant caractéristique des perspectives *réelles* et *exactes* de la puissance aérienne. C'était le point de vue de l'Air Force des États-Unis, en particulier, mais des éléments de cette pensée ont également fait leur chemin dans toutes les forces aériennes de l'Occident.

À cause de la perception de la menace écrasante que représentait l'Union soviétique et de l'extraordinaire importance de l'arme atomique comme moyen de contrer cette menace, la grande majorité des réflexions sur l'avenir de la puissance aérienne se concentrait presque exclusivement sur cette dimension. Au Canada, deux rôles ont alors acquis une suprême importance. Le premier rôle exigeait la formation et le déploiement d'une division aérienne en Europe pour soutenir l'OTAN. Pendant plus de 40 ans, l'Aviation royale du Canada et, plus tard, les Forces aériennes du Canada y monteront la longue garde de la guerre froide. Même si les rôles assumés par ces effectifs déployés en première ligne ont évolué et se sont modifiés au fil des ans, leur principal mandat était, dans l'ensemble, d'appuyer les efforts de l'OTAN visant à fournir une défense avancée, un coupe-feu nucléaire et une capacité de frappe nucléaire. Le deuxième rôle principal de l'armée de l'air du Canada a été de participer à la création du Commandement de la défense aérienne de l'Amérique du Nord, qui deviendra le Commandement de la défense *aérospatiale* de l'Amérique du Nord (NORAD). Ce commandement avait pour mandat de protéger l'Amérique du Nord contre toute attaque aérienne soviétique et, plus tard, de donner l'alerte dès que possible





Un avion canadien plus tardif qui a vu beaucoup de service au cours de la guerre froide volant ici au-dessus de l'Allemagne : le CF-104 *Starfighter* de Canadair.

en cas d'attaque de missiles. Les autres rôles étaient jugés de deuxième ou même de troisième importance<sup>17</sup>. C'est ainsi que, tout au long de la guerre froide, l'aviation militaire canadienne s'est trouvée, dans une certaine mesure, concentrée sur une mission étroitement définie et confinée dans un cadre étroit. Mais le Canada n'était pas le seul dans cette situation. À l'exception de l'Air Force des États-Unis, aucune armée de l'air occidentale n'était en mesure de déployer la gamme complète des capacités de puissance aérienne, et c'était même un défi majeur pour l'aviation américaine<sup>18</sup>.

Si l'on peut à tout le moins comprendre cette définition étroite du rôle de l'Aviation royale du Canada et des Forces aériennes du Canada qui lui ont succédé, sachant que la menace posée par l'Union soviétique et le pacte de Varsovie était jugée très réelle et dangereuse, il s'avère plutôt difficile en cette période de l'après-guerre froide d'échapper aux vieux modèles de pensée. D'une certaine manière, au lendemain de la guerre froide, l'armée de l'air canadienne comme bien d'autres forces aériennes a souffert de ce que l'analyste militaire renommé Carl Builder, de la RAND Corporation, appelle le *syndrome d'Icare*<sup>19</sup>. L'analyste laisse entendre que l'Air Force s'est égarée et que le *stovepiping* (système de gestion verticale étroite) envahissant qui y a sévi constitue une entrave sérieuse tant pour le développement individuel qu'organisationnel. Bien qu'il ne prétende pas avoir la solution au problème, Builder voit un élément de réponse dans un effort fondamental et soutenu de compréhension holistique de la puissance aérienne, plutôt que dans un regard portant sur ses rôles particuliers.

**« En 1991, la guerre du Golfe a mis en évidence les nouvelles promesses de la puissance aérienne »**

sa mission en tenant compte des tendances historiques et futures, en se montrant moins chauvine dans ses prétentions et ses exigences et en étant davantage inclusive dans ses choix de collaborateurs et d'effectifs, alors elle aurait de bonnes chances de devenir une organisation militaire à la fois dynamique et dévouée<sup>21</sup>. »

On pourrait dire que, à la fin de la guerre froide ou, plus précisément peut-être, à compter du milieu des années 1990, le *syndrome d'Icare*, la résistance historique, les contraintes budgétaires et les pensées et visions stratégiques limitées ont tous, à leur façon, contribué à mettre les Forces aériennes du Canada dans une situation qui ne diffère pas beaucoup de celle qu'elles ont connue tout au long de l'entre-deux-guerres. Le problème immédiat des années 1990 a été identifié comme étant la sauvegarde des *capacités fondamentales*, quelle qu'en soit la définition. Paradoxalement, c'était presque une question de savoir jusqu'à quel seuil on pouvait rabaisser le niveau des forces. Pourtant, en même temps, le débat sur les vastes perspectives qui s'ouvraient à la puissance aérienne ne cessait de progresser. En 1991, la guerre du Golfe a mis en évidence les nouvelles promesses de la puissance aérienne. Nonobstant les excès rhétoriques de certains apôtres de la puissance aérienne, il est alors devenu évident que celle-ci se trouvait à l'orée de nouveaux horizons et de nouvelles possibilités.

*Note de la rédaction : M. Robertson présentera la conclusion de cet article dans notre édition du printemps 2008.*





## NOTES

- Général à la retraite Paul Manson, « Acquisitions de la Force aérienne », dans Richard Gimblett (dir.), *La création d'un modèle d'acquisition qui donne des résultats*, Institut de la Conférence des associations de la défense, Ottawa, avril 2006, p. 40. Lorsque le général Manson a écrit ce texte, les décisions relatives à l'acquisition du CC-177 *Globemaster III* n'avaient pas encore été arrêtées.
- Max Boot, *War Made New*, Gotham Books, New York, 2006, p. 471.
- Stephen Harris et Brereton Greenhous, « British Commonwealth Air Forces », *Aerospace Historian*, vol. 31, n° 1, 1984, p. 51.
- Il existe quelques exceptions remarquables à cette désolante situation. Par exemple, dans son ouvrage *Failure in High Command: The Canadian Army in the Normandy Campaign* (Golden Dog Press, Ottawa, 1995), John English a tenté non seulement de donner un compte rendu historique d'un épisode précis de l'histoire militaire canadienne, mais aussi d'en dégager des enjeux plus vastes, d'en tirer des leçons en quelque sorte. Bien que tous ne partagent pas les interprétations d'English, l'étude de l'histoire militaire canadienne s'en trouve enrichie.
- Desmond Morton, *Understanding Canadian Defence*, Penguin Books, Toronto, 2003.
- Sir Michael Howard, « The Use and Abuse of Military History », *Journal of the Royal United Services Institute*, vol. 107, février 1962, p. 6.
- Sir Michael Howard, « Military Science in an Age of Peace », *Journal of the Royal United Services Institute*, vol. 119, mars 1974, p. 4.
- W. A. B. Douglas, *The Official History of the Royal Canadian Air Force, Volume II: The Creation of a National Air Force*, University of Toronto Press, Toronto, 1986, p. 36.
- Public Record Office, Air 8/2, Committee on Air Organisation and Home Defence Against Air Raids, Londres, le 17 août 1917.
- Ibid.*
- David MacIsaac, « Voices from the Central Blue », dans Peter Paret (dir.), *Makers of Modern Strategy*, Oxford University Press, Oxford, 1986, p. 629.
- Douglas, p. 36.
- I. B. Holley propose une analyse intéressante de la nature des théories de la puissance aérienne dans « Reflections on the Search for Airpower Theory », dans Phillip Meilinger (dir.), *The Paths of Heaven: The Evolution of Airpower Theory*, Air University Press, Maxwell AL, 1997, p. 579-599.
- Malheureusement, le quatrième tome de l'histoire officielle de l'Aviation royale du Canada a succombé aux compressions de la Défense dans les années 1990, et cette question cruciale reste inexplorée. On peut dire que les historiens n'ont pas bien servi l'armée de l'air canadienne. La plupart du temps, les traitements historiques ont davantage mis l'accent sur les appareils, la technologie, l'histoire des escadrons, les souvenirs personnels, etc. Il n'existe aucun ouvrage important offrant une synthèse de l'expérience du Canada dans le domaine de la puissance aérienne. Si aucun effort n'est fait pour corriger cette lacune, le pays risque de perdre une partie de son patrimoine et, ce qui est peut-être plus inquiétant, il risque de répéter les erreurs des années 1930 avec tout le cortège de conséquences qui s'incarnèrent dans l'expérience de la Seconde Guerre mondiale.
- Il n'y a qu'à examiner le travail d'évaluation de l'efficacité des campagnes de bombardement stratégique durant la Seconde Guerre mondiale : le United States Strategic Bombing Survey (USSBS) et le British Bombing Survey Unit (BBSU) ont tous deux été considérés par certains historiens comme des efforts de valorisation du bombardement stratégique. Dans un exposé intitulé « Remembering War: The United States Air Force, 1945-1950 », présenté le 21 mars 2003 à l'occasion du 25<sup>e</sup> Symposium d'histoire

militaire du Collège militaire royal du Canada, Thomas Hughes proposait une analyse perspicace et incisive des machinations qui ont entouré la création et le travail du United States Strategic Bombing Survey. Une controverse semblable entoure le travail du British Bombing Survey Unit, resté secret pendant des années après la Seconde Guerre mondiale. Pour une analyse du travail de cette unité, voir Sebastian Cox (dir.), *The Strategic Air War Against Germany, 1939-1945: The Official Report of the British Bombing Survey Unit*, Frank Cass, Londres, 1998. Il y a eu des discussions très animées sur l'efficacité de la campagne de bombardement stratégique, et le débat se poursuit encore aujourd'hui. Voir par exemple Richard Overy, *Why the Allies Won*, Norton, New York, 1995. Overy et d'autres comme lui soutiennent, avec raison selon moi, que l'offensive de bombardement alliée a obligé les Allemands à détourner des ressources considérables pour monter une défense anti-aérienne de leur patrie et que cela a facilité l'invasion de l'Europe continentale par les forces terrestres alliées, menant finalement à l'invasion de l'Allemagne elle-même.

- L'histoire de l'Aviation royale du Canada dans les premières années d'après-guerre n'a presque pas été racontée ou, si elle l'a été, elle le fut *mal*. Bien qu'il existe de nombreuses analyses de la planification des politiques de défense en haut lieu, les problèmes liés à la mise sur pied d'une force aérienne, à l'organisation de sa structure et à l'élaboration de doctrines qui la caractérisent ont été pour une bonne part ignorés. Voilà un champ d'étude riche de promesses pour les historiens et les étudiants entreprenants désireux d'explorer une dimension importante de l'histoire militaire du Canada. Plus important encore, les occasions ne manquent pas de contribuer au développement d'une meilleure appréciation du rôle qu'a joué le Canada dans la guerre froide et d'une plus grande compréhension de la *culture stratégique* canadienne dans son ensemble.
- Notre intention ici n'est pas d'ignorer le développement de la défense aérienne anti-sous-marine, de l'appui aérien tactique des forces terrestres et des unités d'hélicoptères et d'autres rôles de la puissance aérienne. Ces rôles et les capacités nécessaires à leur exécution ont été mis en place avec la collaboration des forces navales et terrestres. Cependant, on peut sans doute dire à juste titre qu'ils ont vu le jour en réponse aux demandes et aux pressions des armées et des marines plutôt qu'à l'instigation des forces aériennes.
- L'histoire de la guerre froide au Canada demeure un tableau pratiquement vierge. Bien qu'il y ait eu quelques études récentes – celles de Sean Maloney et d'Andrew Richter se démarquent –, il reste encore beaucoup à faire. Un survol rapide des départements d'histoire d'un océan à l'autre témoigne cependant du peu d'intérêt et de la faible priorité accordés à l'histoire de la guerre froide. Ce n'est pas étonnant, dans une certaine mesure, compte tenu du mince intérêt porté à l'histoire militaire en général.
- Carl Builder, *The Icarus Syndrome: The Role of Air Power Theory in the Evolution and Fate of the US Air Force*, Transaction Publishers, New Brunswick, NJ, 1996.
- Ibid.*, p. 281-291.
- Ibid.*, p. 282.



photo du MDN





La planète bleue

## LA POLITIQUE SPATIALE AMÉRICAINE ET LE NOUVEAU CONTEXTE INTERNATIONAL : COOPÉRATION ET CONCURRENCE

par Paul T. Mitchell

### Introduction

En 2006, le gouvernement Bush a mis à jour la politique spatiale élaborée dix ans plus tôt par le gouvernement Clinton. Les commentateurs ont relevé les différences dans la formulation des deux politiques. Dans une certaine mesure, l'impopularité croissante du gouvernement Bush, surtout au sein de la communauté scientifique américaine, a faussé le jugement porté sur la nouvelle politique, bien qu'elle soit, sur le plan fonctionnel, très semblable à la précédente. La politique de Bush poursuit les mêmes objectifs que celle de Clinton, mais, à bien des égards, elle est beaucoup plus explicite sur les questions de sécurité nationale. Sur le plan de la coopération internationale et du contrôle des armes, elle se démarque nettement de la politique précédente. Ces changements sont surtout liés aux nouvelles attitudes envers les mutations que subit le monde depuis la fin de la guerre froide. Loin d'être seulement le reflet des politiques des deux partis américains, ils témoignent à bien des égards de la manière dont les Américains perçoivent aujourd'hui la scène internationale.

« la politique de Bush aborde beaucoup plus en détail le rapport entre l'espace et les droits souverains des États-Unis »

### Comparaison des politiques de Clinton et de Bush

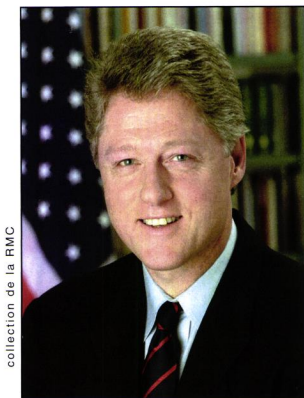
Les deux documents sont composés sensiblement de la même façon. Ils présentent une série d'objectifs et de principes devant guider la politique spatiale du pays et les activités menées dans l'espace; ils abordent ensuite les secteurs spécifiques de ces activités. La politique de Clinton comportait cinq objectifs :

- Acquérir de nouvelles connaissances sur la Terre, le système solaire et l'Univers grâce à des explorations faites par des êtres humains et par des robots;
- Renforcer la sécurité des États-Unis;

Paul T. Mitchell, Ph. D., est professeur agrégé d'études stratégiques à la S. Rajaratnam School of International Studies à Singapour et au Collège des Forces canadiennes à Toronto.



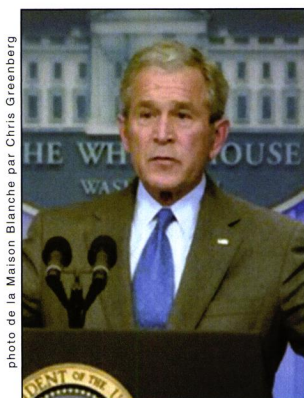
- Accroître la compétitivité économique et les capacités scientifiques et techniques des États-Unis;
- Encourager les investissements des gouvernements, des collectivités et du secteur privé et faire avancer l'utilisation des technologies spatiales;
- Promouvoir la coopération internationale pour servir les politiques extérieure et intérieure en matière de sécurité nationale<sup>1</sup>.



Le président Bill Clinton

Pour sa part, la politique de Bush comporte sept principes :

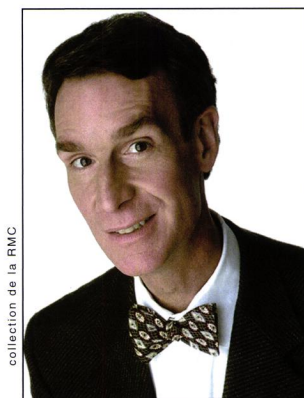
- Les États-Unis sont partisans de l'exploration et de l'exploitation de l'espace extra-atmosphérique par tous les pays, à des fins pacifiques et pour le bénéfice de l'ensemble des êtres humains. Conformément à ce principe, ils peuvent mener « à des fins pacifiques » et dans l'intérêt national des activités relevant de la défense et du renseignement.



Le président George W. Bush

- Les États-Unis rejettent toute revendication de souveraineté formulée par un pays sur l'espace extra-atmosphérique, les corps célestes ou une partie de cet espace ou de ces corps. Ils n'accepteront pas non plus qu'on restreigne leur droit fondamental à travailler dans l'espace et à en extraire des données.

- Les États-Unis chercheront à coopérer avec les autres pays pour exploiter l'espace extra-atmosphérique afin d'en tirer le maximum d'avantages, de l'explorer et de préserver et promouvoir la liberté dans le monde.



Bill Nye, un spatiologue

- Les États-Unis estiment que les systèmes spatiaux ont le droit de traverser l'espace et d'y mener des opérations sans interférence. Conformément à ce principe, ils considéreront toute interférence intentionnelle avec leurs systèmes spatiaux comme une atteinte à leurs droits.

- Les États-Unis considèrent que leurs capacités spatiales, y compris leurs composantes au sol et les éléments de soutien, sont capitales pour servir leurs intérêts vitaux. En vertu de ce principe, ils préserveront leurs droits, leurs capacités et leur liberté d'action dans l'espace, dissuaderont ou empêcheront les autres d'attenter à ces droits ou d'acquiescer de capacités à cette fin, prendront les mesures qui s'imposent pour protéger leurs capacités spatiales, riposteront en cas d'interférence et, le cas échéant, interdiront l'utilisation des capacités spatiales si celles-ci nuisent à leurs intérêts.

- Les États-Unis s'opposent à l'élaboration de nouvelles réglementations ou autres restrictions visant à empêcher ou à limiter leur accès à l'espace ou leur exploitation de l'espace. Les éventuels accords sur le contrôle des armes ou les éventuelles restrictions en matière d'armement ne doivent pas limiter le droit des États-Unis de mener des travaux de recherche, des entreprises et des opérations, de faire des tests et de se livrer à d'autres activités dans l'espace dans l'intérêt national.

- Les États-Unis sont prêts à encourager l'essor d'un secteur entrepreneurial américain dans l'espace. À cette fin, le gouvernement utilisera dans toute la mesure du possible les capacités spatiales commerciales du pays, tant que la sécurité nationale ne s'en trouve pas menacée<sup>2</sup>.

La comparaison des deux documents montre qu'ils présentent nombre de similarités, quoique les priorités soient souvent différentes. Ainsi, les deux politiques mettent en tête de liste les entreprises scientifiques, soulignent l'importance de l'espace pour la sécurité nationale, définissent de manière semblable la notion de « fins pacifiques », ce qui rend possibles toutes sortes d'activités manifestement militaires. De même, elles revendiquent toutes deux le droit de passage afin qu'il n'y ait pas d'interférence avec les missions des vaisseaux spatiaux. En revanche, la politique de Bush aborde beaucoup plus en détail le rapport entre l'espace et les droits souverains des États-Unis. Aussi, dans la politique de Clinton, un seul objectif porte sur la sécurité nationale, tandis que les sept principes de Bush sont liés à cette question.

Cette caractéristique de la nouvelle politique a suscité de nombreuses critiques, surtout dans le milieu scientifique. La politique de Bush est « belliqueuse. [...] On dirait une petite brute dans une cour d'école », écrit Louis Friedman, membre de la Planetary Society. Bill Nye, vice-président de cette association, est encore plus direct et juge que cette politique « donne froid dans le dos ». Theresa Hitchens, une éminente analyste des questions spatiales travaillant au Centre d'information sur la défense, à Washington, apprécie les références à la coopération, mais signale que « l'esprit de coopération est atténué par des propos indiquant que cette coopération sera pratiquée aux conditions fixées par les États-Unis<sup>3</sup> ».

Il est vrai que l'orientation des deux politiques est très différente. D'après le nouveau document, « la liberté d'action dans l'espace est aussi importante pour les États-Unis que la puissance aérienne ou navale<sup>4</sup> ». En revanche, dans l'introduction de la politique de Clinton, on pouvait lire : « les États-Unis



**« dans la politique de Clinton, un seul objectif porte sur la sécurité nationale, tandis que les sept principes de Bush sont liés à cette question »**

chercheront à atteindre des niveaux plus élevés de partenariat et de coopération dans les projets spatiaux nationaux et internationaux et collaboreront avec d'autres pays pour garantir que l'espace extra-atmosphérique est exploré et exploité à des fins pacifiques<sup>5</sup>. »

Les deux politiques diffèrent aussi considérablement en ce qui a trait aux précisions sur la nature de la coopération internationale. Celle

de Clinton est beaucoup plus détaillée; elle énumère six objectifs, y compris le resserrement des liens avec les alliés des États-Unis et avec la Russie. La politique de Bush, nettement plus laconique, ne comporte qu'un objectif, et elle aborde d'une manière très différente le rapport entre l'espace et le contrôle des armes. La non-prolifération et le contrôle des armes sont des objectifs explicites figurant sous la rubrique « Lignes directrices intersectorielles ». Toutefois, selon cette politique, les États-Unis s'opposeront aux « nouvelles réglementations [...] visant à empêcher ou à limiter leur accès à l'espace ou leur exploitation de l'espace ». Selon Hitchens, cela traduit une hostilité évidente envers la notion de sécurité collective.

Étant donné la tendance du gouvernement Bush à l'unilatéralisme, point n'est besoin d'étudier de près la nouvelle politique spatiale pour y détecter le mépris de la sécurité collective. Une lecture plus attentive du document de 1996 révèle néanmoins que la politique de Bush ne s'éloigne pas beaucoup de celle de Clinton. La liberté d'accès est un objectif important, qui a orienté la position de Clinton sur le contrôle des armes. Ainsi, « conformément aux obligations du traité, les États-Unis mettront au point, utiliseront et maintiendront des capacités de contrôle de l'espace afin d'assurer la liberté d'action dans l'espace et, si telle est la consigne, ils n'accorderont pas cette liberté d'action à leurs adversaires<sup>6</sup> ». De même, le contrôle des armes est évalué indirectement, en fonction de son rôle dans la sécurité nationale<sup>7</sup>. Bien avant que le gouvernement Bush se retire de l'accord de limitation des armes anti-balistiques, la politique de Clinton soulignait l'importance d'un programme contre les missiles balistiques « afin de se protéger contre le danger que poseraient pour les États-Unis des missiles de grande portée<sup>8</sup> ». C'est pourtant la phrase : « Les États-Unis s'opposeront à l'élaboration de nouvelles réglementations ou autres restrictions visant à empêcher ou à limiter leur accès à l'espace ou leur exploitation de l'espace » qui a alimenté les critiques à l'égard de la politique de Bush.

La démission de Donald Rumsfeld, secrétaire d'État à la Défense, après l'élection désastreuse de novembre 2006, et la volonté du gouvernement Bush d'adopter une approche beaucoup plus multilatérale vis-à-vis les programmes nucléaires de l'Iran et de la Corée du Nord signifient peut-être que le gouvernement sera un peu plus modéré. La nouvelle politique spatiale semble toutefois revenir au style plus unilatéral du début de l'administration Bush. Pourtant, à bien des égards, elle rappelle le guide de planification de la défense publié en 1992 sous le gouvernement de Bush père.

## Les positions unilatéralistes dans le contexte stratégique de l'après-guerre froide

Depuis 1992, les États-Unis poursuivent tranquillement, mais avec succès, une politique de domination du secteur militaire stratégique et cherchent à dissuader toutes les autres puissances de remettre en question cette domination. En 1992, le guide de planification de la défense, classé secret et élaboré sous la direction de Paul Wolfowitz, qui deviendra sous-secrétaire de Rumsfeld, notait : « nous conserverons la responsabilité primordiale de prendre, le cas échéant, des mesures contre ce qui menace non seulement nos intérêts mais aussi ceux de nos alliés et amis ou ce qui pourrait compromettre énormément les relations internationales<sup>9</sup>. »

Le guide de planification de la défense de 1992 reposait sur l'idée qu'il ne serait pas facile d'orchestrer la coopération internationale pour assurer la sécurité et qu'il ne suffirait pas de demander cette coopération pour l'obtenir. Au lieu de compter sur leur réseau d'alliances, les États-Unis « devraient s'attendre à ce que les coalitions à venir soient des regroupements répondant aux besoins du moment et devraient être prêts à agir seuls s'il n'est pas possible d'organiser une action collective<sup>10</sup> ».

Cette politique n'a pas résisté aux critiques virulentes des médias et des alliés des États-Unis. On en a modifié le langage pour la rendre plus acceptable, mais ce document semble n'avoir guère eu plus d'importance qu'une note de bas de page dans la politique de sécurité américaine. Le langage de la stratégie de sécurité nationale (*The National Security Strategy of the United States*), document publié après le 11 septembre, rappelle beaucoup celui du guide de 1992<sup>11</sup>. Peu de temps avant la publication de cette stratégie, Bush, s'adressant aux finissants de West Point, en 2002, faisait observer que « l'Amérique possède et entend conserver une puissance militaire inégalée, ce qui rend caduques les courses aux armements déstabilisantes des autres époques<sup>12</sup> ». Les deux politiques avaient en commun un langage rappelant celui du document de 1992 dans la politique stratégique suivante et la participation de plusieurs personnalités du premier gouvernement Bush, dont Wolfowitz.

Malgré le legs du premier gouvernement Bush, la quête de la suprématie militaire a apparemment toujours fait partie de la politique du Pentagone<sup>13</sup>, comme en témoigne le concept de « domination intégrale » du milieu des années 1990. Présentée pour la première fois dans un document de 1995 intitulé *Joint Vision 2010*, la domination intégrale était censée permettre aux États-Unis de « dominer toute la gamme des opérations militaires, depuis l'aide humanitaire jusqu'aux conflits les plus intenses, en passant par les opérations de paix<sup>14</sup> ». Il s'agissait là d'une politique exigeant la suprématie américaine dans tout l'éventail des opérations militaires, pas seulement dans les affrontements traditionnels où une force en combat une autre. Officiellement, on avait peut-être renoncé aux objectifs du guide de 1992, mais ces objectifs sous-tendaient toujours la réaction de l'armée américaine à la révolution dans les affaires militaires.

Le guide de planification de la défense de Bush père, la politique militaire de 1995 de Clinton et la politique de 2006 de George W. Bush sont donc marqués par le contexte international de l'après-guerre froide. Le guide de 1992 était une première



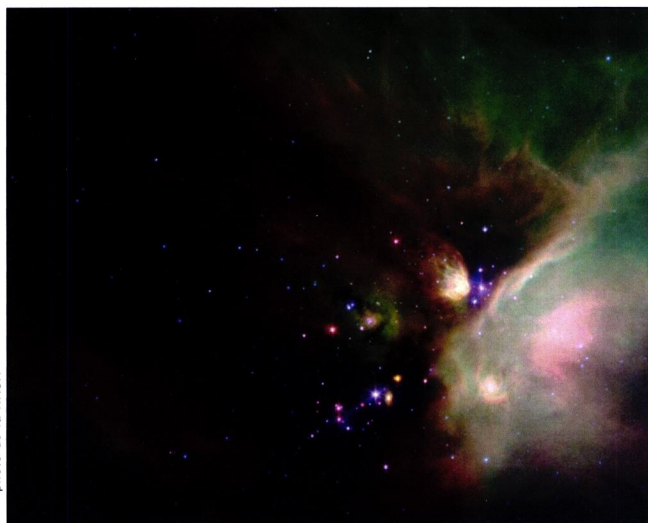


photo de la NASA

Spectacle d'une beauté infinie : la région *Rho Oph* où naissent beaucoup d'étoiles, une des plus proches de notre système solaire, photographiée grâce au télescope Spitzer de la NASA.

tentative pour faire face à un monde dans lequel aucun pays ne peut rivaliser avec la puissance militaire américaine et dans lequel les problèmes qui se poseraient aux États-Unis seraient dus à des questions n'ayant rien à voir avec les politiques des 50 années précédentes. Bref, un monde unipolaire...

### La puissance militaire américaine et les opérations dans le monde

**B**ien que les États-Unis aient une influence idéationnelle, l'étendue de leur emprise sur l'économie mondiale est une question qui reste en suspens. De surcroît, une vague d'anti-américanisme remet aujourd'hui en question leur « puissance douce ». Leur puissance ne fait toutefois aucun doute, en théorie comme en pratique<sup>15</sup>. La base de la suprématie militaire américaine a été décrite par rapport à la « maîtrise des biens communaux », ces zones qui ne sont sous la juridiction d'aucun pays (les plus évidentes sont la mer et l'espace extra-atmosphérique) et où il est difficile d'exercer un contrôle militaire. Tous les pays qui ont les capacités requises peuvent les exploiter, mais les États-Unis, vu l'omniprésence de leur puissance militaire (les autres pays jouent des rôles bien précis dans des endroits déterminés), peuvent mieux les exploiter à des fins militaires. De plus, les États-Unis pourraient tenir les autres pays à l'écart des biens communaux. Pour prendre le contrôle à leur place, il faudrait une guerre généralisée, ce qui, manifestement, n'est à la portée d'aucun pays à l'heure actuelle. Au fond, la maîtrise des biens communaux procure aux États-Unis une capacité d'agir et d'intervenir militairement à l'échelle mondiale. Lorsque les Américains confronteront leurs ennemis dans les zones qui se trouvent sous l'autorité de ces derniers, ils auront déjà beaucoup affaibli ces adversaires en les isolant sur les plans diplomatique, économique et moral et en menant contre eux, à une distance sécuritaire, des attaques aériennes, extra-atmosphériques et navales<sup>16</sup>.

L'autorité exercée sur les biens communaux est renforcée par la polyvalence de la puissance militaire américaine et par la possibilité pour les

États-Unis de mener des opérations partout dans le monde. Aucun autre pays ne possède, dans des pays amis, un réseau aussi vaste d'avant-postes, capable de fournir un soutien logistique aux opérations se déroulant très loin du territoire américain. Les exercices de toutes sortes auxquels se livrent les forces américaines avec leurs alliés et leurs partenaires pour la sécurité permettent aussi aux Américains de mieux connaître les caractéristiques opérationnelles des acteurs militaires internationaux et les diverses situations opérationnelles. Par ailleurs, aucun autre pays n'organise ses activités militaires sur une base mondiale, comme le font les États-Unis, dont le *Plan de commandement unifié* permet de « dresser des plans de riposte militaire susceptibles de requérir, avec un minimum de préavis, une importante puissance de combat dans des régions éloignées de la planète<sup>17</sup> ».

Que les États-Unis aient une puissance militaire à l'échelle mondiale ne signifie pas qu'ils n'ont besoin d'aucun allié ou partenaire pour assurer la sécurité, comme l'indiquent tous les documents du gouvernement sur la stratégie nationale<sup>18</sup>. Certaines personnes ont contesté sur cette base la notion d'unipolarité, mais, comme l'écrit Kenneth Waltz, une sommité en matière de relations internationales, les grandes puissances peuvent prendre plus de mesures que les autres pour réagir<sup>19</sup>. L'important ici, c'est que, en raison de leur puissance militaire écrasante, les États-Unis ont des moyens de structurer le monde que les autres n'ont pas. Autrefois, un tel pouvoir aurait tellement inquiété les autres pays qu'il aurait donné lieu à des alliances, à des courses aux armements et à des confrontations politiques et militaires. Certains se demandent si l'Union européenne finira par faire contrepoids à l'hégémonie américaine ou si la Chine fera un jour concurrence aux États-Unis; cependant, puisqu'il est pratiquement « impensable<sup>20</sup> » que les grandes puissances se livrent une guerre, la puissance américaine ne semble pas menacer les intérêts fondamentaux d'éventuels rivaux, comme ce fut le cas pour l'Espagne, la France, l'Allemagne ou Sparte, jadis. Si la puissance américaine soulève des inquiétudes, tous les pays sont préoccupés par des questions plus générales, telles que les changements climatiques, l'extrémisme religieux et la domination culturelle sous toutes ses formes. Vu l'acuité de ces problèmes, les réactions à la puissance américaine se sont essentiellement limitées à des considérations sur les méthodes de contrôle et de « socialisation » afin que les Américains ne versent pas dans la démesure; c'est ainsi que l'on agirait avec un chien affectueux mais turbulent<sup>21</sup>. Pour les autres pays, il ne s'agit pas de se battre pour rééquilibrer les pouvoirs, mais de savoir se servir de la puissance américaine, tantôt en l'incitant

**« La nouvelle politique spatiale semble toutefois revenir au style plus unilatéral du début de l'administration Bush »**

à l'action, tantôt en la retenant. Par conséquent, tandis que les Américains cherchent à façonner l'avenir du monde, les autres pays tentent d'instinct d'influencer les actions des Américains. Sur l'échiquier international, tous les pays ont actuellement avec les États-Unis des « rapports privilégiés » dont ils cherchent à tirer avantage.



## L'incidence de la polarité sur la coopération

L'anarchie internationale est à la fois la raison fondamentale de la coopération et son « talon d'Achille<sup>22</sup> ». Les craintes pour la sécurité engendrent la nécessité de coopérer. Toutefois, dans une situation anarchique, les accords conclus à l'échelle internationale ne sont pas fiables. Les pays qui ont les mêmes intérêts et la même perception des menaces sont amenés à dépendre les uns des autres, mais cela ne garantit pas une parfaite coopération des partenaires, voire des membres d'une coalition. Comme les pays ne peuvent pas être sûrs que leurs partenaires s'acquitteront de toutes leurs obligations, ils s'engagent avec l'intention de fournir une contribution minimale et d'obtenir le maximum des autres<sup>23</sup>.

En débattant de l'orientation stratégique des accords internationaux et des tâches opérationnelles, les pays s'exposent délibérément afin de contraindre les autres à acquiescer. La position de négociation d'un pays est arrêtée en fonction de sa dépendance générale envers les pays prenant part aux négociations. Les pays qui exploitent bien les avantages asymétriques seront en meilleure position pour négocier<sup>24</sup>. « La dépendance est fonction des préjudices subis lorsqu'un partenaire cesse de coopérer<sup>25</sup>. » Les pays qui possèdent une bonne réserve de ressources importantes, qu'elles soient militaires ou diplomatiques, sont dans une position de force pour négocier. En menaçant de refuser l'accès à ces ressources, dans l'espoir d'obtenir des concessions sur des intérêts conflictuels, ils peuvent jouer sur la crainte de leurs partenaires d'être abandonnés<sup>26</sup>. Cela a été particulièrement manifeste lorsque les Américains ont refusé de signer l'accord de Kyoto en vue de contrôler le programme de politique internationale sur le changement climatique. En l'absence de signature des Américains, tout accord international a relativement peu de poids.

La dépendance d'un pays envers un autre est fortement façonnée par la structure internationale et est tributaire de la perception du danger. La « polarité » détermine en effet la rigidité des obligations que chaque pays a envers ses partenaires. Dans les environnements *multipolaires*, les alliances sont précaires; les environnements *bipolaires* sont beaucoup plus stables<sup>27</sup>. L'environnement *unipolaire* actuel a une incidence caractéristique sur la façon d'aborder la coopération. Les accords contemporains ont une nature semblable à celle des coalitions : il n'y a pas vraiment de hiérarchie (et donc pas d'éléments disciplinaires), ils sont conclus rapidement, sans qu'il y ait de forts impératifs nationaux et les

rétractations sont assez peu pénalisées<sup>28</sup>. Les pays coalisés peuvent être rivaux dans d'autres domaines ou ils peuvent s'opposer aux intérêts de leurs partenaires même lorsqu'il s'agit de questions ayant un rapport avec la coalition. Une coalition formée autour d'un problème précis tend donc à être dirigée par le pays dont les intérêts sont les plus grands. Plus les intérêts des autres rejoindront ceux de ce pays, plus la coopération sera grande.

Dans un environnement unipolaire, une seule puissance est le garant de l'ordre mondial. Il n'y a pas d'autres puissances pour imposer au monde des normes très différentes, et il est communément admis que les normes fixées répondent aux intérêts de tous les pays. À ce titre, après la guerre froide, nous avons vu beaucoup plus de « coalitions de pays volontaires », plus flexibles et temporaires, même quand leurs membres faisaient aussi partie d'une alliance. Ainsi, dans les Balkans, au Moyen-Orient et en Asie centrale, des membres de l'Organisation du Traité de l'Atlantique Nord ont aidé les États-Unis à mener des opérations de maintien de la paix et des opérations antiterroristes.

## L'incidence de la mondialisation sur la coopération

Étant donné la nature de la mondialisation, la réalité sera sans doute complexe et l'insécurité sera inextricablement liée à l'espoir du progrès. La mondialisation étant constituée par un réseau complexe de rapports entrecroisés et interdépendants, il est difficile d'en donner une définition précise et de savoir exactement quelle sera son incidence à long terme sur les sociétés, les politiques et l'économie<sup>29</sup>. Elle est politique par nature, car elle tend à produire des gagnants et des perdants en fonction de l'interaction complexe des variables qui modulent les rapports que les pays entretiennent entre eux. Comme chaque



La navette spatiale *Discovery* 2006 attendant son lancement au NASA Kennedy Space Center en Floride.

Photo de la NASA



rapport mondialisé aura un effet différent sur chaque participant, il est impossible de qualifier catégoriquement le processus de « bon » ou de « mauvais », de « stabilisant » ou de « déstabilisant ». En soi, la mondialisation est « ambiguë » et donc source d'insécurité, tout en offrant des perspectives d'avenir; elle donne le pouvoir d'agir, mais en même temps elle déresponsabilise<sup>30</sup>.

Certains estiment que, si des régions tendent à l'instabilité, cela fait partie des conséquences indirectes de la mondialisation. Ces « zones de guerre » propagent la détresse dans les « zones de paix » par l'entremise de terroristes, de criminels et des réfugiés politiques et économiques<sup>31</sup>. Cela donne lieu à des interventions dans les pays en déliquescence, où des opérations sont menées par des forces paramilitaires et traditionnelles ainsi que par des organismes non gouvernementaux qui aident à la reconstruction de ces pays, fournissent de l'aide humanitaire, forment des armées nationales et mènent des opérations de contre-insurrection et de combat dans ce que le corps des *Marines* des États-Unis a qualifié de « guerre à trois volets<sup>32</sup> ». Bref, en raison de la mondialisation, la sécurité est si complexe qu'il sera difficile de trouver une solution qui accommodera la communauté internationale. Cette question mobilisera des intérêts politiques très divers, dans les zones de paix comme dans les zones de guerre, et il n'en sera que plus difficile de trouver un terrain d'entente.

Le rôle que joue l'Internet dans la multiplication des communications illustre la dualité de la mondialisation. Monsieur et Madame Tout-le-monde pouvant se tenir au courant des questions internationales, il y a désormais des « citoyens du monde » qui peuvent suivre ce que font les gouvernements et exiger que les politiques de n'importe quel pays respectent des normes éthiques universalisées<sup>33</sup>. En revanche, la technologie donne aussi à ceux que l'humanisme intéresse beaucoup moins la possibilité d'exploiter les différences dans les types de justice et d'inciter des communautés à la violence. Les manifestations et les émeutes provoquées par la publication de caricatures de Mahomet dans un petit journal danois au début de 2006 montrent que la communication à l'échelle mondiale est susceptible de susciter des divisions.

Comme l'a noté Sir Lawrence Freedman, professeur d'études de la guerre au King's College à Londres, « un monde déstabilisé par des menaces réelles, qui ne sont toutefois pas le fait d'une autre grande puissance, ne pose pas les mêmes questions à une alliance qu'un monde centré sur la dissuasion ou les combats dans une guerre à grande échelle<sup>34</sup> ». Les questions posées à un partenariat de grandes puissances tourneront autour de l'inégalité des risques courus. Ce qui frappe ici, c'est que le contexte dans lequel sont envisagées différentes politiques est obligatoirement subjectif. Lorsque les risques courus sont plus ou moins grands, ce qui constitue la ligne de conduite « correcte » est fortement tributaire de la situation de chaque pays. C'est ce qui se produit dans les démocraties actuelles, politiquement mobilisées par les considérations de paix et de guerre.

**« La base de la suprématie militaire américaine a été décrite par rapport à la « maîtrise des biens communaux », ces zones qui ne sont sous la juridiction d'aucun pays »**

### L'espace, la puissance militaire et la diffusion de la technologie dans le monde

Pour revenir à la question du rapport entre l'espace et la sécurité nationale, notons que l'importance grandissante de l'espace favorise énormément la suprématie militaire des États-Unis, base de la puissance américaine dans le monde. Les capacités que les États-Unis possèdent et maintiennent actuellement dans l'espace extra-atmosphérique accroissent et soutiennent, dans un avenir prévisible, leur capacité à assurer une puissance

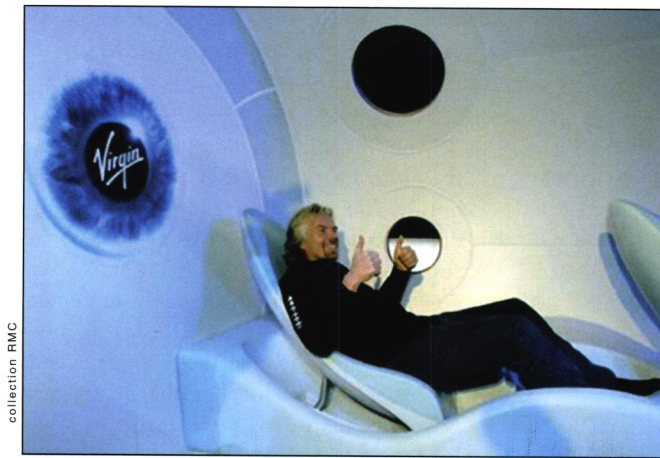
militaire sans égale dans le monde. Les opérations mondiales dépendent largement des communications par satellites, de la surveillance du spectre électromagnétique et des ressources de navigation et de minutage basées dans l'espace. Si les États-Unis ne disposaient plus de ces ressources, ils ne pourraient agir aussi rapidement.

La complexité de la mondialisation a des effets semblables dans l'espace extra-atmosphérique. Étant donné la commercialisation croissante de l'espace et la capacité grandissante des puissances moins importantes d'y accéder et de l'exploiter, il y a de plus en plus d'acteurs sur la scène spatiale, mais la nature de cette nouvelle réalité est double. D'un côté, il y a lieu de se réjouir devant une telle preuve de l'amélioration constante de l'économie mondiale et de l'ingéniosité de l'être humain. De l'autre, la possibilité que l'accroissement des capacités et de l'ingéniosité humaine serve des intérêts spécifiques et étroits est pour le moins inquiétante.

Après la guerre froide et l'effondrement de la structure politique bipolaire, il n'a plus été possible d'utiliser le prisme à travers lequel on pouvait regarder les progrès technologiques et les replacer dans le cadre de la sécurité. Comme l'observe Jürgen Scheffran, politologue et spécialiste en science de l'atmosphère, la guerre froide, avec son ennemi bien défini, simplifiait l'évaluation de « l'utilisation duelle » de la technologie. La science et la technologie ne sont ni morales ni immorales en elles-mêmes, mais ce n'est pas le cas des fins auxquelles elles servent. Cependant, on évalue la moralité ou l'immoralité d'un acte en fonction des normes politiques et sociales, déterminées par l'État et la culture locale. Le bon et le mauvais usage de la technologie résultent « de jugements moraux basés sur les opinions et les valeurs de ceux qui jugent<sup>35</sup> ». Ainsi, l'Iran, qui cherche à produire de l'uranium enrichi, se justifie en invoquant le traité de non-prolifération (tout en ne tenant pas compte de ses responsabilités aux termes de ce traité), tandis qu'Israël et les États-Unis craignent que cette mesure n'ait pas été prise à des fins pacifiques.

**« les avantages asymétriques que procure l'espace pourraient inciter d'autres puissances à rivaliser avec les États-Unis »**





collection RMC

Sir Richard Branson, fondateur de Virgin Galactic, démontre l'aménagement et les commodités des cabines du transporteur spatial de l'avenir.

Depuis la chute de l'Union soviétique, l'exploitation militaire de l'espace par les États-Unis est incontestée. Même durant la guerre froide, les dispositifs spatiaux jouaient un rôle stabilisateur, et aucun des deux pays ne cherchait à empêcher l'autre de se rendre dans l'espace ou de l'exploiter à des fins militaires. Toutefois, les avantages asymétriques que procure l'espace pourraient inciter d'autres puissances à rivaliser avec les États-Unis ou à promouvoir des programmes destinés à leur faire perdre ces avantages.

Le programme européen de positionnement par satellites, *Galileo*, celui que la Russie est en train de relancer, *Glonass*, et celui que vient d'annoncer la Chine, *Beidou*, sont des indicateurs de la première tendance<sup>36</sup>. Comme l'Amérique dirige les services du système de positionnement mondial, elle contrôle l'exactitude des signaux de navigation par satellites par l'intermédiaire de leur chiffrement. Cependant, à mesure qu'augmenteront les constellations satellitaires sur le marché et que la technologie des récepteurs parviendra à utiliser le nombre croissant de satellites de navigation visibles, les États-Unis perdront rapidement ce contrôle. Conséquemment, les forces armées américaines et ceux qu'elles autorisent à recevoir les signaux chiffrés ne seront plus les seuls à disposer de données très précises.

L'évolution de l'industrie du lancement d'engins spatiaux signifie aussi qu'il sera de plus en plus possible d'influer sur les opérations militaires dans l'espace. Plus il y aura de pays et de compagnies à se partager le marché de l'espace, moins les États-Unis auront le pouvoir de décider qui exploitera l'espace et ce qui sera placé dans l'espace. Plus il y aura de personnes sur ce marché, plus les négociations pour conclure et appliquer des accords internationaux seront complexes. Lorsque des projets tels que *Virgin Galactic* et *Space Adventures* verront le jour, ces compagnies créeront peut-être de nouveaux modèles commerciaux pour les lancements dans l'espace, ce qui réduirait considérablement les coûts.

Enfin, grâce aux améliorations continues de la technologie informatique, les systèmes satellites sont de plus en plus petits et de plus en plus perfectionnés.

En raison des craintes soulevées par la manœuvrabilité de ce qu'on appelle les *microsatellites* et les *nanosatellites*, des « règles de circulation » ont été proposées pour « les opérations de proximité<sup>37</sup> ». Ces règles auraient pour but d'offrir « une garantie spatiale », autrement dit elles créeraient un « environnement qui garantirait, dans la mesure du possible, que l'espace est exploité pour fournir des avantages commerciaux, scientifiques et militaires »; elles seraient similaires aux règles de l'accord sur les incidents maritimes, conclu entre les États-Unis et l'Union soviétique<sup>38</sup>. Cet accord a été si satisfaisant que d'autres marines s'en sont inspirées pour régler leurs interactions avec les navires soviétiques. Toutefois, l'efficacité de cet accord est due au fait qu'il a été conçu dans un contexte bipolaire. Des accords similaires entre les Israéliens et les Palestiniens et avec les Asiatiques du Sud-Est n'ont pas été aussi satisfaisants et ont été rompus en période de crise.

### Conclusion

Il est facile de dénigrer la politique spatiale de Bush et de juger qu'elle est empreinte de l'arrogance unilatéraliste d'un gouvernement qui a déjà fait nombre de faux-pas stratégiques. Pourtant, l'étude de cette politique montre que son ton ne diffère guère de celui du document de Clinton. En outre, les arguments prouvant que le gouvernement Bush réagit à l'environnement stratégique ne manquent pas. Le nombre croissant d'intervenants dans l'espace, l'effondrement de la logique stratégique



collection de la RMC

Exemple d'application militaire : un test de lancement de missile anti-balistique AS-3 à partir d'un navire.



sous-tendant la bipolarité, l'apparition d'une logique associée à l'unipolarité et les problèmes croissants posés par la mondialisation, tout cela a amené les Américains à réévaluer leur rôle sur la scène internationale. Il y a lieu de souligner que ce phénomène est *américain* et non le fait d'un *parti politique*. Autrement dit, si un président démocrate était élu en 2008, il y a peu de chances qu'il changerait fondamentalement le ton ou la teneur de la politique actuelle. Malgré des différences dans la façon de mener la guerre en Irak (même là, les différences relèvent de la *forme* plutôt que du *contenu*), les deux partis poursuivent

essentiellement une politique qui fait l'unanimité et qui est axée sur le besoin de maintenir la suprématie américaine dans toutes les entreprises militaires. Il est peu probable que les États-Unis adoptent une approche plus pragmatique et multilatérale avant que leur puissance ne décline ou que d'autres pays puissent remettre en question leur puissance. Dans cette dernière éventualité, la période de transition serait sans doute extrêmement dangereuse.



**NOTES**

1. Maison-Blanche, Conseil national de science et de technologie, *Fact Sheet: National Space Policy*, le 19 septembre 1996, <<http://www.fas.org/spp/military/docops/national/nstc-8.htm>>.
2. Maison-Blanche, Conseil national de science et de technologie, *US National Space Policy*, le 31 août 2006, <<http://www.spaceref.com/news/ viewsr.html?pid=22286>>.
3. Tous cités dans Theresa Hitchens, « The Bush National Space Policy: Contrasts and Contradictions », le 13 octobre 2006, <<http://www.cdi.org/program/document.cfm?DocumentID=3692&StartRow>>.
4. *US National Space Policy*, p. 1.
5. *Fact Sheet: National Space Policy*, p. 1.
6. *Ibid.*, p. 5.
7. *Ibid.*, p. 12.
8. *Ibid.*, p. 5.
9. Barton Gellman, « Pentagon Would Preclude a Rival Superpower », *Washington Post*, le 11 mars 1992, p. A1.
10. « Excerpts from 1992 Draft 'Defense Planning Guidance' », *Frontline*, <<http://www.pbs.org/wgbh/pages/frontline/shows/iraq/etc/wolf.html>>.
11. « Il a fallu presque dix ans pour que nous comprenions la vraie nature de cette nouvelle menace. Étant donné les objectifs des États délinquants et des terroristes, les États-Unis ne peuvent plus, comme autrefois, s'en tenir uniquement à la riposte. L'impossibilité de dissuader un éventuel assaillant, l'immédiateté des menaces actuelles et l'importance des dommages que pourraient causer les armes choisies par nos adversaires ne nous donnent pas ce choix. Nous ne pouvons pas laisser nos ennemis frapper les premiers. [...] Les États-Unis prennent depuis longtemps des mesures préventives pour contrer ce qui menaçait suffisamment leur sécurité. Plus la menace est grande, plus le risque posé par l'inaction est grand, et plus il est impératif de prendre des mesures par anticipation pour nous défendre, même si nous ne savons pas exactement quand et où l'ennemi attaquera. Pour prévenir ou éviter des actions aussi belliqueuses de la part de leurs adversaires, les États-Unis prendront des mesures préventives, le cas échéant. » (Maison-Blanche, *The National Security Strategy of the United States*, 2002, <<http://www.whitehouse.gov/nsc/nss5.html>>.)
12. Cité par Robert Jervis, *American Foreign Policy in a New Era*, Routledge, New York, 2005, p. 90.
13. Est-il besoin de rappeler que, sous le gouvernement Clinton, Hubert Védrine qualifiait les États-Unis d'*hyperpuissance*? (David Calleo, « Power, Wealth, and Wisdom: The United States and Europe after Iraq », *The National Interest*, été 2003, p. 8.)
14. Général John Shalikashvili (États-Unis), *Joint Vision 2010*, Joint Chiefs of Staff, Washington, 1997, p. 25.
15. Cela ne signifie pas que les États-Unis sont omnipotents sur le plan militaire, comme le montrent les nombreuses insurrections dans le monde actuel. Mais, comme le note Hanson, lorsque des puissances moins fortes affrontent les États-Unis, elles le font sur leur propre territoire, souvent en se servant d'une technologie mise au point par les Américains. Elles n'ont pas pu inventer une technologie pouvant vaincre les États-Unis et elles ne sont pas en mesure de mener des opérations au centre de l'Amérique du Nord. (Victor Davis Hanson, *Carnage and Culture*, Doubleday, New York, 2001, p. 443 et 453.) Voir également Barry Posen, « Command of the Commons », *International Security*, vol. 28, n° 1, 2003, p. 8-9.
16. Posen, p. 8-9.
17. *Ibid.*, p. 17-18.
18. Dans la première stratégie de sécurité nationale (1991) figurent toutes sortes d'intérêts et d'objectifs que devraient poursuivre les États-Unis de concert avec leurs alliés (<<http://www.fas.org/man/docs/91805-nss.htm>>). Dans la publication de 2002, on lit : « Nous resserrerons nos alliances pour vaincre le terrorisme dans le monde et nous nous efforcerons de prévenir les attaques contre nos amis et contre nous. » (<<http://www.whitehouse.gov/nsc/nss3.html>>)
19. Kenneth Waltz, « Globalization and American Power », *The National Interest*, printemps 2000, p. 54. On pourrait évoquer les problèmes que pose le maintien de la puissance militaire américaine en Irak. Le fait est que, actuellement, les problèmes de maintien d'une force militaire à l'étranger sont plus aigus pour toutes les autres puissances. Pour citer Charlie Brown à propos de Snoopy : « Ce n'est pas un très bon chien, mais, dans le fond, qui l'est? »
20. Jervis, p. 12.
21. *Ibid.*, p. 31.
22. Glenn H. Snyder, *Alliance Politics*, Cornell University Press, Ithaca, 1997, p. 17.
23. *Ibid.*, p. 17.
24. Charles W. Kegley fils et Gregory A. Raymond, *When Trust Breaks Down: Alliance Norms and World Politics*, University of South Carolina Press, Columbia SC, 1990, p. 55.
25. Snyder, p. 170.
26. Stephen M. Walt, *The Origins of Alliances*, Cornell University Press, Ithaca, NY, 1987, p. 43; Snyder, p. 171.
27. Kegley et Raymond, p. 266-267.
28. Steven Metz, « The Effect of Technological Asymmetry on Coalition Operations », in Thomas J. Marshall, Phillip Kaiser, Jon Kessmeier (dir.), *Problems and Solutions in Future Coalition Operations*, US Army War College Strategic Studies Institute, Carlisle PA, décembre 1997, p. 56.
29. Ian Clark, *Globalization and Fragmentation: International Relations in the Twentieth Century*, Oxford University Press, Oxford, 1997, p. 1; R. J. Barry Jones, *Globalisation and Interdependence in the International Political Economy: Rhetoric and Reality*, Pinter, Londres, 1995, p. 13; Andrew Hurrell, « Explaining the Resurgence of Regionalism in World Politics », *Review of International Studies*, vol. 21, n° 4, 1995, p. 345.
30. Christopher Coker, *Globalisation and Insecurity in the Twenty-First Century: NATO and the Management of Risk*, International Institute for Strategic Studies, Londres, 2002, p. 21; Clark, p. 18.
31. Coker, p. 25; Mary Kaldor, *New and Old Wars: Organised Violence in the Global Era*, Polity Press, Cambridge, 1999, p. 70; M. Singer et A. Wildavsky, *The Real World Order: Zones of Peace, Zones of Turmoil*, Chatham House, Chatham NJ, 1993, p. 4 et 6; Thomas P. Barnett, *The Pentagon's New Map: War and Peace in the Twenty-First Century*, Berkley Books, New York, 2004.
32. Frank G. Hoffman, « The New Normalcy », le 12 mai 2006, <<http://www.fpri.org/enotes/20060512.americawar.hoffman.newnormalcy.html>>; Charles C. Krulak, « The Strategic Corporal: Leadership in the Three Block War », *Marines Magazine*, janvier 1999.
33. Coker, p. 27-31.
34. Lawrence Freedman, « The Transatlantic Agenda: Vision and Counter-Vision », *Survival*, vol. 47, n° 4, hiver 2005-2006, p. 20.
35. Jürgen Scheffran, « Dual-Use in a New Security Environment: The Case of Missiles and Space », *INESAP Information Bulletin*, n° 26, juin 2006, p. 48; voir du même auteur et tiré du même bulletin, « The Janus Face of Science and Technology: Inextricable Links, Inalienable Rights, and Double Standards », p. 2.
36. « China Starts to Build Own Satellite Navigation System », *GPS Daily*, le 3 novembre 2006, <http://www.gpsdaily.com>; « Russia's Glonass System Should Cover Whole Country by Late 2007 », *GPS Daily*, le 22 novembre 2006, <<http://www.gpsdaily.com>>.
37. Matthew Hoey, « Military Space Systems: The Road Ahead », communication présentée lors du symposium sur la non-prolifération et le désarmement intitulé *The Way Forward*, le 22 octobre 2005.
38. Michael Katz-Hyman, « Proximity Operations in Space: The Case for a Code of Conduct », *INESAP Information Bulletin*, n° 26, juin 2006, p. 64-67.





## LA PIERRE ANGULAIRE DES OPÉRATIONS HORS ZONE DE L'OTAN : SON SYSTÈME AÉROPORTÉ D'ALERTE ET DE SURVEILLANCE

par Patrick Dennis

« L'Alliance a un but purement défensif : aucune de ses armes ne sera jamais utilisée sauf en cas de légitime défense. » (Concept stratégique de l'OTAN, novembre 1991)

### Introduction

L'Organisation du Traité de l'Atlantique Nord (OTAN), qui était à l'origine une organisation de défense collective conçue pour se défendre contre une menace monolithique, est devenue un organisme de sécurité collective participant activement à de nombreuses opérations militaires à l'intérieur et à l'extérieur de la zone euro-atlantique. L'histoire de l'évolution de sa raison d'être au cours des vingt dernières années est celle d'une extraordinaire transformation institutionnelle qui continue à déconcerter les sceptiques et à défier ceux qui affirment que l'OTAN est un vestige de la guerre froide tombant dans la totale désuétude.

Le vrai clou de l'histoire, c'est la façon dont les dirigeants de l'OTAN sont parvenus à un consensus; c'est de voir comment, en partant du célèbre article V, qui était une réaction de défense à une attaque qui aurait été menée à travers la passe de Fulda, ils sont arrivés à un accord historique en vertu duquel la Force internationale d'assistance à la sécurité en Afghanistan assume des responsabilités infiniment plus complexes (ne figurant pas dans l'article V). En fait, ce soi-disant « saut dans l'inconnu » s'est produit peu à peu, parfois de manière presque imperceptible et généralement à pas comptés. En outre, une étude plus poussée de la manière dont ce « saut » a été effectué montre que le principal instrument utilisé pour modifier de manière aussi radicale la doctrine politico-militaire de l'OTAN

a été la Force aéroportée de détection lointaine et de contrôle, soutenue par 24 avions d'alerte et de surveillance, dont 7 étaient britanniques. C'est cette petite force contrôlée par l'OTAN qui a réellement constitué la pierre angulaire de toutes les opérations hors zone de l'Alliance.

Si l'on songe à la période tumultueuse qui a suivi la chute du mur de Berlin, la dissolution du Pacte de Varsovie et l'effondrement de l'Union soviétique, la raison d'être de l'OTAN après la guerre froide semble remonter au premier concept stratégique mis au point par l'OTAN après cette période. Annoncé au sommet de Rome en 1991, ce concept a fourni la clef ouvrant la porte à la participation de l'OTAN aux opérations hors zone qui allaient suivre.

Il n'est pas étonnant qu'après des dizaines d'années d'inertie institutionnelle, les dirigeants de l'OTAN aient toujours hésité à franchir le seuil de cette porte. Par ailleurs, les décisions consensuelles étant un principe sacré, il semblait presque impossible de s'entendre sur des opérations hors zone. Toutefois, afin d'aider les nations membres à

---

*Le colonel (à la retraite) Patrick M. Dennis, OMM, CD, titulaire d'une maîtrise de l'Université de Northern Colorado, est aussi diplômé du Joint Forces Staff College des États-Unis et du Collège de défense de l'OTAN, à Rome. Ancien contrôleur aérospatial, il a accumulé plus de 2 400 heures de vol avec l'OTAN et avec le système aéroporté d'alerte et de surveillance (AWACS) des États-Unis. Au cours de sa carrière, il a acquis une vaste expérience dans les services et dans les opérations de l'OTAN et il a été attaché canadien de la défense en Israël, de 2001 à 2004.*



franchir ce passage étroit et périlleux, les instances militaires de l'OTAN avaient dans leur carquois stratégique, nous l'avons vu, la force multifonctionnelle et multinationale des avions d'alerte et de surveillance. Non seulement cette force pouvait se déployer rapidement, mais, comme il s'agissait d'une unité militaire sous la direction stratégique de l'OTAN, les instances militaires de l'OTAN pouvaient la déployer unilatéralement (du moins au début) sans débat politique.

À la différence de la Force navale permanente de l'Atlantique et de sa cadette, qui verrait bientôt le jour, la Force navale permanente de la Méditerranée, la Force aéroportée de détection lointaine et de contrôle pouvait se déployer en quelques heures n'importe où dans la zone euro-atlantique. Auparavant, l'OTAN ne réagissait par la force que des jours ou des semaines plus tard, après que ses membres s'étaient consultés et entendus. Elle fonctionnait désormais dans un nouveau cadre, et ses forces de crise pouvaient réagir le jour même, si bien que les instances décisionnelles n'avaient pas ou guère le temps d'envisager les conséquences à long terme d'un tel déploiement.

Dans ces conditions, on est amené à examiner le rôle capital qu'a joué la Force aéroportée de détection lointaine et de contrôle en tant qu'instrument diplomatique et pierre angulaire dans la transformation de l'OTAN. D'ailleurs, l'OTAN, après avoir été un organisme de défense collective, centré surtout sur la légitime défense, est devenue une organisation de sécurité collective et de gestion de crise, axée sur les opérations hors zone. Sans le rôle de trouble-fête qu'a joué cette force et sans le précédent que cela a établi, il est sans doute fort improbable que l'OTAN aurait trouvé le courage de déployer des forces terrestres dans les Balkans, d'assumer le commandement de toutes les forces coalisées en Afghanistan et de devenir l'acteur géostratégique qu'elle est aujourd'hui.

**« comme il s'agissait d'une unité militaire sous la direction stratégique de l'OTAN, les instances militaires de l'OTAN pouvaient la déployer unilatéralement (du moins au début) sans débat politique »**

## Historique

### L'OTAN et le système aéroporté d'alerte et de surveillance des États-Unis

La création de la Force aéroportée de l'OTAN est fortement liée à l'utilisation des avions de détection lointaine et de contrôle par les Américains, pionniers en la matière. C'est essentiellement durant la guerre du Viêt Nam, où les États-Unis ont fait jouer aux EC-121 *Constellation* de Lockheed des rôles de gestion et de soutien aux combats aériens, que les commandants de l'armée de l'air ont pris conscience du grand potentiel de ces avions, susceptibles d'avoir un effet

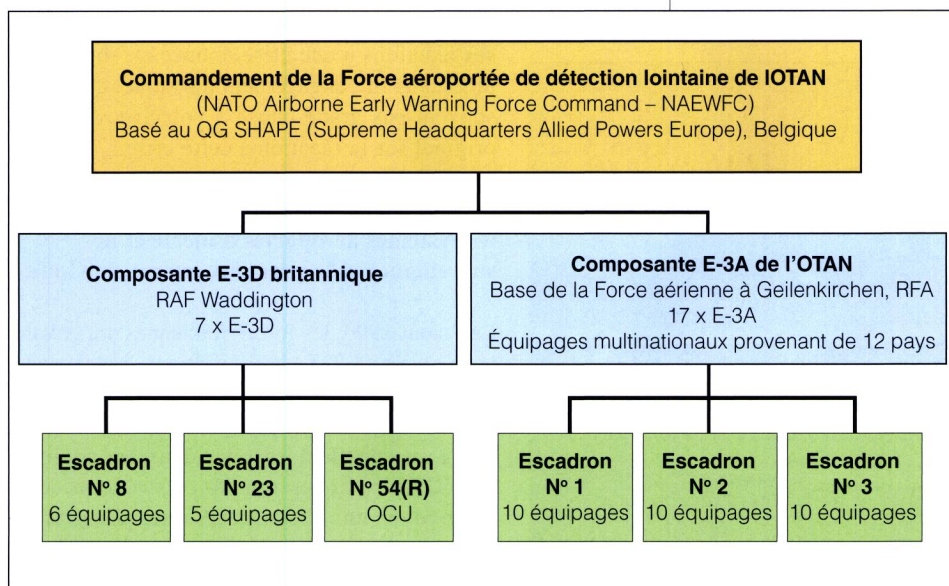
sur ce qui se passait sur terre et sur mer aussi bien que dans les airs. En 1965, les États-Unis ont donc décidé de se doter d'une flotte moderne d'avions d'alerte et de surveillance et de déployer suffisamment d'appareils pour contrôler l'espace où se dérouleraient des opérations aériennes et, grâce à cette démonstration de force, pour tenter d'avoir prise sur les événements politiques.

Bien que ce programme ait soulevé des controverses et qu'il ait subi de nombreuses compressions, le premier des 34 E-3A *Sentry* était livré à son unité opérationnelle en mars 1977<sup>1</sup>. Peu après avoir atteint leur capacité opérationnelle initiale, les États-Unis ont commencé à déployer leurs avions d'alerte et de surveillance dans les points chauds du globe. Ainsi, en 1979, à la suite de l'assassinat du président Park, ils ont fait étalage de leur force en envoyant plusieurs en Corée. Un an plus tard, ils ont établi une base d'opérations avancée à Okinawa afin de suivre les affrontements dans la péninsule coréenne. Cette année-là également, comme les tensions s'aggravaient en Pologne et que les troupes soviétiques se massaient à la frontière de ce pays, ils ont fourni à l'OTAN quatre avions destinés à surveiller de plus près la frontière. La stratégie des avions d'alerte et de surveillance, une mesure diplomatique bien rodée et beaucoup plus inoffensive que la « diplomatie de la canonnière » observée à une autre époque, n'a pas tardé à

devenir, pour les instances politico-militaires américaines, la première réaction à une menace. Elle deviendrait bientôt une option similaire pour les dirigeants de l'OTAN.

### L'OTAN acquiert une flotte d'avions d'alerte et de surveillance

Au début des années 1970, l'OTAN cherchait un moyen efficace pour contrer les multiples dangers posés par les bombardiers du Pacte de Varsovie, que son vaste réseau de radars basés au sol avait beaucoup de mal à détecter, car ils étaient très rapides et volaient à basse altitude. Selon ses instances militaires, il était « urgent<sup>2</sup> » de contrer ce





**« les décisions relatives aux opérations mènent invariablement à l'intensification de ses réactions à une crise donnée et, souvent, à un plus grand engagement politique »**

genre de menace. Toutefois, si les systèmes aéroportés d'alerte et de surveillance étaient effectivement la solution, il y avait aussi d'autres priorités militaires – de nouveaux chars de combat principaux, de nouveaux bombardiers et des navires de guerre modernes, par exemple –, et les ressources financières étaient limitées. Les priorités militaires mises à part, l'OTAN devait surmonter un obstacle encore plus grand

en matière d'acquisition de matériel : il fallait concilier les aspirations de 16 nations souveraines. C'est ce qu'Arnold Tessmer appelle « la confusion et le dynamisme merveilleusement exaspérants de la prise de décision parallèle dans 16 capitales<sup>3</sup> ».

Dans son étude incontournable, *Politics of Compromise: NATO and AWACS (1988)*, Tessmer nous apprend que « l'acquisition de systèmes aéroportés d'alerte et de surveillance [était] un véritable test de la solidarité politique<sup>4</sup> », car jamais auparavant les membres de l'OTAN n'avaient « accepté de mettre leurs ressources en commun pour acquérir un moyen de défense possédé et utilisé par la collectivité<sup>5</sup> ». Cela dit, à la fin de 1978, les ministres de la défense de l'OTAN ont approuvé l'acquisition de 18 aéronefs d'alerte et de surveillance<sup>6</sup>.

#### **Les décisions consensuelles : un principe fondamental à l'OTAN**

Toutefois, après une analyse plus approfondie, la décision d'acquérir les aéronefs en question semble être attribuable à la complexité du processus consultatif de l'OTAN et aux divergences des programmes nationaux. Qui plus est, le processus politique marathonien déclenché ensuite par l'utilisation de cette flotte d'aéronefs a fait de la Force de détection lointaine et de contrôle de l'OTAN un instrument de la volonté politique sur le plan stratégique, et non un simple dispositif opérationnel pour les commandants d'unité. Par conséquent, pour comprendre comment les systèmes

aéroportés d'alerte et de surveillance sont devenus la pierre angulaire des opérations hors zone, il faut se pencher sur les aspects pertinents du processus décisionnel de l'OTAN. Au reste, pour comprendre pourquoi, après la guerre froide, l'OTAN est intervenue aussi bien en Afghanistan que dans les Balkans, il est nécessaire de connaître ce processus.

La genèse de toute intervention militaire de l'OTAN est comme suit. D'abord, au quartier général, le personnel militaire international présente des recommandations au comité militaire. Lorsque ce comité a atteint un consensus sur les mesures à prendre, il transmet, par l'entremise du personnel international, son rapport aux représentants nationaux permanents. Quand ceux-ci reçoivent le rapport, le processus de discussion et de consultation se répète à ce niveau « politique » jusqu'à l'obtention d'un consensus. Il va sans dire que les mesures finalement adoptées sont le résultat d'une décision politique et ont souvent peu en commun avec les recommandations du comité militaire.

De prime abord, ce processus qui, par sa nature, engage l'ensemble de l'OTAN à prendre les mesures militaires qui ont été arrêtées, comporte une foule de freins et de contrepoids et tout ce qui semble être nécessaire pour qu'il y ait une voie de sortie afin de renverser ou de modifier de telles décisions. Pourtant, une fois prises, ces décisions engagent les membres de l'OTAN et, en pratique, elles sont presque irrévocables. Ainsi se prennent les décisions à l'OTAN : toutes les nations membres sont dûment consultées, et les accords que l'on finit par conclure sont obtenus par « consentement commun ». Revenir sur ces accords ou différer leur application minerait sans doute tout le processus de consultation et d'obtention du consensus. De plus, les décisions portant sur les opérations hors zone sont généralement prises après de très longues consultations et sont rarement rétractées, car, sur le plan diplomatique, elles sont délicates : des décisions prises par la suite les modifient, les renforcent ou augmentent leur portée.

Le résultat de ce processus est l'équivalent du fameux « J'y suis, j'y reste ». Bref, une fois engagée, l'OTAN ne fait jamais marche arrière. À partir du moment où elle déploie ses systèmes aéroportés d'alerte et de surveillance, les décisions relatives aux opérations mènent invariablement à l'intensification de

ses réactions à une crise donnée et, souvent, à un plus grand engagement politique, qui n'ont souvent pas grand-chose à voir avec l'accord originel sur la réaction à cette crise.

#### **Le début des opérations hors zone : les systèmes aéroportés d'alerte et de surveillance et la première guerre du Golfe**

Le 2 août 1990, les forces irakiennes ont envahi le Koweït. L'OTAN a d'abord réagi avec modération, mais de manière très significative. Quelques jours plus tard, au cours de ce que l'on appellera ensuite, dans les couloirs de l'OTAN, l'opération *Anchor Guard*, elle a envoyé un certain nombre d'aéronefs d'alerte et de surveillance dans l'est de la Turquie, soi-disant pour protéger la frontière







Photo FA2005-0294 du MDN

Un équipage multinational AWACS de l'OTAN lors de l'exercice *Maple Flag XXXIX* à Cold Lake, Alberta, le 18 mai 2006.

### Les systèmes aéroportés d'alerte et de surveillance, le sommet de Rome et le nouveau concept stratégique de l'OTAN (1991)

Dix mois plus tard, en novembre 1991, les chefs d'État et de gouvernement de l'OTAN réunis à Rome ont décidé « d'ouvrir un nouveau chapitre dans l'histoire de l'Alliance<sup>13</sup> » et ont approuvé un nouveau « concept stratégique qui mettait l'accent sur l'importance de la gestion de crise<sup>14</sup> » et selon lequel « les Alliés [...] pouvaient être appelés à contribuer à la stabilité et à la paix mondiales en fournissant des forces aux missions des Nations Unies<sup>15</sup> ».

Il était évident que l'OTAN était désormais préparée à réagir si la sécurité du monde était menacée. Grâce à sa force aéroportée d'alerte et de surveillance, elle disposait d'un moyen pouvant servir à remplir cette nouvelle fonction. Cette force offrait la flexibilité, la capacité de survie, la versatilité et la fiabilité stratégiques requises; bref, c'était un multiplicateur sur mesure d'une force multinationale<sup>16</sup>. Il ne manquait à l'OTAN que la légitimité nécessaire pour faire appel à une telle force. Les Nations Unies ne tarderaient pas à donner cette légitimité.

### L'OTAN, la Commission pour la sécurité et la coopération en Europe (CSCE) et les Nations Unies

L'année 1991 a également vu les débuts de l'éclatement de la république yougoslave. En septembre, la guerre civile avait éclaté, et le Conseil de sécurité des Nations Unies a adopté la première résolution (il y en aurait 118) portant sur l'ancienne Yougoslavie. Ces résolutions ont abouti, entre autres, à un « embargo général et complet sur toutes les livraisons d'armements et d'équipements militaires à la Yougoslavie<sup>17</sup> », à la création d'une force de protection des Nations Unies<sup>18</sup> et, le 30 mai 1992, à un embargo absolu, aérien, terrestre et maritime sur les transactions commerciales et financières et sur tout ce qui entrerait au pays ou en sortait.

C'est dans le contexte de ce qui était devenu une crise aiguë dans les Balkans que l'OTAN a accepté, en juin 1992, « de soutenir au cas par cas [...] les activités de maintien de la paix sous la responsabilité de la Commission pour la sécurité et la coopération en Europe<sup>19</sup> » et, ce qui est peut-être plus significatif, a réitéré son « engagement à renforcer la capacité de cette organisation à prendre des mesures pour la paix<sup>20</sup> ». Il était évident que le saut avait été fait : l'alliance de défense régionale était devenue gestionnaire de crise géostratégique et elle possédait déjà ce dont elle avait principalement besoin afin d'« aider » la Commission pour la sécurité et la coopération en Europe : ses systèmes aéroportés d'alerte et de surveillance.

septentrionale d'un État membre. Par la suite, comme le note Franco Veltri dans son histoire des Forces alliées du Sud-Europe, « l'expression "hors zone", qui avait été taboue pendant des années lorsqu'il s'agissait de l'OTAN, est devenue un sujet de discussion ouverte sur le plan politique<sup>7</sup> ».

Dans les années qui ont suivi la fin de l'opération *Anchor Guard*, l'OTAN a qualifié d'« indirecte » sa participation à la première guerre du Golfe. En fait, selon Veltri, « l'OTAN en tant que telle n'a pas participé<sup>8</sup> » à cette guerre. Or, la réalité est très différente. Pour être précis, le second jour de la campagne aérienne, des avions d'attaque américains, qui se dirigeaient vers leur cible en Irak, se sont branchés sur les fréquences de contrôle des avions d'alerte et de surveillance de l'OTAN. Prenant une mesure historique et sans précédent, l'équipage de l'OTAN, qui effectuait une mission habituelle de surveillance et de signalement et qui se trouvait à moins de cent kilomètres de la frontière irakienne, a tout à coup assumé un rôle de soutien au combat, aidant les forces américaines à se déployer, transmettant confirmation des ordres de missions aériennes et soutenant les forces coalisées dans la mesure du possible. Ainsi, il a alerté un avion d'attaque qui, revenant de sa mission, allait entrer dans l'espace aérien de la Syrie<sup>9</sup>.

Le fait que les équipages des avions de l'OTAN aient reçu l'ordre de ne pas mentionner les activités de la coalition dans leurs rapports de mission<sup>10</sup> permet d'expliquer à la fois pourquoi la position officielle de l'OTAN a toujours été qu'elle n'a pas participé à la guerre, pourquoi les médias ont cru que c'était la vérité et comment cette fable a pu ensuite être reprise dans les comptes rendus historiques de l'OTAN. Or, si l'on s'en tient aux faits, l'histoire est très différente. De toute évidence, les équipages des avions d'alerte et de surveillance de l'OTAN, menant des missions que l'on ne peut décrire que comme des missions de soutien au combat<sup>11</sup>, sous couvert de l'opération *Anchor Guard*, et fort bien aidés par le personnel de l'OTAN basé au sol en Turquie, sont tous devenus des participants actifs dans la zone aérienne de ce qui a par la suite été baptisé l'opération *Desert Storm*<sup>12</sup>.

**« Cette force offrait la flexibilité, la capacité de survie, la versatilité et la fiabilité stratégiques requises; bref, c'était un multiplicateur sur mesure d'une force multinationale »**

### Les systèmes aéroportés d'alerte et de surveillance de l'OTAN et les Balkans

Au cours des huit années suivantes, l'Alliance prendrait des dizaines de décisions cruciales qui l'amèneraient à assumer des rôles totalement différents : observation, gestion de crise





Le secrétaire général de l'OTAN Jaap de Hoop Scheffer (au centre) à bord d'un aéronef AWACS, en conversation avec deux contrôleurs de la Luftwaffe, le 16 mars 2006.

et finalement imposition de la paix. Plus elle prenait de mesures politiques et militaires dans la région, plus les systèmes d'alerte et de surveillance étaient actifs. Parmi les jalons dans cette évolution, on compte :

**L'opération de surveillance maritime.** En juillet 1992, l'OTAN et l'Union de l'Europe occidentale ont lancé « une opération maritime coordonnée dans l'Adriatique pour vérifier si les résolutions des Nations Unies sur l'embargo contre la Yougoslavie étaient respectées<sup>21</sup> ». Cette mission « maritime » devait être exécutée par la Force navale permanente de l'OTAN en Méditerranée et par d'autres moyens, si nécessaire<sup>22</sup>. Les autres moyens incluaient la surveillance par radar, 24 heures sur 24, de la mer Adriatique par la Force aéroportée de détection lointaine et de contrôle de l'OTAN, qui devait comprendre les aéronefs anglais et français, respectivement les E-3D et les E-3F nouvellement commandés.

**L'opération de surveillance aérienne.** En septembre 1992, un avion de l'armée de l'air italienne qui apportait une aide humanitaire à Sarajevo a été abattu. À la suite de cet incident, les Nations Unies ont interdit les vols militaires autres que les leurs et ceux de l'OTAN dans l'espace aérien de la Bosnie<sup>23</sup>. La première réaction de l'OTAN a été d'interdire les vols au-dessus de la Bosnie et de faire appliquer cette mesure par des aéronefs d'alerte et de surveillance. Ensuite, afin d'optimiser la couverture radar des aéronefs survolant les montagnes de la Bosnie, une nouvelle aire de surveillance a été établie au-dessus de la partie orientale de l'Adriatique. Il s'agissait d'un autre précédent historique, puisque, pour la première fois, les aéronefs de détection lointaine de l'OTAN allaient au-delà de l'espace aérien de l'OTAN. Enfin, pour améliorer davantage

la couverture radar à basse altitude, des représentants de l'OTAN se sont rendus à Budapest afin que la Hongrie, qui avait naguère signé le Pacte de Varsovie, autorise les aéronefs d'alerte et de surveillance de l'OTAN à survoler le pays<sup>24</sup>. Les négociations ont été très fructueuses, tout comme les pourparlers avec le gouvernement autrichien, qui a consenti à ce que les avions de l'OTAN survolent son territoire pour se rendre en Hongrie. Le 31 octobre commençaient, sans interruption aucune, les opérations de la force de détection lointaine dans l'espace aérien de la Hongrie. Il s'agissait d'opérations hors zone, menées bien au-delà des limites géographiques de l'OTAN.

#### **L'opération Maritime Guard et Sharp Guard.**

En novembre 1992, les Nations Unies ont demandé de renforcer l'embargo maritime en arrêtant et en fouillant tous les navires suspects<sup>25</sup>. Cela a donné lieu à l'opération *Maritime Guard*, puis à l'opération *Sharp Guard*, les premières opérations de ce genre dans l'histoire de l'OTAN. La flotte aérienne et ses radars maritimes perfectionnés jouaient un rôle fondamental, fournissant aux navires de l'OTAN et de l'Union de l'Europe occidentale une surveillance maritime étendue, sans laquelle ils n'auraient pu mener à bien leur mission.

**L'opération Deny Flight.** Le 31 mars 1993, les aéronefs de l'OTAN et de la Force de protection des Nations Unies ont signalé que de nombreux avions militaires ne respectaient pas l'interdiction de pénétrer dans l'espace aérien de la Bosnie. Les Nations Unies ont alors interdit à tous les avions à voilure fixe et à voilure tournante de se rendre en Bosnie et ont autorisé la prise de « toutes mesures nécessaires<sup>26</sup> » pour faire respecter cette interdiction. Il est significatif que les Nations Unies ont rarement utilisé cette expression et que l'OTAN ne l'avait jamais employée auparavant. Deux semaines plus tard, l'OTAN a commencé à faire respecter cette interdiction, avec le concours de ses aéronefs d'alerte et de surveillance et de ses chasseurs. Cette opération est désormais connue sous le nom d'opération *Deny Flight*.

**Le soutien apporté par l'OTAN dans les zones de sécurité des Nations Unies.** Quelques jours après le début de l'opération *Deny Flight*, les Nations Unies ont reçu des rapports alarmants selon lesquels des unités paramilitaires serbes menaient toujours délibérément des attaques armées contre des civils innocents<sup>27</sup>. Les Nations Unies ont alors fait de Srebrenica une zone de sécurité et, trois semaines plus tard, ont créé d'autres zones de



sécurité à Sarajevo, Tuzla, Bihac, Gorazde et Zepa<sup>28</sup>. Puis, en juin 1993, elles ont autorisé l'OTAN à « prendre les mesures nécessaires, y compris le recours à la force<sup>29</sup> » pour aider leur force de protection dans les zones de sécurité. Les avions d'alerte et de surveillance de l'OTAN ont alors joué de nouveau un rôle capital de soutien aux combats en s'assurant que les « mesures nécessaires » (un appui aérien rapproché) avaient été prises.

**Le premier combat air-air de l'OTAN.** Le 28 février 1994, les avions d'alerte et de surveillance ont détecté, dans la zone interdite aux avions militaires, six avions d'assaut légers serbes bosniaques, des *Super Galeb*, qui allaient apparemment bombarder la ville de Novi Travnik, tenue par des musulmans. Ils ont immédiatement radioguidé des chasseurs à l'endroit où avaient été détectés les avions d'assaut et, conformément aux règles d'engagement, ils ont prévenu les équipages des *Galeb* qu'ils devaient « atterrir ou sortir de la zone interdite, sans quoi ils seraient attaqués<sup>30</sup> ». Les Serbes ne s'étant pas exécutés, quatre *Galeb* ont été abattus par quatre chasseurs moins de cinq minutes plus tard; les deux autres ont réussi à sortir de la zone interdite<sup>31</sup>. Ce fut sans aucun doute une journée historique pour l'OTAN. Des chasseurs effectuant une mission de l'OTAN sous le contrôle des avions d'alerte et de surveillance avaient, pour la première fois, eu recours à une force létale pour faire respecter la zone interdite dans l'espace aérien de la Bosnie. Cette nouvelle a stupéfié l'Alliance, essentiellement parce que, au cours des 45 années de son existence, jamais l'OTAN n'avait fait usage d'une telle force. Et cela s'était produit hors zone.

**Le premier combat air-sol de l'OTAN.** La Force aérienne de détection lointaine et de contrôle a dû jouer un autre rôle crucial : commander les missions des chasseurs bombardiers qui aidaient la Force de protection des Nations Unies. L'OTAN a commencé à lancer des attaques air-sol en avril 1994, les observateurs militaires de la Force de protection des Nations Unies à Gorazde ayant demandé la protection aérienne de l'OTAN. Cette mission d'appui aérien rapproché s'est poursuivie en Bosnie l'année suivante.

**L'OTAN lance une importante attaque aérienne sur un aéroport serbe.** En novembre 1994, des avions serbes bosniaques ont mené deux attaques dans la région de Bihac. Le 21 novembre, l'OTAN a riposté en bombardant l'aéroport d'Udbina, situé en territoire croate contrôlé par les Serbes. Trente-neuf avions de combat et de soutien aux combats, tous sous le contrôle des avions d'alerte et de surveillance de l'OTAN, ont participé à cette attaque. C'était la première attaque aérienne de ce genre dans l'histoire de l'OTAN<sup>32</sup>.

**L'OTAN va en guerre.** Deux facteurs ont été à l'origine d'une autre décision historique de l'OTAN : le massacre à Srebrenica, en juillet 1995, de près de 8 000 hommes et

garçons serbes qui n'étaient pas armés<sup>33</sup> et, le 28 août 1995, le bombardement d'un marché à Sarajevo, deux zones de sécurité des Nations Unies. Bien que l'on n'ait pas pu prouver qui avait lancé les mortiers sur le marché de Sarajevo, les Serbes bosniaques ont été jugés responsables. Ils n'avaient pas respecté l'ordre des Nations Unies de rester à au moins vingt kilomètres des zones de sécurité (ils avaient occupé Zepa et Srebrenica au cours des mois précédents). L'OTAN et la Force de protection des Nations Unies « ont conjointement donné l'ordre de lancer l'opération *Deliberate Force*<sup>34</sup> ». Fait étonnant, la campagne aérienne n'a duré que 11 jours, sans compter les 4 jours d'interruption (du 30 août au 4 septembre 1995), afin de laisser aux Serbes un délai de 48 heures pour obtempérer. Ils ne l'ont pas fait, et les bombardements ont repris. Les avions de l'OTAN, sous la direction de la Force aérienne de détection lointaine et de contrôle, ont exécuté plus de 3 500 missions et ont lancé plus de 1 000 bombes sur près de 350 cibles différentes. Ainsi, pendant deux semaines, l'OTAN est allée en guerre. Les combats terminés, les zones de sécurité n'étaient plus menacées ni attaquées.

**L'imposition de la paix en Bosnie.** Après l'opération *Deliberate Force* et les offensives militaires des Croates et des Croates bosniaques, les forces paramilitaires des Serbes bosniaques étaient extrêmement affaiblies. Le 21 novembre 1995, à Dayton, en Ohio, « les dirigeants de la Bosnie, de la Serbie et de la Croatie ont convenu de mettre fin à la guerre<sup>35</sup> ». Les opérations *Deny Flight* ont cessé le 20 décembre : après 970 jours, les opérations aériennes de l'OTAN pour maintenir la paix étaient enfin terminées. Dans son article publié en 2005, « *Crossing the Rubicon* », Ryan C. Hendrickson déclare que l'opération *Deliberate Force* a définitivement clos le débat sur la question « hors zone », qui n'avait pas cessé d'être à l'ordre du jour à l'OTAN depuis la fin de la guerre froide<sup>36</sup>. Le Rubicon une fois franchi, s'ouvrait pour l'OTAN une nouvelle ère de rétablissement, d'imposition et de maintien de la paix. L'Alliance ne serait plus en butte aux railleries disant que, si elle n'allait pas hors zone, elle n'irait nulle part<sup>37</sup>.



archives de l'OTAN



**La Force de mise en œuvre et la Force de stabilisation de l'OTAN.** Cette nouvelle ère a débuté là où l'ancienne s'était terminée, en Bosnie. À ce moment-là, l'OTAN dirigeait une force importante de mise en œuvre, soutenue par des avions d'alerte et de surveillance, et avait affecté une flotte de chasseurs à une nouvelle mission, l'opération *Decisive Endeavor*, conçue pour lui assurer la domination aérienne dans les Balkans. Toutefois, malgré les attentes les plus optimistes, la Force de mise en œuvre, qui avait terminé sa mission moins d'un an plus tard, a été remplacée par la Force de stabilisation. Ses avions allaient donc être affectés à l'opération *Deliberate Guard* et, 18 mois plus tard, à l'opération *Deliberate Forge*. Si l'OTAN se retirait des Balkans à un rythme *accélééré*, ses activités hors zone allaient considérablement *augmenter*.

**« en seulement dix ans, l'OTAN, qui avait été une organisation de défense statique, insulaire et centrée sur elle-même, s'était complètement transformée et était devenue le joueur géopolitique qu'elle est aujourd'hui »**

### **Le sommet de Washington en 1999 et le nouveau concept stratégique de l'OTAN**

Au milieu de la guerre avec la Serbie, les dirigeants de l'OTAN se sont réunis à Washington pour célébrer le 50<sup>e</sup> anniversaire de l'organisme et pour s'entendre sur un nouveau concept stratégique, qui incluait des changements radicaux au *modus operandi* habituel. L'Alliance avait la ferme intention de « contribuer à la prévention efficace des conflits et [de] s'engager activement dans la gestion des crises, y compris dans les opérations de réponse aux crises<sup>41</sup> ». En outre, d'après le document,

il était très clair que le rayon d'action ne serait pas limité : « La sécurité de l'Alliance doit aussi s'envisager dans un contexte global, [notamment en tenant compte des risques posés par] des actes relevant du terrorisme, du sabotage et du crime organisé et par la rupture des approvisionnements en ressources vitales<sup>42</sup>. »

**L'OTAN repart en guerre.** En 1998, le conflit entre les forces militaires et policières serbes et les forces albanaises du Kosovo avait causé la mort de plus de 1 500 Albanais du Kosovo et « forcé 400 000 personnes à quitter leur domicile<sup>38</sup> ». Tout était prêt pour une autre intervention de l'OTAN, cette fois au Kosovo. En novembre, après leur arrivée, les observateurs du cessez-le-feu envoyés par l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe ont été menacés. L'OTAN a dû lancer une autre mission hors zone, la Force d'extraction au Kosovo. Elle a aussi entrepris une « mission de vérification aérienne » au Kosovo, soutenue par diverses plateformes de surveillance aéroportées, dont des U2, des drones et, naturellement, des avions d'alerte et de surveillance. En mars 1999, les observateurs, qui ne pouvaient plus s'acquitter de leur tâche, se sont retirés. À leur départ, les Serbes ont lancé une nouvelle offensive terrestre. Le président Milosevic se montrait toujours sourd aux appels qui lui étaient adressés. Devant cette intransigeance, l'OTAN a lancé, le 24 mars 1999, l'opération *Allied Force*, une démonstration de « puissance aérienne coercitive<sup>39</sup> » faite selon les règles. « Une force redoutable de [plus de 900] avions de l'OTAN [...] venant de 14 nations et de plus de 40 bases a exécuté plus de 38 000 missions [dont des milliers] ont été menées dans le cadre d'un solide système de défense aérienne intégrée [qui a lancé plus de 600 missiles sol-air]<sup>40</sup>. » Une fois de plus, ce sont surtout les systèmes aéroportés d'alerte et de surveillance qui ont géré toute cette force. Malgré de mauvaises conditions météorologiques durant la campagne aérienne, qui a duré plus de 78 jours, les avions de l'Alliance ont exécuté au moins dix fois plus de missions qu'en Bosnie, quatre ans plus tôt. L'écrasante puissance aérienne de l'OTAN a fini par vaincre la Serbie. En outre, la campagne aérienne avait atteint son objectif principal, le retrait total des forces de sécurité yougoslaves du Kosovo, qui s'est fait sans le déploiement au sol d'un seul soldat de l'OTAN.

Le message adressé au président Milosevic et à d'autres était clair : l'OTAN était encore plus résolue qu'auparavant et, au XXI<sup>e</sup> siècle, bien qu'ayant une philosophie *régionale*, elle aurait une action *mondiale*. Bref, on ne pouvait plus la menacer impunément, même de très loin, son cadre n'étant plus celui de la légitime défense et de l'isolationnisme européen.

### **Les opérations hors zone de l'OTAN après 1999 : la sécurité dans le monde**

La campagne aérienne en Serbie est terminée depuis longtemps, mais l'OTAN poursuit des opérations hors zone au Kosovo, au Soudan et, bien sûr, en Afghanistan. Elle est déployée à près de 3 000 kilomètres de sa frontière la plus proche, où elle dirige la Force internationale d'assistance à la sécurité dans le cadre de sa première et de sa plus importante opération terrestre à l'extérieur de l'Europe. Comme le note succinctement un spécialiste de l'OTAN, « l'engagement opérationnel de l'OTAN en Afghanistan a vraiment et irrévocablement poussé l'Alliance à mener des opérations bien au-delà de son habituel centre de gravité euro-atlantique<sup>43</sup> ». Ainsi, en seulement dix ans, l'OTAN, qui avait été une organisation de défense statique, insulaire et centrée sur elle-même, s'était complètement transformée et était devenue le joueur géopolitique qu'elle est aujourd'hui. Si l'on estime que sa force aéroportée de détection lointaine a été l'instrument principal d'un changement stratégique aussi profond et a fait des opérations hors zone la norme plutôt que l'exception, il vaut la peine d'envisager brièvement le rôle futur des systèmes d'alerte et de surveillance et de se pencher sur ce que ces systèmes amèneront l'OTAN à faire.





photo de l'OTAN

Un aéronef de détection lointaine au-dessus des chutes du Niagara lors d'une visite de l'AWACS de l'OTAN au Canada.

### Les systèmes aéroportés d'alerte et de surveillance de l'OTAN : *Quo Vadis?*

Les systèmes d'alerte et de surveillance continueront à aider l'OTAN à gérer des crises en fournissant tout l'éventail des options politico-militaires, dont, pour n'en nommer que quelques-unes, la présence avancée, la démonstration de force, le soutien aux blocus maritimes ou aériens, l'application des interdictions de vol dans certaines zones, les opérations contre-terroristes, la gestion des opérations aériennes interarmées et interalliées, y compris l'appui aérien rapproché, le commandement des opérations aériennes de recherche et de sauvetage lors des combats, le soutien aux opérations d'évacuation des non-combattants et le soutien aux ponts aériens humanitaires.

Par ailleurs, l'OTAN a déjà commencé à préparer un concept stratégique révisé, qui prend mieux en compte les menaces pesant sur elle et sur son nouveau centre d'attention : la sécurité du monde. Bien que le secrétaire général ne voie pas le besoin d'établir « un OTAN mondial », il admet la nécessité d'une alliance qui défend ses membres contre des « menaces planétaires<sup>44</sup> ». Dans ce contexte et vu l'utilisation de la force de détection lointaine au cours des quinze dernières années, l'OTAN pourrait déployer, durant la prochaine décennie, ses systèmes aéroportés d'alerte et de surveillance dans les régions suivantes :

- en Ukraine
- dans le golfe Persique

- au Soudan
- en Irak
- au Moyen-Orient
- dans la péninsule coréenne
- en Asie du Sud-Est
- en Extrême-Orient
- dans le sud de la Méditerranée
- pour des missions humanitaires.

En résumé, à une époque où l'OTAN cherchait désespérément à redéfinir sa raison d'être, sa force de détection lointaine était prête à appliquer, d'une manière inoffensive, une

nouvelle doctrine d'opérations hors zone. Cette force a été le catalyseur qui a incité l'Alliance à assumer ses nouvelles responsabilités sur la scène internationale. Comme elle a été utilisée graduellement, les États membres de l'OTAN qui hésitaient à autoriser de telles missions ont été amenés peu à peu à les accepter, puis à avaliser des déploiements plus lointains et, enfin, à autoriser des opérations musclées pour soutenir les Nations Unies.

Les diverses opérations hors zone menées entre 1990 et 1999 par la Force aéroportée de détection lointaine et de contrôle de l'OTAN sont à l'origine de cette remarquable transformation institutionnelle. Depuis la participation bien occultée de l'OTAN à la première guerre du Golfe jusqu'à son soutien aux embargos aériens et maritimes contre l'ancienne république de Yougoslavie, depuis le contrôle des chasseurs en vue de faire appliquer l'interdiction de survol de la Bosnie jusqu'à la gestion des bombardements aériens et de la campagne aérienne en Bosnie, depuis la Force de mise en œuvre et la Force de stabilisation jusqu'à la guerre aérienne contre la Serbie, les systèmes aéroportés d'alerte et de surveillance ont été un élément crucial des décisions politico-militaires de l'OTAN à toutes les étapes. De plus, dans chaque cas, l'élargissement des tâches assignées à ces systèmes a toujours été le prélude à l'intensification des opérations ou à un changement important dans les mesures prises par l'OTAN en réaction aux crises. L'utilisation de ces systèmes dans les années 1990 pour des tâches de plus en plus diverses et intenses a permis de mettre en pratique le concept d'opérations hors zone et a rendu cette doctrine crédible et acceptable.



« Cette force a été le catalyseur qui a incité l'Alliance à assumer ses nouvelles responsabilités sur la scène internationale »

### Conclusion

Les systèmes aéroportés d'alerte et de surveillance étaient et demeurent le principal instrument de l'Alliance pour réagir concrètement à une crise. Quoique les autres moyens dont dispose l'OTAN jouent un rôle important, pas un d'entre eux ne possède la capacité de ces systèmes

à réagir immédiatement ou à être stationnés n'importe où dans la zone euro-atlantique quelques heures après en avoir reçu l'ordre. À quelques exceptions près, on peut conclure que, pour l'OTAN, « pas de systèmes aéroportés d'alerte et de surveillance » en situation de crise signifie probablement « pas d'opérations hors zone ». L'histoire a néanmoins montré que, suivant le scénario habituel du « premier entré, dernier sorti », une fois que l'Alliance recourt aux systèmes aéroportés, ceux-ci pourraient être mis à contribution pendant des années avant que leur mission ne soit profondément révisée ou terminée.

Puisque les aéronefs d'alerte et de surveillance peuvent se rendre presque n'importe où dans le monde, la seule limite aux prochaines opérations de l'OTAN

en cas de crise est celle de notre imagination. La question de savoir ce qui est « à la porte » de l'OTAN devient alors discutable et surtout non pertinente.

En dépit de la multitude de tâches militaires que peuvent effectuer les équipages des aéronefs d'alerte et de surveillance et leurs capteurs électroniques perfectionnés, la conclusion fondamentale tirée des opérations hors zone durant les années 1990 est que la Force aéroportée de détection lointaine et de contrôle de l'OTAN était et demeure essentiellement un instrument politique, dont les actions illustrent le pragmatisme et la volonté politique collective de 16, puis de 19, et maintenant de 26 États souverains. Les systèmes aéroportés n'étant pas perçus comme une force déstabilisante et ayant toujours été jugés inoffensifs et non menaçants, les instances supérieures de l'OTAN ont envisagé de les employer comme instruments politiques d'abord, et seulement ensuite comme instruments militaires.

Comme ces systèmes sont apparemment inoffensifs et ne posent pas de danger sur le plan politique, ils sont devenus *de facto* la pierre angulaire de toutes les opérations hors zone de l'OTAN dans les années 1990. Sans eux, beaucoup d'États membres qui, au départ, s'étaient opposés à cette doctrine, n'auraient peut-être jamais pu dominer leur résistance à ce changement d'orientation radical en matière de sécurité collective.



photo de l'OTAN

La force de détection lointaine et de contrôle de l'OTAN : *quo vadis?*



Dans les dix prochaines années, les opérations de *gestion* de crise ou de *réaction* aux crises ne seront pas seulement l'une des tâches fondamentales de l'OTAN, elles seront sans doute la tâche qui préoccupera l'Alliance. En tant qu'élément clé de la nouvelle force d'intervention, les systèmes aéroportés continueront probablement à jouer un rôle central dans les opérations hors zone, surtout parce que c'est la capacité que l'OTAN peut déployer le plus rapidement et parce que la nouvelle force de détection lointaine peut, grâce au ravitaillement en vol, se déployer dans le monde entier. Par conséquent, les dirigeants de l'OTAN dépendront d'elle dès le début d'une crise.

Finalement, si l'on songe aux débuts fragiles des systèmes aéroportés d'alerte et de surveillance de l'OTAN, il y a 30 ans, il était presque inconcevable que ce programme controversé devienne un jour le principal

instrument de réaction aux crises. Cela dit, il y a lieu de noter que la « politique du compromis », qui a d'abord donné la vie à ces systèmes, possédait le même code génétique que l'actuelle politique de consensus. C'est pourquoi, l'institution étant totalement transformée et ses forces étant dispersées sur quatre continents, seul le temps dira si le paradigme des années 1990 – l'exercice de la diplomatie par l'intermédiaire des systèmes d'alerte et de surveillance – peut s'appliquer à long terme et avec autant de bonheur à l'ère de l'après 11 septembre 2001. Si Arnold Tessmer a raison et que « des visionnaires tiennent la barre de l'Alliance de l'Atlantique Nord<sup>45</sup> », il y a de fortes chances pour que, dans un avenir prévisible, les systèmes d'alerte et de surveillance continuent à jouer efficacement leur rôle central dans les opérations hors zone de l'OTAN.



## NOTES

1. Peter Grier, « A Quarter Century of AWACS », *Air Force Magazine*, vol. 85, n° 3, mars 2002, p. 3.
2. Communiqué définitif, DCMC en session ministérielle, les 10 et 11 juin 1976, paragraphe 9.
3. Arnold Lee Tessmer, *Politics of Compromise: NATO and AWACS*, National Defense University Press, Washington, 1988, p. 90.
4. *Ibid.*, p. xiii.
5. *Ibid.*, p. xiii.
6. L'un d'entre eux a été gravement endommagé en décollant d'Aktion, en Grèce, le 14 juillet 1996.
7. Franco Veltri, « AFSOUTH, 1951-2004: Over Fifty Years Working for Peace and Stability », <<http://www.afsouth.nato.int/archives/history.htm>>.
8. *Ibid.*
9. Major Phil Riley (FC), « In the Shadow of the Storm: A Collection of Writings by Canadian Air Weapons Controllers from NAB Geilenkirchen from the Time of Iraq's Invasion of Kuwait to the End of the Gulf War Aug 90 – Mar 91 », textes réunis par le capitaine Bev Ellaschuk (FC), janvier 1992. Voir aussi les écrits du capitaine Jim McLean (FC).
10. *Ibid.*, voir les écrits du major Marsh Simpson (FC).
11. *Ibid.*, voir les écrits du capitaine Perry Paul (FC).
12. *Ibid.*, voir les écrits du major Bill Veenhof (FC).
13. Organisation du Traité de l'Atlantique Nord, « The Alliance's New Strategic Concept », 1991, paragraphe 41, <<http://www.nato.int/docu/comm/49-95/c911107a.htm>>.
14. *Ibid.*
15. *Ibid.*
16. Général John R. Galvin, « From Immediate Defence Towards Long-Term Stability », *NATO Review*, vol. 39, n° 6, décembre 1991, p. 14-18.
17. Résolution 713 du Conseil de sécurité des Nations Unies, en date du 25 septembre 1991, <<http://www.un.org/french/documents/sc/res/1991/cs91.htm>>.
18. Résolution 743 du Conseil de sécurité des Nations Unies, en date du 21 février 1992, <<http://www.un.org/french/documents/sc/res/1992/cs92.htm>>.
19. Communiqué définitif, réunion ministérielle, Oslo, le 4 juin 1992, paragraphe 11, <<http://www.nato.int/docu/comm/49-95/c920604a.htm>>.
20. *Ibid.*
21. Résolution 757 du Conseil de sécurité des Nations Unies, en date du 30 mai 1992, <<http://www.un.org/french/documents/sc/res/1992/cs92.htm>>.
22. Commentaire sur les opérations maritimes de l'OTAN, session ministérielle, Helsinki, le 10 juillet 1992, <<http://www.nato.int/docu/comm/49-95/c920710a.htm>>.
23. Résolution 781 du Conseil de sécurité des Nations Unies, en date du 9 octobre 1992, <<http://www.un.org/french/documents/sc/res/1992/cs92.htm>>.
24. L'équipe était dirigée par le commandant d'escadre des opérations E-3A, le colonel Csaba Hezely (FC), qui, le hasard faisant bien les choses, parlait hongrois couramment.
25. Résolution 787 du Conseil de sécurité des Nations Unies, en date du 16 novembre 1992, <<http://www.un.org/french/documents/sc/res/1992/cs92.htm>>.
26. Résolution 816 du Conseil de sécurité des Nations Unies, en date du 31 mars 1993, <<http://www.un.org/french/documents/sc/res/1993/cs93.htm>>.
27. Résolution 819 du Conseil de sécurité des Nations Unies, en date du 16 avril 1993, <<http://www.un.org/french/documents/sc/res/1993/cs93.htm>>.
28. Résolution 824 du Conseil de sécurité des Nations Unies, en date du 6 mai 1993, <<http://www.un.org/french/documents/sc/res/1993/cs93.htm>>.
29. Résolution 836 du Conseil de sécurité des Nations Unies, en date du 4 juin 1993, <<http://www.un.org/french/documents/sc/res/1993/cs93.htm>>.
30. Opération *Deny Flight*, Forces alliées du Sud-Europe, fiches de renseignements, le 18 juillet 2003, <<http://www.afsouth.nato.int/operations/DenyFlight/DenyFlightFactSheet.htm>>.
31. Craig Covault, « AWACS, Command Chain Key to NATO Shootdown », *Aviation Week and Space Technology*, vol. 140, n° 10, le 7 mars 1994, p. 25.
32. Michael O. Beale, *Bombs Over Bosnia: The Role of Airpower in Bosnia-Herzegovina*, Air University Press, Maxwell Air Force Base, juin 1996.
33. Ryan C. Hendrickson, « Crossing the Rubicon », *NATO Review*, n° 3, août 2005.
34. Beale, *op. cit.*
35. Derek Chollet et Bennett Freeman, « The Secret History of Dayton: U.S. Diplomacy and the Bosnia Peace Process 1995 », *National Security Archive Electronic Briefing Book No. 171*, le 21 novembre 2005.
36. Hendrickson, *op. cit.*
37. *Ibid.*
38. Organisation du Traité de l'Atlantique Nord, « NATO's Role in Relation to the Conflict in Kosovo », *NATO Historical Overview*, le 15 juillet 1999, <<http://www.nato.int/kosovo/history.htm>>.
39. Joel Hayward, « NATO's War in the Balkans: A Preliminary Analysis », *New Zealand Army Journal*, n° 21, juillet 1999, p. 1-17.
40. Veltri, *op. cit.*
41. Organisation du Traité de l'Atlantique Nord, *OTAN Hebdo*, Semaine du 21-27 avril 1999, <<http://www.nato.int/docu/update/1999/0421f.htm>>.
42. Organisation du Traité de l'Atlantique Nord, *Le concept stratégique de l'Alliance*, le 23 avril 1999, paragraphe 10, <<http://www.nato.int/docu/pr/1999/p99-065f.htm>>.
43. Diego A. Ruiz Palmer, « The Enduring Influence of Operations on NATO's Transformation », *NATO Review*, hiver 2006.
44. Jaap de Hoop Scheffer, secrétaire général de l'OTAN, « Global NATO: Overdue or Overstretch? », *Security & Defence Agenda*, Bruxelles, le 6 novembre 2006.
45. Tessmer, p. 157.





Des membres des Forces spéciales des États-Unis empruntant un mode de transport ancien en Afghanistan.

## QU'ON LES AIME OU QU'ON LES DÉTESTE, IL FAUT APPRENDRE À VIVRE AVEC LES ÉLITES

par Bernd Horn

### Introduction

Rien de tel que le concept d'individu ou de groupe privilégié pour susciter des débats émotifs dans nos démocraties occidentales. Collectivement, nous tirons une grande *fierté*, peut-être fondée sur une *illusion*, de vivre dans une société égalitaire qui adhère à cette notion irréfutable que tous les êtres humains sont nés égaux. L'élitisme a comme effet immédiat de réduire à néant cette illusion. Le terme même évoque des notions de favoritisme, de privilège et de supériorité et des normes qui restent hors d'atteinte pour la plupart des gens, ce qui suscite des angoisses existentielles.

L'institution militaire n'est en rien différente. Toutes les institutions militaires affichent le même mépris envers les élites que le reste de la société. Le brigadier-général R. G. Thériault, un ancien commandant du Régiment aéroporté, a remarqué que, dans la société canadienne, il est mal vu de constituer un groupe qui est favorisé par rapport à d'autres<sup>1</sup>. Cette observation ne s'appliquait pas qu'au Canada. Thomas Adams, un ancien directeur du renseignement et des opérations spéciales au U.S. Army Peacekeeping Institute, écrivait que « les forces armées américaines, en particulier l'armée de terre, se méfient depuis longtemps de tout le concept des unités d'élite en vertu du principe général selon lequel ce genre d'organisation n'a pas sa place dans les forces armées d'une démocratie<sup>2</sup> ». Selon le professeur d'histoire Martin Kitchen, « la seule mention de la notion d'élite militaire suffit à déclencher des signaux d'alarme chez les esprits démocratiques sensibles<sup>3</sup> ».

Dans les forces armées, les élites sont souvent considérées comme un élément particulièrement controversé et coûteux en ressources. On les accuse de déroger au protocole et au décorum militaires et de n'obéir qu'à leurs propres règles. Leur statut privilégié, qui inclut une solde plus élevée, un accès simplifié à la chaîne de commandement, une attention particulière, des ressources considérables ainsi qu'une tenue, des insignes, un équipement et un entraînement qui leur sont propres, va à contre-courant d'une organisation traditionnelle très hiérarchisée qui s'enorgueillit de l'uniformité, de la normalisation et du respect rigoureux des normes, des valeurs et des traditions militaires.

Pourtant, malgré ce mépris affiché, les élites existent bel et bien dans la société et au sein des forces armées. Paradoxalement, la société comme les forces armées favorisent et appuient activement la constitution des élites. Certaines, comme les élites politiques, intellectuelles et d'affaires attirent peu d'attention à cause d'une certaine apathie et, surtout, de la conscience qu'il faut bien que quelqu'un prenne les décisions et fasse tourner les sphères politique et économique dans une démocratie capitaliste occidentale qui se veut prospère. Habituellement, ce n'est que devant

Le colonel Bernd Horn, O.M.M., C.D., Ph. D., est officier d'infanterie, chercheur éminent et ancien directeur de l'Institut de leadership des Forces canadiennes. Il est actuellement commandant adjoint au Commandement des forces d'opérations spéciales du Canada.



un scandale ou un échec d'envergure que le public s'enflamme et se mobilise contre la notion de privilège excessif. Inversement, d'autres élites, comme celles du spectacle et du sport, sont vivement encouragées et appuyées. En fait, de grands secteurs de la population demeurent suspendus à chacun des mots, des comportements ou des modes que les membres de ces élites prononcent, affichent ou représentent. Pour beaucoup de grandes vedettes du spectacle ou du sport, la fascination de la société à leur endroit a fini par leur conférer un statut se rapprochant de celui d'idole.

Un phénomène semblable se produit au sein des forces armées. Malgré le mépris et la résistance que les forces armées ont manifestés traditionnellement face à la notion d'élitisme, les élites militaires ont toujours existé. On est en droit de se demander comment un tel paradoxe peut être possible. À l'évidence, qu'on les aime ou qu'on les déteste, il doit y avoir une raison. Collectivement, en tant que membres des forces armées, nous n'avons pas seulement appris à vivre avec les élites, mais nous avons également favorisé activement leur existence.

### Qu'est-ce que l'élitisme?

Avant d'examiner pourquoi nous avons appris à composer avec les élites, il faut d'abord définir en quoi consiste exactement une *élite*. Le terme est souvent employé, le plus souvent à tort, par la presse, le public et les militaires eux-mêmes. C'est un mot rempli d'émotion, qui comporte souvent une connotation négative. Il n'est donc pas difficile de saisir pourquoi le concept d'élitisme suscite souvent l'hostilité. L'analyste militaire et auteur Tom Clancy a fait remarquer que « comme toujours, ceux qui osent s'élever au-dessus de la masse et se distinguer provoquent l'envie et le ressentiment<sup>4</sup> ». De même, l'élitisme, comme l'a reconnu un ancien membre d'une unité d'élite, « est improductif et vous éloigne des autres<sup>5</sup> ».

« Toutes les institutions militaires affichent le même mépris envers les élites que le reste de la société »

Le terme *élite* a habituellement quelque chose d'exclusif et désigne « une classe ou un groupe possédant la richesse, le pouvoir et le prestige<sup>6</sup> ». Cette définition sous-entend que les élites sont formées de personnes ou de groupes qui se trouvent aux échelons supérieurs d'une hiérarchie et qui ont normalement plus de pouvoir, d'influence, de mobilité, de statut et de prestige que les autres personnes ou groupes des échelons inférieurs<sup>7</sup>. Dans son sens premier, le terme *élite* désigne « les membres d'un groupe qui ont été sélectionnés avec le plus grand soin<sup>8</sup> ».

On distingue généralement quatre principaux types d'élites. Le premier est l'aristocratie ou tout autre groupe qui jouit de privilèges particuliers de nature héréditaire. Il s'agit essentiellement d'une élite déterminée par le *droit du sang*. Le deuxième type est une élite qui découle du *mérite*, ce qui inclut l'élite intellectuelle (c'est-à-dire universitaire, médicale ou scientifique) de même qu'une version plus contemporaine qui comprend les vedettes du sport et du spectacle. Bref, il est constitué de personnes dont les mérites et les qualités sont exceptionnels aux *yeux de la société*. Le troisième type est l'élite *fonctionnelle*, qui est constituée de personnes occupant des postes essentiels à la bonne marche de la société. Cette élite bureaucratique regroupe des fonctionnaires occupant des postes clés et peut également inclure une élite militaire. En dernier lieu, il y a l'élite du *pouvoir*. Cette catégorie est constituée des personnes qui détiennent et exercent un pouvoir politique ou économique. Ce groupe a évolué pour inclure l'élite culturelle contemporaine, c'est-à-dire les personnes (généralement investies, aussi, d'un pouvoir politique et économique) en mesure d'influer sur le débat public dans des domaines comme l'environnement ou les questions sociales.

Toutes les élites ont en commun un certain nombre de caractéristiques. Les sociologues et les politicologues ont longtemps défini les élites comme une minorité homogène détenant un pouvoir décisionnel au sein d'un groupe ou d'une société. Ils notent encore que la force principale d'une élite réside dans son autonomie et sa cohésion, lesquelles découlent du caractère exclusif que sauvegardent des critères d'admission rigoureux sous une forme ou une autre. En outre, l'élite est très homogène et tend à s'autorégénérer<sup>9</sup>. Bref, le terme *élite* évoque une minorité fermée à l'intérieur d'un groupe ou d'une société qui jouit d'un statut ou d'un privilège particulier. Traditionnellement, cette notion renvoie aux personnes ayant un



Des membres du Long Range Desert Group, mieux connus sous le nom de Rats du désert, en Afrique du nord en 1942.



« la force principale  
d'une élite  
réside dans son  
autonomie et  
sa cohésion »

pouvoir politique, administratif ou économique au sein d'une société<sup>10</sup>. En termes simples, « les élites sont considérées comme les personnes qui, dans une société, "prennent les décisions" et dont le pouvoir n'est soumis à l'autorité d'aucun autre organe de la société<sup>11</sup> ».

De plus, les élites (ou les minorités au pouvoir) sont ordinairement constituées de telle sorte que leurs membres se distinguent de la masse par des qualités qui leur procurent une certaine supériorité matérielle, intellectuelle ou même morale; il peut aussi s'agir des héritiers de personnes possédant ces qualités<sup>12</sup>. Pour certains, cela signifie que les élites peuvent être considérées comme telles parce qu'elles sont « la seule source de valeurs dans la société ou qu'elles constituent dans la collectivité la force d'intégration sans laquelle celle-ci pourrait s'effondrer<sup>13</sup> ».

L'étude de 1965 du sociologue John Porter sur les élites du Canada, *The Vertical Mosaic*, montre qu'au Canada l'élite politique et économique traditionnelle représentait à l'époque moins de 10 p. 100 de la population et qu'elle était presque exclusivement blanche, de langue anglaise et protestante. Elle révèle en outre que ses membres fréquentaient tous les mêmes écoles, qu'ils appartenaient aux mêmes cercles sportifs et qu'ils siégeaient aux mêmes conseils d'administration d'un grand nombre d'entreprises et de comités. De plus, leurs activités sociales, leurs mariages et leurs affaires sortaient rarement de leur milieu<sup>14</sup>.

Même si les principes fondamentaux de l'élitisme, à savoir l'autonomie et l'exclusivité, n'ont pas changé depuis la publication de *The Vertical Mosaic*, la composition des élites au sein de la société, elle, a changé. Les nouvelles élites sont maintenant définies comme étant celles qui dirigent les mouvements internationaux de l'argent et de l'information, qui président les fondations philanthropiques et les établissements d'enseignement supérieur et qui gèrent les instruments de la production culturelle. Au sein de cette nouvelle élite, le terme est souvent synonyme de personnes « qui réussissent très bien<sup>15</sup> ». Les nouvelles élites sont « beaucoup plus cosmopolites [...] nomades et mobiles que celles qui les ont précédées<sup>16</sup> ».

### L'élite militaire

Mis à part cet aperçu général, le concept d'une élite militaire, du moins pour les sociologues et les politicologues, était traditionnellement axé sur la capacité d'influer sur la *vie politique* d'une société. Par exemple, l'armée prussienne a joué un rôle clé dans la formation de l'État qu'elle a structuré d'une façon qui rappelle le système de castes<sup>17</sup>. Manifestement, dans le cas des élites militaires, à partir du XX<sup>e</sup> siècle, la question de l'élitisme ne tourne pas nécessairement autour du pouvoir culturel, économique ou politique. Le plus souvent, il concerne les relations d'un groupe donné à l'intérieur de sa propre institution.

Quoi qu'il en soit, toute la question de ce qu'il convient d'appeler une élite militaire n'est pas aussi claire que ne le croient la plupart des gens. Parce que cette notion est mal comprise, le terme est souvent utilisé incorrectement par la presse, par le public ainsi que par le personnel militaire. En effet, divers groupes, notamment les sous-marinières, les techniciens en recherche et sauvetage, les parachutistes, les pilotes de chasse, certaines unités des armes de combat et même la police militaire, pour ne nommer que ceux-là, ont été qualifiés d'élites.

Pourtant, cela n'a rien de surprenant lorsque l'on considère la multitude de concepts utilisés pour définir ou expliquer l'expression *élite militaire*. Par exemple, le célèbre auteur James Jones était d'avis qu'« une unité d'élite n'est une élite que lorsque la majorité de ses membres s'estiment déjà morts<sup>18</sup> ». Il est évident qu'il parlait de l'élitisme comme d'un « fol espoir » militaire, la force qui est utilisée en dernier ou comme *seul* recours. Un vétéran algérien de la Légion étrangère, bien au fait du sentiment de ses pairs, partageait aussi ce point de vue. « Nous étions l'élite, affirma-t-il, parce que nous étions prêts à obéir, à combattre et à mourir<sup>19</sup>. » Cette figure romantique est souvent utilisée par les médias pour présenter au public une image hollywoodienne stéréotypée des élites militaires, laquelle tourne autour du concept selon lequel « les unités d'élite ont besoin de soldats qui peuvent faire abstraction de la douleur et de l'épuisement, manger à peu près tout ce qui pousse ou qui rampe et poursuivre le combat peu importe le danger<sup>20</sup> ».

Pour d'autres, l'élitisme militaire est une question de *commandement*. D'après le général français de la Seconde Guerre mondiale Ducournau, « il y a des soldats moyens commandés par des chefs d'élite<sup>21</sup> ». Selon sa définition, l'élitisme est une qualité imposée d'en haut par un petit groupe d'officiers compétents et très bien entraînés. De même, dans son étude des forces israéliennes, Eva Etzioni-Halevy définit l'élite militaire comme étant composée « des officiers les plus élevés en grade, c'est-à-dire d'un grade égal ou supérieur à celui de colonel<sup>22</sup> ».



Les forces aériennes ont aussi eu leurs unités d'élite, telles que l'escadron 617 Dambuster du commandement des bombardiers de la Seconde guerre. Parmi les membres de cette unité que l'on peut voir sur cette photo se trouvent (en avant à gauche) Donald Arthur MacLean et (au centre) le commandant de l'escadron « Big Joe » McCarthy.

collection de la RMC



Suivant une perspective complètement différente, un analyste militaire de Toffler Associates, Richard Szafranski, a affirmé que « l'élite désigne des personnes et des forces choisies, organisées, entraînées et équipées de manière à s'adapter rapidement à des circonstances changeantes ou imprévues et même à les modifier<sup>23</sup> ». Son opinion vise au fond des personnes ou des organisations qui sont dotées de facultés supérieures pour ce qui est de l'intelligence, des capacités et de l'aptitude à prendre des décisions et qui sont capables de maîtriser leur propre destin.

Dans un registre différent, l'ancien policier militaire devenu auteur, Roger Beaumont, estime que les élites militaires sont des organisations relativement exemptées des exigences administratives et disciplinaires ordinaires, qui n'admettent bien souvent que les membres ayant réussi une épreuve ou une *initiation* et qui exigent d'eux de tolérer la douleur ou le danger afin de pouvoir se consacrer par la suite à un rôle dangereux<sup>24</sup>. De façon quelque peu semblable, l'auteur français Gilles Perrault insiste sur le fait que les élites militaires sont comme des sectes ayant des rites spéciaux, un langage ou un vocabulaire spécialisé qui inclut des mots de passe, leurs propres apôtres et martyrs et un uniforme distinct. Il ajoute que les élites ont une vision du monde simple et bien définie : il y a ceux qui font partie du groupe et tous les autres qui en sont exclus<sup>25</sup>.

Eliot Cohen, professeur réputé, a élaboré des critères précis pour définir les unités militaires d'élite. « D'abord, affirme-t-il, une unité devient une unité d'élite lorsqu'elle est sans cesse chargée d'exécuter des missions spéciales ou inhabituelles, en particulier des missions qui sont ou semblent très dangereuses. » Pour cette raison, insiste-t-il, « les unités aéroportées sont depuis longtemps considérées comme des unités d'élite, puisque le saut en parachute est une façon particulièrement dangereuse d'engager le combat ». Son deuxième critère se fonde sur la prémisse que les unités d'élite accomplissent des missions qui « exigent seulement quelques hommes répondant à des normes élevées d'entraînement et, surtout, d'endurance physique ». Enfin, soutient-il, « une unité devient une unité d'élite seulement lorsqu'elle a acquis une réputation, justifiée ou non, de bravoure et de succès<sup>26</sup> ».

Pour le stratège Colin Gray, la désignation d'*élite* s'applique directement aux *normes de sélection* et non à l'*activité* pour laquelle les soldats ont été sélectionnés<sup>27</sup>. À l'inverse, l'historien militaire Douglas Porch a utilisé des *mesures de rendement classiques* pour déterminer le statut d'élite. Il s'est fondé, en conséquence, sur des repères tels que « les réalisations sur le champ de bataille, la compétence militaire ou des fonctions militaires spécialisées<sup>28</sup> ». De même, pour Eric Morris, un autre historien militaire, les unités se voient accorder le statut d'élite du fait « qu'elles doivent rivaliser de prouesse et d'adresse militaire d'un calibre supérieur à celui des bataillons de type plus classique<sup>29</sup> ». C'est ce qui semble le point de vue le plus commun. Selon Tom Clancy :

*Il n'y a pas que les armes qui comptent mais aussi l'habileté, l'entraînement et la détermination des soldats [...]. Être un soldat d'élite, c'est agir en soldat*



photo 1-2007-019-002 du MDN

*d'élite. Être un soldat d'élite signifie que vous vous entraînez plus fort et que vous accomplissez des tâches qui sont sensiblement plus dangereuses, ce qui vous donne le droit de vous pavaner en exhibant vos bottes de parachutiste<sup>30</sup>.*

Dans la même veine, l'analyste militaire et auteur Mark Lloyd considère également que les unités militaires sont des unités d'élite en raison de la qualité supérieure de leur entraînement et de leur équipement ou de leur plus grande expérience de combat<sup>31</sup>. De même, David Miller soutient que les élites militaires « sont sélectionnées et entraînées en vue d'un rôle particulier pour lequel les troupes classiques n'ont ni les armes spéciales ni l'entraînement requis [ou] reçoivent une désignation spéciale découlant d'un rendement particulièrement méritoire au combat et sont ensuite censées montrer l'exemple à d'autres éléments<sup>32</sup> ». Dans le même ordre d'idées, Tom Clancy note que les élites militaires sont « des volontaires en excellente forme physique, entraînés au maximum et même davantage<sup>33</sup> ». C'est pourquoi le major-général Robert Scales déclarait que « des soldats d'élite qui sont triés sur le volet, entraînés avec soin et bien dirigés donnent toujours un rendement supérieur à la moyenne<sup>34</sup> ». Il n'est donc pas surprenant que le *credo* des Rangers américains renferme la définition conceptuelle d'une élite militaire : « Mon pays attend de moi que j'aille plus loin et plus vite et que je me batte plus fort que n'importe quel autre soldat<sup>35</sup>. »

Ces descriptions, toutefois, sont loin d'épuiser la liste des interprétations de ce qui constitue une élite. Le professeur d'histoire Dennis Showalter fait valoir que les élites militaires, durant la Seconde Guerre mondiale, devaient leur statut non pas à la sélection du personnel, mais plutôt à un fonctionnalisme « basé sur les habiletés acquises, des unités dont le professionnalisme facilitait l'emploi de méthodes de combat impossibles à appliquer aux armées de masse homogènes<sup>36</sup> ». Le réputé expert en histoire militaire allemande James Lucas croyait, pour cette raison, que les élites militaires ont été désignées ainsi parce que « les tâches militaires les plus difficiles leur étaient confiées<sup>37</sup> ».

**« Si on méprise  
autant les élites,  
alors pourquoi  
les favorise-t-on  
à ce point? »**



À l'opposé, Martin Kitchen, également historien, croit que les élites militaires modernes sont « une classe à part, des tueurs hors catégorie très entraînés qui suscitent un large engouement populaire<sup>38</sup> ». De nombreux autres analystes militaires, chercheurs et universitaires ont adopté une approche comparable, à savoir que la désignation *d'élite* a été appliquée simplement parce que certaines personnes et unités n'étaient pas représentatives de leurs homologues classiques en raison de leur qualité ou du type de personnel, d'entraînement ou de mission<sup>39</sup>. Pour le dire simplement, *unique* était synonyme *d'élite*<sup>40</sup>.

On voit que les opinions sur ce qui constitue une élite militaire varient énormément. Souvent, les critères sont quelque peu artificiels et trompeurs. Mais on peut retenir que le fait d'être différent ou d'exécuter une tâche unique ne suffit pas à faire de vous une élite.

Ainsi, les malentendus à propos de ce qu'est une élite sont chose fréquente. Quoi qu'il en soit, les *impressions* devenant souvent la *réalité*, les unités que certains qualifient d'élite, à juste titre ou non, se transforment en élites *de facto* si elles sont dotées des ressources et des signes extérieurs caractéristiques de cette catégorie. À l'inverse, l'*autoproclamation* suffit rarement, puisque le statut d'élite suppose un processus de sélection rigoureux, un entraînement et un équipement particuliers ainsi que l'attribution de privilèges spéciaux (une solde plus élevée, des uniformes, des écussons et des insignes distinctifs). De plus, tous ces critères doivent être sanctionnés et proposés par une institution supérieure et, si cette hiérarchie refuse de reconnaître le statut ou de fournir le cadre nécessaire, il est peu probable qu'une unité ou une formation puisse évoluer par elle-même pour devenir une force d'élite.

## Les problèmes liés aux élites militaires

Si on méprise autant les élites, alors pourquoi les favorise-t-on à ce point? Et pourquoi leur permet-on d'exister? La résistance à leur développement et à leur présence est bien réelle. Comme nous l'avons mentionné précédemment, elles rencontrent *généralement* de l'opposition et, partout dans le monde, la plupart des élites militaires sont confrontées à une hostilité bureaucratique de la part de l'institution classique plus vaste dont elles font partie. Les raisons pour cela sont nombreuses. La majorité des commandants militaires *étaient* ou *sont* convaincus, selon le cas, que les unités d'élite ont une incidence négative sur le reste de l'organisation. Pour commencer, on juge souvent que les unités d'élite « écrèment » les unités classiques ou qu'elles leur enlèvent leurs meilleurs éléments, de sorte que celles-ci se retrouvent avec un leadership de moindre envergure. « Les hommes qui se portent volontaires, explique l'historien Philip Warner, sont presque invariablement ceux qui ont le plus d'initiative et de dynamisme et ceux dont on peut le moins se passer<sup>41</sup>. » C'est pour cette raison que le chef de l'état-major impérial durant la Seconde Guerre mondiale, le maréchal Sir Alan Brooke, n'a jamais été d'accord avec le fait que Churchill parrainait des unités spéciales ayant le caractère d'unités d'élite. Selon lui, ces unités diminuaient « de façon dangereuse la qualité du bataillon d'infanterie<sup>42</sup> », une opinion nettement partagée par le légendaire maréchal vicomte Slim. Ce dernier soulignait que « la formation [des unités spéciales] consistait ordinairement à attirer les meilleurs hommes des unités normales en offrant de meilleures conditions, en promettant des sensations fortes et en recourant à une propagande persuasive [...]. À n'en pas douter, ces méthodes avaient pour résultat d'abaisser la qualité du reste de l'armée, surtout l'infanterie, non seulement en l'écrémant, mais aussi en alimentant l'idée que certaines des opérations de guerre normales étaient si difficiles que seul un corps d'élite spécialement équipé pouvait raisonnablement les entreprendre<sup>43</sup>. » Cette critique persiste encore aujourd'hui.

Les unités d'élite sont aussi jugées mauvaises pour le moral de l'institution dans son ensemble. Par le passé, les autorités militaires remarquaient surtout les conséquences négatives pour les soldats qui ne parvenaient pas à atteindre les normes élevées normalement imposées lors de la sélection des membres des unités d'élite. Les maréchaux Alan Brooke et William Slim sont parmi les commandants qui étaient convaincus que la confiance des soldats non retenus était minée par leur échec<sup>44</sup>. En outre, la nature de ces unités très sélectives laissait l'impression que toutes les autres étaient « de deuxième ordre ».

Souvent bien plus qu'une simple *impression*, c'était également une *conviction* très répandue. « J'étais heureux qu'ils [les soldats non retenus] quittent le camp immédiatement, évitant ainsi les adieux maladroits, avouait un candidat



Des Rangers américains lors d'un exercice amphibie au Panama.



reçu. C'étaient des indésirables, et je ne voulais pas risquer de me retrouver dans la même situation qu'eux<sup>45</sup>. » Cette attitude est dangereuse et, qui plus est, elle souligne le gouffre qui se creuse entre les membres du groupe d'élite et ceux qui en sont exclus.

De plus, beaucoup de commandants estiment que, si l'on considère le rendement obtenu, les unités d'élite exigent beaucoup de ressources et représentent même un gaspillage d'hommes et de matériel. Les détracteurs de ce genre d'unité soutiennent qu'elles « sont coûteuses, indépendantes et arrogantes, qu'elles ne portent pas l'uniforme de rigueur, qu'elles agissent à l'extérieur de la chaîne de commandement normale et qu'elles sont trop spécialisées, ce qui pourrait leur nuire »<sup>46</sup>. Tom Clancy a fait remarquer que « les unités d'élite sont souvent considérées comme des "éponges", car elles absorbent un personnel et des fonds précieux aux dépens des unités "normales"<sup>47</sup> ». Les détracteurs des unités spéciales ou des unités d'élite comparent souvent leurs efforts à un énorme et inutile gaspillage<sup>48</sup>.

Toutefois, la question la plus émotive, et celle qui soulève le plus de résistance et d'animosité, est cette mentalité de « culte de l'élite », plus précisément l'arrogance et le rejet de la discipline, du protocole et des pratiques militaires classiques. C'est ce que certains universitaires, analystes et militaires ont décrit comme le phénomène qui amène les élites à « n'en faire qu'à leur tête ». Pour plusieurs, l'impression que les membres du groupe d'élite rejettent l'autorité ou nient la valeur intrinsèque de toute personne qui n'est pas des leurs crée un environnement où seules les valeurs, les normes et les règles internes sont respectées et où, souvent, on passe outre à ce qui est imposé de l'extérieur. Pour envenimer le tout, selon nombre d'observateurs externes, le groupe d'élite affiche un comportement arrogant et un non-respect flagrant des règles, du protocole et des règlements militaires. Ce phénomène est aggravé par le fait que, souvent, les dirigeants de l'élite ferment les yeux sur le non-respect des règles et sur certains comportements non conformes. L'analyste militaire et auteur Roger Beaumont est allé jusqu'à décrire les élites comme étant des « organisations délinquantes fonctionnant en vase clos »<sup>49</sup>.

Effectivement, cette question est probablement, pour les chefs militaires classiques, la plus grande source de malaise à l'égard des élites et elle représente l'une des principales raisons de la résistance, de l'animosité et de l'hostilité qu'ils manifestent. Pour les observateurs de l'extérieur, les unités d'élite qui ne correspondent pas au modèle classique, justement celles qui sont qualifiées d'élite, spéciales ou uniques, sont la plupart du temps considérées comme des bandes de voyous ou des éléments semant la discorde au sein de l'institution qui les englobe. Le sociologue Charles Cotton, un ancien lieutenant-colonel des Forces canadiennes, notait dans ses études de la culture militaire que « leur esprit de corps [d'élite] est une menace pour la chaîne de commandement et la cohésion d'ensemble »<sup>50</sup>.

Cela est souvent dû au fait que, au sein des élites, le leadership et la discipline tendent à être moins formels et que l'importance habituellement accordée au protocole et à la conduite est quelque peu relâchée. Selon le professeur Eliot



Un membre du régiment britannique Special Air Service (SAS).

Cohen, « une caractéristique presque universellement observée chez les unités d'élite est leur manque de discipline formelle et, parfois même, un manque de discipline tout court ». Ses recherches ont montré que « les unités d'élite font souvent peu de cas de leur tenue vestimentaire ou du salut réglementaire »<sup>51</sup>.

Les observations du professeur Cohen étaient justes, comme l'indiquent les témoignages d'anciens membres de diverses unités d'élite. Par exemple, le général britannique Sir Peter de la Billière, maintes fois décoré sur le champ de bataille, rappelait que, quand il était officier subalterne dans le Special Air Service (SAS), « les hommes n'ont jamais utilisé mon grade pour s'adresser à moi, si ce n'est par dérision »<sup>52</sup>. Selon l'historien Eric Morris, « le LRDG [Long Range Desert Group ou groupe du désert à long rayon d'action] et d'autres unités semblables offraient un moyen d'échapper à l'ennui et aux tracasseries du quotidien de l'armée britannique. Les exercices, les tours de garde, les corvées et les inspections étaient presque totalement inexistantes »<sup>53</sup>. Un autre historien militaire faisait remarquer que, « comme beaucoup de combattants, [Mad Mike] Calvert [commandant de la 2<sup>e</sup> brigade du Special Air Service] ne se préoccupait pas particulièrement des bagatelles, comme l'apparence militaire, puisque l'uniformité et l'élégance ont peu d'incidence sur l'aptitude au combat d'une unité »<sup>54</sup>. Sans doute, cet aspect relativement mineur du comportement élitiste a eu et continue d'avoir un impact énorme sur la façon dont une unité est perçue de l'extérieur.

Ces anomalies n'ont pas échappé non plus aux membres des organisations d'élite. « L'absence de code vestimentaire nous singularisait », avouait un sous-officier du Special Air Service. « Dans

**« Les unités d'élite sont aussi jugées mauvaises pour le moral de l'institution dans son ensemble »**



l'armée régulière, tous les membres s'habillent de la même manière<sup>55</sup>. » Une recrue des forces spéciales américaines se rappelait sa stupéfaction lorsqu'elle s'est présentée à sa nouvelle unité. « Les sergents-majors sont l'incarnation, en chair et en os, de tout ce qui est correct dans l'armée américaine », expliqua-t-elle. Pourtant, cette recrue a été consternée la première fois qu'elle a vu son nouveau sergent-major. « Sa chemise était grande ouverte et il ne portait pas de t-shirt. Ses plaques d'identité étaient plaquées or. Sa casquette était rabattue vers l'arrière et il portait une énorme moustache aux pointes savamment relevées, recourbées et cirées<sup>56</sup>. »

Le fait est que les unités d'élite se sont rendu compte que leur discipline et leur tenue vestimentaire relativement relâchées irritaient les forces classiques. Cela faisait et fait, bien souvent, encore partie de leur attrait, tout comme leur besoin de se distinguer clairement des forces « régulières ». D'ailleurs, c'est aussi pour cette raison que la hiérarchie classique leur est parfois si hostile. Cependant, une bonne part de cette dynamique tient au type de personnes qui se joignent habituellement à ces formations. Le fondateur du Special Air Service, David Stirling, confiait que les membres du groupe initial n'étaient pas réellement contrôlables, mais tout au plus gérables<sup>57</sup>. Quant aux Rangers, ils étaient reconnus comme étant surtout constitués de « francs-tireurs incapables de servir au sein des unités classiques<sup>58</sup> ». « Commander les Rangers, comme l'expliquait leur premier commandant, William Darby, revenait à conduire un attelage de chevaux sauvages. Aucun effort n'était nécessaire pour les faire avancer. Le problème, c'était de les retenir<sup>59</sup>. »

**« Une confiance  
inébranlable en soi  
et dans les autres  
soldats du groupe  
entraîne la conviction  
qu'aucune mission  
n'est hors de portée »**

De même, les membres des forces spéciales américaines (les Bérêts verts) ont plus tard été décrits comme des personnes « qui recherchaient la nouveauté et les sensations fortes et supportaient mal une discipline très stricte<sup>60</sup> ». Le général de la Billière notait en outre que « la plupart des officiers et des hommes qui sont ici ne sont pas réellement à leur place dans les unités normales de l'armée. C'est ce qui explique leur présence au sein du Special Air Service, qui ne ressemble à aucun autre

élément des forces armées<sup>61</sup>. » Il supposait que la plupart des volontaires, comme lui, « étaient des individualistes qui ne voulaient pas être soumis à la discipline draconienne qui prévalait alors dans l'ensemble de l'armée<sup>62</sup> ». Ce schéma est fort répandu. D'après le général Peter Schoemaker, qui s'est joint à la Force Delta des États-Unis lorsque son fondateur, le colonel Charlie Beckwith, en était le commandant, « Beckwith cherchait une bande de gars pas commodes qui voulaient accomplir quelque chose de différent<sup>63</sup> ».

Cet élément d'autosélection, combiné à la fierté d'être l'un des rares candidats retenus et à la confiance en soi qui naît d'un entraînement stimulant, difficile et dangereux, crée un sentiment d'invincibilité et une loyauté indéfectible envers un groupe jugé très exclusif. Un lien encore plus étroit se crée en raison des épreuves et du danger auxquels les membres sont exposés. C'est pourquoi les membres de ces groupes « spéciaux » finissent souvent par mépriser ceux qui n'appartiennent pas à leur « club », comme s'ils étaient inférieurs et indignes de leur respect. « Plus le groupe est centré sur lui-même et accroît ainsi sa cohésion, faisait remarquer le professeur Elmar Dinter, moins il s'intéresse à ce qui l'entoure. » Selon lui, « un modèle de comportement déjà présent est ainsi consolidé [...]. Seul ce qui touche directement le groupe lui importe. » Le professeur Dinter ajoutait que « le désir de se distinguer d'autres groupes n'est pas limité aux insignes et aux rites; il mène de plus à une attitude méprisante envers les autres<sup>64</sup>. » Souvent, ce sentiment d'indépendance par rapport à l'armée traditionnelle, de même que le manque de respect à l'égard des formes de discipline habituelles, favorise la création d'unités qui, au dire de certains analystes, ressemblent davantage à des clans militants qu'à des organisations militaires<sup>65</sup>. Bien entendu, ce type d'organisation et d'attitude est une abomination pour une armée si fière de son décorum, de sa tradition et de son uniformité.

Naturellement, l'arrogance et l'insubordination que cultivent les membres des unités d'élite n'ont fait souvent que jeter de l'huile sur le feu. Une scène du film *La chute du faucon noir* (*Black Hawk Down*) en fournit une illustration parfaite : un capitaine donne des instructions à un groupe de sous-officiers supérieurs; quand il a terminé, tout le monde dit avoir compris, sauf un sous-officier récalcitrant. Le capitaine tente alors de savoir si le sergent de la Force Delta a compris ses ordres, mais celui-ci répond d'un air nonchalant, presque insolent : « Ouais, j'ai entendu. » Le cinéma est ici fidèle à la réalité. Malheureusement, cette attitude rappelle le comportement des parachutistes de la Force d'opérations spéciales canadienne des années 1980, qui refusaient invariablement de saluer les officiers de l'armée



Écusson de la Deuxième force opérationnelle interarmées.

image du MDN





Photo HS2006-0158-01 du MDN

Des éclaireurs-patrouilleurs amarrent leur pneumatique au HMCS Windsor lors de l'exercice Joint Express.

On voit donc que les arguments contre les élites sont bien ancrés et que nombre de commandants des forces traditionnelles y adhèrent fermement. Et pourtant, les élites militaires existent toujours. Pourquoi? D'abord, l'arrogance excessive et ses conséquences sur les comportements sont généralement chose du passé. De nos jours, les élites sont informées des risques d'une attitude arrogante et irrespectueuse, ce qui a conduit à une tolérance beaucoup plus grande et à un respect plus profond envers les autres. En fait de « valeur ajoutée », la réponse est liée à ce que les élites peuvent apporter à l'institution militaire et au gouvernement qu'elles servent.

régulière, sans pour autant être réprimandés par leur propre chaîne de commandement pour cet accroc aux règlements<sup>66</sup>.

Les commandants des forces traditionnelles mentionnent souvent le contournement ou même le mépris de la chaîne de commandement comme étant une autre pomme de discorde. Pour la plupart d'entre eux, ce type de comportement est l'un des exemples les plus fréquents de l'insubordination des forces d'élite. Il est également à l'origine de l'accusation voulant que les élites soient essentiellement des « armées privées dont l'armée *publique* tend à se méfier<sup>67</sup> ». C'est souvent parce que les unités d'élite préfèrent les actions concrètes et montrent peu de patience envers la bureaucratie. Si l'on ajoute à cela leur conviction que la fin justifie les moyens, on comprend que les militaires traditionnels se sentent froissés. « L'un des dangers d'une armée privée, faisait remarquer un officier supérieur, c'est qu'elle ne suit pas la filière habituelle<sup>68</sup>. » Et il n'a pas tort. Même « Mad Mike » Calvert, du Special Air Service, a concédé qu'« une armée privée [...] court-circuite la chaîne de commandement<sup>69</sup> ».

Au bout du compte, les commandants des forces traditionnelles sont plutôt d'avis que les élites font naître et nourrissent une mentalité dangereusement nombriliste. Pour les observateurs, les élites ne font confiance qu'aux leurs, c'est-à-dire à ceux qui ont réussi les mêmes rigoureuses épreuves de sélection, et elles ont tendance à écarter les éléments extérieurs. L'anthropologue Donna Winslow s'est penchée sur les répercussions négatives qu'engendre l'exclusivité liée à ce « culte du guerrier ». Celle-ci nourrit la conviction absolue que « seuls ceux qui sont passés par là peuvent comprendre, sont fiables ou, ce qui est encore plus dangereux, peuvent vous dire quoi faire<sup>70</sup> ». Alan Bell, un ancien membre du Special Air Service, admet : « Nous avons tendance à être arrogants; nous savions tout, avions tout fait et n'avions rien à apprendre. » Il reconnaît aussi qu'ils collaboraient exclusivement avec les membres de la Force Delta ou de la sixième équipe des Seals (les forces spéciales de la marine des États-Unis). « Nous pensions, avoua-t-il, que le reste aurait été une perte de temps<sup>71</sup>. »

### À la défense des élites militaires

Les unités d'élite sont extrêmement homogènes et elles encouragent une solidarité sans faille de la part des membres. Au sein des élites, les officiers et les hommes subissent habituellement un entraînement identique et sont confrontés aux mêmes épreuves de courage, d'endurance et de force. Généralement, leurs membres ont tous satisfait des critères de sélection rigoureux. Bref, il n'y a pas de raccourcis ni d'exceptions pour qui que ce soit. Ainsi, dans le cas des parachutistes, le colonel Peter Kenward, qui est le dernier à avoir commandé le Régiment



collection de la RMC



aéroporté du Canada, a reconnu qu'il « est impossible de cacher une faiblesse dans les forces aéroportées<sup>72</sup> ». Étant donné les normes exigeantes que tous doivent satisfaire de même que les épreuves qu'ils subissent, il se crée des liens étroits, fondés sur l'appartenance au groupe, le respect mutuel et la solidarité. On ne peut devenir membre de cette fraternité en raison de sa fortune, de ses relations ou de son grade. Il faut le mériter.

Cette expérience commune unique crée la cohésion et la solidarité au sein du groupe. Pour les sociologues, les normes et les critères élevés qu'il faut satisfaire pour se joindre à un groupe ont pour résultat que les candidats retenus éprouvent un plus grand sens de l'engagement et nourrissent un sentiment d'appartenance plus fort à ce groupe<sup>73</sup>. Autrement dit, plus les difficultés, les épreuves et le danger sont grands, plus le respect mutuel et le sentiment d'appartenance augmentent<sup>74</sup>.

Ces liens ont leur importance. Dans son étude colossale du comportement sur le champ de bataille, *The American Soldier*, Samuel Stouffer a indiqué que 80 p. 100 des répondants estimaient qu'une forte intégration au groupe

accentuait l'endurance au combat. Cette étude notait également que la motivation dépend principalement de la cohésion du groupe et constitue un facteur décisif dans l'efficacité au combat. Une confiance inébranlable en soi et dans les autres soldats du groupe entraîne la conviction qu'aucune mission n'est hors de portée<sup>75</sup>.

De ce point de vue, les

unités d'élite représentent une force de combat très fiable et très efficace, peu importe la difficulté de la tâche qui leur est confiée.

Les élites peuvent également être une source d'inspiration et établir une norme que d'autres tenteront d'égaliser. Avant tout, elles offrent des possibilités et des objectifs à ceux qui souhaitent se surpasser et atteindre les normes de sélection rigoureuses permettant d'accéder à une unité d'élite. Ces possibilités et ces défis peuvent contribuer à la rétention des membres de cette force.

En outre, les unités d'élite constituent une pépinière de leaders. Leurs membres ont l'occasion d'acquérir de nouvelles compétences, en particulier des aptitudes de leadership supérieures, puisqu'ils s'exposent à un entraînement et à des expériences opérationnelles diversifiés et qu'ils sont mis en contact avec un personnel différent, souvent plus expérimenté, plus mûr et très qualifié. Lorsque ces leaders réintègrent leurs unités ou sont déployés dans d'autres formations, écoles ou quartiers généraux, ils peuvent partager les connaissances et les compétences qu'ils ont acquises. Cette forme d'échange a pour effet de renforcer l'ensemble de l'institution militaire. Pour citer un exemple, les chefs des forces d'opérations spéciales sont parvenus à

améliorer des compétences telles que l'adresse au tir et les exercices de combat rapproché dans d'autres unités des armes de combat.

De plus, les unités d'élite sont souvent un terrain d'essai de prédilection pour de nouvelles tactiques et de nouvelles procédures, ce qui s'explique aisément. En effet, les unités d'élite sont habituellement des organisations plus petites et plus expérimentées où l'on retrouve plus de talent. Sur le plan opérationnel, elles fonctionnent souvent en équipes très réduites. Ainsi, il leur est plus facile de mettre à l'essai un équipement, des tactiques, des techniques et des procédés nouveaux, puis de les améliorer avant de transférer ces compétences à l'ensemble de l'institution militaire. Au Canada seulement, les répercussions ont été spectaculaires. Les membres des forces spéciales canadiennes doivent être crédités de nombre d'améliorations importantes apportées à l'équipement et aux tactiques de l'armée canadienne, plus précisément en ce qui concerne les gilets à matériel, les instruments de communication, l'équipement des tireurs d'élite, le combat rapproché et le contrôle aérien tactique interarmées, pour n'en citer que quelques-uns.

Mais la principale raison de l'existence des élites, ce qui, dans le contexte d'aujourd'hui, désigne surtout les forces d'opérations spéciales, c'est que la plupart des officiers supérieurs et leurs responsables politiques reconnaissent l'importance de ces forces et la capacité stratégique qu'elles peuvent offrir. Une bonne part de cet appui tient au fait que le haut commandement sait exactement ce que les unités d'élite sont en mesure d'accomplir et qu'il a souvent l'occasion de collaborer de près avec les membres des diverses unités et avec leurs chefs. Pour ces officiers supérieurs, il n'y a pas de distorsions dues à des impératifs de sécurité puisque, en plus d'être conscients des résultats obtenus, ce sont eux qui dictent les orientations et donnent les approbations nécessaires. Ainsi, le « rendement de l'investissement » n'est pas le facteur dominant. Les officiers supérieurs sont pleinement conscients que leurs unités d'élite ont une incidence hors de proportion avec leur importance numérique et qu'elles produisent des résultats largement supérieurs au nombre d'ennemis avec lesquels elles engagent le combat. Par exemple, peu de gens savent que les membres des forces spéciales canadiennes sont parvenus à éliminer toute une génération de chefs talibans dans la province de Kandahar, dont plusieurs étaient responsables de la mort de militaires canadiens.

Cependant, pour ceux qui ne sont pas dans le secret des dieux, le voile de mystère persiste, apportant son lot inévitable de malentendus et de méprises. Cela dit, en ce qui concerne les questions de sécurité, les unités d'élite optent délibérément pour l'excès de prudence, au lieu d'essayer de mettre en valeur leurs réussites. Cela est dû à deux impératifs moraux : il y a d'abord la nécessité de protéger leur personnel, qui lutte contre un ennemi impitoyable dans un environnement opérationnel complexe et inhospitalier; il faut ensuite assurer la sécurité des opérations pour garantir le succès de la mission, ce qui comprend également l'exigence essentielle de protéger les alliés, de même que leur information, leurs tactiques, leurs techniques et leurs procédures.

**« les unités d'élite sont souvent un terrain d'essai de prédilection pour de nouvelles tactiques et de nouvelles procédures »**



De plus, en raison de leurs rapports étroits avec les membres des unités d'élite et leurs chefs, les décideurs de haut rang peuvent apprécier l'humilité et le professionnalisme qui existent habituellement au sein des forces d'élite. Cela n'exclut pas quelques motifs d'insatisfaction à l'occasion, comme dans toute organisation. En règle générale, cependant, il règne une atmosphère de confiance tranquille et de maturité au sein des organisations d'élite. Comme l'a fait observer Linda Robinson, journaliste et professeure à l'Université Harvard, les forces spéciales avec lesquelles elle a travaillé « reposent en bonne partie sur l'autosurveillance, puisque les officiers décèlent habituellement les baisses de rendement des soldats et peuvent intervenir. Au sein du groupe, on ne tolère guère un rendement sous la normale, ajouta-t-elle. De même, la concurrence entre les équipes et l'œil alerte des officiers supérieurs représentent des contrôles additionnels<sup>76</sup>. » Leur plus grande crainte et la punition la plus sévère qui peut leur être infligée, c'est le bannissement ou, autrement dit, le retour à l'unité.

Il reste que la principale raison du maintien des organisations d'élite est la capacité qu'elles procurent au gouvernement, cet éventail d'options (cinétiques ou non cinétiques) qu'elles sont les seules à offrir. Plus précisément, cela inclut les interventions souples, rapides et sur mesure dans des situations à haut risque. Souvent, ces organisations reçoivent des missions qu'elles ne peuvent se permettre d'échouer. Leur entraînement, leur savoir-faire, leur degré de préparation élevé et leur équipement spécialisé font en sorte qu'elles peuvent dissuader, perturber ou éliminer les menaces ennemies, moyennant des perturbations ou des dommages minimaux pour la société qu'elles servent. Tout échec de leur part peut laisser leur gouvernement avec une marge de manœuvre réduite. Dans certains cas, la seule solution qui reste aux forces d'élite serait l'envoi d'une imposante force cinétique, avec les conséquences qui s'ensuivent – une option qui n'est parfois pas réalisable et souvent pas souhaitable.

L'importance de leurs succès explique aussi pourquoi les élites reçoivent souvent des budgets généreux et une technologie à la fine pointe. Pour battre un ennemi déterminé qui fonctionne en réseau et qui change constamment et pour braver les innombrables menaces qui peuvent surgir dans un environnement complexe, il ne suffit pas de *réagir*. Au bout du compte, le succès dépend de la capacité à *conserver une longueur d'avance* sur les menaces. Pour cette raison, il est essentiel pour un pays de consentir des investissements importants dans ses forces d'élite, celles qui ne peuvent pas se permettre d'échouer, afin de maintenir les capacités nécessaires.

### Conclusion

Qu'on les aime ou qu'on les déteste et même si leur concept même répugne à certains, les élites jouent un rôle essentiel pour les institutions militaires. La résistance et l'hostilité découlent habituellement de malentendus et de méprises. Apprendre à vivre avec les élites exige un effort de la part de toutes les parties. Bien que la sécurité opérationnelle ne doive jamais être compromise, il faudra consacrer davantage d'efforts à éduquer les tiers et à dissiper des malentendus qui n'ont plus leur place (c'est-à-dire le faible rendement de l'investissement, le manque de discipline, le rejet des processus, des règles et des règlements de l'institution militaire). De leur côté, les forces classiques doivent consentir un effort plus grand pour comprendre le rôle, les capacités et l'importance des organisations d'élite. Tout bien considéré, les unités d'élite ajoutent une importante capacité à l'arsenal du pays; c'est pour cette raison qu'elles ont toujours survécu, malgré la résistance et l'hostilité institutionnelles<sup>77</sup>.



photo DH1-2007-140-3 du MDN



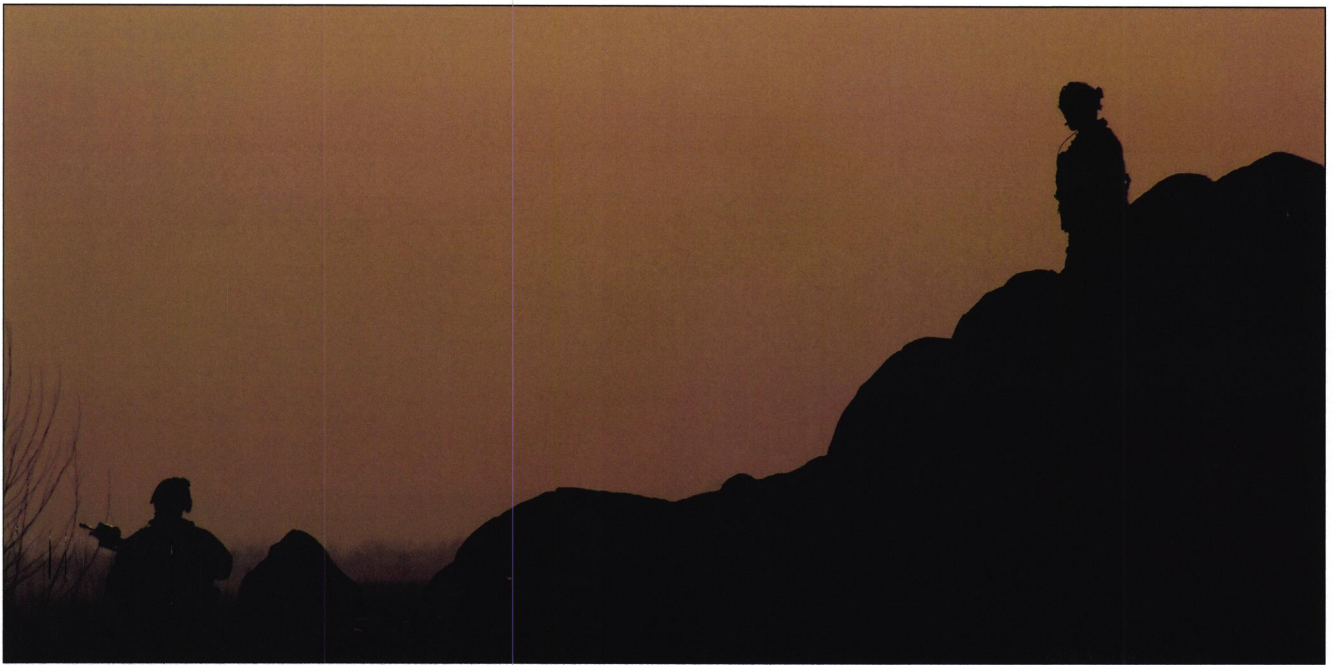
## NOTES

1. Entrevue avec l'auteur, le 28 avril 1998.
2. Thomas K. Adams, *US Special Operations Forces in Action. The Challenge of Unconventional Warfare*, Frank Cass, Londres, 1998, p. 9-10.
3. Martin Kitchen, « Elites in Military History », dans A. Hamish Ion et Keith Neilson (dir.), *Elite Military Formations in War and Peace*, Praeger Publishers, Westport, 1996, p. 8. Le brigadier-général (à la retraite) R. G. Thériault notait avec finesse que, dans la société canadienne, il est mal vu de constituer un groupe qui est favorisé par rapport à d'autres. Entrevue avec l'auteur, le 28 avril 1998.
4. Tom Clancy, *Special Forces*, Berkley Books, New York, 2001, p. 3.
5. Andy McNab, *Immediate Action*, Bantam Press, Londres, 1995, p. 381.
6. Katherine Barber (dir.), *The Canadian Oxford Dictionary*, Oxford University Press, New York, 1998.
7. <<http://www.webref.org/sociology/e/elites.htm>>.
8. Kitchen, p. 7.
9. Consulter les ouvrages suivants : John Porter, *The Vertical Mosaic. An Analysis of Social Class and Power in Canada*, University of Toronto Press, Toronto, 1965, p. 27 et 207; Robert Putnam, *The Comparative Study of Political Elites*, Prentice-Hall, Englewood Cliffs, N. J., 1976, p. 4; Geraint Parry, *Political Elites*, Praeger Publishers, New York, 1969, p. 30-32; Sylvie Guillaume (dir.), *Les élites fin de siècle, XIX<sup>e</sup>-XX<sup>e</sup> siècles*, Éditions de la Maison des sciences de l'homme d'Aquitaine, 1992, p. 27; et Michael S. Whittington et Glen Williams (dir.), *Canadian Politics in the 1990s*, Nelson Canada, Scarborough, 1990, p. 182.
10. Hervé Bentégeat, *Les nouveaux rois de France ou la trahison des élites*, Éditions Ramsay, Paris, 1998, p. 19.
11. Parry, p. 3. Cela comprend les postes de direction des groupes d'intérêt. Les personnes qui dirigent ces organisations sont souvent qualifiées d'*élite*, par opposition à celles qui, parmi l'ensemble des membres, n'occupent pas des postes décisionnels. Leo V. Panitch, « Elites, Classes, and Power in Canada », dans Michael S. Whittington et Glen Williams (dir.), *Canadian Politics in the 1990s*, 3<sup>e</sup> édition, Nelson Canada, Scarborough, 1990, p. 182.
12. Moshe M. Czudnowski (dir.), *Political Elites and Social Change. Studies of Elite Roles and Attitudes*, Northern Illinois University Press, DeKalb, 1983, p. 221.
13. Parry, p. 13.
14. Porter, p. 27 et 207.
15. Reg Jennings, Charles Cox et C. L. Cooper, *Business Elites. The Psychology of Entrepreneurs and Intrapreneurs*, Routledge, New York, 1994, p. 10.
16. Christopher Lasch, *The Revolt of the Elites and the Betrayal of Democracy*, W. W. Norton & Company, New York, 1995, p. 3, 5 et 25-26. Consulter également Guillaume, p. 112-113. Selon cette étude, une élite doit satisfaire deux conditions. D'abord, elle doit être reconnue comme telle par la « société locale » (l'auteur affirme que, par définition, les élites sont peu nombreuses). Cet aspect est de nature symbolique. Ensuite, l'élite doit contrôler et diriger l'infrastructure culturelle de la société.
17. Parry, p. 75-76.
18. Douglas Porch, « The French Foreign Legion: The Mystique of Elitism », dans A. Hamish Ion et Keith Neilson (dir.), *Elite Military Formations in War and Peace*, Praeger Publishers, Westport, 1996, p. 131.
19. *Ibid.*, p. 126.
20. Steve Payne, « Hell is for Heroes », *The Ottawa Sunday Sun*, le 19 mars 1995, p. 6.
21. Porch, p. 118.
22. Eva Etzioni-Halevy, « Civil-Military Relations and Democracy: The Case of the Military-Political Elites' Connection in Israel », *Armed Forces and Society*, vol. 22, n° 3, printemps 1996, p. 401.
23. Richard Szafranski, « Neocortical Warfare? The Acme of Skill », *In Athena's Camp*, Rand, New York, 1999, p. 408.
24. Roger A. Beaumont, *Military Elites*, Robert Hale and Company, Londres, 1974, p. 2-3.
25. Gilles Perrault, *Les Parachutistes*, Éditions du Seuil, Paris, 1961, p. 42.
26. Eliot A. Cohen, *Commandos and Politicians*, Center for International Affairs, Harvard University, Cambridge, 1978, p. 17.
27. Colin S. Gray, *Explorations in Strategy*, Greenwood Press, Londres, 1996, p. 158. La question de la sélection est importante. Si l'on prend pour exemple les forces spéciales, universellement considérées comme une élite, leur sélection et leur statut sont classés selon trois niveaux. Par exemple, les forces spéciales de « niveau un » sont principalement affectées aux « opérations noires » ou de contre-terrorisme. Normalement, de 10 à 15 p. 100 seulement des candidats sont retenus. Si ce pourcentage semble important, c'est qu'une forte proportion d'entre eux sont déjà membres des forces spéciales des niveaux deux ou trois. Les organisations de cette catégorie incluent le 1<sup>er</sup> Special Forces Operational Detachment – Delta américain, le *Grenzschutzgruppe-9* (GSG 9) allemand et la Deuxième Force opérationnelle interarmées (FOI 2) du Canada. Les forces spéciales de « niveau deux » représentent les organisations dont le taux de sélection se situe entre 20 et 30 p. 100. Elles sont normalement chargées d'exécuter des tâches de grande importance, telles que la reconnaissance stratégique et la guerre non traditionnelle. Mentionnons par exemple les forces spéciales américaines (également appelées les Bécots verts), les Seals américains et le Special Air Service de la Grande-Bretagne, de l'Australie et de la Nouvelle-Zélande. Les forces spéciales de « niveau trois » sont constituées des unités telles que les Rangers américains et les Royal Marines de la Grande-Bretagne, dont le taux de sélection se situe entre 40 et 45 p. 100 et dont la mission principale est l'action directe. Voir colonel C. A. Beckwith, *Delta Force*, Dell Publishing Co., New York, 1985, p. 123 et 137; entrevue avec le major Anthony Balasevicius; Leroy Thompson, *The Rescuers. The World's Top Anti-Terrorist Units*, David & Charles Military Books, Londres, 1986, p. 127-128; général Ulrich Wegener, présentation au colloque sur les opérations spéciales du Collège militaire royal, le 5 octobre 2000; Judith E. Brooks et Michelle M. Zazanis, « Enhancing U.S. Army Special Forces: Research and Applications », *ARI Special Report 33*, octobre 1997, p. 8; général H. H. Shelton, « Quality People: Selecting and Developing Members of U.S. SOF », *Special Warfare*, vol. 11, n° 2, printemps 1998, p. 3; commandant Thomas Dietz, responsable de la cinquième équipe des Seals, présentation au colloque sur les opérations spéciales du Collège militaire royal, le 5 octobre 2000; Leary, p. 265; Bernd Horn et Tony Balasevicius, *Casting Light on the Shadows*, CDA Press/Dundurn, Toronto, 2007, chapitre 1; et colonel Bill Kidd, « Ranger Training Brigade », *Infantry Senior Leader Newsletter*, U.S. Army Infantry Center, février 2003, p. 8-9.
28. Porch, p. 117.
29. Eric Morris, *Churchill's Private Armies*, Hutchinson, Londres, 1986, p. xiii. Consulter également l'article de David Chandler, « Indispensable Role of Elite Forces », *Military History Quarterly*, vol. 15, n° 3, printemps 2003, p. 77-78.
30. Tom Clancy, *Airborne*, Berkley Books, New York, 1997, p. xviii.
31. Mark Lloyd, *Special Forces – The Changing Face of Warfare*, Arms and Armour Press, New York, 1995, p. 11.
32. David Miller, *Special Forces*, Salamander Books, Londres, 2001, p. 15. De même, selon la définition de Duncan Anderson, les élites militaires sont « des forces très bien entraînées et relativement peu nombreuses, spécialisées dans des opérations très dangereuses qui, d'un point de vue militaire, sont souvent de nature non classique ». (Duncan Anderson, *Military Elites*, Bison Books Ltd., Londres, 1994, p. 7.)
33. Tom Clancy, en collaboration avec le général Fred Franks, *Into the Storm. A Study in Command*, G. P. Putnam's Sons, New York, 1997, p. 119.
34. Major-général (à la retraite) Robert H. Scales fils, *Yellow Smoke. The Future of Land Warfare for America's Military*, Rowman & Littlefield Publishers Inc., New York, 2003, p. 69.
35. Matt Labash, « The New Army », *The Weekly Standard*, vol. 6, n° 31, le 30 avril 2001.
36. Dennis Showalter, « German Army Elites in World Wars I and II », dans A. Hamish Ion et Keith Neilson (dir.), *Elite Military Formations in War and Peace*, Praeger Publishers, Westport, 1996, p. 152.
37. James Lucas, *Storming Eagles. German Airborne Forces in World War II*, Cassel & Company, Londres, 2001, p. 14.



38. Kitchen, p. 26.
39. Voir D. R. Segal, Jesse Harris, J. M. Rothberg et D. H. Marlowe, « Paratroopers as Peacekeepers », *Armed Forces and Society*, vol. 10, n° 4, été 1984, p. 489; et Donna Winslow, *Le Régiment aéroporté du Canada en Somalie : une enquête socioculturelle*, Commission d'enquête sur le déploiement des Forces canadiennes en Somalie, Ottawa, 1997, p. 128-138. Selon Gideon Aran, « sauter peut être considéré comme une épreuve permettant aux personnes qui la réussissent de se joindre à un club fermé, d'être admises au sein d'un groupe d'élite ». (Gideon Aran, « Parachuting », *American Journal of Sociology*, vol. 80, n° 1, p. 150.)
40. L'accent mis dans ce cas-ci sur les différences perceptibles entre les unités « spéciales » et leurs homologues « classiques » a conforté l'idée que les militaires canadiens se font de l'élite. Beaucoup de commandants supérieurs considèrent les parachutistes canadiens comme une élite et les traitent comme telle, du moins jusqu'au désastre de la Somalie, compte tenu des niveaux supérieurs de condition physique, de l'uniforme distinctif et de la nécessité de sauter en parachute. Le colonel Painchaud, un ancien commandant du Régiment aéroporté, rapportait une opinion que plusieurs partageaient lorsqu'il expliquait que « le soldat des forces aéroportées est l'élite de l'armée canadienne. Comparativement à n'importe quel autre soldat, il doit être au maximum de sa forme et doit pousser à l'extrême son adresse au tir et son habileté à manier les armes. » (Dick Brown, « Hanging Tough », *Quest*, mai 1978, p. 12.) Voir aussi Commission d'enquête sur le déploiement des Forces canadiennes en Somalie, *Un héritage documentaire : Recueil des ressources de la Commission d'enquête sur le déploiement des Forces canadiennes en Somalie*, [CD-ROM], 1998, transcription de la preuve, vol. 36, le 22 janvier 1996, témoignage du lieutenant-colonel Morneault, p. 6898.
41. Philip Warner, *Phantom*, William Kimber, Londres, 1982, p. 11.
42. Morris, p. 90.
43. Maréchal Sir William Slim, *Defeat Into Victory*, Cassell and Company Ltd., Londres, 1956, p. 547.
44. Slim, p. 546, et Morris, p. 243.
45. Sergent-major de commandement Eric L. Haney, *Inside Delta Force. The Story of America's Elite Counterterrorist Unit*, Dell Publishers, New York, 2002, p. 97.
46. Adams, p. 162.
47. Clancy, *Special Forces*, p. 3-4.
48. Cohen, p. 61.
49. Beaumont, p. 192.
50. Charles A. Cotton, « Military Mystique », dossiers du Musée des Forces aéroportées canadiennes (ne fait l'objet d'aucune publication pour l'instant).
51. Cohen, p. 74.
52. Général Sir Peter de la Billière, *Looking for Trouble. SAS to Gulf Command*, Harper Collins Publishers, Londres, 1995, p. 117.
53. Eric Morris, *Guerillas in Uniform*, Hutchinson, Londres, 1989, p. 15.
54. Weale, p. 154.
55. Cameron Spence, *All Necessary Measures*, Penguin Books, Londres, 1997, p. 43.
56. Haney, p. 20.
57. Anthony Kemp, *The SAS at War*, John Murray, Londres, 1991, p. 11.
58. Charles M. Simpson III, *Inside the Green Berets. The First Thirty Years*, Presidio, Novato, CA, 1983, p. 14; et Charles W. Sasser, *Raider*, St. Martins, New York, 2002, p. 186.
59. William O. Darby et William H. Baumer, *Darby's Rangers. We Led the Way*, Presidio Press, Novato, CA, réimprimé en 1993, p. 184.
60. *Ibid.*, p. 21.
61. de la Billière, p. 236.
62. *Ibid.*, p. 98.
63. Greg Jaffe, « A Maverick's Plan to Revamp Army is Taking Shape », *Wall Street Journal*, le 12 décembre 2003.
64. Elmar Dinter, *Hero or Coward*, Frank Cass, Londres, 1985, p. 70.
65. John Talbot, « The Myth and Reality of the Paratrooper in the Algerian War », *Armed Forces and Society*, novembre 1976, p. 75; Cohen, p. 69; et Winslow, p. 135-141.
66. Entrevues avec les lieutenants-colonels Watkin et Peter Bradley, les 4 juin 1998 et 15 septembre 1997 respectivement. Le terme de mépris anglais « LEG » date de la Seconde Guerre mondiale. L'uniforme du personnel de l'infanterie régulière incluait des bandes molletières en toile (*leggings*). Les parachutistes d'élite en étaient dispensés. Ils portaient de hautes bottes de parachutiste dans lesquelles ils pouvaient glisser le pantalon de leur uniforme. Il va sans dire que les parachutistes ont vite affublé leurs confrères de l'étiquette méprisante « LEG ». Selon une version plus contemporaine, le terme se traduit par « Lacking Enough Guts » (sans-cœur ou peureux), ce qui, loin de surprendre, est une mutation du temps de paix. Outre le fait évident que les bandes molletières ne se portent plus, le saut en parachute est considéré comme une épreuve de courage individuel. Il a maintenant beaucoup plus d'importance que durant la guerre. Puisque pratiquement tous les fantassins ont vécu l'épreuve du feu et que les fantassins des unités régulières ont passé plus de temps au front que le personnel des unités aéroportées, la question du courage individuel est plutôt discutable.
67. Colonel J. W. Hackett, « The Employment of Special Forces », *RUSI Journal*, vol. 97, n° 585, février 1952, p. 35.
68. *Ibid.*, p. 39.
69. *Ibid.*
70. Winslow, p. 126-133.
71. Alan Bell, ancien membre du 22<sup>e</sup> régiment du Special Air Service, présentation au colloque sur les opérations spéciales du Collège militaire royal, le 5 octobre 2000, et au séminaire de maîtrise 586 sur la conduite de la guerre, le 19 mars 2004, également au Collège militaire royal.
72. Entrevue avec l'auteur, le 4 octobre 1996. Un sergent-major du 2<sup>e</sup> régiment de parachutistes de la Grande-Bretagne affirmait que, dans les unités aéroportées, les officiers et les hommes comptent les uns sur les autres.
- « Un lien spécial s'est créé parce que les hommes savaient que, comme eux, les officiers subissaient le même entraînement difficile avant d'arriver au Régiment. » (Rory Bridson, *The Making of a Para*, Sidgwick & Jackson Ltd, Londres, 1989, p. 81.) Le major-général Newman écrivait quant à lui qu'il « existe un lien étroit entre le soldat des forces aéroportées et son officier parce que chacun sait que l'autre a réussi l'épreuve du saut. Et ils continuent de le faire ensemble. Chacun croit que l'autre va être un bon compagnon d'armes lorsque la situation va commencer à se corser. » (Major-général A. S. Newman, *What Are Generals Made Of?*, Presidio, Novato, CA, 1987, p. 193.)
73. E. Aronson et J. Mills, « The Effect of Severity of Initiation on Liking for a Group », *Journal of Abnormal & Social Psychology*, 1957, p. 157-158. Elliot Aronson, de l'Université Stanford, et Judson Mills, de la U.S. Army Leadership and Human Research Unit, l'ont déterminé dans leurs expériences en laboratoire de 1959 : « Pour les sujets qui ont subi une initiation sévère, le groupe est beaucoup plus attirant que pour ceux qui ont subi une initiation moins exigeante ou qui n'en ont pas subi du tout. » Consulter également l'ouvrage de R. B. Cialdini, *Influence. Science & Practise*, 3<sup>e</sup> édition, Harper Collins, New York, 1993, p. 70 et 74; et major James McCollum, « The Airborne Mystique », *Military Review*, vol. 56, n° 11, novembre 1976, p. 16.
74. W. D. Henderson, *Cohesion: The Human Element in Combat*, National Defence University Press, Washington, 1985, p. 14.
75. Dinter, p. 41; et Anthony Kellet, *Combat Motivation*, Nijhoff Publishing, Boston, 1982, p. 45-46.
76. Linda Robinson, *Masters of Chaos. The Secret History of the Special Forces*, Public Affairs, New York, 2004, p. xx.
77. L'appui des décideurs les plus haut placés a toujours été un facteur essentiel, et cet appui dépend souvent de leur confiance dans les capacités obtenues. Ainsi, le premier ministre Winston Churchill s'est beaucoup intéressé à la mise sur pied des commandos et il a appuyé d'autres unités peu orthodoxes et offensives du même genre. Le général George Marshall a personnellement poussé ses subordonnés à appuyer la constitution des Rangers américains, et son maître politique, le président Franklin D. Roosevelt, a permis au directeur de l'Office of Strategic Services de rester en contact direct avec la Maison-Blanche. Plus tard, le président John F. Kennedy a été très généreux envers les forces spéciales américaines, à la grande déception de ses chefs d'état-major classiques. Récemment, c'est le secrétaire de la Défense Donald Rumsfeld qui a personnellement veillé à ce que les forces spéciales américaines aient un rôle de premier plan dans les opérations américaines et jouissent de fortes augmentations sur le plan des ressources humaines et financières. Dans le contexte canadien, le soutien accordé par certains des commandants les plus haut gradés a joué un rôle clé pour assurer la création et la survie du Commandement des forces d'opérations spéciales du Canada.





# LA PRÉPARATION AU COMMANDEMENT D'UNE COALITION – LES TROIS P : LES PERSONNES, LES PROCESSUS ET LES PLANS

par Ian Wood

## Introduction

**A**u cours des dix ans qui ont précédé le 11 septembre 2001, les Forces canadiennes ont surtout pris part à une série de missions mettant à contribution des forces au niveau tactique au sein de grandes coalitions non placées sous commandement canadien; il s'agissait le plus souvent de missions de maintien et de rétablissement de la paix ainsi que d'opérations internationales de secours humanitaires de faible intensité. Dans le cadre de la nouvelle vision des Forces canadiennes, qui régit la période actuelle marquée par des transformations sans précédent, le chef d'état-major de la Défense a enjoint aux Forces canadiennes de tout mettre en œuvre pour être en mesure d'exercer un leadership plus affirmé dans le cadre d'opérations de coalitions internationales<sup>1</sup>. Les deux derniers gouvernements fédéraux ont eux aussi exhorté les Forces canadiennes à prendre des mesures en ce sens<sup>2</sup>. Aujourd'hui, près de six ans après le 11 septembre, le Canada participe à des opérations de stabilisation de moyenne et de forte intensité tout en assumant un leadership accru au sein des forces opérationnelles des coalitions et de l'Alliance<sup>3</sup>. À l'heure où le pays renforce sa participation sur la scène internationale, les Forces canadiennes doivent continuer d'accroître le perfectionnement professionnel de leurs corps d'officiers pour permettre à ces derniers d'accéder à des niveaux de commandement plus élevés au sein des forces opérationnelles des coalitions multinationales.

Les coalitions sont des systèmes complexes. Elles sont systématiquement marquées par des frictions entre dirigeants politiques et militaires qui touchent l'ensemble du spectre des opérations, à savoir aussi bien les aspects stratégiques que les

aspects opérationnels ou tactiques. Le présent article vise à contribuer au corps des connaissances professionnelles sur l'importante question que constitue le commandement des coalitions militaires en situation de combat. Il entend plus particulièrement démontrer la nécessité d'établir une méthode que les futurs commandants pourraient mettre en œuvre au cours de la période préalable au déploiement afin d'évaluer les compétences et les capacités des partenaires de la coalition. Le présent article passe en revue une série de facteurs que chaque commandant doit évaluer afin d'estimer au mieux les atouts et les faiblesses des forces multinationales qui lui sont confiées. Il aidera, je l'espère, à assurer une meilleure préparation des futurs commandants canadiens et à contribuer à leur réussite sur divers plans, y compris en matière d'exercice du leadership, d'interopérabilité des forces et d'unité d'effort.

La méthode que je propose met en fait l'accent sur l'évaluation de trois grands facteurs : les *personnes*, les *processus* et les *plans*. Je ne suggère nullement que tous les trois soient d'égale importance. Ils sont, simplement, suffisamment distincts pour faire chacun l'objet d'une attention particulière. Après avoir décrit en quoi consiste l'évaluation de ces trois facteurs, j'aborderai de manière plus générale leur influence potentielle sur les opérations de la force opérationnelle d'une coalition. Enfin, j'énoncerai à titre de suggestion et de piste de réflexion

---

*Ancien analyste principal relevant du chef du Développement des forces et affecté au quartier général de la Défense nationale, le commandant Ian Wood est actuellement adjoint administratif auprès du vice-chef d'état-major de la Défense et le prochain commandant du HMCS Protecteur.*





collection de la RMC pour la photo de Schwarzkopf

Deux commandants exceptionnels de forces d'une coalition au XX<sup>e</sup> siècle. À gauche : le général Norman Schwarzkopf qui a servi comme commandant des forces de la coalition qui a pris part à l'opération Desert Storm, la première guerre du Golfe en 1991; à droite : le général Sir Michael Jackson, anciennement le commandant de l'UNPROFOR en Bosnie (1995), puis commandant de la force de maintien de la paix au Kosovo en 1999.

cinq règles fondées sur la méthode proposée dans le présent article et que tout commandant devrait, selon moi, observer dans l'exercice de ses fonctions sur le théâtre des opérations.

De nos jours, la façon dont le commandant d'une coalition parvient, en dépit des contraintes politiques et militaires imposées à ses contingents, à forger une culture de la confiance et de l'engagement, puis à exploiter ces forces potentiellement dissemblables pour s'acquitter de sa mission avec succès constitue une illustration parmi d'autres de sa maîtrise de l'art opérationnel.

## Les facteurs à évaluer

### Les personnes

Il est essentiel que le commandant de la force opérationnelle d'une coalition rencontre en personne, dès que possible au cours de la phase préalable au déploiement, les commandants des contingents nationaux afin de se livrer à une évaluation à la fois *subjective* et *objective* de leurs compétences professionnelles et de leurs capacités. Cette première évaluation est absolument cruciale, car elle détermine le degré de confiance que le commandant peut accorder aux divers partenaires de la coalition et la part du fardeau qu'il peut leur confier. Examinons donc plus en détail l'expérience des commandants subordonnés, le contexte d'exercice de leur leadership, l'influence de la culture militaire, du langage et de la religion ainsi que le degré de préparation des forces subordonnées.

### L'expérience des commandants subordonnés

Le futur commandant de la force opérationnelle d'une coalition doit faire en sorte que toute l'information relative à l'expérience des commandants subordonnés des contingents nationaux soit analysée en profondeur. Cette information peut entre autres être obtenue de manière indirecte, par exemple en consultant les curriculum vitæ des commandants des contingents nationaux ou encore en s'entretenant avec les pairs ayant précédemment déployé ou formé

les commandants en question. Nombre d'officiers des Forces canadiennes fréquentent les collèges d'état-major et de guerre d'autres pays. Il est par conséquent fort possible que certains collègues canadiens du commandant de la force opérationnelle de la coalition aient, dans ce cadre, côtoyé des commandants des contingents nationaux et ainsi appris à bien les connaître. Le commandant de la force opérationnelle d'une coalition doit par ailleurs faire preuve de beaucoup de tact dans sa façon d'enquêter. Il ne doit pas se montrer trop curieux de manière à éviter de donner à quiconque le sentiment qu'il se méfie de lui. Les évaluations indirectes de ce type doivent être tenues à un minimum et être toujours menées avec discrétion.

En plus de procéder à ce type d'évaluations *indirectes*, le commandant doit aussi procéder à des évaluations *directes* en passant le plus de temps possible à échanger avec ses futurs partenaires de la coalition, histoire d'apprendre à mieux les connaître. Il doit, en outre, être conscient que les commandants des contingents nationaux eux-mêmes ne manqueront probablement pas de l'évaluer à la première occasion. Le commandant de la force opérationnelle d'une coalition doit donc bien planifier l'exercice et le gérer avec soin. Ces évaluations initiales lui permettent de se forger une idée des compétences des commandants subordonnés en se fiant à sa propre analyse mais aussi à son instinct professionnel. Le commandant de la force opérationnelle doit d'abord et avant tout tenter de déterminer si ses commandants subordonnés sont dignes de confiance et en mesure de répondre aux ordres, explicites ou implicites, qu'il sera appelé à leur donner dans le cadre de la mission une fois le déploiement effectué.

### Le contexte d'exercice du leadership

En plus d'évaluer l'expérience et les compétences des commandants du contingent multinational, le commandant de la force opérationnelle d'une coalition doit être en mesure de jauger leur volonté de collaborer à l'atteinte des objectifs de la mission. Cette évaluation de leur capacité de se plier aux ordres ou de coopérer permet au commandant de la force opérationnelle de déterminer le « commandement de mission<sup>4</sup> » approprié pour chaque commandant subordonné. Il doit en outre avoir le *courage* et le *tact* nécessaires pour remédier aux lacunes qu'il juge susceptibles de mettre en péril l'exécution de la mission. Il doit souligner celles-ci avec délicatesse, sans embarrasser la personne ou le pays partenaire concernés.

**« Le commandant de la force opérationnelle doit d'abord et avant tout tenter de déterminer si ses commandants subordonnés sont dignes de confiance et en mesure de répondre aux ordres »**

Tout commandant avisé de la force opérationnelle d'une coalition doit être en mesure d'établir si les lacunes des commandants subordonnés sont simplement dues à leur manque de formation et d'expérience ou, ce qui serait plus grave, à leur amateurisme, à leur arrogance ou à leur mauvaise volonté. Quelle que soit la réponse, le commandant de la force opérationnelle doit réagir avec perspicacité, tact et professionnalisme afin de garantir la continuité de la mission. Par ailleurs, le commandant prudent ne doit jamais oublier que certains pays peuvent fort





Le Premier ministre canadien Stephen Harper serre la main au brigadier-général David Fraser, commandant de la brigade multinationale dans la région de commandement sud, lors de la première visite officielle du Premier ministre à la mission des Forces canadiennes en Afghanistan en 2006.

bien être appelés dans l'avenir à intégrer d'autres coalitions. Il doit donc en tout temps maintenir de bonnes relations professionnelles avec tous les intervenants, pour des raisons à la fois stratégiques et diplomatiques.

### L'influence de la culture militaire, du langage et de la religion

Le commandant de la force opérationnelle d'une coalition et son personnel doivent être au fait de tous les facteurs socioculturels susceptibles de mettre en péril la cohésion au sein de la coalition. Cela est d'une importance toute particulière compte tenu du fait que, de nos jours, de nombreuses coalitions sont constituées hors des alliances traditionnelles. Il s'agit, en effet, souvent de coalitions *ad hoc*, mises sur pied rapidement. Les différences linguistiques ou culturelles qui risquent de perturber la formation d'une coalition doivent par conséquent être décelées sans délai et atténuées dès le début de la phase préalable au déploiement. Il se peut toutefois que de nettes différences subsistent sur les plans des traditions, de la religion ou encore de la culture militaire jusqu'à un stade avancé de la mission. Il est par conséquent essentiel que tout commandant de la force opérationnelle soit au fait des différences culturelles qui existent au sein de la coalition<sup>5</sup>. Tout comme ses conseillers, il doit savoir cerner ces différences, si intangibles et vagues soient-elles, pour éviter toute friction interne.

Le langage utilisé est un élément dont l'importance ne doit pas être sous-estimée. En effet, celui-ci peut fortement contribuer ou, au contraire, nuire à l'unité de la force opérationnelle d'une coalition. L'intention du commandant de la force opérationnelle, de même que toutes les directives écrites qui en découlent, doit être formulée dans un langage clair, concis et tourné vers l'action. Les formulations choisies doivent être aisément traduisibles dans les diverses langues de la coalition, et ce, de manière claire, sans ouvrir la porte à quelque ambiguïté que ce soit.

**« Les différences linguistiques ou culturelles qui risquent de perturber la formation d'une coalition doivent par conséquent être décelées sans délai »**

### Le degré de préparation des forces subordonnées

Le commandant de la force opérationnelle d'une coalition et son personnel doivent évaluer avec rigueur le degré de préparation et le calibre des forces mises à leur disposition. Ils doivent déterminer l'ampleur de la préparation dont a bénéficié chaque contingent national avant d'intégrer la coalition. Est-il composé d'unités dûment formées, dotées d'une réelle crédibilité internationale? A-t-il œuvré récemment et avec succès aux côtés d'autres pays de la force opérationnelle<sup>6</sup>? Sinon, comment est-il possible de remédier à ces lacunes?

Pour le commandant de la force opérationnelle d'une coalition, la clé consiste à consacrer le plus de temps possible à poser des questions très approfondies, « les yeux dans les yeux », au cours de la période préalable au déploiement. Si jamais un membre de la coalition ne peut assister à la formation proposée, le commandant de la force opérationnelle ne doit l'autoriser à accéder au théâtre des opérations qu'après s'être assuré que sa présence ne posera aucun risque sur quelque plan que ce soit. Il doit, en outre, proposer aux partenaires de la coalition une formation fondée sur de solides scénarios et sur des jeux de guerre visant à les préparer à la mission.

Le commandant de la force opérationnelle d'une coalition doit par ailleurs constamment s'assurer que son évaluation du degré de préparation des forces subordonnées demeure la plus objective possible. Il peut, dans certains cas, autoriser à se joindre à la coalition des contingents nationaux qui, sans jouir d'une réputation particulière, affichent d'excellentes performances. Il doit, à l'inverse, se méfier des unités nationales dont la réputation de fraîche date excède, en fait, les compétences et les capacités réelles. Il doit se garder d'affecter ces unités à des opérations pour lesquelles elles sont insuffisamment équipées ou préparées, sous peine d'embarrasser le pays concerné et mettre en péril la cohésion au sein de la coalition et le bon déroulement de la mission. Il est impératif que chaque pays apporte au commandant de la force opérationnelle d'une coalition la preuve de ses compétences et de sa préparation. Le fait de se déclarer prêt et compétent ne suffit pas.

Le commandant de la force opérationnelle d'une coalition doit aussi être à l'affût de la concurrence malsaine susceptible de s'établir entre les unités de différents pays. Une rivalité excessive entre deux contingents nationaux risque en effet de les conduire à perdre de vue la mission de la coalition, chacun tentant simplement de se montrer supérieur à l'autre. L'expérience a d'ailleurs montré que certains pays sont tout bonnement incapables de travailler avec d'autres, que ce soit en raison de leur incompatibilité passée sur le plan opérationnel, de leurs différences culturelles ou des hostilités qui les ont opposés par le passé. Enfin, il se peut que les unités d'un même pays refusent de coopérer les unes avec les autres, mettant ultimement en péril l'efficacité de l'ensemble de la force multinationale<sup>7</sup>. Le commandant doit dans ce cas gérer les relations entre ces unités avec beaucoup de doigté et, en toutes circonstances, n'affecter les divers contingents au combat qu'en fonction de leurs compétences et de leurs capacités réelles<sup>8</sup>. Ce dernier point est d'une importance cruciale.



## Les processus

Les discussions relatives à l'interopérabilité militaire se limitent souvent aux aspects techniques, soit ceux qui sont liés à la compatibilité des systèmes informatiques et d'armement, au soutien logistique, aux tactiques, aux techniques et aux procédures ou encore aux limites en matière d'échange de renseignements<sup>9</sup>. J'entends ici aller au-delà de ces discussions classiques sur l'interopérabilité pour traiter plutôt des aspects opérationnels et non techniques, lesquels sont à la fois plus subtils et plus complexes<sup>10</sup>. Nous allons donc nous pencher sur les processus liés à la souplesse opérationnelle des forces affectées, à la confiance susceptible de s'établir entre le commandant et les dirigeants de la coalition, à l'acceptation des risques par chaque force ainsi qu'aux règles d'engagement de la coalition.

### La souplesse opérationnelle des unités affectées

Même si la souplesse opérationnelle des unités affectées peut être très difficile à évaluer avant le début de la mission, le commandant de la force opérationnelle d'une coalition doit en permanence être conscient des effets *positifs* et surtout *négatifs* que les considérations politiques peuvent avoir sur les forces de la coalition présentes dans le théâtre des opérations. Les relations militaires et stratégiques entre les commandants des contingents et les dirigeants des différents pays peuvent en effet nuire à la souplesse des forces partenaires de la coalition<sup>11</sup>. Le commandant de la force opérationnelle d'une coalition doit donc cerner avec précision les différents pouvoirs de commandement conférés par chaque entité nationale. Il doit à tout le moins examiner en détail les questions du commandement et du contrôle opérationnels afin d'éviter les malentendus ou les désaccords entre pays, susceptibles de saper l'unité du commandement une fois la coalition déployée<sup>12</sup>. Il peut arriver que des commandants de contingents nationaux se trouvent dans une position qui les force à refuser certaines missions en raison de restrictions imposées par leur pays ou des accords politiques qui lient ce dernier<sup>13</sup>. Cela pose particulièrement problème dans le cas où le pouvoir de commandement opérationnel du commandant de la coalition l'autorise justement à confier de telles missions aux contingents nationaux en question<sup>14</sup>.

Même si les rapports de commandement entre contingents sont soigneusement régis par des accords bilatéraux conclus au préalable et confirmés par écrit, ils peuvent, dans les faits, donner lieu à des interprétations très diverses au sein de la coalition. Le commandant de la force opérationnelle doit, par ailleurs, évaluer dans quelle mesure la transmission de ses ordres aux commandants nationaux doit se faire de manière officielle. Lui suffit-il de les leur transmettre verbalement ou doit-il les leur communiquer par écrit? Le commandant de la force opérationnelle d'une coalition doit enfin déterminer si les contingents nationaux sont suffisamment souples et autonomes pour se plier aux plans tactiques et opérationnels de rechange ou de repli ainsi qu'aux ordres de dernière minute, sans devoir d'abord procéder à des analyses stratégiques entraînant des retards<sup>15</sup>. Tout commandant avisé doit, en outre, prendre en compte dans sa planification le temps que pourrait prendre chaque contingent national pour mener à bien, sur ordre, des opérations hors secteur visant le soutien de la coalition, dans la mesure où, bien entendu, le contingent en question est *disponible et autorisé* à prendre part à de telles opérations<sup>16</sup>.

## La confiance

Le commandant de la force opérationnelle d'une coalition doit évaluer avec précision le degré de confiance qu'il peut accorder aux divers commandants des contingents nationaux. Pour ce faire, il doit en grande partie se fier à l'éthos et à l'esprit d'équipe qui existent au sein des membres de la coalition<sup>17</sup>. L'on entend par *éthos* les valeurs, les convictions et les impératifs qui influent sur l'état d'esprit et le comportement professionnel d'une force de combat. L'esprit d'équipe dépend du degré de cohésion de cette force et de sa volonté d'intégrer les diverses aspirations nationales à la mission d'ensemble de la coalition<sup>18</sup>. L'éthos, quant à lui, dépend en grande partie de l'expérience professionnelle et des valeurs nationales des forces partenaires. Il s'agit donc d'une notion très nébuleuse, rendant ainsi son évaluation particulièrement difficile. Signalons par ailleurs que des facteurs culturels peuvent à l'occasion influencer de manière négative sur l'éthique professionnelle et l'éthos apparent d'un contingent national. Le commandant de la force opérationnelle d'une coalition doit se garder d'évaluer l'éthos ou l'éthique professionnelle d'un contingent à la lumière de perceptions subjectives ou faussées<sup>19</sup>.

De nos jours, compte tenu du caractère *ad hoc* des contingents multinationaux et du caractère meurtrier des opérations menées, tout manque d'engagement peut avoir des conséquences coûteuses et néfastes sur les opérations de l'ensemble d'une coalition. Le commandant de la force opérationnelle d'une coalition doit constamment tenter de repérer les commandants de contingents nationaux trop ambitieux, qui contraignent leurs forces à un engagement excessif et cherchent à exploiter la mission pour assurer leur propre avancement professionnel ou pour atteindre des objectifs politiques nationaux, au risque de mettre en péril la sécurité et l'efficacité non seulement de leurs propres forces mais des autres aussi.



Le commodore (promu depuis au rang de contre-amiral) Roger Girouard à bord du HMCS Iroquois lors de l'opération Apollo. Il a agi comme commandant de la Force opérationnelle 151 de la coalition de février à juin 2003. Cette force a contribué de manière significative à la lutte internationale au terrorisme.

collection de la RMC



## L'acceptation des risques

Au cours de la phase préalable au déploiement, le commandant de la force opérationnelle d'une coalition peut avoir beaucoup de mal à cerner la volonté politique des divers pays dont sont issus les contingents nationaux d'engager ces derniers dans des opérations de moyenne ou de grande intensité. Malgré cela, le commandant de la force opérationnelle doit tenter d'établir si tel ou tel commandant national s'est vu interdire par son pays de participer à certains types d'opérations.

Il doit éclaircir cette question dès que possible de manière à ne pas embarrasser, par inadvertance, un contingent national qui ne serait pas autorisé à prendre part à une opération donnée<sup>20</sup>. Cela dit, le commandant doit en tout temps être en mesure d'amener l'ensemble des membres de la coalition à accepter les risques liés aux opérations autorisées par leur pays de manière à pouvoir constamment opposer à l'ennemi une puissance de combat maximale pour favoriser la réussite de la mission.

L'acceptation des risques peut aussi dépendre de la durée du déploiement par rotation des divers contingents nationaux. En effet, les contingents de certains pays ne sont déployés que pour de très courtes durées, inférieures à trois mois, alors que d'autres le sont pour douze mois, voire plus<sup>21</sup>. Il est très difficile d'assurer la synchronisation de tous ces contingents. En raison de la complexité des opérations auxquelles les coalitions doivent aujourd'hui se livrer, les contingents brièvement déployés ont du mal à s'acclimater et à se montrer efficaces sur le terrain. Le rythme de rotation revêt une importance particulière dans le cas des gros contingents *ad hoc*, dont la présence oblige le commandant de la force opérationnelle à consacrer un temps démesuré à rassembler les membres de la coalition en une équipe soudée.

## Les règles d'engagement

L'on ne saurait trop insister sur la complexité du problème multidimensionnel de l'intégration des règles d'engagement au sein d'une coalition. Le commandant de la force opérationnelle doit savoir veiller non seulement à la mise en œuvre de ces règles, mais aussi voir à leur établissement, à leur diffusion et à leur respect. Ce processus est l'un des plus importants qu'il doit mener à bien dans le cadre de l'évaluation de sa mission. Il existe tout un éventail de règles d'engagement au sein d'une coalition. Il faut en effet composer avec les règles fixées par chaque pays, avec celles prévues par les conventions qui régissent les diverses alliances, comme l'OTAN, ainsi qu'avec celles, plus complexes encore, édictées par les organisations internationales, comme l'ONU<sup>22</sup>.

Dans le cadre de l'évaluation des divers contingents nationaux, le commandant de la force opérationnelle d'une coalition doit être prêt à consacrer un temps et un personnel considérables à l'analyse et à l'harmonisation

**« le commandant doit en tout temps être en mesure d'amener l'ensemble des membres de la coalition à accepter les risques liés aux opérations autorisées par leur pays »**

des diverses règles d'engagement en vigueur au sein des forces de la coalition. Il doit entre autres analyser les règles applicables aux contingents nationaux pour déterminer si elles les autorisent à faire usage, au besoin, d'une force létale et, donc, à mener à bien tous les types d'opérations susceptibles de se présenter dans le cadre d'une mission. Tout contingent national dont les règles d'engagement n'autorisent qu'un usage très limité de la force ou, pire encore, qui n'est régi par aucune règle d'engagement

nuit à la souplesse et à la réactivité de la coalition. Le commandant de la force opérationnelle doit tenter de déterminer si les règles d'engagement imposées à un contingent national par les autorités de son pays lui permettent de recourir à la force autrement qu'à de strictes fins d'autodéfense. Il doit avant tout établir si, devant une menace, ce contingent est autorisé à mener des actions préventives sans nécessairement attendre d'être victime d'un *premier* acte d'hostilité, puis d'*autres* par la suite.

Le commandant de la force opérationnelle d'une coalition doit aussi déterminer si les règles d'engagement des contingents nationaux sont suffisamment souples pour s'adapter à l'évolution de la mission. Il se peut en effet que, après avoir débuté par des opérations de faible ou de moyenne intensité, les activités de la coalition cèdent vite la place à des opérations meurtrières de moyenne ou de grande intensité. La souplesse des règles d'engagement est donc essentielle pour réagir comme il se doit. Le commandant de la force opérationnelle d'une coalition doit enfin s'assurer que les contingents nationaux peuvent compter sur du personnel solide, capable d'adapter rapidement les règles d'engagement à l'évolution de la situation sur le théâtre des opérations. Ce personnel doit aussi être en mesure de communiquer en aval tous les ordres du commandant.

De nos jours, la façon dont le commandant d'une coalition parvient, en dépit des contraintes politiques et militaires, des rythmes de rotation des forces et des règles d'engagement des contingents nationaux, à forger une culture de la confiance et de l'engagement, puis à exploiter ces forces potentiellement dissemblables pour s'acquitter de sa mission avec succès constitue une illustration parmi d'autres de sa maîtrise de l'art opérationnel<sup>23</sup>.

## Les plans

Le commandant de la force opérationnelle d'une coalition doit assurer la fusion des divers plans multinationaux en un plan de campagne unique pour l'ensemble de la coalition. Il doit aussi faire en sorte que l'ensemble de la structure de commandement affiche une « intention commune ».





Le commodore (depuis promu au rang de contre-amiral) Denis Rouleau a agi comme commandant du groupe opérationnel naval permanent de l'OTAN, un groupe naval de réaction rapide, de 2006 à 2007. On le voit ici, au centre, aux côtés du général Rick Hillier, chef d'état-major des FC, observant les opérations du pont du HMCS Iroquois.

d'un énoncé de mission clair et précis ainsi que l'apport de précisions liées à l'exécution de la mission, par exemple, celles qui concernent l'intention du commandant, la logistique, le commandement ou le contrôle<sup>24</sup>. Ce type de planification détaillée vise à faire en sorte que les forces partenaires de la coalition poursuivent les mêmes objectifs politiques et militaires et affichent une réelle unité d'effort<sup>25</sup>.

Dans le cadre de la fusion des divers plans, le commandant peut constituer une « équipe rouge<sup>26</sup> » dont les membres sont chargés d'analyser la planification des contingents en prévision du déploiement et de leur demander d'en modifier les aspects potentiellement incompatibles avec le plan de campagne unique du commandant de la force opérationnelle de la coalition. Il est par ailleurs impératif que tous les partenaires partagent une même vision des contraintes, des limites, de l'intention générale du commandant, des lignes d'opérations et des centres de gravité<sup>27</sup>.

### La fusion des plans de la coalition

Le commandant de la force opérationnelle d'une coalition doit soigneusement évaluer les divers plans de campagne ou opérationnels des contingents nationaux et les fusionner en un plan unique pour l'ensemble de la coalition. Il doit le faire avant que la force opérationnelle ne soit déployée pour éviter toute confusion après le début des opérations. Pour préserver l'unité de commandement et d'effort, il est important que le commandant de la force opérationnelle s'en tienne à un seul plan de campagne pour l'ensemble de la coalition. Les divers pays peuvent continuer de recourir à leurs propres outils de planification afin d'organiser leurs contingents, mais doivent toujours se plier au plan unique applicable à l'ensemble de la coalition.

Le commandant de la force opérationnelle d'une coalition peut devoir composer avec des contingents nationaux aux approches très différentes en matière de planification militaire. Pendant que certains se livrent à une analyse détaillée de la mission, il se peut, par exemple, que d'autres s'en tiennent à la nécessité d'accéder sans retard au théâtre des opérations, négligeant ainsi certains aspects importants de la planification. Il se peut aussi que les contingents nationaux se livrent à une planification inadaptée à la mission de la coalition, que ce soit délibérément ou en raison d'une mauvaise interprétation des directives fournies.

### Le plan de campagne

Le personnel doit planifier la campagne de manière réfléchie et opportune. Cette planification doit comprendre une évaluation détaillée de l'orientation stratégique globale et de la situation militaire (amis et ennemis), l'établissement

Enfin, le commandant de la force opérationnelle d'une coalition doit être conscient que certains contingents nationaux peuvent ne pas maîtriser parfaitement l'usage de la terminologie classique liée à l'art opérationnel. Il peut alors avoir à décrypter leurs intentions<sup>28</sup>. Le commandant et son personnel doivent aussi s'assurer que les intentions explicites et implicites de la coalition témoignent du fait qu'une importance égale est accordée aux phases de paix et de guerre de la mission et que l'ensemble des partenaires de la coalition partagent une même vision de l'état final et, en particulier, des conditions d'atteinte de celui-ci et de réussite de la mission.

### L'intention commune

La notion d'intention du commandant mérite quelques explications, car il s'agit d'un aspect essentiel de l'art opérationnel. En effet, cette intention constitue à maints égards le « ciment » capable de lier l'ensemble des membres de la coalition en vue de l'atteinte d'un objectif commun. Il importe surtout de bien comprendre la notion d'*intention commune*.

L'ensemble des échelons de la force opérationnelle doivent partager non seulement la même intention, mais aussi les mêmes objectifs et la même vision de l'état final. Le plan d'un niveau de commandement subordonné peut donc « s'imbriquer » à celui de l'échelon supérieur s'il favorise l'atteinte de l'état final fixé par le commandant<sup>29</sup>. Même si l'exercice est subtil, le commandant doit en permanence évaluer avec beaucoup de soin dans quelle mesure les contingents comprennent son intention et la prennent en compte dans leur propre planification.



## De l'évaluation des résultats aux opérations décisives

Nous nous sommes jusqu'ici penchés sur trois grands facteurs, à savoir les *personnes*, les *processus* et les *plans*, que le commandant de la force opérationnelle d'une coalition doit soigneusement évaluer en prévision du déploiement. Abordons maintenant de manière plus large l'influence potentielle des résultats de cette évaluation sur le déroulement des opérations de la coalition, une fois celle-ci présente sur le théâtre des opérations.

### Les personnes

En procédant à une évaluation attentive du facteur clé que constituent les personnes, le commandant de la force opérationnelle d'une coalition augmente les chances de réussite de sa mission. Il doit absolument

saisir toutes les occasions de rencontrer dès que possible et aussi souvent que ce l'est les dirigeants des contingents nationaux et les commandants de leurs unités. En s'acquittant de ce devoir vital, il renforce l'harmonisation de la coalition et la présence chez celle-ci d'une intention commune, deux éléments absolument essentiels à la réussite des opérations à venir. Comme cela a été mentionné précédemment, il est aujourd'hui fondamental pour tout commandant d'une coalition d'être sensible aux différences culturelles<sup>30</sup>. Cela lui permet de remplir ses fonctions avec succès, malgré la diversité qui existe au sein des coalitions actuelles. Mais surtout, cette sensibilité, alliée à son flair professionnel, lui permet de tenir compte comme il se doit des exigences des dirigeants des pays et de leurs particularismes culturels respectifs.

### Les processus

Les aspects examinés dans le cadre de l'évaluation des processus jouent eux aussi un rôle fondamental dans la réussite de la coalition. Rappelons qu'il s'agit d'aspects multidimensionnels non techniques liés à l'interopérabilité; ils peuvent, par exemple, concerner la souplesse, la confiance, l'acceptation des risques et les règles d'engagement. L'évaluation de ces aspects par le commandant d'une coalition apparaît comme un élément clé de l'art opérationnel, particulièrement en raison de l'importante influence qu'ils peuvent avoir sur la cohésion de la coalition.

Si, par exemple, le commandant se heurte à une situation d'urgence dans le cadre de laquelle une partie de la force opérationnelle, débordée ou victime d'une embuscade, subit de lourdes pertes, il doit pouvoir se fier aux autres membres de la coalition pour intervenir et secourir le contingent en péril. Tout commandant avisé doit par ailleurs s'assurer d'être constamment au fait du degré de souplesse et d'autonomie des forces de la



Au cours de l'été 2006, le major-général (promu depuis au rang de lieutenant-général) Angus Watt a été nommé à un poste très important, soit commandant de la Force multinationale – composante aérienne de la Force internationale d'assistance à la sécurité en Afghanistan.

coalition et saisir la moindre occasion d'affirmer et de renforcer son autorité de manière à garantir que la coalition réagit promptement dans les situations périlleuses.

Il faut aussi savoir que toute variation du taux d'acceptation des risques au sein de la coalition met en péril la puissance collective. Si, par exemple, l'adversaire se rend compte qu'un contingent national donné est plus réticent à engager le combat, que ce soit parce que son affectation sur le théâtre des opérations tire à sa fin ou parce qu'il tient à subir le moins de pertes possible, cela peut mettre en péril la solidarité de la coalition. Une frappe létale, susceptible d'entraîner des pertes importantes et spécialement dirigée contre un contingent national éprouvant de telles réticences, peut fort bien ébranler la résolution du pays dont celui-ci relève et le conduire à se retirer de

la coalition. Ce type de frappe ciblée peut, d'ailleurs, viser non seulement le contingent national présent sur le théâtre des opérations mais aussi la population du pays en question. Pour éviter de telles attaques, le commandant de la force opérationnelle d'une coalition doit donc se pencher dès que possible sur la question vitale de l'acceptation des risques.

Par ailleurs, même si l'usage de la force au sein de la coalition ne peut jamais être parfaitement harmonisé, le commandant de la force opérationnelle doit s'employer sans relâche à faire en sorte que l'établissement, la diffusion, le respect et l'application des règles d'engagement soient assurés de la manière la plus uniforme possible dans l'ensemble de la coalition. Ses efforts en ce sens doivent idéalement conduire à une norme en matière de règles d'engagement, applicable à l'ensemble de la coalition et bien comprise par les contingents nationaux. En outre, toute délégation de pouvoirs touchant certaines règles d'engagement doit se faire de manière explicite et être consignée dans des documents officiels. Le commandant de la force opérationnelle doit par la suite s'assurer régulièrement, dans le cadre de ses relations avec les membres de la coalition, que les pouvoirs délégués sont exercés comme il se doit en procédant à des contrôles positifs<sup>31</sup>.

Même si nombre des aspects étudiés sont indépendants de la seule volonté du commandant de la force opérationnelle d'une coalition, ce dernier doit tenter d'en réduire les effets négatifs potentiels sur le théâtre des opérations.

### Les plans

Comme nous l'avons souligné précédemment, dans le cadre des opérations des grandes coalitions d'aujourd'hui, les commandants des forces opérationnelles peuvent avoir à fusionner les intérêts, les intentions et les plans des divers



contingents nationaux en un plan de campagne unique. Il est essentiel que le commandant de la force opérationnelle d'une coalition assure d'abord l'harmonisation de la planification militaire à l'intérieur de la coalition pour pouvoir ensuite l'aligner sur la stratégie nationale du pays hôte auquel il doit venir en aide. Le cas de l'Afghanistan illustre bien l'ampleur du défi à relever. Les divers commandants de la coalition multinationale et de l'OTAN ont en effet dû aligner leurs plans militaires et leurs plans de sécurité sur la Stratégie nationale de développement de l'Afghanistan, destinée à guider ce pays dans le renforcement de ses propres capacités nationales en matière de gouvernance et de sécurité.

Dans un tel contexte de planification stratégique, il est clair que le commandant de la force opérationnelle d'une coalition doit soigneusement harmoniser les plans de la coalition et des contingents nationaux avec le cadre de sécurité du pays hôte dans le but ultime d'établir un plan unique. C'est là un autre des aspects clés que le commandant doit évaluer afin de remplir au mieux ses fonctions.

### Les cinq règles du commandant

Cinq règles peuvent se dégager de la méthode exposée dans le présent article. J'estime que tout futur commandant de la force opérationnelle doit les observer dans la planification et dans l'exécution des opérations.

- Planifier, planifier et encore planifier... sans toutefois jamais perdre de vue qu'il est impossible de tout planifier, compte tenu de la complexité de toute coalition.
- Faire confiance à son propre jugement. Ne pas laisser quelque propos que ce soit influencer sur l'évaluation des partenaires de la coalition.
- Être en permanence sensible aux différences culturelles ou, sinon, être assez avisé pour poser les bonnes questions en travaillant avec des citoyens du pays hôte.
- S'assurer que chaque pays apporte la preuve de ses compétences et de sa préparation. Le fait de se déclarer prêt et compétent ne suffit pas.
- Exercer pleinement les pouvoirs qui lui sont officiellement et légalement conférés, en plus d'affirmer régulièrement son autorité auprès des membres de la coalition.

**« Le commandant de la force opérationnelle d'une coalition doit assurer la fusion des divers plans multinationaux en un plan de campagne unique »**

### Conclusion

Comme nous l'avons indiqué, le recours aux coalitions militaires semble devenu la norme dans le contexte de sécurité actuelle. Il risque d'ailleurs fort de le rester. Les coalitions sont des systèmes complexes. Elles sont systématiquement marquées par des frictions entre dirigeants politiques et militaires qui touchent l'ensemble du spectre des opérations. Compte tenu de la complexité des coalitions actuelles

et futures, j'estime que les Forces canadiennes doivent continuer d'accroître le perfectionnement professionnel de leurs corps d'officiers pour permettre à ces derniers d'accéder à des niveaux de commandement plus élevés au sein des forces opérationnelles des coalitions multinationales. J'espère donc que le présent article aura contribué au corps des connaissances professionnelles sur l'importante question que constitue le commandement des coalitions militaires.

Tout commandant réaliste et pragmatique d'une force opérationnelle doit savoir qu'il aura rarement la chance de choisir les membres de la coalition et les contingents désignés pour y prendre part. Il est donc essentiel qu'il apprenne dès le départ à évaluer efficacement et à exploiter au mieux les forces nationales partenaires de la coalition. Il doit aussi être conscient que la méthode exposée dans le présent article ne constitue qu'un modeste outil prévisionnel. Par conséquent, même une évaluation positive des forces de la coalition ne saurait garantir la réussite de quelque commandant que ce soit. En raison de considérations politiques indépendantes de sa volonté, le commandant de la force opérationnelle

d'une coalition peut fort bien se voir forcé d'accepter et d'employer des contingents nationaux dont les capacités laissent à désirer. Il peut, par exemple, être forcé d'intégrer de tels contingents pour équilibrer la coalition. Le cas échéant, il doit ensuite faire très attention à la manière dont il exploite ces contingents dans le cadre des opérations.

Signalons enfin qu'il existe évidemment des considérations stratégiques politico-militaires supérieures que la méthode proposée dans le présent article ne peut prendre en compte. Le commandant de la force opérationnelle d'une coalition doit apprendre à cerner les aspects du commandement sur lesquels il peut exercer son autorité, mais aussi ceux sur lesquels il ne peut avoir aucune influence directe. De plus amples



Photo REPC B2-238 du MDN

Le major-général (promu depuis au rang de lieutenant-général) Andrew Leslie a servi comme commandant de la force opérationnelle à Kaboul et comme commandant adjoint de la Force d'assistance à la sécurité de l'OTAN en Afghanistan en 2003.



recherches sur les coalitions militaires s'imposent sans conteste en vue de mieux préparer les futurs commandants à réussir dans le cadre de situations aussi complexes.

Rappelons-le : de nos jours, la façon dont le commandant d'une coalition parvient, en dépit des contraintes politiques

**« Le cas de  
l'Afghanistan  
illustre bien  
l'ampleur du  
défi à relever »**

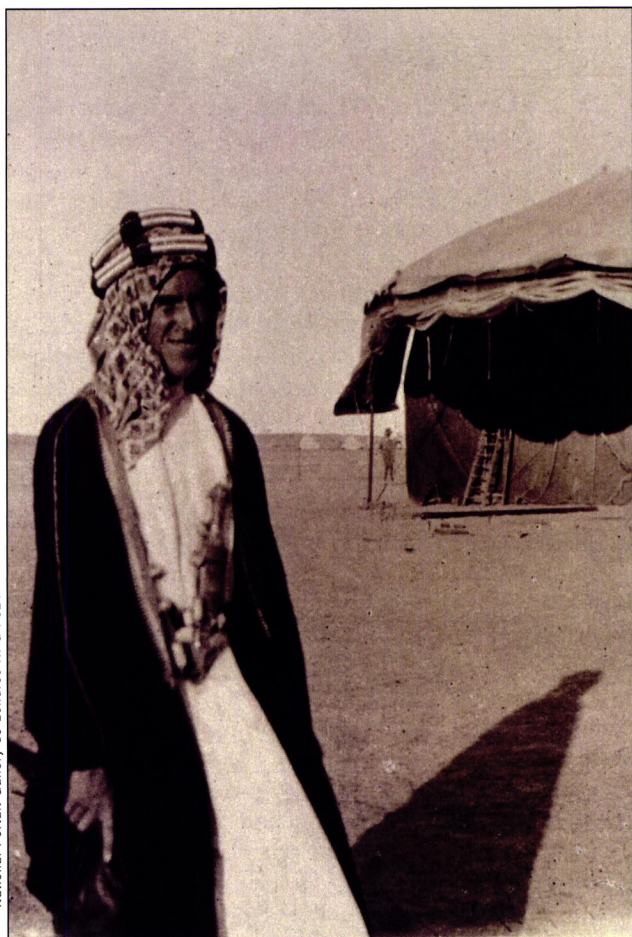
et militaires imposées à ses contingents, à forger une culture de la confiance et de l'engagement, puis à exploiter ces forces potentiellement dissemblables pour s'acquitter de sa mission avec succès constitue une illustration parmi d'autres de sa maîtrise de l'art opérationnel.



## NOTES

1. Ministère de la Défense nationale, *Rapport final de l'équipe d'action 3 du chef d'état-major de la Défense* (2005), septembre 2006, Ottawa, p. 1-2.
2. Gouvernement du Canada, *Fierté et influence : notre rôle dans le monde* (Énoncé de politique internationale du Canada publié en 2005 sous le dernier gouvernement libéral), Ottawa, le 20 septembre 2006. Voir également les documents relatifs au soutien constant du gouvernement conservateur à la mission fondée sur une approche pangouvernementale en Afghanistan.
3. Parmi les récents exemples de commandement d'importantes forces multinationales par des officiers canadiens figurent le commandement naval de la Force opérationnelle 150 au cours de l'opération Apollo dans le Golfe persique ainsi que celui des forces alliées en Bosnie et en Afghanistan.
4. Le « commandement de mission » est un type de commandement militaire qui favorise la décentralisation des directives, la liberté, la rapidité d'action et l'initiative.
5. Lieutenant-colonel M. D. Makulowich, « To Clash or Not To Clash: Canadian and Islamic Values on Canadian Forces' Deployed Operations », dissertation dans le cadre du Programme des études militaires supérieures du Collège des Forces canadiennes, 2005, p. 2.
6. « Le commandant de la force opérationnelle d'une coalition doit étudier à la loupe les processus sur lesquels les différents pays s'appuient pour déclarer leurs unités prêtes pour la mission sur le plan opérationnel. Une unité nationale donnée peut fort bien avoir une réputation d'excellence sans être pour autant aussi bien préparée que les déclarations le laissent entendre. Il peut aussi se révéler très difficile pour le commandant d'établir un étalon de mesure du calibre des forces de la coalition. » (Entrevue avec le major-général Holmes, les 17 et 18 octobre 2006.)
7. « La mise sur pied des nouvelles forces armées irakiennes a donné lieu à la constitution de forces terrestres autochtones aux identités régionales et culturelles profondément différentes. Il peut, de ce fait, se révéler très difficile pour le commandant de la force opérationnelle de la coalition multinationale de demander aux unités irakiennes kurdes, chiïtes ou sunnites de travailler ensemble au sein d'un même contingent national. » (Lieutenant-général W. J. Natynczyk, vice-chef de l'état-major de la Défense au sein des Forces canadiennes, « Coalition Warfare », conférence donnée dans le cadre du Programme supérieur des études militaires n° 9 du Collège des Forces canadiennes, le 27 septembre 2006. Propos reproduits avec la permission de l'auteur.)
8. Patrick Michael Walsh, *Military Coalition Building: A Structural and Normative Assessment of Coalition Architecture*, thèse de doctorat, Fletcher School of Law and Diplomacy, Tufts University, printemps 1999, chapitre 4, p. 136-154.
9. Steven Metz, « The Effect of Technological Asymmetry on Coalition Operations », dans Thomas J. Marshall, Philip Kaiser et Jon Kessmeire (dir.), *Problems and Solutions in Future Coalition Operations*, US Army War College Strategic Studies Institute, Carlisle, Pennsylvanie, 1997, p. 49-67 et *passim*.
10. Thea Clark, « Organizational Interoperability Maturity Model for Command and Control », exposé présenté dans le cadre du Command and Control Research and Technology Symposium de 1999, US Naval War College, 1999, p. 3-8.
11. Nora Bensahel, *The Coalition Paradox: The Politics of Military Cooperation*, thèse de doctorat, Stanford University, août 1999, p. 3-9.
12. Voir la publication administrative interalliée AAP-6 de l'OTAN pour savoir ce que l'Alliance entend par *commandement opérationnel et contrôle opérationnel*. Il existe entre la terminologie de l'Alliance et celle des divers pays des différences susceptibles d'influer sur l'unité du commandement de la mission.
13. Si un pays manifeste sa réticence à accepter une mission donnée, on dit de nos jours qu'il brandit un « carton rouge ».
14. « Exemple de cette confusion : la définition du commandement opérationnel par la France, qui assimile celui-ci à un "commandement national" ne pouvant en aucune circonstance être cédé à des commandants de l'Alliance ou d'une coalition étrangère. » (Thomas Durell-Young, « Command in Coalition Operations », dans Marshall, Kaiser et Kessmeire, *op. cit.*, chapitre 2, p. 23-48.)
15. Ministère de la Défense nationale, *Processus de planification opérationnelle des Forces canadiennes*, B-GJ-005-500/FP-000, Ottawa, 2002, p. 2-7 et 2-8.
16. Exposé du lieutenant-général W. J. Natynczyk, *op. cit.*
17. Major-général Robert H. Scales fils, « Trust, Not Technology, Sustains Coalitions », dans *Parameters*, volume 28, n° 4, hiver 1998-1999, p. 4-5. Voir également, du même auteur, « Culture Centric Warfare », dans *US Naval Institute Proceedings*, octobre 2004, p. 30-31.
18. Ministère de la Défense nationale, *Servir avec honneur : la profession des armes au Canada*, Institut de leadership des Forces canadiennes, Kingston, 2003, p. 25 et 31.
19. Steve Bowman, « Historical and Cultural Influences on Coalition Operations », dans Marshall, Kaiser et Kessmeire, *op. cit.*, chapitre 1, p. 1-22.
20. Au sein de la Force internationale d'assistance à la sécurité de l'OTAN en Afghanistan, les contingents nationaux sont loin d'être autorisés à accepter le même niveau de risque. Il existe entre eux de nettes différences sur ce plan.
21. Exposé du lieutenant-général W. J. Natynczyk, *op. cit.*
22. Lieutenant-colonel James C. Duncan, « The Commander's Role in Developing Rules of Engagement », *Naval War College Review*, vol. LII, n° 3, été 1999, p. 1-3.
23. La situation peut se révéler encore plus complexe si le commandant de la force opérationnelle et les contingents d'une coalition sont appelés à travailler aux côtés d'autres acteurs gouvernementaux et civils dans un contexte où se mêlent défense, diplomatie, développement et commerce. Les opérations de ce type peuvent être marquées par un déséquilibre constant.
24. *Processus de planification opérationnelle des Forces canadiennes*, p. 2A-1.
25. Dan Cremin, Matt Mills, Denham Phipps et Keith Stewart, « The Challenges of Command in Multinational Environments », *British Army Review*, n° 136, avril 2005, p. 57-58.
26. L'expression *équipe rouge* fait partie de la terminologie courante utilisée en planification militaire. Une telle équipe est souvent constituée de personnes issues de cellules de renseignements ainsi que d'autres membres du personnel désignés par le commandant.
27. Ministère de la Défense nationale, *Processus de planification opérationnelle des Forces canadiennes*, p. 2-2 et 2-5.
28. *Ibid.*, p. 5-7 et 5-8.
29. *Ibid.*
30. Makulowich, p. 2.
31. L'exécution de contrôles positifs est essentielle pour prévenir le moindre incident lié aux règles d'engagement. Les récents sévices imposés par les forces de la coalition aux détenus de la prison d'Abou Ghraïb, en Irak, ont montré une fois encore combien il est important que le commandant veille en permanence au respect des règles relatives à l'usage de la force et que le moindre usage illégal de celle-ci soit signalé sans retard et sanctionné comme il se doit par la chaîne de commandement.





National Portrait Gallery de Londres NPG P324

Un guerrier et un stratège militaire haut en couleurs : le lieutenant-colonel Thomas Edward Lawrence, par B. E. Leeson.

## LA GUERRE POLITIQUE : UNE ARME À DOUBLE TRANCHANT - MONTÉE EN PUISSANCE ET DÉCLIN DE LA CONTRE- INSURRECTION FRANÇAISE EN ALGÉRIE

par Pierre Pahlavi

### Introduction

**B**ien que, de Sun Tzu à Mao en passant par Le Miere de Corvey, T. E. Lawrence ou Giap, les plus grands penseurs et stratèges aient théorisé l'art de la guerre subversive, la « petite guerre », comme l'appelaient Clausewitz et Jomini, reste marginale et cantonnée à une fonction d'appoint jusqu'à ce qu'elle ne revienne sur le devant de la scène au XX<sup>e</sup> siècle, notamment employée par les mouvements de libération nationale sous la forme de la guérilla psychologique et de la *guerre révolutionnaire*.

L'une après l'autre, les grandes puissances découvrent à leurs frais les limites de leur suprématie militaire devant cette forme particulière de lutte sans front ni champ de bataille dont le but est la conquête des esprits plutôt que celle des territoires. Après avoir été mis en échec par le Vietminh, ennemi insaisissable qui menait son combat selon les principes de la *guerre révolutionnaire*, l'état-major français a décidé de mettre en pratique la leçon indochinoise et de développer une parade contre-insurrectionnelle à la rébellion algérienne qui éclate en 1954. Bien qu'elle permette de priver le Front de Libération Nationale de sa base populaire, la nouvelle doctrine de guerre s'avérera une arme à double tranchant, amenant progressivement l'armée française à se politiser et à sortir de son rôle traditionnel.

Tout en traitant du processus de développement, de l'application et des succès de la guerre contre-révolutionnaire de la France en Algérie, cette étude s'intéresse à son influence sur les pratiques et les conceptions traditionnelles de l'armée pour mieux comprendre les raisons qui ont entraîné son démantèlement par l'État français à partir de 1959. L'objectif est d'étayer l'idée selon laquelle cette doctrine aurait agi comme une « vérité devenue folle<sup>1</sup> » amenant la « Grande Muette » à sur-développer ses responsabilités et sa conscience politique et à s'ériger contre un pouvoir central qu'elle soupçonnait de vouloir trahir sa mission initiale. L'analyse de ce processus d'idéologisation et du rôle qu'il a pu jouer dans l'échec de l'expérience contre-insurrectionnelle a également pour but de mieux appréhender les principes et les effets pervers d'une forme de stratégie appelée à occuper une place grandissante dans les conflits et les relations internationales du XXI<sup>e</sup> siècle.

Pierre C. Pahlavi est professeur au Département des études de la défense et directeur adjoint du Département de planification et d'opérations militaires du Collège des Forces canadiennes à Toronto.



## La genèse (d'août 1954 à décembre 1955)

### Les prémices

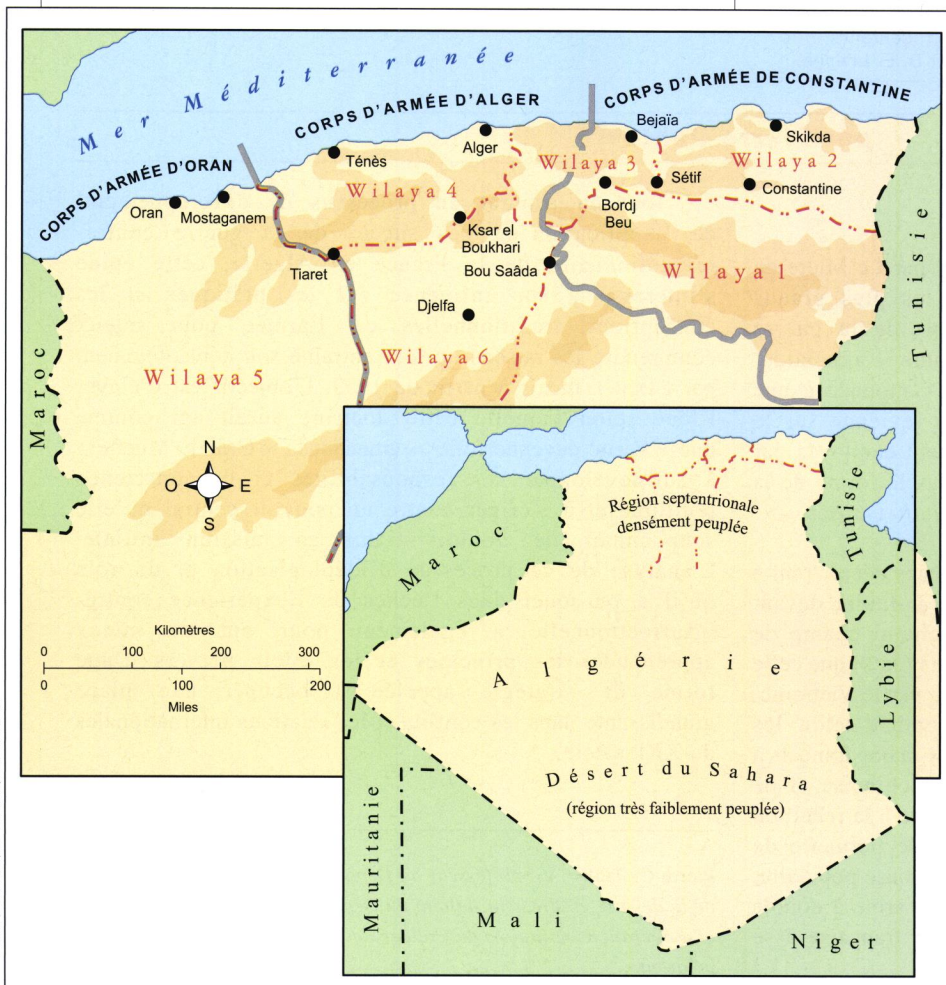
Si la *guerre révolutionnaire* se distingue de la guerre classique, c'est avant tout parce que, au-delà du combat contre les forces armées de l'adversaire, l'effort porte sur l'ensemble des populations dont la conquête constitue un objectif plus prioritaire que la prise de possession d'un terrain ou la domination d'un champ de bataille<sup>2</sup>. Comme dans la guerre classique, il faut connaître le terrain pour adapter la stratégie, bien que la nature du terrain soit tout autre : « La *guerre révolutionnaire* exploite les dimensions politiques et psychologiques des peuples en fonction d'une géographie sociale. C'est pourquoi tout recours à la *guerre révolutionnaire* doit être subordonné à une analyse politique très serrée visant à déterminer les courants psychologiques et le sens de l'évolution en cours<sup>3</sup>. » Conséquemment, l'armée qui mène une *guerre révolutionnaire* se doit de définir une ligne directrice, une politique générale lui permettant d'orienter son combat : « Bref, la guerre subversive exige de ses combattants qu'ils soient non seulement des techniciens de la force des armes mais aussi, et peut-être surtout, des chefs de partisans, des meneurs de foules, des agitateurs politiques, des syndicalistes, des missionnaires<sup>4</sup>. »

En Indochine, l'armée française avait découvert à ses dépens les vertus d'un art dans lequel son adversaire, le Vietminh, était passé maître. Le général Giap, vainqueur de la bataille de Diên Biên Phu, aurait alors déclaré que « l'armée française a été battue parce qu'elle n'a pas fait assez de politique<sup>5</sup> ». Une fois inoculé à l'armée française, le virus de la *guerre révolutionnaire* allait progressivement contaminer les strates intellectuelles de l'armée. Le général Chassin est l'un des premiers à le contracter : « Il est temps, écrit-il, que l'armée cesse d'être la Grande Muette; le moment est venu pour le monde libre, s'il ne veut pas mourir d'une mort violente, d'appliquer certaines méthodes de son adversaire. Or, l'une de ces méthodes, et sans doute la plus importante, réside dans le rôle idéologique qui est, derrière le rideau de fer, dévolu aux forces militaires<sup>6</sup>. » Il faudra pourtant plusieurs mois pour que ces vœux ne deviennent réalité.

### Élaboration et mise en place

Après une période d'incubation relativement courte, la « fièvre asiatique » se déclare au cœur du maquis algérien, nouveau théâtre d'opérations où l'armée est engagée pour combattre la rébellion qui éclate à la Toussaint 1954. L'armée est confrontée au même problème qu'en Indochine : sa supériorité numérique ne lui est d'aucune utilité contre un ennemi qui lui refuse le combat frontal. Devant la dégradation de cette situation, les hauts responsables politiques et militaires prennent conscience qu'il est temps de recourir à l'arme psychologique.

La *guerre révolutionnaire* est progressivement adaptée puis organisée par l'armée française entre l'automne 1954 et la fin de l'année 1955. Durant cette première phase, la doctrine passe de la position d'arme expérimentale au statut officiel de « septième arme ». En mars 1955 est créé un organisme d'action psychologique qui prend l'appellation de Bureau régional d'action psychologique et, plus tard, celui de Bureau psychologique<sup>7</sup>. En juillet 1955, une directive du commandant en chef en Algérie officialise l'organisation de l'action psychologique dans toute la X<sup>e</sup> région militaire d'Algérie<sup>8</sup>. La Directive sur la guerre psychologique d'octobre 1955 définit officiellement la *guerre psychologique* comme « mise en service systématique de mesures et de moyens variés destinés à influencer l'opinion, les sentiments, l'attitude et le comportement d'adversaires déclarés (armée et population) dans un sens favorable aux plans et objectifs définis par le gouvernement et le commandement<sup>9</sup> ». Pour la première fois, la psychologie acquiert officiellement le rang d'arme de guerre, faisant de 1955 une année charnière dans l'adoption de la *guerre révolutionnaire*<sup>10</sup>.



Déploiement des corps de l'armée française et le découpage du territoire correspondant aux commandements politico-militaires du FLN pendant la guerre d'Algérie.



## La toile des hiérarchies parallèles

En 1956, le vote de la loi sur les pouvoirs spéciaux accordés à l'armée et sur la mise en place des *hiérarchies parallèles* permet d'établir le dispositif opérationnel de la guerre contre-insurrectionnelle qui prend l'allure d'une véritable toile d'araignée dont les mailles s'étendent sur l'ensemble du territoire algérien, assurant ainsi l'encadrement de la population et l'isolement militaire et psychologique de la guérilla adverse.

**« l'état-major français  
a décidé de mettre  
en pratique la leçon  
indochinoise et de  
développer une parade  
contre-insurrectionnelle  
à la rébellion  
algérienne »**

Parmi les institutions qui forment les *hiérarchies parallèles*, la plus importante est sans aucun doute celle des Sections administratives spéciales (SAS). À elles seules, les SAS et les Sections administratives urbaines (SAU) parviennent à instaurer un nouveau quadrillage administratif qui, sans les annuler, vient se superposer aux districts traditionnels. Les SAS et les SAU sont des outils essentiels de la guerre révolutionnaire en ce qu'elles assurent le contrôle, la pacification, voire l'endoctrinement de la population. Pour ce faire, elles se substituent aux pouvoirs locaux en assumant des fonctions dans des domaines aussi variés que la gestion économique, l'éducation, la santé ou l'administration, cette polyvalence étant assurée dans chaque secteur par un officier SAS. Le réseau des SAS permet aux services psychologiques de rester au contact de la population civile et de diffuser plus facilement leur propagande<sup>11</sup>. En outre, la collaboration et le contact psychologique avec la population sont maintenus grâce à d'autres organisations civiles s'articulant notamment autour de responsables d'îlots ou de quartiers, eux aussi placés sous l'égide de l'armée. En définitive, l'armée et, par son entremise, les organismes de guerre psychologique sont présents dans la vie quotidienne de la majeure partie de la population progressivement coupée de l'influence du Front de libération nationale (F.L.N.) et de l'Armée de libération nationale (A.L.N.)<sup>12</sup>.

## La propagande

Dès le début de l'année 1956, le Bureau psychologique de la X<sup>e</sup> région militaire décide de redéfinir et de clarifier ses objectifs. Dans une directive d'avril, il fixe la triple mission suivante : 1) maintenir élevé le moral des unités et les protéger contre les effets de toute propagande adverse; 2) mener une action psychologique cohérente auprès des populations musulmanes établies dans les zones opérationnelles; et 3) réaliser une « action choc » sur les rebelles<sup>13</sup>. De plus, l'infrastructure territoriale de l'action psychologique est renforcée par la création d'unités tactiques de *guerre révolutionnaire*, constituées de *compagnies légères de haut-parleurs et de tracts* (CHPT). À partir de juillet 1956, un effort particulier est fourni pour la formulation d'une *propagande* destinée aux populations musulmanes que l'on a déjà réussi à encadrer. Cette propagande revêt trois aspects : « Un aspect purement circonstanciel, un aspect rengaine ou intoxication »; enfin, il peut s'agir de « galvaniser la population musulmane en lui offrant « des raisons

d'enthousiasme qu'elle puisse partager avec les Français de l'Algérie et de la métropole<sup>14</sup> ». Cette propagande cherche également à susciter la méfiance des musulmans « neutres » à l'égard du F.L.N. par des messages comme celui-ci : « Le fellaga est une sauterelle, partout où il passe, il ne reste plus rien [...] son passage signifie ruine, deuil, larmes, famine et misère<sup>15</sup>. » Notons que cette propagande s'adresse également au rebelle à qui l'on tente de faire renier son adhésion à la cause du F.L.N. Enfin, pour susciter

à la fois l'adhésion des populations neutres et la lassitude chez l'adversaire, la propagande met en exergue la détermination et la confiance de la France dans sa victoire. Par exemple, une note d'orientation psychologique recommande d'exploiter le thème « de la certitude, de la fermeté, de la volonté<sup>16</sup> ». Ces mêmes thèmes se retrouvent sur le terrain, par un travail quotidien de propagande.

## L'apogée (de janvier 1957 à août 1958)

**A**u cours de la période centrale, qui s'étend de janvier 1957 à août 1958, la *guerre révolutionnaire* connaît des succès éclatants. Elle servira ainsi de puissant catalyseur dans le processus d'affranchissement et d'engagement politique de l'armée qui, vu son pouvoir grandissant face à un régime faiblissant, la pousse à rechercher un contenu à la mission qui lui avait été dévolue initialement, à savoir le maintien de l'Algérie dans la France.



Les haut-parleurs d'une unité mobile des CHPT en pleine action autour de 1957.



## La reconquête de la Casbah : triomphe de la guerre révolutionnaire

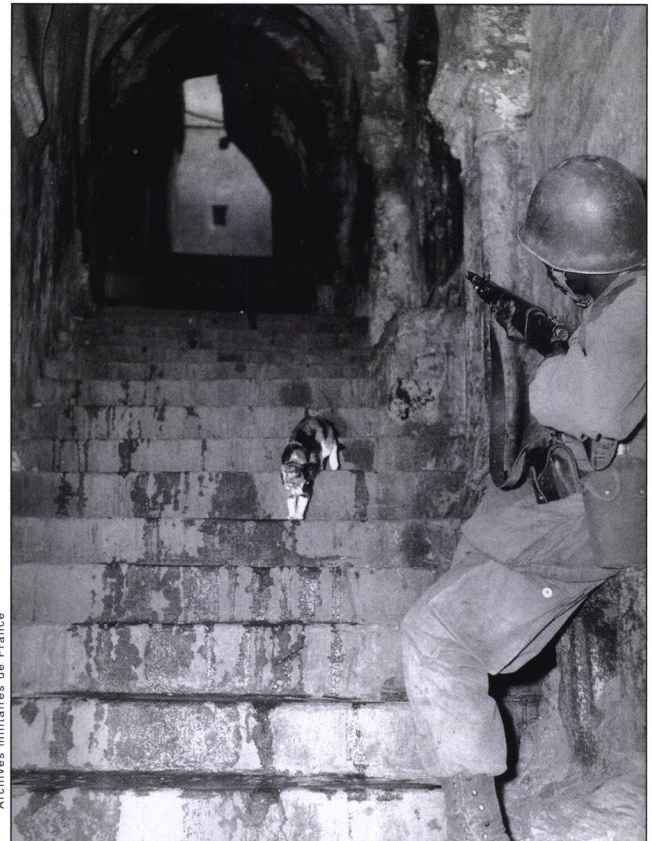
En janvier 1957, pour écraser la grève insurrectionnelle qui vient d'éclater dans la Casbah d'Alger, le gouvernement accorde les pleins pouvoirs au général Massu, faisant bénéficier l'Armée de l'unité du pouvoir que réclamaient les adeptes de la *guerre révolutionnaire*. Comme le notent Field et Hudnut, « de ce jour, et jusqu'à ce que le général de Gaulle eut fermement établi les bases de son pouvoir, il y a eu deux gouvernements en France<sup>17</sup> ». On assiste donc à un tournant majeur du conflit.

Les généraux Lacoste, Salan et Massu arrêtent un plan de bataille et décident, de faire débiter la reconquête de la Casbah le 27 janvier. En dix mois, l'armée remporte la bataille d'Alger par des moyens qui reposent largement sur l'aide des *hiérarchies parallèles* et sur les méthodes de la *guerre révolutionnaire* : renseignement par tous les moyens, retournement et manipulation de ralliés clandestins, encadrement et contrôle de la population<sup>18</sup>. Le Bureau psychologique régional met à la disposition du général Massu tous les moyens de propagande écrite (tracts) et parlée (haut-parleurs et cinéma), prenant une part prépondérante au dégel de la Casbah et à la rupture de la grève générale. À cette occasion sont également créées les unités territoriales (formées de 22 800 citoyens armés) qui, placées sous l'autorité du colonel Thomazo, s'avèrent être un précieux outil tactique de guerre psychologique, d'information, de propagande et de contrôle de la population.

Cette première victoire importante consacre la doctrine de la *guerre révolutionnaire* et favorise sa maturation. Pour une deuxième vague de théoriciens, dont les colonels Trinquier, Godard et Argoud, cette guerre ne se limite plus seulement à une technique. Son objectif politique est désormais central, et la bataille d'Alger est pour eux l'occasion d'expérimenter et de perfectionner cette nouvelle conception. Godard et Argoud estiment notamment que, pour combattre efficacement le terrorisme rebelle, il ne faut pas exclure le recours au contre-terrorisme dans le but d'obtenir un choc psychologique<sup>19</sup>. Pour le colonel Argoud, présent à Alger en tant que chef d'état-major de Massu, « l'armée doit chercher par priorité à rallier la population, à gagner sa confiance. C'est l'aspect politique du problème : il est essentiel<sup>20</sup>. » Les intellectuels de la « guerre moderne » vont orienter leur réflexion sur la question de la mission politique de l'armée. À la base de cette réflexion il y a la certitude que l'on se bat

par-dessus tout pour maintenir l'Algérie dans la France. Cette certitude est encore réaffirmée dans les thèmes sans équivoque d'un schéma de causerie proposé au Bureau régional par l'état-major de la X<sup>e</sup> région militaire : « La France restera en Algérie; l'Algérie restera française; le gouvernement ne traitera pas avec les rebelles; la déclaration d'intention du président du Conseil (janvier 1957) sera appliquée<sup>21</sup>. »

**« Pour la première fois, la psychologie acquiert officiellement le rang d'arme de guerre, faisant de 1955 une année charnière dans l'adoption de la guerre révolutionnaire »**



Archives militaires de France

Patrouilles dans la Casbah à Alger en 1957.

## La création du 5<sup>e</sup> Bureau et l'Instruction provisoire TTA 117

Au lendemain de la bataille d'Alger, la guerre contre-insurrectionnelle française trouve un second souffle avec la mise en place du 5<sup>e</sup> Bureau d'action psychologique « [p]our donner à la septième arme l'importance qui doit lui revenir dans la *guerre révolutionnaire*<sup>22</sup> ». Le nouvel organe est généralisé à l'ensemble de l'infrastructure psycho-militaire de la X<sup>e</sup> région militaire : au niveau du commandement de région d'abord, où l'on crée, pour l'occasion, un nouveau poste de sous-chef d'état-major en complément de celui de chef d'action psychologique, mais aussi au niveau du corps d'armée, où le travail psychologique était jusqu'à présent dévolu au 3<sup>e</sup> Bureau et, enfin, au niveau des zones et des secteurs opérationnels. Surtout, ce qui est à noter avec la création du 5<sup>e</sup> Bureau, c'est l'élargissement considérable du champ d'action de l'armée, puisque ce bureau est chargé, à compter du 1<sup>er</sup> août 1957, de toutes les missions relatives à la guerre et à l'action psychologique, mais aussi de toutes celles liées au moral, à l'information, aux affaires civiles et administratives et même jusqu'au service social et aux aumôneries! Par cette « généralisation » de sa mission, le nouvel organe sera appelé à devenir un véritable « maître Jacques du commandement<sup>23</sup> ».

Toutefois, cette prise d'influence de l'arme psychologique suscite déjà la méfiance du pouvoir civil, qui craint qu'elle ne conduise à long terme à des débordements. Celui-ci s'efforcera donc de limiter le plus possible la portée du 5<sup>e</sup> Bureau. Cela s'observe avec l'adoption par



le gouvernement Bourgès-Maunoury de l'Instruction provisoire sur l'emploi de l'arme psychologique, mieux connue sous le nom de TTA 117<sup>24</sup>. En apparence, il répond aux souhaits formulés par les adeptes de la *guerre révolutionnaire* en donnant à la septième arme une existence légale au plus haut niveau. En réalité, le pouvoir civil s'efforce de rappeler la nécessité d'une collaboration armée-gouvernement dans laquelle ce dernier prime obligatoirement.

En dépit de sa volonté de reprendre les commandes, le gouvernement doit se rendre à l'évidence que la *guerre révolutionnaire* avait déjà fait de l'armée un véritable État dans l'État : « Sur tout le territoire, remarque Fouquet-Lapar, les limites des départements sont devenues celles d'une zone tenue par une division, celles des arrondissements correspondant aux secteurs d'un régiment<sup>25</sup>. » À cela il faut ajouter que la priorité accordée à l'encadrement de la population (éducation, aide sociale, administration) et à l'action psychologique (contrôle des médias, contrôle de l'information, propagande) s'est traduite par la délégation à l'armée de responsabilités les plus étendues, normalement assumées par les autorités civiles. Bref, cet État militaire, reposant sur ses *hiérarchies parallèles*, possède pour ainsi dire toutes les prérogatives de l'État civil, à l'exception de deux : la prise de décisions politiques et la possibilité de tracer une ligne idéologique. Progressivement, cette étape symbolique allait être franchie avec la constitution de ce que Koonings et Kruijt appellent une « armée politique<sup>26</sup> ».

### L'idéologie de l'intégration et le franchissement du Rubicon

Ayant demandé en vain une ligne claire aux gouvernements qui se sont succédé depuis 1956 et qui ne lui offraient en réponse que des objectifs vagues et fluctuants, l'Armée décide, à la fin de l'année 1957, de formuler sa propre doctrine politique : l'idéologie de l'intégration, fille de la *guerre révolutionnaire*. D'abord floue, puis cristallisée sur le thème de « l'Algérie française », cette mission s'articule autour de trois objectifs essentiels : le maintien de la souveraineté française, la promotion de la pleine égalité civile des musulmans et un effort dans le sens du progrès économique et social. Grâce à ce programme, l'Armée a la certitude de détenir la parade à la fois à l'indépendantisme du F.L.N. et à l'immobilisme des pouvoirs publics. Les militaires, forts de l'arme absolue qu'est, à leurs yeux, la *guerre révolutionnaire*, frustrés des défaites qui leur avaient été infligées depuis 1939, font de l'Algérie une affaire personnelle; c'est ce qu'ils expriment par cette idéologie. L'objectif de l'intégration répond au besoin qu'éprouve l'Armée de voir définir une ligne directrice claire et simple, soit ce que les politiciens au pouvoir n'ont pas été capables de lui fournir.

« cette guerre ne se limite plus seulement à une technique. Son objectif politique est désormais central »

Alors même que l'armée s'improvise parti politique, le régime de la IV<sup>e</sup> République se meurt : le 15 avril, c'est la chute du gouvernement Gaillard suivie, une semaine plus tard à Alger, de manifestations violentes d'ultras en faveur de l'Algérie française. Le glas sonne pour le régime agonisant, et c'est l'armée, que son engagement politique a déjà émancipée,

qui va lui porter le coup fatal en appuyant l'arrivée au pouvoir du général de Gaulle « pour mettre en œuvre la doctrine de la *guerre révolutionnaire*<sup>27</sup> ». Celui que les forces françaises considèrent comme l'homme providentiel va pourtant s'avérer être le fossoyeur de leurs ambitions politiques.

### La neutralisation de la septième arme (1959)

#### Le rappel à l'ordre du général de Gaulle

Dès son arrivée au pouvoir, de Gaulle est bien décidé à mater cette armée trop bavarde et trop intellectuelle à son goût. Il le dit clairement et ne ménage pas ses propos : « Quant à l'Armée, elle doit bien se convaincre que son rôle est purement technique. Elle est là pour exécuter les ordres qui lui sont donnés [...]. L'Armée est un instrument. Vous m'entendez bien, un instrument<sup>28</sup>! » Parfaitement conscient du potentiel de l'arme psychologique, il l'est aussi des risques d'idéologisation qu'elle engendre. Il a par conséquent arrêté sa décision depuis longtemps et il n'en changera plus : il veut « sauver » l'Armée de toute tentation politique.

À partir de l'automne 1958, l'Armée se voit intimer l'ordre de ne plus se mêler de politique. Au cours des mois qui suivent, la présidence procède à une véritable purge dans l'armée française, destinée à éradiquer la tumeur



Le général Jacques Massu



révolutionnaire. Dans le but de séparer de nouveau les responsabilités civiles et militaires à tous les niveaux, il remplace Salan par deux hommes : le premier, Paul Delouvrier, est nommé délégué général; le second, le général Maurice Challe, l'adjoint de Salan, est nommé commandant supérieur interarmées. Le général Jouhaud devient chef d'état-major de l'Armée de l'air, tandis que bon nombre d'autres généraux et colonels se voient attribuer des postes en métropole ou en Allemagne. En tout, le général de Gaulle aura ordonné le déplacement de plus de 1 500 officiers. À la fin de décembre, il ne reste des hauts responsables de la *guerre révolutionnaire* et de l'idéologie de l'intégration que le général Massu et le colonel Godard. Encore était-ce parce qu'on avait bien voulu les oublier momentanément.



collection de la RMC

Le colonel Yves Godard

### Le plan Challe : rôle réduit de l'arme psychologique

Immédiatement après cette épuration, de Gaulle entreprend de réorienter de façon radicale la stratégie de l'Armée française en donnant la priorité aux méthodes de la guerre classique. Il opère cette réorientation dans le but avoué d'obtenir des victoires rapides et de négocier en position de force avec le F.L.N. En réalité, « de Gaulle a des raisons moins évidentes pour relancer l'activité militaire : un retour de l'attention des militaires de la politique vers les opérations, et même l'idée qu'un succès militaire retentissant permettrait à l'armée d'accepter plus aisément des concessions politiques, l'honneur ayant été satisfait<sup>29</sup> ».

C'est dans cette optique que le général Challe est chargé de mettre en place un plan de campagne censé marquer le retour aux bonnes vieilles méthodes conventionnelles. Toutefois, le « plan Challe » conserve énormément de caractéristiques propres à la *guerre révolutionnaire*, en particulier des éléments tactiques : on a recours aux techniques de quadrillage du territoire, de noyautage et d'infiltration des structures ennemies. Le plan Challe fait également appel aux moyens de propagande, de désinformation et de renseignement utilisés précédemment. L'objectif demeure de ramener la totalité de la population sous le contrôle de l'Armée, d'une part, en assurant l'étanchéité des frontières et, d'autre part, en obtenant l'adhésion et la collaboration des masses musulmanes. Surtout, le 5<sup>e</sup> Bureau, épargné par les purges de décembre, voit ses moyens d'action psychologique mis à contribution par le nouvel état-major. En fait, le 5<sup>e</sup> Bureau

**« À partir de l'automne 1958, l'Armée se voit intimer l'ordre de ne plus se mêler de politique »**

est demeuré un « nid » d'adeptes de la *guerre révolutionnaire*, comme le prouve l'extrait suivant d'un article de la *Revue des Forces Armées* :

Il nous appartient d'éclairer et de convaincre nos patrons, nos camarades, nos subordonnés. Si l'Armée ne veut pas le comprendre et réformer ses conceptions et ses méthodes, elle va à l'échec dans l'immédiat et à sa propre perte dans un futur proche, comme un organisme incapable d'évoluer dans un milieu en transformation. À l'heure actuelle, nous n'avons pas le droit de rester passifs ou indifférents. D'ailleurs, chacun de nous, qu'il le veuille ou non, est « engagé »<sup>30</sup>.

Ceci étant, les adeptes de la septième arme font savoir leur désapprobation à l'égard de la marginalisation progressive de celle-ci. Dans son article intitulé

« Considérations militaires sur la guerre d'Algérie », publié dans le numéro de mai 1959 de la *Revue de Défense nationale*, Jean Merye estime que, sans une véritable guerre psychologique, la nouvelle stratégie suivie par le général Challe est irrémédiablement handicapée et n'a aucune chance de réussir à long terme<sup>31</sup>. Pour le colonel Antoine Argoud, le plan Challe procède d'une analyse incorrecte de l'enjeu, privilégiant la reconquête du terrain au détriment de celle des populations. Dans le livre qu'il publiera en 1974, *La décadence, l'imposture et la tragédie*, il écrit : « Le général Challe n'a de la *guerre révolutionnaire* qu'une connaissance livresque<sup>32</sup>. »

### L'étai se resserre

En juillet 1959, une nouvelle instruction au titre évocateur, l'Instruction sur les Fondements, buts et limites de l'Action psychologique, marque une étape supplémentaire dans la neutralisation de la septième arme<sup>33</sup>. La notion de guerre psychologique est remplacée par celle d'action psychologique désormais restreinte à élever le moral du combattant et à renforcer sa volonté de combattre. Les thèmes de cette action deviennent l'amour de la liberté, le respect de la personne humaine et de ses droits, le maintien du sens national mais aussi la fraternité et l'esprit d'équipe au sein de l'Armée. L'Instruction limite par ailleurs la responsabilité de l'Armée en matière d'action psychologique par l'établissement d'une collaboration étroite entre la hiérarchie politique et la hiérarchie militaire. En définitive, il s'agit de limiter sérieusement l'autonomie de l'arme psychologique et de brider son potentiel de force en réduisant son rôle à celui d'un simple service du moral tel qu'il existait avant 1955.



En apparence, le 5<sup>e</sup> Bureau, dernier bastion de la *guerre révolutionnaire*, semble avoir été épargné par ces assauts. Son rôle offensif et global est même accentué dans le plan d'action psychologique établi pour les mois de novembre, décembre et janvier. Dans ce document du 5<sup>e</sup> Bureau, on peut ainsi lire : « Quelles que soient les formes de notre action psychologique, quels que soient les procédés employés, ils n'auront d'efficacité que si tous les échelons sont conscients de deux faits essentiels : 1) l'action psychologique doit être offensive, 2) l'action psychologique doit atteindre l'individu au travers de son milieu (Français de souche européenne, Arabe, Kabyle, Musulman, Israélite), moralement, sociologiquement défini<sup>34</sup>. » Mais l'explication de ce paradoxe apparent est simple : si le Commandement demande au 5<sup>e</sup> Bureau de fonctionner à plein régime et de contribuer à l'effort de guerre de la façon la plus efficace qui soit, c'est parce qu'il a été décidé en haut lieu de mettre fin au plus tôt à l'encombrant conflit algérien et de s'en extirper dans la meilleure position possible.

### De la crise au démantèlement de la guerre révolutionnaire

#### Les « révolutionnaires » sur les barricades

Le 16 septembre 1959, De Gaulle clarifie sa position en introduisant une proposition d'« autodétermination », incluant une possibilité de sécession pour l'Algérie et constituant de ce fait un véritable désaveu pour les tenants de l'Intégration. Comme le notent Doise et Vaisse, « la déclaration du chef de l'État marque la fin des illusions et le début de la rupture entre l'Armée d'Algérie et le pouvoir politique [...]»<sup>35</sup>. C'est dans ce contexte tendu, où plane une fois encore l'ombre de la *guerre révolutionnaire*, qu'a lieu l'affaire des Barricades, incident qui mettra fin au sursis accordé au 5<sup>e</sup> Bureau.

Au début de l'année 1960, le dernier groupe de fidèles à la *guerre révolutionnaire* tente une action décisive. Durant une semaine, du 24 janvier au 1<sup>er</sup> février, certains officiers érigent, avec l'aide de militants de l'Algérie française, des barricades dans les rues d'Alger dans le but de faire pression sur le gouvernement et de le faire fléchir. Parmi les officiers adeptes de la *guerre révolutionnaire* qui prennent part à la semaine des barricades, nombreux sont ceux qui, comme le colonel Jean Gardes, chef du 5<sup>e</sup> Bureau, et le colonel Argoud, occupent des postes importants au sein de l'Armée d'Algérie et n'hésitent pas à risquer leur carrière militaire pour défendre une cause qu'ils sentent menacée. Leur action témoigne également de leur volonté de briser les liens qui les unissent au général de Gaulle depuis le 13 mai 1958. « C'est sur les barricades que les défenseurs de la *guerre révolutionnaire* essayeront de réfuter le 13 mai, car c'est là qu'ils proposeront publiquement et définitivement de renverser le gouvernement de Gaulle<sup>36</sup>. »

Mais ce dernier, qui ne saurait accepter que quelques « excités » lui dictent sa politique ou remettent en cause sa souveraineté, reprend vite la situation en main. Le 29 janvier, lors d'une allocution télévisée, il apparaît en uniforme pour donner l'ordre à l'Armée de rentrer dans les rangs : « Je m'adresse à l'Armée qui, grâce à de magnifiques efforts, est en train de remporter la victoire en Algérie, mais dont certains éléments seraient tentés de croire que cette guerre est leur guerre, non celle de la France, qu'ils ont droit à une politique qui ne serait pas celle de la France. Je dis à tous nos soldats : Votre mission ne comporte ni équivoque ni interprétation<sup>37</sup>. » En s'adressant à ces « éléments isolés » qui font *leur* guerre, selon *leur* politique, de Gaulle est parfaitement conscient qu'il s'agit des partisans de la *guerre révolutionnaire* et de l'Intégration. « De Gaulle, écrit Clayton, considère, à juste titre, l'incident comme un excès de l'école de la *guerre révolutionnaire*<sup>38</sup>. » Maintenant que cette école s'est révélée au grand jour comme un nid de factieux et de révolutionnaires, de Gaulle ne va pas manquer de chercher à l'éliminer au plus vite. Nombreux sont les membres de cette école qui allaient néanmoins être mêlés aux événements d'avril 1961.

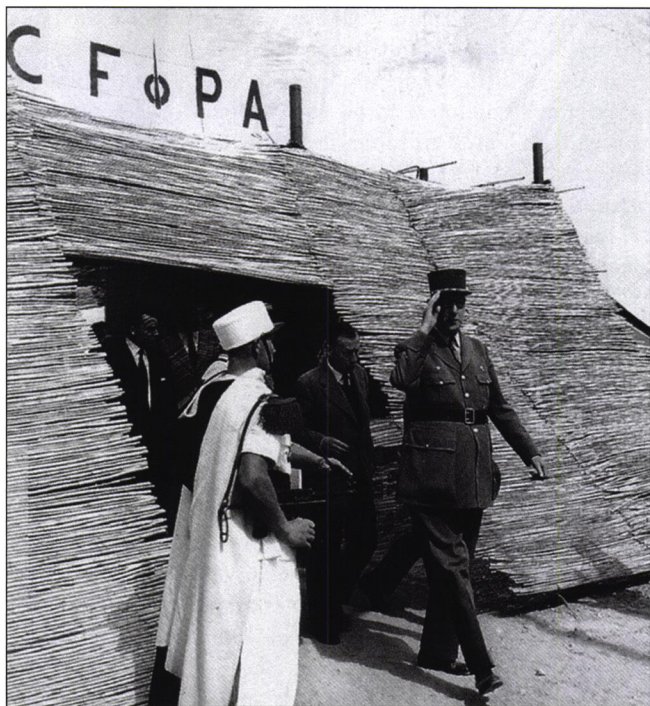
#### La dissolution des 5<sup>es</sup> bureaux, la reconversion de la septième arme et la fin de la guerre révolutionnaire

Le sort du 5<sup>e</sup> Bureau s'est joué sur les barricades. « De Gaulle savait maintenant où se cachait l'ennemi au sein de l'Armée et, après les barricades, il allait pouvoir plus efficacement lui régler son compte<sup>39</sup>. » Il prend immédiatement la décision de procéder à l'épuration.



Les barricades à Alger, du 25 au 27 janvier 1960.





Le général Charles de Gaulle en Algérie.

Dès les premiers jours de février, tout s'enchaîne très vite. Le 1<sup>er</sup> février, le chef de l'État obtient la reddition des insurgés d'Alger. Le 2, une loi votée par l'Assemblée lui permet de prendre des ordonnances et lui facilite le travail d'épuration. Le 3, l'Assemblée fauche les principaux leaders de la *guerre révolutionnaire* : le colonel Godard, directeur des Services de sécurité, est relevé de ses fonctions; le colonel Argoud, chef d'état-major du corps d'armée d'Alger, et les lieutenants-colonels Broizat et Gardes, anciens chefs du 5<sup>e</sup> Bureau, sont rappelés en métropole. Le 5, enfin, de Gaulle procède à un remaniement ministériel qui a pour but d'évincer Soustelle et Cornut-Gentil, partisans de l'Algérie française. Il ne reste plus, dès lors, à de Gaulle qu'à s'en prendre au principal bastion de la *guerre révolutionnaire*, le 5<sup>e</sup> Bureau, qui, même privé de ses principaux chefs, demeure à ses yeux le véritable responsable. Mais, ironie de l'histoire, alors même que le 5<sup>e</sup> Bureau était condamné, avait lieu à Reggane, dans le Sahara algérien, le 13 février 1960, l'explosion de la première bombe atomique française, dotant ainsi l'Armée d'une arme plus psychologique et plus révolutionnaire encore que la guerre « révolutionnaire » : la dissuasion nucléaire.

Le 15 février, le couperet tombe finalement. De Gaulle prend la décision officielle et irréversible de procéder à la dissolution du 5<sup>e</sup> Bureau de l'Armée. Cette dissolution est rendue effective par une directive émanant, le même jour, du ministère des Armées. Le général Demetz, nouveau chef d'état-major,

écrit : « J'ai l'honneur de vous faire connaître que les organes spécialisés dans l'action psychologique, dénommés 5<sup>e</sup> bureaux, seront supprimés dès réception de la présente Directive ministérielle<sup>40</sup>. » En outre, le document officiel fait également savoir que les attributions concentrées par le 5<sup>e</sup> Bureau seront redistribuées et prises en charge par les différents organismes des états-majors en plus de leurs attributions habituelles. Ce « dépeçage » du 5<sup>e</sup> Bureau est l'occasion de se rendre compte de l'immense pouvoir que concentrait cet organe et de l'étendue de l'influence que ce pouvoir pouvait lui procurer au sein de l'Armée. On comprend mieux dès lors pourquoi, n'osant pas l'affronter, le pouvoir politique a attendu si longtemps avant de le démanteler. Au fil des années de *guerre révolutionnaire* et malgré les tentatives pour limiter son autonomie (Instruction de 1957) et son action (Instruction de 1959), le 5<sup>e</sup> Bureau était devenu le véritable cerveau de l'Armée, la guidant, la coordonnant et la surveillant.

### L'après-guerre révolutionnaire

La dissolution du 5<sup>e</sup> Bureau entraîne la fin de la *guerre révolutionnaire* au sein de l'Armée française, mais un reliquat d'Arme psychologique subsiste sous une forme éclatée, n'étant plus désormais le monopole d'un seul organisme, mais étant partagé entre les divers services de l'Armée. Le nouveau système « décentralisé » qui se met en place à partir d'avril 1960 repose sur un Centre d'Information général et de Problèmes humains, un centre autour duquel gravitent les organes gouvernementaux et les services chargés de l'information, comme le Bureau Presse-Information. Instrument docile de la volonté gouvernementale, le nouveau système est, dès sa création, mis au service de la politique d'auto-détermination avant de servir à préparer le terrain aux accords d'Évian et à l'indépendance de l'Algérie.

**« Au fil des années de guerre révolutionnaire... le 5<sup>e</sup> Bureau était devenu le véritable cerveau de l'Armée, la guidant, la coordonnant et la surveillant »**

La *guerre révolutionnaire*, quant à elle, est rentrée avec le dernier carré de ses partisans dans la voie de la clandestinité et de l'opposition farouche à la politique d'abandon de l'Algérie. Les « guerriers révolutionnaires » les plus irréductibles, parmi lesquels on retrouve entre autres Salan et Zeller, mais aussi Lacheroy et Argoud, vont s'engager de façon aveugle dans l'aventure du putsch d'avril 1961, puis dans celle de l'Organisation Armée Secrète (O.A.S.). Les actions qu'ils mènent, véritables actes de désespoir, peuvent sans doute être considérées comme les ultimes avatars de la *guerre révolutionnaire*. Très vite cependant, le pouvoir politique met fin à leurs agissements en les mettant aux arrêts et en les traduisant en justice. Mais il faudra que le dernier d'entre eux, le colonel Argoud, soit finalement mis hors d'état de nuire, le 25 février 1963, pour que le destin de la *guerre révolutionnaire*, née six ans plus tôt au sein de l'Armée française, soit définitivement scellé.





Archives militaires de France

Les généraux Salan, Challe, Zeller et Jouhaud lors de la tentative de putsch d'avril 1961.

### Conclusion

Quelles leçons peut-on tirer de l'expérience de la *guerre révolutionnaire* menée par l'armée française en Algérie? Qu'est-ce qui peut expliquer qu'elle ait avorté de la sorte malgré sa contribution à la lutte contre l'insurrection algérienne? Se pourrait-il, comme on serait tenté instinctivement de le penser, que la *guerre révolutionnaire* n'est pas faite pour une armée contre-insurrectionnelle? « Comment cette armée aurait-elle pu, écrit Planchais, comme ses adversaires, vivre comme "un poisson dans l'eau"? Dès le départ, le mécanisme était bloqué par cette confusion : toute eau n'est pas bonne à tout poisson. Tout, ensuite, ne pouvait être qu'artifice [...]. Toute la psychologie du monde, vraie ou fausse, ne pouvait contrebalancer à long terme des données politiques et géographiques impossibles à changer. Une *guerre révolutionnaire* ne peut être qu'une guerre nationale<sup>41</sup>. » Pour Eqbal Ahmed, il ne fait aucun doute que les théoriciens occidentaux de la contre-rébellion ont une conception trop mécanique, trop désincarnée et, par conséquent, erronée de la doctrine de la *guerre révolutionnaire*. « Pour eux, écrit-il, le peuple représente un objet de politique, un moyen plutôt qu'une fin, une masse malléable et manipulable dont le comportement [...] a plus d'importance que les sentiments et les jugements. Ne se préoccupant que des bénéfices opérationnels, l'analyse que fait la contre-révolution de la théorie et de la pratique révolutionnaire tend à être superficielle et doctrinale<sup>42</sup>. »

« À force de prêcher  
une foi, on finit  
par y croire »

Et pourtant, la logique voudrait que le combat soit mené sur le même champ de bataille que l'ennemi. En 1961, dans son célèbre ouvrage intitulé *La guerre moderne*, le colonel Trinquier, tentant de tirer la leçon des années de *guerre révolutionnaire* française auxquelles il a pris part à la fois comme théoricien et pratiquant, portait sur elle le jugement suivant : « Dans la guerre moderne (... c'est une nécessité absolue d'employer toutes les armes dont se servent nos adversaires; ne pas le faire serait une absurdité. Si nous avons perdu la guerre d'Indochine, c'est en grande partie parce que nous avons hésité à prendre les mesures qui s'imposaient ou que nous les avons prises trop tard<sup>43</sup>. » Plus récemment, les observateurs de la *guerre globale contre le terrorisme* notaient que l'approche de la coalition occidentale, essentiellement limitée à un effort conventionnel, procédait d'une analyse incorrecte de la nature psychologique du combat de l'ennemi, lui laissant ainsi les mains libres sur le front virtuel de l'information, des opinions publiques et des communications de masse<sup>44</sup>.

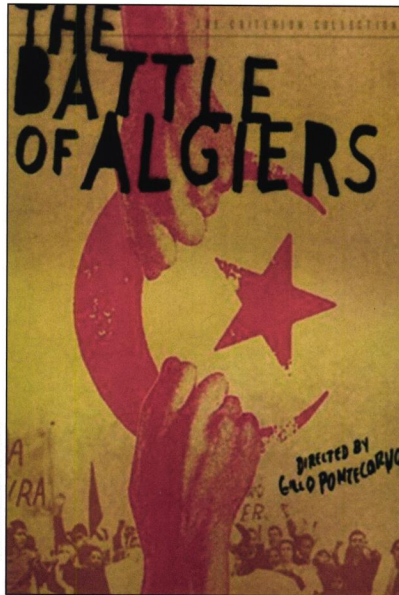
On pourrait également objecter que, par définition, la *guerre révolutionnaire* ne peut pas être adoptée par une armée contre-insurrectionnelle visant à maintenir le *statu quo*. Mais il est important de ne pas confondre *guerre révolutionnaire* et *idéologie révolutionnaire*. Même s'il est vrai que les premiers théoriciens et praticiens de ce type de conflit ont été pour la plupart des révolutionnaires comme Lénine ou Mao, d'autres types d'idéologie peuvent s'adapter à la *guerre révolutionnaire* pour atteindre des buts autres que la révolution proprement dite. À ce sujet, Girardet fait remarquer que l'« on peut fort bien imaginer toute forme de guerre subversive engagée ou menée au nom des principes d'une idéologie purement nationale, au nom de ceux du libéralisme démocratique ou au nom même d'un idéal d'inspiration fasciste<sup>45</sup> ». À ce titre, il n'est pas contradictoire d'imaginer la *guerre révolutionnaire* comme une méthode mise au service d'une lutte contre-révolutionnaire.

Le problème ne réside donc pas tant dans la question de savoir si la *guerre révolutionnaire* peut être adoptée par une armée anti-insurrectionnelle, mais dans l'inévitable processus de politisation de la mission et des pouvoirs qu'entraîne cette adoption. Le paramètre politique est essentiel, car, comme l'expliquait l'un des pères de la *guerre révolutionnaire*, Mao Zedong, « une guerre de guérilla qui n'a pas d'objectif politique doit échouer<sup>46</sup> ». Si l'armée contre-révolutionnaire veut contrôler une population donnée physiquement, mais aussi psychologiquement – ce qui est plus important à long terme –, elle devra pour cela promouvoir un thème politique fermement établi<sup>47</sup>. C'est l'aspect politique fondamental de la *guerre révolutionnaire*, quelle que soit sa forme : « la réussite d'une lutte antisubversive demeure étroitement dépendante, à tout le moins, inséparable de la mise en place d'une politique



générale de ralliement ou de reprise en main de la population<sup>48</sup>. » L'aspect politique est vital pour gagner la confiance des populations, influencer celles-ci et les soustraire à l'influence ennemie.

Or, le délicat problème qui se pose dans le cas d'une guerre antisubversive menée selon les règles de la *guerre révolutionnaire* est sans doute celui de la politisation de l'armée, conséquence inévitable de la production et de la défense d'une idéologie. À force de prêcher une foi, on finit par y croire. En se politisant, l'armée cherche du même coup à vouloir avoir un droit de regard sur la mission qui lui est assignée par le pouvoir politique. Ce problème ne se pose pas dans le cas d'une force révolutionnaire parce qu'il y a unité du politique et du militaire. Par contre, dans le cas d'une guerre antisubversive conduite par une puissance démocratique, il peut amener l'armée idéologisée à se heurter au pouvoir légal, débordant ainsi sur une crise politique semblable à celle qu'a connue la France de 1958 à 1961 durant la guerre d'Algérie. Comme l'écrit Maurice Duverger, « une armée préparée à la guerre subversive [...] ne peut rester isolée de la nation, en dehors de la politique [...], la guerre psychologique implique une activité politique, une intervention quasi permanente dans la vie de la nation<sup>49</sup> ». Ceci est un aspect crucial de toute *guerre révolutionnaire*.



collection de la RMC

Affiche du film sorti en 1966, écrit et réalisé par Gillo Pontecorvo et salué par la critique, *La bataille d'Alger*.

Au-delà de ses limites, l'expérience pionnière de l'armée française est porteuse d'enseignements sur ce qu'on appelle aujourd'hui la guerre de quatrième génération (4GW)<sup>50</sup>. L'histoire, sans se reproduire immuablement, est caractérisée par d'étonnantes répétitions. En ce début du XXI<sup>e</sup> siècle, dans la lutte qui les oppose au terrorisme global, les États sont confrontés à une forme de guerre inusitée. Pour leur gouvernement, leurs services secrets et leurs états-majors, le défi est de taille : mener une guerre sans front ni frontières et sans adversaire clairement identifiable. Ces grandes puissances constatent avec amertume à quel point leurs forces conventionnelles et nucléaires sont de peu d'utilité contre cet ennemi disséminé, insaisissable et résolu. Elles doivent

adapter leur lutte en la menant sur tous les fronts et combiner la technologie moderne avec des tactiques militaires anciennes. Elles doivent réapprendre à riposter à l'agression et au harcèlement psychologique – dont la terreur est une forme – par des actions psychologiques. Cette guerre où l'intelligence et la ruse surpassent la puissance des armements présente des avantages certains. Elle comporte également des risques que l'étude de l'expérience française peut servir à éviter.

**RMC**

## NOTES

- Jean Planchais, *Une histoire politique de l'Armée*, (Paris : Éditions du Seuil, 1967), p. 321.
- François Géré, « Généalogie de la Guerre Révolutionnaire », in *La Guerre Psychologique*, (Paris: Collection Bibliothèque stratégique, Economica, 1997), p. 15-45.
- Général Beauffre, *La guerre révolutionnaire. Les formes nouvelles de la guerre*, (Paris : Fayard, 1972), p. 50.
- Ibid.*, p. 90.
- Raoul Girardet, *Problèmes militaires et stratégiques contemporains*, (Paris: Dalloz, 1989), p. 90.
- Général L.-M. Chassin, « Du rôle idéologique de l'Armée », *Revue militaire d'information*, n° 240, (octobre 1954), p. 13.
- Service historique de l'armée de terre (SHAT), (Archives militaires IH 2403, – Paris, le 1<sup>er</sup> Mars 1955 – Secrétariat d'État aux Forces armées "terre" – Cabinet, Section Moral – Note pour le 1<sup>er</sup> bureau de l'EMA – objet : Création d'un organisme d'action psychologique, signée par le colonel Drion pour le général d'Armée Blanc, chef d'état-major de l'armée.
- SHAT, Archives militaires IH 2403, *Directive pour l'Action psychologique sur le territoire de la X<sup>e</sup> région militaire*, par le général Lorillot, Alger, le 27 juillet 1955.
- SHAT, Archives militaires IH 2408, *Directive sur la guerre psychologique*, signée par Koenig, ministre de la Défense nationale et des Forces armées, État-major des Forces armées, Bureau psychologique, le 4 octobre 1955.
- Elle devient une arme polyvalente en ce sens qu'elle est à la fois tactique et stratégique : « tactique lorsqu'elle vise les unités ennemies au contact de la population derrière les lignes; [...] stratégique lorsqu'elle est conduite contre l'ensemble des forces ennemies de son territoire. » (*Ibid.*)
- Pour un exemple, voir notamment Alexander Zervoudakis, « A Case of Successful Pacification », in Martin Alexander et J. F. V. Keiger, *France and the Algerian War. Strategy, Operations and Diplomacy*, Londres : Frank Cass, 2002, p. 54-64.
- Paul Rich et Richard Stubbs, *The Counter-Insurgent State. Guerilla Warfare and State Building in the Twentieth Century*, (New York: MacMillan Press, 1997, p. 103-107).
- SHAT, Archives militaires IH 2408, *Directive d'action psychologique*, X<sup>e</sup> région militaire, Bureau psychologique, Alger, avril 1956.
- SHAT, Archives militaires IH 2403, *Objet : Renforcement des moyens de l'action psychologique pour l'Algérie et création de trois unités tactiques de guerre psychologique*, par le secrétaire d'État aux Forces armées "terre" – État-major de l'Armée, – cabinet section psychologique et du moral, le 23 juin 1956.
- SHAT, Archives militaires IH 1117.
- SHAT, Archives militaires IH 2408, *Objet : Directives d'action psychologique*, note d'orientation n° 6, – X<sup>e</sup> région militaire, État-major, Bureau psychologique, par le général de brigade Tabouis, chef du Bureau régional d'Action psychologique, pour le général de corps d'armée Lorillot, commandant la X<sup>e</sup> RM, commandant supérieur interarmées.
- Joseph Field et Thomas C. Hudnut, *L'Algérie, de Gaule et l'Armée*, (Paris: Arthaud, 1975), p. 36.
- Général Paul Aussaresses, *The Battle of the Casbah. Terrorism and Counter-terrorism in Algeria*, (New York: Enigma Books, 2002).
- Ils réprovent en revanche l'emploi de la torture; voir sur ce point Guy Perville, « Quinze ans d'historiographie de la Guerre d'Algérie », *Annales de l'Afrique du Nord*, Paris : Éditions du CNRS, 1976.
- Cité dans Planchais, *op. cit.*, p. 337.
- SHAT, Archives militaires IH 2409, *Schéma de causerie*, État-major, Bureau psychologique, action sur la troupe, février 1957.



22. SHAT, Archives militaires 2403, *Objet : Création de 5<sup>e</sup> Bureau*, note du général de corps d'armée Lorillot, chef d'état-major de l'Armée, Secrétariat aux Forces armées "terre" 1<sup>er</sup> Bureau, Paris, le 19 juillet 1957.
23. Planchais, *op. cit.*, p. 333.
24. SHAT, Archives militaires 2409, *Instruction provisoire sur l'emploi de l'arme psychologique*, par le général d'armée Ely, chef d'état-major général des Forces armées, ministère de la Défense nationale et des Forces armées, le 29 juillet 1957, 77 pages.
25. Philippe Fouquet-Lapar, *Histoire de l'Armée française*, (Paris: PUF, collection Que sais-je?, 1986), p. 101.
26. K. Koonings et D. Kruijt, *Political Armies. The Military and Nation Building in the Age of Democracy*, (Londres et New York : Z Books, 2002).
27. Anthony Clayton, *Histoire de l'Armée française en Afrique, 1830-1962*, (Paris: Albin Michel, 1994), p. 225.
28. Jean Doise et Maurice Vaïsse, *Diplomatie et outil militaire, 1871-1969*, (Paris, Imprimerie nationale, collection Politique étrangère de la France, 1987), p. 462.
29. Clayton, *op. cit.*, p. 508.
30. SHAT, Archives militaires 1H 2522, *Revue des Forces armées n° 33*, extrait sélectionné en janvier 1959 par l'état-major du 5<sup>e</sup> Bureau pour être diffusé parmi les officiers et servir de thème de causerie.
31. Jean Merye, « Considérations militaires sur la guerre d'Algérie », *Revue de Défense Nationale*, 15<sup>e</sup> année, mai 1959, p. 814.
32. Antoine Argoud, *La décadence, l'imposture et la tragédie*, Paris : Fayard, 1974. (Cité dans Vaïsse, *op. cit.*, p. 463.)
33. SHAT, Archives militaires 1H 2410, *Objet : Fondements, buts et limites de l'Action Psychologique*, signé par P. Guillaumat, ministre des Armées, Paris, le 28 juillet 1959, 5 pages.
34. SHAT, Archives militaires 1H 2410, *Plan d'action psychologique pour les mois de novembre, décembre et janvier*, Commandement en chef des forces en Algérie, État-major inter-armées, 5<sup>e</sup> Bureau, Alger, le 7 novembre 1959.
35. Doise et Vaïsse, *op. cit.*, p. 464.
36. Field et Hudnut, *op. cit.*, p. 132.
37. Cité dans Doise et Vaïsse, *op. cit.*, p. 466.
38. Clayton, *op. cit.*, p. 228.
39. Field et Hudnut, *op. cit.*, p. 148.
40. SHAT, Archives militaires 1H 2403, *Objet : Dissolution des 5<sup>e</sup> bureaux*, par le général Demetz, chef d'état-major de l'armée, Ministère des Armées "Terre" – État-major de l'Armée, 1<sup>er</sup> Bureau, pour le ministre et par délégation, Paris, le 15 février 1960.
41. Planchais, *op. cit.*, p. 338-339.
42. Eqbal Ahmed, « Guerre révolutionnaire et contre-insurrection », dans Gérard Chaliand, *Stratégies de la guérilla – Anthologie historique de la longue marche à nos jours*, Paris : Gallimard, collection Idées, 1984, p. 244.
43. Roger Trinquier, *La guerre moderne*, (Paris: La Table Ronde, 1961), p. 187.
44. John Mackinlay, *Defeating Complex Insurgency: Beyond Iraq and Afghanistan*, (Londres: The Royal United Services Institute for Defence and Security Studies, 2005); Bard O'Neill, *Insurgency and Terrorism*, (Washington, DC: Potomac Books, 2005).
45. Girardet, *op. cit.*, p. 94.
46. Cité dans Field et Hudnut, *op. cit.*, p. 43.
47. Eric Wolf, *Peasant Wars in the Twentieth Century*, (New York: Harper Torchbook, 1969), p. 244. Voir aussi Army Staff College, *Counter-Revolutionary Warfare and Out of Area Operations Handbook*, Army Staff College, 1985, p. 16.
48. Girardet, *op. cit.*, p. 113.
49. Cité dans Field et Hudnut, *op. cit.*, p. 42.
50. Colonel Thomas X. Hammes, *The Sling and the Stone. On War in the 21<sup>st</sup> Century*, (Saint Paul: Zenith Press), 2004.



Les barricades à Alger, du 25 au 27 janvier 1960.





Blindés canadiens passant à travers Ortona, toile de Charles Comfort.

## ASSIMILER L'EXPÉRIENCE DU COMBAT URBAIN - LES CANADIENS À ORTONA

par Ian Gooderson

### Introduction

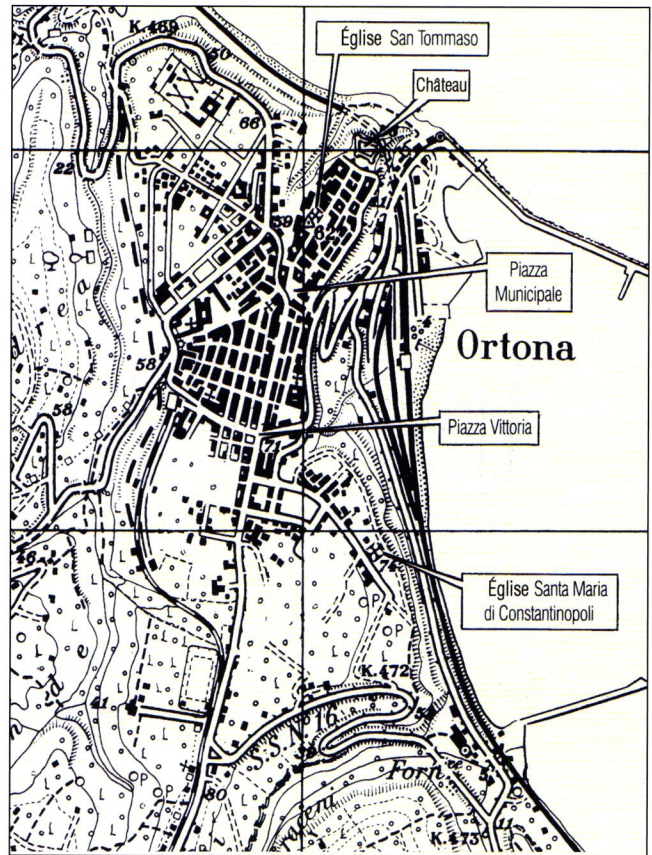
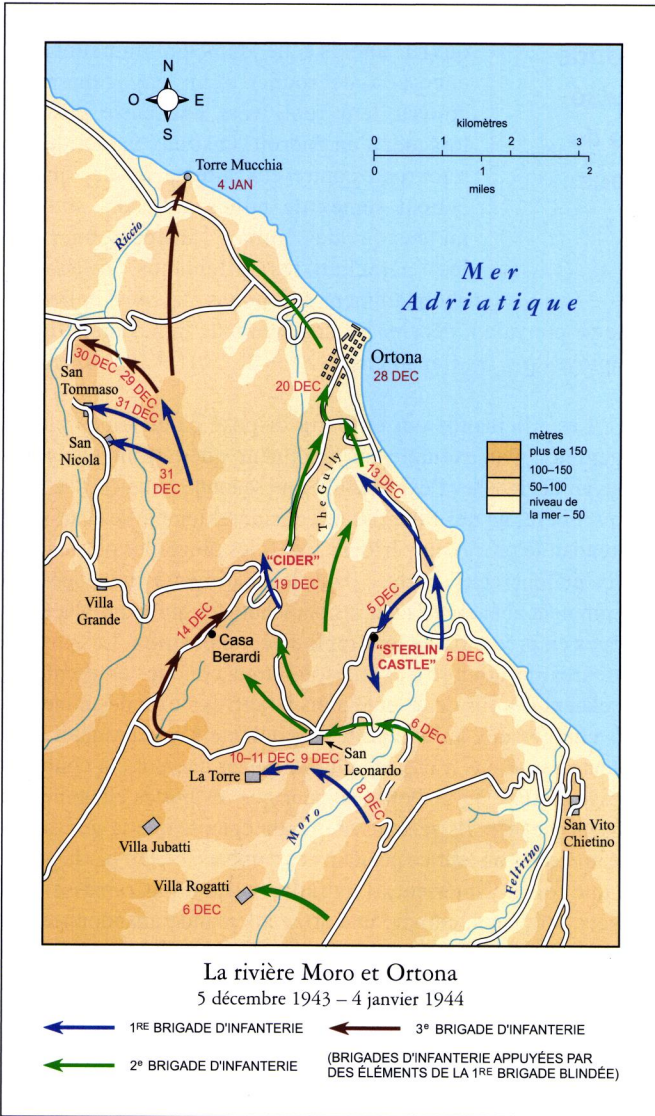
La meilleure façon de connaître son ennemi est de le combattre, car la bataille révèle ses méthodes et tactiques et montre les diverses façons d'en venir à bout. Une telle expérience chèrement acquise par un nombre relativement restreint de personnes doit être soigneusement évaluée, et il faut assimiler et diffuser les leçons qu'on en tire pour s'assurer que ceux qui n'ont pas encore été mis à l'épreuve soient mieux préparés à relever un défi semblable. S'appuyant sur un épisode de la campagne d'Italie au cours de la Seconde Guerre mondiale, le présent article démontrera comment des soldats canadiens ont fourni aux armées alliées et à leurs services d'entraînement de précieux renseignements sur une forme de combat jusque-là absente de leur expérience de guerre contre les Allemands : le combat urbain. En décembre 1943, après des semaines d'âpres combats pour franchir la rivière Moro, la 1<sup>re</sup> division canadienne de la 8<sup>e</sup> armée britannique capturait la ville portuaire d'Ortona, sur la côte italienne de l'Adriatique. Deux bataillons de la 2<sup>e</sup> brigade d'infanterie, le Loyal Edmonton Regiment et le Seaforth Highlanders Regiment, avec leurs unités d'appui, étaient les principaux effectifs engagés. Cette bataille a fait 275 victimes parmi les Canadiens, dont 141 ont perdu la vie<sup>1</sup>.

C'est à Ortona que les Alliés ont été confrontés pour la première fois à une zone densément bâtie que les Allemands avaient transformée en position de défense où ils allaient

mener non seulement un combat d'arrière-garde, mais une bataille défensive prolongée. La bataille d'Ortona s'est avérée inestimable en ce qu'elle a permis aux Alliés d'apprendre des Allemands des techniques de combat urbain, et cette expérience fut marquée par plusieurs autres faits saillants. À la défense de la ville se trouvaient certains des soldats allemands les plus compétents et motivés de tous les fronts : les hommes de la 1<sup>re</sup> division de parachutistes, dont les bataillons étaient déployés sur le théâtre des opérations dans le but de renforcer les secteurs névralgiques du front allemand en Italie. Contrairement à leurs ennemis, les soldats canadiens n'avaient aucune expérience de ce genre de combat et très peu d'entraînement à cette forme d'engagement, ce qui ne les a pas empêchés d'avoir le dessus dans cette bataille. En effet, ils se sont rapidement adaptés à ces conditions de combat qu'ils connaissaient peu; ils ont inventé et mis en pratique les méthodes qui leur ont permis de remporter cette victoire.

*Ian Gooderson, Ph. D., est maître assistant au Département d'études de la défense du King's College de Londres et enseigne au Collège d'état-major des services interarmées de l'Académie de la défense du Royaume-Uni. Il se spécialise dans l'étude de l'histoire militaire de la Seconde Guerre mondiale et s'intéresse tout particulièrement aux opérations interarmées et au rôle des forces aériennes.*





collection de la RMC

Maria di Costantinopoli se dressait au sud-est de la ville. La plus importante route de la côte, la route 16, traversait Ortona du sud au nord, devenant le corso Vittorio Emanuele, la rue principale de la ville et l'une des rares avenues assez larges pour que des chars d'assaut puissent y circuler. Les attaquants avaient peu de choix : en entrant dans la ville par le sud, ils étaient forcés de se concentrer sur le corso. L'ennemi pouvait alors les canaliser facilement vers d'excellents « champs de massacre » sous le feu dominant de ses tirs le long de l'avenue et dans les trois grandes places de la ville qui sont, partant du sud, la Piazza della Vittoria à l'entrée de la nouvelle ville, la Piazza Municipale reliant la ville moderne à l'ancienne, et la Piazza San Tommaso, près du château<sup>2</sup>. L'alternative, pour les attaquants, aurait été de se battre dans les rues transversales, étroites et encaissées. Et ç'aurait été, de toute façon, la seule méthode qui aurait permis de libérer la ville de ses défenseurs, au prix d'un combat acharné nécessitant un nombre suffisant de fantassins pour capturer et sécuriser la ville, pâté de maisons par pâté de maisons.

### Le champ de bataille

Ortona est une petite ville d'à peine 500 mètres de largeur, bordée à l'est par la falaise qui surplombe le port et à l'ouest par un profond ravin; son approche ne pouvait s'effectuer que par le sud, ce qui en faisait une position de défense urbaine potentiellement très forte. Ses maisons de pierre offraient aussi de formidables centres de résistance. Dans les vieux quartiers du nord de la ville se dressait la cathédrale San Tommaso, entourée de vieilles demeures de deux ou trois étages dont le rez-de-chaussée n'était souvent qu'une seule grande pièce sans fenêtre bordant une rue pavée, étroite et sombre. De nombreuses maisons étaient dotées d'une cave profonde reliée à ses voisines par des passages souterrains. Les murs du château qui dominaient le port étaient trop affaiblis par les séismes et les tunnels de chemin de fer pour être un des éléments clés de la défense de la ville. Au sud, les maisons plus modernes et les entrepôts étaient disposés en quadrilatères réguliers, mais les rues étaient si étroites que les immeubles, la plupart de quatre étages, se touchaient presque. L'église Santa

**« La bataille d'Ortona s'est avérée inestimable en ce qu'elle a permis aux Alliés d'apprendre des Allemands des techniques de combat urbain »**

### Évaluation des défenses allemandes

Une des caractéristiques de la défense fut le fait que, n'ayant pas la possibilité d'ériger de réelles fortifications comme des casemates de béton et d'acier, les Allemands ont improvisé avec ce qu'ils avaient sous la main. Les bâtiments de pierre de la ville, surtout dans les vieux quartiers, étaient assez solides pour assurer la protection des défenseurs et de leur matériel.



Les ingénieurs allemands ont bloqué les intersections et les rues en démolissant les coins des immeubles, puis en entassant les débris pour dresser des barricades. Ces tas de décombres, empilés assez haut pour empêcher la progression des chars, s'avéraient aussi difficiles à escalader pour les soldats, qui s'exposaient au feu ennemi s'ils tentaient de grimper. Lorsque les Canadiens s'approchaient d'un carrefour, ils constataient que les édifices de chaque côté étaient détruits, ce qui les empêchait d'accéder à un point de vue surplombant les positions allemandes. En face, les coins des deux immeubles encadrant l'autre côté de l'intersection étaient aussi démolis, et les débris formaient un barrage en travers de la rue. Seuls les coins de ces immeubles étaient détruits; le reste était à peu près intact et, aux étages, les Allemands avaient disposé des batteries de mitrailleuses dont le champ de tir couvrait la rue et les pavés sur lesquels s'avançaient les Canadiens. Ils avaient également hissé des canons antichars jusqu'aux étages supérieurs pour couvrir ces approches. Les Canadiens ont rapporté qu'ils ont vu au moins deux pièces de 88 mm démontées puis remontées par les Allemands dans ces positions. Dans certains cas, les barricades de rues recelaient une mitrailleuse ou un canon antichar bien dissimulé. Plusieurs canons étaient aussi embusqués dans les rues transversales de manière à couvrir l'intersection et à surprendre les blindés canadiens. La plupart des carrefours de la ville étaient ainsi protégés par des positions de tir comportant deux ou trois canons antichars qui s'appuyaient mutuellement. En outre, les parachutistes allemands se servaient efficacement de leurs nombreuses mitrailleuses. Les défenseurs avaient aussi réparti des positions de tir dans les rues qui menaient aux intersections et dans les maisons qui les bordaient.

L'utilisation de mines fut une autre caractéristique importante de la bataille d'Ortona. Les espaces découverts, comme l'esplanade qui séparait la ville du port, étaient abondamment semés d'un mélange de mines antichars et de mines antipersonnel. À mesure que l'on s'avancait dans la ville, les défenses devenaient de plus en plus complexes et étaient conçues de manière à former un réseau serré de centres de résistance. Au sol, ceux-ci étaient cachés dans les décombres d'immeubles entiers qui avaient été démolis pour s'affaisser dans la rue et la bloquer. On avait ensuite creusé les débris pour aménager deux ou trois nids de mitrailleuses. Ces derniers étaient à leur tour protégés par des mitrailleuses situées aux étages des bâtiments environnants. Les amas de débris recelaient également des mines antichars dont certaines étaient munies d'une ficelle attachée au détonateur, ce qui permettait aux parachutistes, cachés plus loin, de les faire exploser à distance quand un attaquant s'approchait. L'effet était dévastateur, car la déflagration se trouvait décalée par l'explosion des autres mines avoisinantes qu'elle provoquait. La menace des mines faisait en sorte que les chars canadiens ne pouvaient foncer à travers les barricades tant qu'on n'avait pas inspecté et déminé ces obstacles. Les Allemands placèrent aussi des mines contre les murs des maisons et, en les faisant sauter à distance, ils pouvaient provoquer l'effondrement de la maçonnerie.

**« les Allemands ont improvisé avec ce qu'ils avaient sous la main »**

**« Les Allemands ont en outre disposé çà et là des pièges ingénieux »**

Ils parvenaient ainsi à bloquer la voie, à ouvrir une brèche dans un immeuble ou encore à décrocher d'un engagement et couvrir leur repli vers une autre position lorsque, à un endroit, la situation tactique se retournait contre eux. Même les décombres étaient semés de mines antichars souvent mêlées à des mines antipersonnel, et les parachutistes allemands utilisaient abondamment les mines de bois italiennes que ne pouvaient déceler les détecteurs de mines métalliques employés par les Canadiens.

Les Allemands ont en outre disposé çà et là des pièges ingénieux. Par exemple, un démineur qui retirait une mine pouvait déclencher l'explosion d'une seconde mine cachée sous la première, ce qui ralentissait considérablement le déminage et rendait le processus périlleux. Mais les pièges les plus dangereux étaient ceux cachés dans les bâtiments inoccupés ou récemment abandonnés par les parachutistes qui y ont placé des pièges en prévision de leur repli de cette position. Les entrées obscures de nombreuses maisons, tout comme les escaliers, recelaient des fils de détente prêts à faire exploser des mines ou des charges dès qu'une botte imprudente s'y accrochait. Les soldats canadiens n'osèrent plus défoncer une porte à coups de crosse de fusil ou de botte, de peur que les portes elles-mêmes fussent piégées. Ils se sont vite rendu compte que la *pire* façon d'entrer dans un édifice pendant ces combats, c'était par la porte. Et une fois à l'intérieur, il ne fallait surtout pas ramasser des objets attrayants, comme une arme allemande abandonnée, un porte-documents ou une bouteille de vin, encore moins se fier à la plomberie des maisons équipées de toilettes à chasse d'eau. Les mêmes précautions s'appliquaient aux objets qui traînaient parmi les débris jonchant les rues. Des immeubles entiers étaient truffés d'explosifs que les Allemands pouvaient faire sauter à distance quand les Canadiens y pénétraient ou dès que leurs propres parachutistes quittaient les lieux. L'un des pièges utilisés par les parachutistes et que les Canadiens n'ont pas toujours su déjouer était de procéder à l'évacuation d'une maison dans l'espoir que les attaquants, voyant cela, s'y précipiteraient. Dès que les Canadiens envahissaient les lieux, les Allemands déclenchaient les charges d'explosifs entassées au sous-sol.

L'unité tactique de base de la défense allemande était l'équipe de serveurs de mitrailleuses légères, qui, selon les rapports, étaient également dotés d'un ou deux lance-grenades, ce qui indique la confiance que les parachutistes accordaient à ce genre d'arme. Ces équipes se sont battues avec acharnement, parfois jusqu'au dernier homme, mais, quand elles le pouvaient, elles se repliaient sur d'autres positions préparées. Les Canadiens remarquèrent que les parachutistes abandonnaient parfois des positions offrant de bons champs de tir au profit de l'effet de surprise, retenant leur feu tant qu'ils n'étaient pas sûrs de tuer leurs cibles. Lors des combats de maison à maison, les Allemands postaient leurs mitrailleuses au fond des pièces de manière à couvrir les fenêtres et, si possible, les portes. Ils ne tiraient qu'une fois les soldats canadiens entrés dans la pièce. Souvent, même après l'explosion d'une grenade, les Allemands survivants capables de tirer continuaient de le faire jusqu'à ce





Les archives nationales du Canada (ANC) PA-114482

La bataille d'Ortona fut marquée par des combats urbains acharnés pour chaque pâté de maison.

que les Canadiens se rendent maîtres des lieux. Ces derniers reconnurent que la discipline de feu des parachutistes était excellente. Tous les escaliers menant aux étages supérieurs étaient d'éventuels pièges mortels, car les Allemands installaient des mitrailleuses au sommet afin d'abattre quiconque essayait de monter<sup>3</sup>. Une tentative d'ascension des escaliers pouvait aussi bien entraîner une pluie de grenades lancées de l'étage. Outre les petits groupes tactiques, de nombreux parachutistes se battaient isolément, et certains tireurs embusqués étaient équipés de fusils munis d'une lunette de visée. Les immeubles, les toits et les tas de décombres leur offraient d'innombrables positions de tir, et un seul tireur pouvait ainsi contrôler un vaste territoire. Il n'avait qu'à choisir ses cibles une à une, se concentrant sur les officiers, les sous-officiers et les signaleurs, et à changer fréquemment de position pour ne pas être repéré. Les Canadiens ont aussi remarqué que les parachutistes étaient bien approvisionnés en grenades, car ils ne se gênaient pas pour en lancer dans les rues, sans vraiment viser, afin de retarder l'avancée des attaquants. Il est même arrivé que les Canadiens, après avoir déminé un tas de débris, voyaient s'étaler sur le pavé devant eux d'autres mines, lancées par les parachutistes à partir des fenêtres avoisinantes. À l'évidence, les parachutistes allemands étaient très versés dans l'art du combat de rue et savaient transformer systématiquement des rues, des pâtés de maisons et même des bâtiments isolés en centres de résistance. L'expérience était un atout, et il se trouvait sûrement parmi les parachutistes des vétérans qui avaient appris à se battre dans les rues en Russie<sup>4</sup>.

À la bataille d'Ortona, les Allemands utilisèrent aussi deux nouvelles armes antichars portatives puissantes, le *Panzerschreck* (« la terreur des chars »), un lance-roquettes de 88 mm à charge perforante, et le *Panzerfaust* (« casseur de chars »), un lance-grenades à charge perforante. Toutes deux étaient capables de mettre hors d'état de marche un char *Sherman*, et chacune était un exemple du type d'armes antiblindés de conception simple, produites en série, qui équipaient en nombre croissant les troupes allemandes. Les parachutistes faisaient également usage de quelques lance-flammes portatifs. Malgré leur portée de 50 mètres, ces armes, que les Canadiens dédaignaient, ne causaient que très peu de dégâts, mais on admettait tout de même qu'elles avaient un effet démoralisant. Les armes plus lourdes comme les mortiers, l'artillerie et même les quelques chars qui appuyaient les parachutistes de leurs tirs furent toutes postées aux limites nord d'Ortona, et aucun char allemand ne s'aventura dans les rues de la ville.

En plus de leurs tactiques défensives et de leur armement, les défenses allemandes à Ortona se distinguèrent aussi par le nombre d'effectifs déployés pour combattre ainsi que par leur capacité de se déplacer et de se ravitailler. Les Canadiens furent d'abord confrontés au 2<sup>e</sup> bataillon du 3<sup>e</sup> régiment parachutiste de la *Luftwaffe*, qui assumait le gros de la défense jusqu'au 24 décembre, alors que les pertes et l'épuisement, s'ajoutant au fardeau croissant de l'attaque canadienne, amenèrent le général Heidrich, qui commandait la 1<sup>re</sup> division parachutiste, à engager ses réserves divisionnaires, le 2<sup>e</sup> bataillon du 4<sup>e</sup> régiment parachutiste. La nature rapprochée des combats de rue a fait en sorte que la bataille ne pouvait être dirigée de plus haut qu'au niveau de la section ou de l'escadron, ce qui rendait trompeuse toute référence aux bataillons ou même aux compagnies. On estime à guère plus de 100 le nombre de parachutistes en action dans la ville à quelque moment que ce soit, les autres étant au repos dans les caves et surtout dans les tunnels ferroviaires ou en cours de redéploiement<sup>5</sup>. Les Canadiens trouvaient difficile de suivre les mouvements des Allemands et de déterminer avec précision l'importance de leurs effectifs. Les secteurs que l'on croyait avoir dégagés étaient infiltrés à nouveau par des tireurs embusqués et des équipes de mitrailleurs qui se frayaient un chemin à travers les décombres, par des passages souterrains ou par des tunnels dont les Canadiens ignoraient l'existence. Ces déplacements se faisaient surtout la nuit, quand ni l'un ni l'autre côté ne cherchait délibérément à engager le combat, car c'était difficile à contrôler et chacun savait qu'il risquait de tuer un soldat ami ou d'être abattu par un de ses propres frères d'armes. Les parachutistes se déplaçaient ainsi, ni vus ni connus pendant un certain temps du moins, d'un immeuble à l'autre, à travers des pâtés de maisons entiers, pour relever des camarades ou apporter des munitions et du ravitaillement. Puis, les Canadiens découvrirent les petits trous, à peine assez grands pour qu'un homme puisse s'y faufiler, que les Allemands avaient aménagés entre les pièces et les maisons, certains étant simplement dissimulés derrière des meubles. C'est par ces passages que les parachutistes parvenaient à s'infiltrer dans des immeubles et à réoccuper du terrain à l'arrière des positions canadiennes, obligeant nos soldats à se battre de nouveau pour reconquérir les lieux, jusqu'à ce qu'ils aient appris à déceler et à boucher ces trous.





Archives nationales du Canada (ANC) PA-152835

Des paras allemands capturés passent devant un blindé Sherman du Three Rivers Regiment à Ortona le 23 décembre 1943.

s'avéra inestimable. On avait donc besoin d'un grand nombre de photos aériennes, et tous les commandants devaient avoir le temps de les étudier. Les combats urbains prennent du temps, et ce sera un des thèmes récurrents des évaluations de la bataille d'Ortona. Les renseignements provenant des patrouilles et des vols de reconnaissance photographique ont permis l'élaboration d'un plan d'attaque répartissant la ville en secteurs. Les Canadiens furent d'avis qu'une ville bien défendue devait être libérée secteur par secteur, chacun étant attribué à un effectif précis. Ces soldats devaient effectuer un ratissage systématique et progressif de la ville en s'avancant dans une même direction sans aucune déviation qui puisse permettre aux Allemands de s'infiltrer dans les secteurs déjà inspectés et présumés sûrs et de ralentir la progression des troupes.

### Évaluation d'une bataille urbaine

Un rapport canadien de la bataille décrit le combat de rue comme étant un art qui se maîtrise grâce à l'entraînement, à une discipline rigoureuse et à une planification soignée ou au prix d'une expérience amère<sup>6</sup>. Ce dernier constat s'applique plutôt à la bataille d'Ortona, car les Canadiens n'avaient pas été formés exprès pour relever ce genre de défi et les combats urbains n'étaient pas une priorité des écoles d'infanterie. Un commandant de compagnie du Loyal Edmonton Regiment, dont les troupes ont mené la plupart des combats à Ortona, dira même plus tard que, si ces écoles leur avaient enseigné quoi que ce soit à propos des combats de rue, les hommes l'avaient oublié au moment de la bataille<sup>7</sup>.

Les rapports insistent sur la nécessité de mettre au point un plan détaillé et bien structuré pour libérer une ville tenue par l'ennemi. À Ortona, ce plan ne sera élaboré qu'une fois les combats engagés et la nature de la bataille comprise. Les Canadiens ont également souligné l'importance des opérations de reconnaissance avant la bataille, précisant qu'il fallait prévoir du temps pour remplir ces conditions primordiales. Or, on ne fera que très peu de reconnaissance avant la bataille d'Ortona et on se rendit compte assez tard que les Allemands occupaient la ville en force et étaient prêts à se battre. Les photos de reconnaissance aérienne furent jugées essentielles, et les Canadiens en ont largement profité, ces photos étant distribuées à tous les échelons jusqu'aux commandants de section. Nos soldats ont cependant été désorientés par ces combats de rue et, avec tous ces bâtiments et points de repère systématiquement démolis au préalable par les Allemands ou détruits pendant les combats, une connaissance du plan d'ensemble de la ville

Les combats urbains étaient aussi une tâche qu'il fallait confier à des troupes fraîches. « Cela exige davantage d'initiative de la part des commandants de section, et même de la part de chaque homme, que toute autre forme de combat », souligne un rapport canadien<sup>8</sup>. Voilà une interprétation sensée de l'expérience d'Ortona, car les combats de maison à maison, de pièce à pièce, sont l'affaire de petits groupes, de deux hommes ou même d'un seul. Dans de telles conditions, on peut donner des instructions pour la capture d'un pâté de maisons ou d'un seul immeuble, mais une fois le combat engagé, la prise de décisions tactiques incombe rapidement aux échelons inférieurs. La nécessité d'engager des troupes fraîches témoignait de l'expérience difficile vécue par les unités canadiennes qui se battaient sans relâche depuis la traversée de la rivière Moro. D'autant plus que la transition aux combats de rue et à un modèle de bataille très différent de ce que les Canadiens avaient connu jusque-là s'est faite soudainement et de manière largement inattendue, sans période d'adaptation psychologique. Les effets se sont fait sentir à tous les niveaux, car, tandis que les fantassins s'adaptaient aux combats dans les maisons, à travers les bâtiments et dans des rues étroites, les officiers de tous grades devaient s'habituer à un rythme de bataille différent. Un des aspects les plus remarquables des combats de rue tient en effet à leur cadence, celle-ci étant très différente de celle des autres formes de combat d'infanterie. « On ne peut trop insister sur le fait que, une fois engagé dans un combat rapproché au cœur d'une ville, il faut être prêt à sacrifier la vitesse », fait remarquer un rapport. Ne pas accepter cela aurait eu pour conséquence des pertes écrasantes ainsi que l'épuisement des réserves et des approvisionnements. C'est pourquoi les Canadiens préconisèrent un seul plan et un ensemble de directives couvrant l'avenir immédiat et considéraient « inutile de donner des ordres trop ambitieux ».



Par ailleurs, on ne devait pas laisser la présence de civils altérer les plans, bien qu'on se soit assuré que tout ce qui *pouvait* être fait pour eux *avait été fait*<sup>9</sup>. En réalité, les combats de rue ne peuvent être précipités et, si l'on tente d'en accélérer le rythme, on s'expose à la défaite. De cette expérience a émergé une série de principes de planification et de préparation à l'attaque d'une ville défendue, qui témoignent de la nature graduelle et prolongée de cette forme de combat :

- Diviser la ville en secteurs et assigner une compagnie d'infanterie et ses armes d'appui à la capture de chaque secteur.
- Répartir chaque secteur en objectifs désignés de pelotons.
- Ne progresser qu'en petites étapes bien définies à l'intérieur des secteurs et consolider chacune d'elles avant d'amorcer la prochaine.
- Purger et consolider chaque secteur avant de s'attaquer au secteur suivant.
- Ne jamais céder le terrain conquis.
- Apporter les munitions et les approvisionnements dans des dépôts situés le plus près possible des troupes au combat<sup>10</sup>.

L'énoncé de ces principes s'accompagne d'une méthodologie plus vaste couvrant chaque étape et chaque niveau d'une bataille urbaine, de la planification initiale à la prise de contrôle d'une ville, en passant par les actions que doivent accomplir les divers pelotons et les diverses sections pour capturer un immeuble. Il s'agit là d'une tentative perspicace, et plutôt réussie, pour interpréter la confusion chaotique d'une bataille urbaine. À partir de l'expérience d'Ortona, on a élaboré un modèle né de l'épreuve du feu, une sorte de manuel comportant un guide des méthodes tactiques, d'usage des armes et de coordination de l'infanterie et des armes d'appui sur un champ de bataille urbain.

### L'entrée dans la ville

Répetons-le, l'expérience d'Ortona l'a montré, la transition d'une forme de combat à une autre est difficile, et les commandants doivent posséder une bonne connaissance de la situation afin d'organiser les bataillons et les sous-unités pour les combats de rue et de faire monter les armes d'appui à temps. Cette transition s'est faite lorsque les Canadiens ont pris pied dans la ville, et les évaluations subséquentes ont indiqué qu'il s'agissait

« Les secteurs que l'on croyait avoir dégagés étaient infiltrés à nouveau par des tireurs embusqués »

là de la dernière fois où les armes d'appui furent employées conformément au modèle de bataille qui prévalait jusque-là. Pour l'assaut d'incursion initial dans un secteur choisi de la ville, on comptait utiliser tous les types de tirs d'appui, y compris l'artillerie, pour ouvrir une brèche permettant aux troupes d'assaut de pénétrer dans les premiers

bâtiments, pour isoler par le feu ce secteur des renforts allemands et pour le soustraire aux tirs ennemis.

Après cela, on croyait que l'artillerie serait peu utile. Les combats de rue exigeaient des armes de soutien rapproché comme les mitrailleuses moyennes, les mortiers, les chars et les canons antichars. Ces armes devaient être intégrées au plan de tir précédant la première attaque, mais, une fois que les soldats avaient assuré leur position dans un premier immeuble ou pâté de maisons aux limites de la ville, il fallait rapidement amener ces armes à la première ligne de feu. On avait surtout immédiatement besoin à l'avant de canons antichars, mais, puisque leurs véhicules tracteurs pouvaient difficilement avancer à cause des mines et des tirs allemands, on devait les tirer à bras d'hommes sur les 100 derniers mètres, au moins, jusqu'à la position requise<sup>11</sup>. Une fois les attaquants établis dans les premiers immeubles et leurs armes d'appui acheminées jusqu'à eux, la bataille urbaine pouvait commencer. À partir de ce moment, dit un rapport, la bataille se transforma en un sinistre combat d'infanterie, les canons antichars et les mortiers aidant du mieux qu'ils pouvaient<sup>12</sup>. Des soldats du génie et des sapeurs accompagnaient les fantassins pour désamorcer les pièges allemands et effectuer les démolitions nécessaires à l'assaut.



La compagnie 'B' du Loyal Edmonton Regiment en train d'avancer.



## Le contrôle de la bataille urbaine

Les Canadiens estimaient que, une fois la conquête de la ville commencée, il serait impossible d'assurer le contrôle direct et complet des combats à quelque niveau supérieur à la section d'infanterie<sup>13</sup>. Les objectifs assignés aux compagnies, pelotons et sections devenaient le cadre de contrôle de la bataille. Les compagnies et les pelotons devaient disposer de bases d'appoint, dotées d'une réserve de munitions, et leurs emplacements devaient être connus de tous. On établit des postes de contrôle, et les commandants de compagnies et de pelotons, suivant un horaire précis, communiquaient au quartier général du bataillon les renseignements essentiels sur la bataille, comme les positions atteintes par les soldats de première ligne et les objectifs capturés. « Il est absolument indispensable que le commandant de bataillon reçoive un flot constant de renseignements exacts et à jour<sup>14</sup> », insiste-t-on dans un rapport canadien. L'expérience d'Ortona a démontré qu'il est possible d'arriver à comprendre ce qui se passe dans la confusion d'une bataille urbaine. Cependant, il y aurait à l'évidence des problèmes, surtout en ce qui a trait aux communications, les lignes risquant d'être coupées et les signaleurs devenant la cible des tireurs embusqués. On s'est rendu compte que les postes radio n° 38 n'étaient pas pratiques



photo PA 154938 des ANC

Une des rues étroites que les Seaforth Highlanders du Canada eurent à traverser en se rendant à la partie ouest d'Ortona.

pour les combats de rue, bien qu'aucun rapport n'indique si c'est en raison de leur format encombrant (ils pèsent près de six kilos) qui ralentit les mouvements du soldat ou si c'est (plus probablement) à cause des difficultés de transmission et de réception dans un lieu densément bâti<sup>15</sup>. Quoiqu'il en soit, les Canadiens ont dû se fier davantage aux messagers pour transmettre les renseignements, une affectation périlleuse dans cet environnement urbain infesté de tireurs embusqués.

## Le fantassin et son arme

« On a vu que plus un homme est allégé pour se battre, mieux il se bat<sup>16</sup>... »

– Déductions canadiennes tirées des combats de rue d'Ortona

Les combats de rue ne sont pas faits pour le fantassin lourdement chargé, et les Canadiens l'ont vite compris. Les attaquants laissèrent donc leurs sacs aux bases d'appoint établies par leur compagnie ou leur peloton; ceux-ci leur seraient ensuite rapportés par le peloton de réserve une fois leur objectif capturé et assuré. Outre la nécessité de se déplacer rapidement et sans encombre, les Canadiens insistaient sur l'importance de bouger silencieusement dans le contexte des combats de maison à maison et, surtout, de pièce à pièce; on décida que les bottes de caoutchouc ou même les espadrilles constituaient les chaussures les plus appropriées pour ces conditions. L'expérience pratique a aussi révélé que, lorsque les fantassins se servent d'explosifs pour défoncer les étages supérieurs d'un immeuble, les parachutistes qui s'y trouvent ont tendance à croire qu'il s'agit de tirs d'obus ou de mortier et ne s'attendent pas à une attaque venant des toits. Par contre, le claquement des bottes de soldats trahit inmanquablement l'approche des attaquants<sup>17</sup>.

Les rapports canadiens sur l'efficacité des armes indiquent que les combats de rue sont des batailles de grenades. La grenade n° 36 est même décrite sans équivoque comme étant « le fondement de toute l'attaque<sup>18</sup> ». Les combats sont si rapprochés qu'il est généralement impossible d'utiliser d'autres sortes d'explosifs puissants, et il importe que chaque fantassin transporte autant de grenades qu'il peut. Pour ce faire, la meilleure technique était de porter le blouson de cuir de l'armée avec la ceinture de toile à l'extérieur, ce qui permettait au soldat de transporter entre six et huit grenades dans son blouson sans risquer de tirer les goupilles. Il pouvait aussi y mettre les chargeurs de recharge de son fusil mitrailleur ou de son arme automatique légère<sup>19</sup>. Une autre grenade abondamment utilisée dans cette bataille fut la grenade fumigène n° 77, dont on se servait pour créer un écran de fumée derrière lequel les fantassins se dissimulaient pour traverser des espaces couverts par les armes allemandes, particulièrement lorsqu'ils s'apprêtaient à attaquer un immeuble ou un pâté de maisons. En général, on transportait ces grenades accrochées dans le dos pour réduire les risques de graves brûlures au phosphore en cas de détonation prématurée. Les sapeurs qui accompagnaient les troupes d'assaut étaient armés de grenades antichars un peu plus puissantes, qui servaient de charges de démolition portatives pour forcer l'entrée des immeubles ou pour faire sauter les centres de



résistance allemands. La puissance de feu en situation de combat rapproché provenait avant tout du fusil mitrailleur léger Bren de la section d'infanterie et de la mitrailleuse Thompson. Les Canadiens soutenaient que les soldats engagés dans des combats de rue devaient être équipés de ces armes et s'en servir pour monter à l'assaut dans le sillage des grenades. Cependant, la plupart des fantassins étaient armés de leur fusil de combat ordinaire, mais les évaluations subséquentes de la bataille n'en firent qu'implicitement mention en parlant des tireurs embusqués. À ce chapitre, les Canadiens ont rapporté que leurs tireurs étaient très utiles, non seulement comme tireurs cachés, mais aussi pour occuper des postes d'observation avancés<sup>20</sup>. Ces hommes provenaient surtout du peloton de réserve qui tenait la base d'appoint plutôt que du peloton d'assaut. Une des armes ayant acquis ses lettres de noblesse à Ortona a été le lance-bombes antichars PIAT, d'utilité douteuse dans son rôle *d'origine*, mais que les Canadiens ont néanmoins jugé « inestimable ». Ils l'utilisèrent pour tirer dans les maisons afin de réduire au silence les centres de résistance et y pénétrer, ainsi que pour faire sauter les tas de débris minés ou recelant des nids de mitrailleuses allemandes. Le mortier d'infanterie, pas assez portatif pour les combats de rue, a quand même servi. Le mortier de 50 mm pouvait être conduit à l'avant pour offrir un appui rapproché aux troupes d'assaut; on s'en servit pour créer des écrans de fumée et ainsi soustraire les attaquants au feu des Allemands qui pouvaient tirer sur eux à partir des immeubles, et aussi pour faire sauter les tas de débris à coups de projectiles explosifs et ainsi dégager la voie. Les mortiers de 75 mm étaient plus lourds : chacun pesait plus de 56 kilos et il fallait trois hommes pour le transporter en première ligne. Beaucoup moins faciles à manœuvrer que les autres, ces mortiers étaient évidemment moins utiles comme armes d'appui rapproché. On ne les installait que là où l'on trouvait une bonne position pour leur plate-forme et on s'en servait pour isoler de leurs renforts les Allemands qui occupaient un bâtiment sur le point d'être attaqué.

Les chars d'assaut et les canons antichars fournissaient un appui rapproché plus puissant; la coordination entre ceux-ci et l'infanterie s'est avérée efficace et a donné de bons résultats. Cependant, les chars avaient de la difficulté à manœuvrer en un terrain urbain encombré. À Ortona, ils ont été plus efficaces comme casemates mobiles, car, trop vulnérables aux mines et aux armes antichars allemandes pour foncer devant l'infanterie, ils restèrent à l'arrière pour tirer, faisant sauter les centres de résistance avec leurs canons et couvrant les troupes d'assaut du feu de leurs mitrailleuses Besa. Les liaisons entre les chars et l'infanterie ont été bonnes grâce aux perfectionnements apportés par la division canadienne durant la bataille de la Moro. À Ortona, les commandants de chars se rapportaient régulièrement aux postes de contrôle de l'infanterie pour obtenir des directives<sup>21</sup>. Les chars travaillaient en étroite collaboration avec les canons antichars, chacun couvrant l'autre quand il s'avancait pour appuyer l'infanterie. Les chars se sont également révélés d'une grande utilité pour apporter les munitions et les approvisionnements aux soldats à l'avant, car, bien qu'on utilisât aussi des jeeps et d'autres véhicules de transport, leur vulnérabilité obligeait à les

**« À partir de l'expérience d'Ortona, on a élaboré un modèle né de l'épreuve du feu »**

garder loin des zones de combat. Pâté de maisons par pâté de maisons, rue par rue, les canons antichars étaient tirés à bras d'hommes pour suivre l'avancée des fantassins. Vers la fin, quelques canons tirant des obus de dix-sept livres (7,7 kilos) se sont joints à la bataille. Par contre, ce sont surtout les canons tirant des obus de six livres (2,7 kilos) qui assurèrent l'appui

rapproché, tirant de puissants obus explosifs à travers les fenêtres et les portes avant l'assaut afin d'anéantir les défenseurs, et servant également à faire sauter les pièges et les mines. Ils tiraient aussi sur les coins des maisons derrière lesquels on soupçonnait la présence de mitrailleuses et de canons antichars allemands. Enfin, on s'en servit pour raser les barricades et pour lancer des obus perforant le blindage afin d'ouvrir des brèches dans les murs des immeubles que les attaquants voulaient envahir. Les soldats indiquaient alors leur cible aux canonniers à l'aide de pistolets lance-fusées, d'obus de mortier fumigènes ou de grenades fumigènes. Même si les combats de rue étaient surtout le travail des fantassins, les évaluations subséquentes ont mis en évidence le fait que la victoire d'Ortona fut attribuable au travail d'équipe de toutes les armes.

### Les tactiques de capture d'une ville

Chaque attaque distincte contre un pâté de maisons faisait partie d'une attaque plus vaste *en profondeur*, les pelotons faisant la rotation entre les troupes d'assaut et les troupes de réserve. Une fois qu'un pâté était capturé, le peloton de tête établissait une base d'appoint et consolidait sa position, transformant celle-ci en centre de résistance contre toute tentative de contre-attaque des Allemands : on cherchait les pièges, les mines à retardement et les « trous de souris » par lesquels les parachutistes pourraient ressurgir. Le peloton de réserve prenait ensuite la relève des combats pour capturer le pâté de maisons suivant. On a reconnu que la méthode enseignée à l'entraînement, qui consistait à faire avancer deux pelotons à la fois, chacun occupant un côté de la rue et s'appuyant réciproquement, se révéla sensée en pratique<sup>22</sup>. Un peloton qui attaquait une maison d'un côté de la rue se trouvait couvert par le peloton qui était de l'autre côté, tandis que les tirs d'appui isolaient l'immeuble derrière un écran de feu et de fumée<sup>23</sup>. On s'est rendu compte qu'en général, quand un bâtiment ou un pâté de maisons était capturé, les Allemands abandonnaient le pâté de maisons qui lui faisait face de l'autre côté de la rue<sup>24</sup>, ceci afin de préserver l'intégrité de leurs défenses lorsque leurs champs de tir interconnectés, qui s'appuyaient les uns les autres, étaient ainsi désorganisés. Pâté de maisons par pâté de maisons, secteur par secteur, le processus d'extraction de l'ennemi se poursuivait, les pelotons avançant « à saute-mouton » à travers les immeubles. Lorsqu'un secteur désigné était capturé et sécurisé, une autre compagnie prenait le

**« L'expérience d'Ortona a démontré qu'il est possible d'arriver à comprendre ce qui se passe dans la confusion d'une bataille urbaine »**



relais pour attaquer le secteur suivant. La compagnie qui tenait le secteur capturé y établissait une base et organisait les tirs d'isolation par le feu et la fumée du prochain secteur à attaquer. Tout ce processus aide à comprendre pourquoi les rapports insistent sur le fait que les combats de rue exigeaient beaucoup de temps et qu'on ne pouvait précipiter les choses sans en payer chèrement le prix.

Les Canadiens décrivent deux méthodes pour déloger l'ennemi d'un bâtiment. La plus répandue consistait à prendre la maison d'assaut et à la capturer pièce par pièce. Ceci devait se faire de haut en bas, insistèrent-ils fortement, plutôt que de bas en haut. Selon un rapport, « on s'est rendu compte que le dégagement d'une maison de bas en haut s'avérait excessivement coûteux et que chaque Allemand tué par les Canadiens qui montaient nous coûtait un de nos hommes<sup>25</sup> ». L'assaut d'un édifice à partir du rez-de-chaussée est précisément la forme d'attaque contre laquelle les parachutistes allemands ont configuré leurs défenses. Une fois acquise l'expérience de ce genre de combat, les Canadiens ont refusé de se plier aux tactiques des Allemands. Lorsqu'ils avaient capturé une maison ou un pâté de maisons, les attaquants s'introduisaient dans l'immeuble voisin en faisant sauter des puits d'accès dans le toit ou en défonçant le mur mitoyen aux étages supérieurs. Ils se servaient alors de « ruches » (petites charges explosives posées contre le mur) ou de grenades plus puissantes portées par les sapeurs. Les rapports appelèrent cette méthode « perçage de trous de souris » ou « perçage de maisons ». Une fois à l'intérieur, les soldats progressaient vers les étages inférieurs,

lançant des grenades n° 36 dans chaque pièce avant d'y entrer. Les escaliers étaient souvent trop dangereux pour qu'on s'y aventure, même à partir d'en haut. C'est pourquoi on choisissait généralement de défoncer les planchers à coups d'explosifs, puis de lancer des grenades dans la pièce en-dessous<sup>26</sup>. Pendant ce temps, le peloton d'appui et les armes lourdes couvraient de leurs tirs les fenêtres de l'immeuble d'en face tout en surveillant toutes les issues par lesquelles les parachutistes auraient pu tenter de s'échapper.

La première maison d'un pâté devait toutefois être attaquée de bas en haut, on n'avait pas le choix. Dans ce cas, il fallait inspecter à fond toutes les pièces du rez-de-chaussée avant de s'engager dans l'escalier. Quand les soldats faisaient irruption dans un immeuble, aidés par les tirs des armes lourdes d'appui telles que les canons antichars et les chars eux-mêmes, ils lançaient des grenades dans chaque pièce du rez-de-chaussée. Certains grands édifices à plusieurs étages étaient trop imposants pour qu'on s'attaque aux niveaux supérieurs une fois le rez-de-chaussée capturé, le risque de pertes importantes excluant toute tentative de se battre pour se frayer un passage jusqu'au sommet. Cette situation a donné lieu à la deuxième méthode principale utilisée pour déloger les Allemands : démolir complètement l'immeuble sans avoir à se battre d'une pièce à l'autre. Lorsque le rez-de-chaussée était sécurisé, les sapeurs apportaient des explosifs, souvent entassés dans des bidons d'eau récupérés des Allemands, et disposaient ces charges judicieusement de manière à faire sauter le tout. Les troupes d'assaut et les sapeurs se retiraient alors et



MCG 12712

Renforts avançant le long du saillant d'Ortona, toile de Lawren p. Harris.



déclenchaient l'explosion. Le tas de décombres qui en résultait était ensuite inspecté sous couvert des chars, des mitrailleuses et des canons canadiens. Il arrivait aussi qu'on démolisse un édifice à coups de canons de chars et antichars, puis qu'on donne l'assaut à l'édifice en ruines sous couvert de leur feu<sup>27</sup>.

Dans un combat rapproché, d'une pièce à l'autre dans des espaces étroits, l'initiative, la rapidité de mouvement, l'acuité des sens et la vitesse des réflexes se sont révélées les éléments déterminants de la réussite et de la survie. Les Canadiens ont indiqué que, une fois engagés dans l'attaque d'un pâté de maisons, il n'était pas question de s'arrêter pour soigner les blessés. C'est seulement après avoir complètement sécurisé un pâté de maisons que les soldats pouvaient aller chercher les blessés et les ramener au rez-de-chaussée, où on leur administrait les premiers soins.

De là, les brancardiers les évacuaient vers les postes de contrôle, première étape de leur retour vers l'arrière. Il n'était pas prudent, non plus, de laisser des immeubles capturés sans surveillance. La consolidation des positions était vitale, même si cela nécessitait une ponction des forces destinées au combat. On estimait qu'il était essentiel de laisser au moins deux sentinelles de garde dans chaque immeuble capturé et de s'assurer que chaque point d'entrée probable était bien couvert. Autrement, les parachutistes revenaient harceler les Canadiens de l'arrière et saper l'attaque en cours, ce qui obligeait à recommencer toute l'opération coûteuse de capture des lieux. Cette affectation de sentinelles revêtait une importance particulière la nuit, lorsque les commandos d'infiltration allemands s'activaient. Toutefois, les Canadiens ont fait remarquer que cette tâche ne devait pas être confiée à des hommes qui avaient tiré au fusil mitrailleur dans des endroits fermés pendant la journée, car ils étaient temporairement sourds<sup>28</sup>. Il s'agit peut-être là d'un

détail, mais c'est justement de tels détails que dépendait la survie des hommes, parfois même l'issue des batailles. Ainsi, aucun aspect de l'expérience acquise en matière de combats de rue ne devait être négligé.

### Conclusion

**A**u cours de la bataille d'Ortona, les Canadiens ont innové, improvisé et exploité avec succès les effets de leurs armes personnelles et des armes d'appui dans des circonstances généralement imprévisibles. Après une semaine de combats dans la ville, la division canadienne est devenue, au sein de la 8<sup>e</sup> armée, le groupe d'experts reconnus en matière de combats de rue. En prévenant les Alliés qu'ils devaient s'attendre à de nouvelles batailles de ce genre, la bataille d'Ortona comportait de sérieuses implications. En Angleterre, des armées

surtout composées de formations qui n'avaient pas encore été mises à l'épreuve se préparaient à créer le « deuxième front » principal, dans le nord-ouest de l'Europe. Ils pouvaient s'attendre à y rencontrer des forces de défense allemandes tout aussi acharnées et désespérées. La bataille d'Ortona méritait donc qu'on l'étudiât soigneusement, ce qu'ont fait les responsables de l'entraînement de toutes les armées alliées<sup>29</sup>. Les comptes rendus canadiens ont joué un rôle essentiel et ils demeurent à ce jour une intéressante étude de cas au chapitre de l'évaluation d'une expérience de combat.

*L'analyse, les opinions et les conclusions offertes dans l'article qui précède sont celles de l'auteur uniquement et ne représentent pas forcément les positions du Collège d'état-major des services interarmées de l'Académie de la défense du Royaume Uni ou de toute autre agence gouvernementale.*



### NOTES

1. Lieutenant-colonel G. W. L. Nicholson, *The Canadians in Italy*, Imprimeur de la reine, Ottawa, 1956, p. 324. Les données sur les pertes sont tirées de cet ouvrage.
2. La description de la ville est tirée des textes suivants : Nicholson, p. 324-325; Fred Gaffen, *Ortona: Christmas 1943*, Musée canadien de la guerre/Balmuir Books, Ottawa, 1988, p. 18-19; Mark Zuehlke, *Ortona: Canada's Epic World War Two Battle*, Douglas & McIntyre, Vancouver, 2004, p. 36-39. L'impressionnant compte rendu de Zuehlke, riche en détails, est une source de référence essentielle pour ceux qui étudient cette bataille.
3. La principale mitrailleuse allemande était la MG 42 à tir rapide.
4. Zuehlke (p. 283) souligne que certains parachutistes ont combattu à Leningrad et dans les premières phases de la bataille de Stalingrad.
5. *Ibid.*, p. 268.
6. *Canadian Report: Experiences from Fighting in Ortona*, dans *op. cit.*, TNA WO 232/17.
7. Colonel (alors major) J. R. Stone, cité dans Gaffen, p. 37-38.
8. *Canadian Deductions from Ortona Street Fighting*, Archives nationales du Royaume-Uni, TNA WO 232/17.
9. *Street Fighting* (autre rapport fondé sur l'expérience des Canadiens à Ortona), Archives nationales du Royaume-Uni, TNA WO 32/11458.
10. *Ibid.*
11. *Ibid.*
12. *Ibid.*
13. *Canadian Deductions from Ortona Street Fighting*.
14. *Ibid.*
15. *Street Fighting*.
16. *Ibid.*
17. *Further Notes on House and Street Fighting*, DMT/49/MT1, Archives nationales du Royaume-Uni, TNA WO 232/17.
18. *Street Fighting*. La grenade n° 36 pèse environ 68 grammes et peut être lancée d'une main sur une distance de 25 à 35 mètres. En explosant, elle éclate en quelque 80 fragments de shrapnel, créant une zone de danger d'une vingtaine de mètres. Dans un endroit clos comme une chambre, son effet mortel risque d'être décuplé. Voir Chris Ellis et Peter Chamberlain, *Handbook of the British Army 1943* (originellement U.S. Army Publication TM 30-410, 1943), Arms & Armour Press, Londres, 1976, p. 141-142.
19. *Street Fighting*.
20. *Ibid.*
21. *Canadian Deductions from Ortona Street Fighting*.
22. *Street Fighting*.
23. *Ibid.*
24. *Canadian Deductions from Ortona Street Fighting*.
25. *Street Fighting*.
26. *Further Notes on House and Street Fighting*.
27. *Canadian Report: Experiences from Fighting in Ortona*.
28. *Canadian Deductions from Ortona Street Fighting*.
29. Nicholson, *op. cit.*





collection de la RMC

Un sous-marin nucléaire français de la classe *Rubis*, dont la marine canadienne a sérieusement songé à faire l'acquisition.

## LA SOUVERAINETÉ ET LA SÉCURITÉ CANADIENNES ET LE PROJET D'ACQUISITION DE SOUS-MARINS NUCLÉAIRES

par Adam Lajeunesse

### Introduction

Le 5 juin 1987, le gouvernement progressiste-conservateur de Brian Mulroney a présenté à la Chambre des communes son Livre blanc sur la défense, *Défis et engagements : Une politique de défense pour le Canada*. Au dire des conservateurs, les Forces canadiennes, délaissées par les gouvernements libéraux précédents, avaient décliné. Le livre blanc proposait donc un plan détaillé pour les rajeunir. Selon ce document, les trois armes avaient besoin d'utiliser un nouveau matériel en Europe et au Canada afin d'accroître la contribution du pays à l'Organisation du Traité de l'Atlantique Nord (OTAN) et de mieux assurer la souveraineté nationale. L'idée maîtresse de ce document était de se doter d'une flotte pouvant naviguer dans les trois océans et d'acquérir de dix à douze sous-marins nucléaires d'attaque. L'achat de ces sous-marins, qui devait constituer l'approvisionnement le plus important dans l'histoire des Forces canadiennes, reflétait une politique radicalement nouvelle qui, au lieu d'être orientée vers l'Alliance atlantique, était axée sur la protection du territoire et, surtout, sur le maintien de la souveraineté nationale<sup>1</sup>.

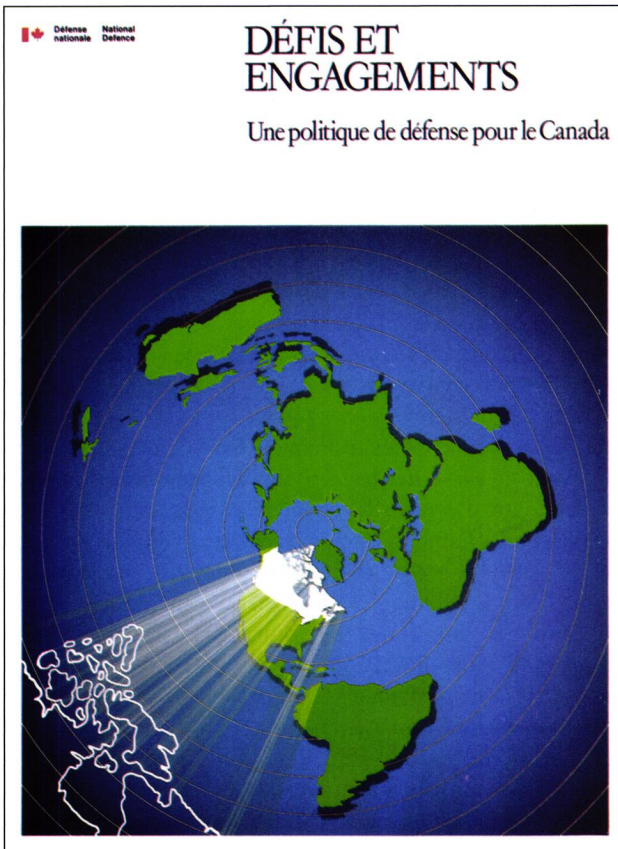
### Le contexte stratégique et la perception des impératifs

La souveraineté du Canada dans l'Arctique était une grande source de préoccupation à la fin des années 1980. Le statut du passage du Nord-Ouest était de la plus grande importance pour le gouvernement canadien. Le refus des États-Unis de reconnaître les droits du Canada sur cette zone et les nombreuses rumeurs selon lesquelles des sous-marins nucléaires américains et soviétiques patrouillaient régulièrement dans ces eaux avaient fait craindre aux Canadiens que, s'ils n'assuraient pas une présence dans cette région et n'y exerçaient aucune surveillance, cela compromettrait gravement leurs revendications de souveraineté. Le Livre blanc de 1987 visait, dans une large mesure, à dissiper cette crainte. L'acquisition de sous-marins nucléaires était un bon moyen de résoudre le problème, car ces sous-marins

---

Adam Lajeunesse détient une maîtrise en histoire de l'Université de Calgary et commencera des études de doctorat cet automne. Son mémoire de maîtrise porte sur les relations entre le Canada et les États-Unis dans l'Arctique canadien durant la guerre froide.





permettaient de répondre aux besoins en matière de souveraineté et de défense. Grâce à eux, la marine aurait mieux fait sentir sa présence dans l'Atlantique et dans le Pacifique et elle aurait pu naviguer dans les eaux septentrionales du pays, prises dans les glaces. Mais surtout, le Canada espérait prouver sa souveraineté en étendant son influence dans le Nord et en exerçant, pour la première fois, une certaine surveillance. Les fonctions que les sous-marins devaient assumer en matière de défense et de sécurité n'étaient donc pas séparées, mais relevaient d'une mission cohérente : assurer la souveraineté sur les eaux de l'Arctique en montrant qu'on avait réellement pris les choses en main.

Le Livre blanc de 1987 avait pour but de combler l'écart séparant, d'une part, les engagements du Canada envers la sécurité collective et la sécurité nationale et, d'autre part, la capacité des forces armées à assumer ces responsabilités. Il proposait un vaste programme mettant principalement en évidence l'importance accordée à la marine, à l'Arctique et à l'acquisition d'une flotte pouvant naviguer dans les trois océans. C'est du moins ce qui ressort clairement de ce document après une lecture rapide. Sur la couverture, on peut voir une projection cartographique inhabituelle du monde, qui met en relief l'océan Arctique et le Grand Nord canadien; cette mise en relief est utilisée d'un bout à l'autre du document, sur toutes les cartes montrant le Canada par rapport au reste du monde. Ce Livre blanc

**« Les fonctions que les sous-marins devaient assumer en matière de défense et de sécurité n'étaient donc pas séparées, mais relevaient d'une mission cohérente »**

présente pratiquement le Canada comme un pays nordique ayant des droits sur l'Arctique et étant responsable d'assurer la sécurité de cette zone.

Le sous-marin nucléaire d'attaque était l'arme idéale pour la Marine canadienne en 1987, car il était remarquablement mobile et polyvalent. Il pouvait naviguer sous la calotte glaciaire de l'Arctique et se rendre, en 14 jours seulement, de l'Atlantique au Pacifique en empruntant le passage du Nord-Ouest<sup>2</sup>. En cas de guerre, cela permettrait d'envoyer rapidement des renforts d'un océan à l'autre et de couler les navires soviétiques ayant pénétré dans les eaux canadiennes de l'Arctique. En temps de paix, le sous-marin patrouillerait l'Arctique canadien afin de détecter les intrusions et d'assurer une forte présence, car un certain nombre de pays importants, dont les États-Unis, ne reconnaissaient pas la souveraineté du Canada sur cette région.

Les questions de souveraineté dans l'Arctique canadien préoccupent Ottawa depuis 1880, année où le Canada a hérité de cette compétence. Dans les années 1980, ce qui intéressait davantage Ottawa, c'était d'exercer son autorité non sur les terres, mais sur les eaux ou les glaces entourant ces terres. À l'époque où a été rédigé le Livre blanc de 1987, les questions de souveraineté et de sécurité dans le passage du Nord-Ouest suscitaient de vives inquiétudes. En 1986, après avoir fait tracer des cartes marines et utiliser des lignes de base droites, le gouvernement Mulroney a officiellement déclaré que le passage du Nord-Ouest, qui s'étend de l'Atlantique au Pacifique en passant par l'archipel arctique, faisait partie des eaux intérieures du Canada<sup>3</sup>. Seulement, le Canada était dans une position pour le moins fragile si les autres pays rejetaient ces revendications ou s'il se montrait incapable d'assurer une présence dans cette région.

Ce qui n'arrangeait rien, c'est que l'océan Arctique commençait à avoir une importance accrue sur le plan stratégique, la technologie militaire ayant beaucoup évolué au cours des années précédentes. Les missiles de croisière dont les sous-marins soviétiques étaient munis posaient le plus grand danger; d'une portée maximale de 5 000 kilomètres, ils pouvaient atteindre un nombre alarmant de villes nord-américaines à partir du détroit de Davis ou de la mer de Béring, située non loin de l'île Saint-Laurent<sup>4</sup>. En 1987, l'URSS possédait 80 sous-marins nucléaires d'attaque et 62 sous-marins à missiles balistiques capables de lancer des missiles de croisière. On craignait que ces sous-marins, qui étaient pour la plupart basés à l'intérieur de la péninsule de Kola, dans l'Arctique russe, et qui pouvaient lancer des missiles de croisière beaucoup plus difficiles à détecter que les missiles balistiques intercontinentaux, ne fournissent à l'URSS une effrayante capacité offensive<sup>5</sup>. On craignait aussi que l'Arctique canadien, en plus d'offrir de bonnes positions de tir, ne soit une voie commode permettant de ne plus naviguer entre





collection de la RMC

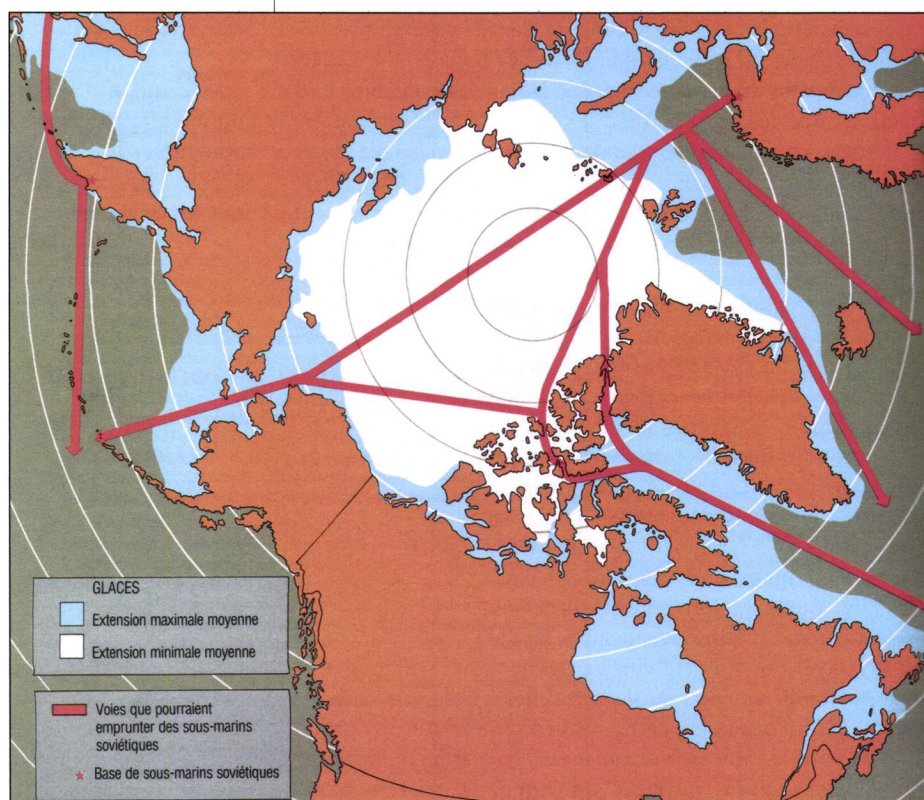
Le Premier ministre Brian Mulroney

le Groenland, l'Islande et le Royaume-Uni, là où l'OTAN avait toujours été préparée à faire face aux sous-marins soviétiques qui pénétreraient dans l'un des couloirs de convoi de l'Atlantique<sup>6</sup>.

Outre leur importance stratégique croissante, les eaux septentrionales du Canada devenaient de plus en plus précieuses sur le plan économique<sup>7</sup>. La découverte de gisements de gaz et de pétrole et la rentabilité de plus en plus grande d'un certain nombre de mines dans l'archipel arctique donnaient à plus d'un l'impression que le Nord réaliserait son potentiel et deviendrait rapidement une source de grandes richesses<sup>8</sup>. Le *Manhattan*, un pétrolier américain, avait démontré qu'il était possible d'emprunter le passage du Nord-Ouest pour acheminer le pétrole de l'Alaska jusqu'à la côte est des États-Unis. En 1985, le brise-glaces de la garde côtière américaine, le *Polar Sea*, avait montré on ne peut plus clairement, en entrant dans les eaux canadiennes, que les États-Unis n'acceptaient pas les revendications du Canada sur cette voie potentiellement capitale.

Les activités de la marine américaine, qui ne se limitaient pas aux déplacements d'un brise-glaces dans les eaux arctiques, ont augmenté dans les années 1980. En 1985, le vice-amiral DeMers a fait savoir au Congrès qu'au moins un sous-marin américain se rendait au pôle Nord une fois par année<sup>9</sup>. En 1987, la marine américaine a publié pour la première fois des photos de sous-marins américains au pôle Nord et a annoncé la construction d'au moins 17 sous-marins conçus pour les opérations sous les glaces<sup>10</sup>. Pendant ce temps, la souveraineté du Canada sur ces eaux de plus en plus importantes ne reposait guère que sur les déclarations faites à Ottawa par les hommes politiques. L'autorité *de jure* du Canada était contestée par son très puissant voisin et son autorité *de facto* se réduisait à de rares patrouilles aériennes (16 en 1985, 20 en 1986) dont l'utilité était pour le moins restreinte<sup>11</sup>. Si le Canada n'avait pas les moyens de surveiller les activités des Américains et de se défendre contre d'éventuelles attaques soviétiques, il ne pouvait pas revendiquer l'autorité suprême dans les limites de son territoire, ce sur quoi repose toute définition de la souveraineté. Comme l'écrit le politologue John McGee, « pour les Canadiens, cela avait un sens clair. Soit nous faisons notre part et patrouillons dans l'Arctique, soit, pour des raisons de "realpolitik", nous donnons l'impression d'avoir transféré notre souveraineté aux États-Unis<sup>12</sup>. » L'acquisition de sous-marins nucléaires d'attaque visait principalement à corriger la situation : ces navires assureraient une présence militaire dans la région et permettraient au Canada de surveiller et de défendre ses eaux dans l'espoir de demeurer souverain.

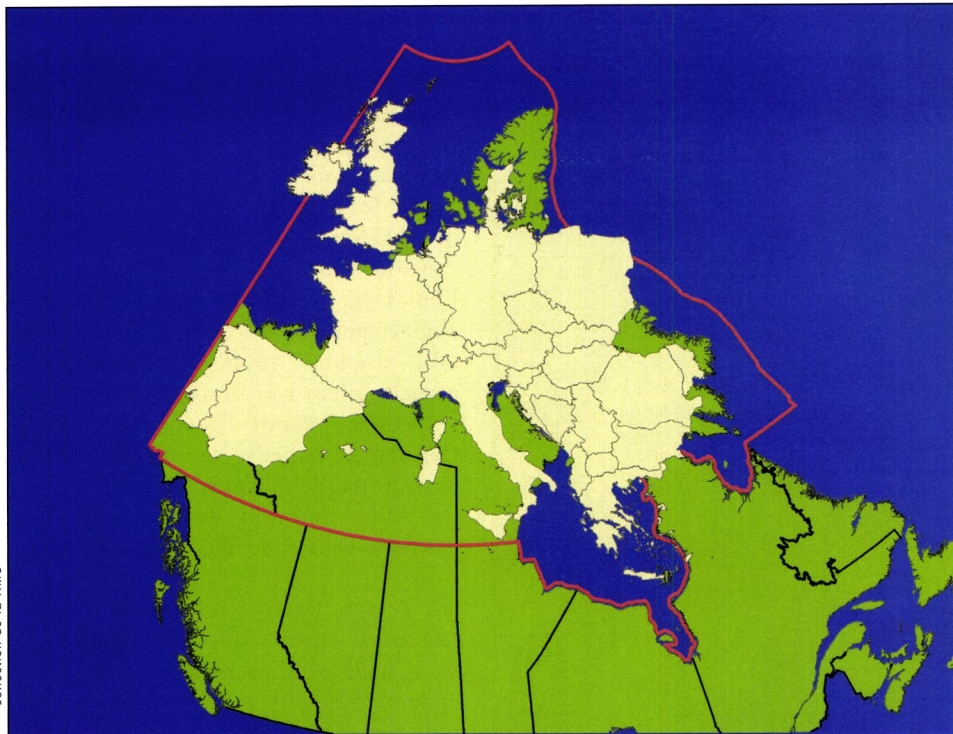
Cet intérêt pour la défense et la souveraineté était le signe d'un changement d'orientation radical, la stratégie de la marine ayant toujours été fondamentalement axée sur



Défis et engagements : une politique de défense pour le Canada

À l'époque du Livre blanc de 1987, on s'inquiétait de ce que les sous-marins soviétiques pouvaient se frayer un chemin pour atteindre les océans Atlantique et Pacifique en passant sous la calotte polaire.





L'étendue du nord canadien devient évidente grâce à cette superposition à l'échelle du territoire de l'Europe.

les alliances. Jusque-là, le Canada ne s'était guère intéressé aux sous-marins. En 1987, il ne possédait que trois navires de classe *Oberon*, qui devenaient rapidement obsolètes. La marine avait toujours rempli trois fonctions : l'escorte, le réapprovisionnement et la guerre anti-sous-marine. C'est pourquoi, durant la dernière moitié du XX<sup>e</sup> siècle, le pays avait principalement voulu se doter d'une flotte de frégates et de destroyers qui remplissaient parfaitement ces fonctions. L'acquisition d'une large flotte de sous-marins était donc totalement inhabituelle. Ce changement d'équipement radical ne pouvait s'expliquer que par la nouveauté tout aussi radicale des *objectifs* poursuivis. Les sous-marins n'avaient probablement pas pour rôle principal de combattre dans l'Atlantique et le Pacifique, puisque le maintien d'une flotte de surface aurait amplement suffi au Canada pour atteindre cet objectif, et ce, à un coût moindre et en limitant les bouleversements politiques. Les sous-marins devaient donc être conçus pour naviguer dans la seule région où s'imposait ce changement radical de mentalité et d'équipement : l'Arctique.

### Les conséquences de la souveraineté

La souveraineté est un concept vague mais reposant sur l'idée qu'un pays exerce son autorité sur un espace donné. Selon le Comité permanent de la défense nationale et des anciens combattants, elle consiste à « prévenir les infractions,

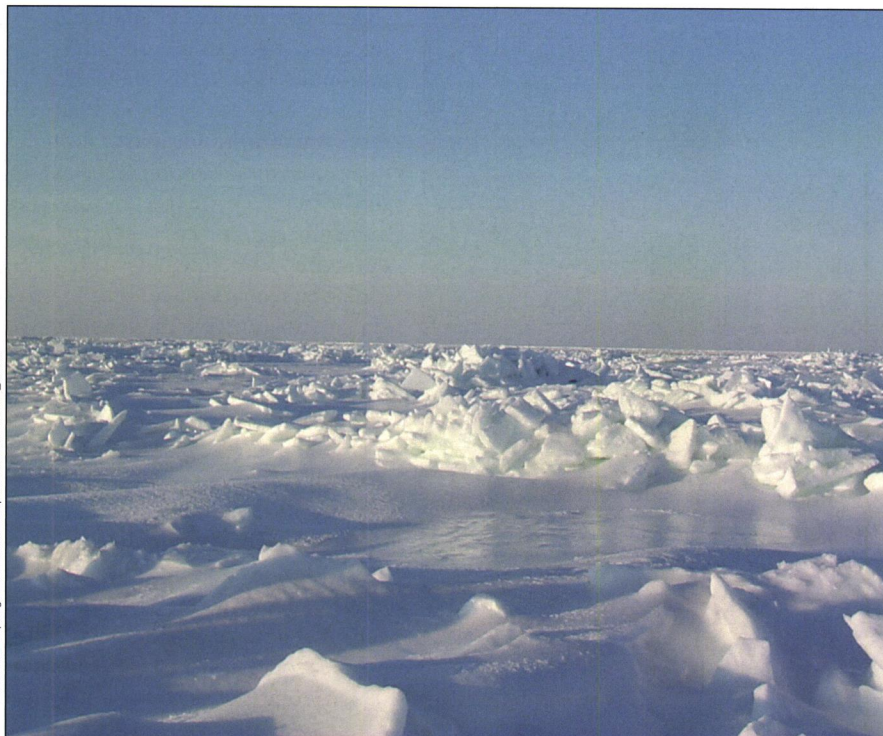
lément déployés ou non dans l'Arctique, ils constituaient une certaine force de dissuasion, car, à la différence des brise-glaces, ils fournissaient une présence qu'on ne voyait pas, mais qu'on sentait. Comme le note succinctement le vice-amiral James Wood, « ce qu'il y a de bien avec les sous-marins nucléaires, c'est que, comme les Britanniques l'ont fait aux Maldives, [...] on peut simplement dire qu'ils sont là<sup>15</sup> ».

Lors des débats suscités par l'acquisition des sous-marins, on a présenté un certain nombre de propositions dont le but était de permettre au Canada de surveiller ses eaux septentrionales à un coût moins exorbitant. Parmi ces propositions figuraient la création d'un réseau sous-marin de sonars et la pose de mines pour défendre



Le HMCS Ojibwa, le premier des trois sous-marins de la classe *Oberon* à être entré en service pour la marine canadienne.

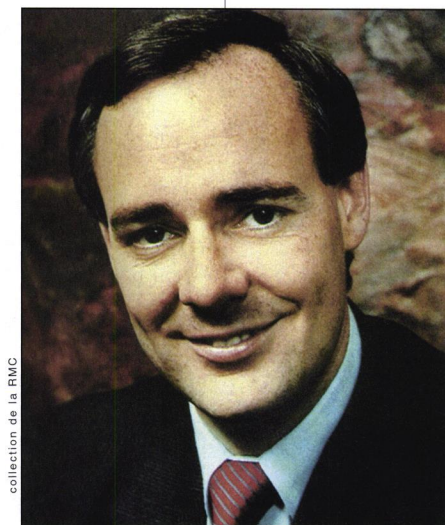




Des glaces dans la Mer de Beaufort.

le passage de l'Arctique en temps de guerre<sup>16</sup>. L'idée d'un système de surveillance acoustique de type sonar a été écartée parce que ce dispositif ne permettait pas de prendre des mesures coercitives et que cela équivalait à se doter d'un système d'alarme sans engager de policiers. L'idée du minage a elle aussi été rejetée parce que, à l'instar du système de détection sonar, ce projet, coûteux et irréalisable, ne fournirait pas au Canada ce dont il avait le plus besoin : une présence lui permettant d'exercer son autorité sur ses eaux territoriales<sup>17</sup>. Sans cette présence, le Canada ne disposerait d'aucune force de dissuasion, la souveraineté du pays ne serait pas respectée et, pour reprendre les mots du député conservateur Marc Ferland, l'Union soviétique « continuerait à se moquer de nous comme elle le fait actuellement<sup>18</sup> ».

Les sous-marins devaient protéger la région contre les *ennemis*, certes, mais aussi contre les *amis* du Canada. Si l'URSS posait la plus grande menace pour la sécurité, « la plus grande menace pour la souveraineté canadienne provenait des États-Unis<sup>19</sup> ». Une des questions soulevées par le Comité permanent de la défense nationale et des anciens combattants était que, si le pays voulait réagir en cas d'intrusion dans ses eaux septentrionales, il devrait obtenir l'aide des sous-marins américains. En se dotant de navires capables de naviguer sous les glaces, il serait dans une meilleure position pour revendiquer sa souveraineté, car sa marine ne



collection de la RMC

Perrin Beatty alors qu'il était Ministre de la défense.

serait pas sous la dépendance de celle des États-Unis. En outre, la présence de sous-marins canadiens dans le Nord obligerait les États-Unis à fournir des renseignements sur les déplacements de leurs sous-marins dans la région<sup>20</sup>. Selon le plan de gestion sous-marine de l'OTAN, la présence de sous-marins canadiens dans le Nord forcerait les États-Unis à avertir le Canada des déplacements de leurs sous-marins afin d'éviter toute confusion<sup>21</sup>. La capacité d'envoyer des sous-marins dans l'Arctique aurait donc permis au Canada de mieux savoir ce qui se passait dans le Nord, du moins dans les zones relevant de la compétence des États-Unis et de la Grande-Bretagne.

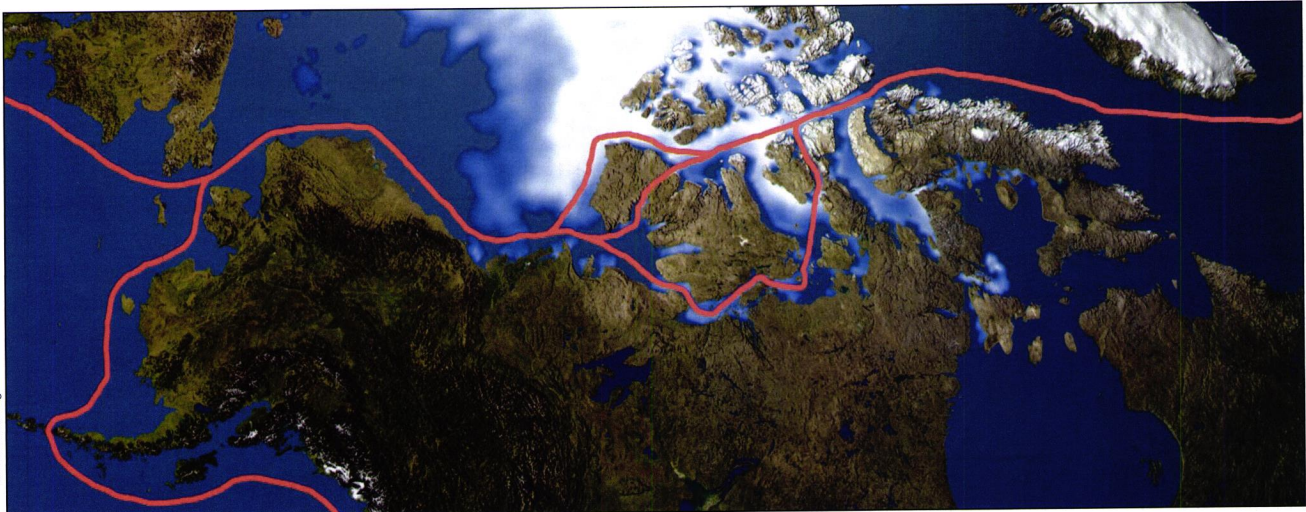
Perrin Beatty, le ministre de la Défense, savait que les arguments du Canada en faveur de la souveraineté étaient rejetés par les États-Unis, qui considéraient le passage du Nord-Ouest comme un détroit international. En rédigeant le Livre blanc, il avait

à l'esprit la menace américaine. Au cours de l'été de 1987, il écrivait :

« En plus de fournir des moyens de défense et de dissuasion, l'exploration accrue des fonds marins et la montée de la concurrence pour l'acquisition des ressources de l'Arctique pourraient donner lieu à des contestations sur la souveraineté maritime et les droits de passage. Bien qu'il soit peu probable qu'on ait recours à la politique de la canonniers pour trancher ces questions, le Canada serait en bien meilleure position pour renouveler ses revendications s'il pouvait assurer une surveillance et une présence dans les eaux contestées<sup>22</sup>. »

En 1931, la Cour internationale de justice a statué que l'exercice de l'autorité au sein d'un territoire est le principal facteur à considérer en matière de souveraineté et qu'il l'emporte même sur les facteurs invoqués antérieurement : la découverte ou la contiguïté<sup>23</sup>. Quand le *Polar Sea* a pénétré dans des eaux contestées, un tribunal international en serait sans doute venu à la conclusion que le Canada avait formulé de manière incohérente les droits qu'il revendiquait sur les eaux arctiques en arguant qu'elles avaient toujours été considérées comme des eaux intérieures et qu'il ne s'était guère empressé de défendre ces droits; cela aurait gravement affaibli la position du





Le passage du nord-ouest et ses corridors d'approche.

Canada sur le plan juridique<sup>24</sup>. Lorsque, de 1981 à 1984, la Cour internationale de justice a jugé une affaire de souveraineté dans le golfe du Maine, les avocats canadiens ont surtout fait état des événements survenus au cours des dix années précédentes, tandis que les avocats américains ont fait valoir la longue occupation de cette zone. Si cela s'était reproduit pour le passage du Nord-Ouest (possibilité qu'envisageait officiellement le gouvernement en 1985), le déploiement de sous-marins canadiens dans la région, même en petit nombre, aurait beaucoup fait pour établir que l'occupation de cette zone et l'autorité qu'y exerçait le Canada constituaient un précédent<sup>25</sup>. Bien que la « politique de la canonnière » n'ait pas été une solution au sens strict du terme, elle pouvait fournir un précédent juridique capital *au cas où* le Canada serait amené à prouver qu'il occupait ses eaux septentrionales.

Les sous-marins n'étaient pas censés être le seul moyen d'atteindre ce but; ils étaient seulement la pierre angulaire d'un projet visant à assurer la présence du Canada dans l'Arctique. Beatty réclamait également un système de détection sonar, cinq sites d'opérations avancés pour les avions de chasse (à Rankin Inlet, Inuvik, Yellowknife, Iqaluit et Kuujuaq), un nouveau quartier général, davantage d'équipement pour les Rangers, un nouveau centre de formation à Nanisivik, dans l'Extrême-Arctique, de nouveaux avions de reconnaissance, une flotte de véhicules pour terrain nordique et un brise-glace *Polar* de classe 8<sup>26</sup>. La défense de la souveraineté dans l'Arctique était donc une question importante dont le gouvernement promettait de s'occuper, les militaires déployés dans la région devant assurer la *sécurité* et la *souveraineté*.

Le Livre blanc de 1987 associait d'une manière inhabituelle les notions de souveraineté et de sécurité. En matière de sécurité, le Livre blanc précédent (1971) se penchait sur des phénomènes tels que la pollution et non sur les menaces posées par des démonstrations de force<sup>27</sup>. À la différence

des libéraux du gouvernement Trudeau, le gouvernement conservateur de Mulroney considérait que la sécurité et la souveraineté étaient étroitement liées. Pour Beatty et son entourage, renforcer la sécurité dans le Nord permettrait de promouvoir la souveraineté. Ainsi, le programme proposé dans le Livre blanc visait à protéger le Canada contre les missiles lancés par les sous-marins soviétiques, mais aussi à garantir que ce serait le Canada, et non les États-Unis, qui assurerait cette protection. Si le gouvernement ne s'était intéressé qu'à la sécurité, la mesure la plus efficace aurait été de laisser la marine américaine naviguer dans l'Arctique et d'affecter les ressources à des domaines dans lesquels elles auraient été plus bénéfiques.

En 1987, cependant, le principal souci du gouvernement n'était pas une attaque soviétique; c'était d'être considéré sur la scène internationale comme un « parasite ». En 1986, un an seulement avant la publication du Livre blanc, le ministère de la Défense avait admis qu'il n'y avait pas de raison de croire que des sous-marins soviétiques pénétraient régulièrement dans l'Arctique canadien<sup>28</sup>. Vu l'étroitesse du passage du Nord-Ouest, la difficulté de remonter à la surface et de communiquer à travers les glaces et le fait qu'il soit assez facile de garder les sorties aux points de passage obligés (détroits de Lancaster, de Smith et de Davis), on jugeait peu probable que l'URSS enverrait des vaisseaux dans les eaux canadiennes, sauf si cela devenait impératif. Qui plus est, les plateformes de lancement des missiles de croisière se trouvant aux endroits les plus stratégiques pouvaient presque toutes être gardées facilement. Mais surtout, l'URSS aurait pu raser sans peine l'Amérique du Nord et l'Europe de l'Ouest en lançant des missiles balistiques à partir de la mer, sans que ses sous-marins aient eu besoin de quitter leurs eaux territoriales dans la mer de Barents. Dans une perspective militaire, les sous-marins et les missiles de croisière soviétiques n'étaient pas la priorité de l'OTAN ni celle du Canada en matière de sécurité<sup>29</sup>.

**« Cet intérêt pour la défense et la souveraineté était le signe d'un changement d'orientation radical »**



En 1987, le danger d'une attaque soviétique lancée à partir de l'Arctique était bien réel, mais ne justifiait pas les dépenses prévues par le gouvernement pour la défense du Nord, car les sous-marins américains contraient en grande partie cette menace<sup>30</sup>. En fait, si la guerre éclatait, la stratégie des Américains était de déclencher une offensive à grande échelle dans la mer de Barents. Cela signifiait que, sauf si la Marine canadienne ne décide de participer à ces attaques, décision très impopulaire, car les Canadiens la jugeaient déstabilisante, les sous-marins canadiens n'auraient pas grand-chose à faire.

Même si, selon le Livre blanc, les sous-marins canadiens seraient précieux pour l'OTAN et si, au dire du ministère de la Défense, cette acquisition plaisait aux alliés du Canada<sup>31</sup>, certains cercles de la marine et du gouvernement américains étaient « consternés » par ce qu'ils considéraient comme une interférence militaire destinée uniquement à régler un différend entre les deux pays en matière de souveraineté<sup>32</sup>. En 1987, lorsque Perrin Beatty et ses associés se sont rendus à Washington pour vérifier que la technologie nucléaire américaine avait été transférée en toute sécurité de la Grande-Bretagne au Canada, conformément à la loi américaine de 1958 sur la limitation des exportations d'armes, les dirigeants du département de la Défense et les

**« Les sous-marins devaient protéger la région contre les ennemis, certes, mais aussi contre les amis du Canada »**

responsables des services sous-marins leur ont clairement fait savoir que l'acquisition d'une flotte de sous-marins nucléaires était inutile, voire indésirable<sup>33</sup>.

Les sous-marins ne devaient surtout pas être mis au service de l'OTAN et ne devaient pas non plus être utilisés pour régler uniquement les questions de sécurité. L'objectif visé était de dissiper

la crainte que le pays ne devienne « dépendant<sup>34</sup> ». Dans la mise à jour de la défense de 1988-1989, on peut lire : « pour être un pays vraiment indépendant, nous devons assumer les responsabilités qu'impose l'indépendance en affectant un surcroît de ressources à la défense. Si nous devons être vraiment souverains, nous ne pouvons donner la défense du pays en sous-traitance<sup>35</sup>. » Dans les publications et les déclarations du ministère de la Défense nationale, l'idée que « le Canada [doit] jouer un rôle actif dans la défense du pays<sup>36</sup> » revient fréquemment jusqu'à la « disparition » du Livre blanc de 1987 et même jusque dans les années 1990. Beatty reconnaissait que le Canada n'avait pas besoin de sous-marins nucléaires uniquement pour sa sécurité, qui était assurée par les Américains. Toutefois, si le Canada avait délégué aux États-Unis la responsabilité de la sécurité nationale, il se serait mis dans une position de totale dépendance, ce qui convient mal à un pays souverain.

### Ce qui aurait pu se passer

L'acquisition des sous-marins n'aurait pas seulement renforcé les revendications du Canada dans l'Arctique; elle aurait permis au Canada de montrer qu'il faisait sa part au sein de l'OTAN et lui aurait redonné la crédibilité qu'avaient sapée vingt années d'indifférence. Comme l'écrit Beatty : « On peut nous considérer comme souverains dans la mesure où nous pouvons contribuer à notre sécurité grâce à des alliances et à d'autres moyens de défense collective<sup>37</sup>. » Si, aux frégates et aux destroyers (déjà construits ou en construction) s'étaient ajoutés des sous-marins nucléaires d'attaque, le Canada aurait possédé une flotte équilibrée<sup>38</sup>. En 1987, les amiraux parlaient déjà de forces opérationnelles indépendantes qui auraient donné au pays quelque chose « à apporter à la table des négociations<sup>39</sup> » avec ses alliés. En essayant d'entrer dans « la ligue majeure navale », le Canada tentait de ne plus se confiner dans un rôle de figurant au sein de l'OTAN et de prouver qu'il était un pays indépendant, capable d'exercer son autorité sur ses eaux et son territoire et d'être sur un pied d'égalité avec ses alliés<sup>40</sup>.

La plupart des programmes présentés dans le Livre blanc, y compris l'acquisition des sous-marins nucléaires, n'ont jamais été réalisés. En janvier 1989, Beatty a été remplacé par Bill McKnight au ministère de la Défense. En mai 1988, le Cabinet ne s'est pas réuni pour discuter du contrat des sous-marins, et le projet a été abandonné, du moins pour l'essentiel, à défaut de l'être officiellement<sup>41</sup>. Cette annulation était attribuable à une série de facteurs, dont une forte réduction des dépenses et le déclin rapide, puis l'effondrement de l'Union soviétique<sup>42</sup>.



photo de Jan Curtis, www.geo.mtu.edu



La guerre froide se terminait et le désir des citoyens de dépenser plus de 10 milliards de dollars pour la défense s'éteignait. Le programme du Livre blanc se justifiait par le fait que l'URSS était un implacable « adversaire idéologique, politique et économique, dont l'objectif explicite était, à long terme, de façonner le monde à son image<sup>43</sup> ». La langue et les figures de style adoptées dans le Livre blanc évoquaient un péril imminent. Lorsque ce danger a commencé à se dissiper, les citoyens ont cessé de soutenir les programmes de la guerre froide. Le relâchement des tensions entre l'Est et l'Ouest s'est accompagné d'une diminution du nombre des partisans des sous-marins nucléaires. En juin 1987, 50 pour cent des Canadiens étaient en faveur de ce projet et 37 pour cent s'y opposaient<sup>44</sup>. Environ un an plus tard, ils étaient 60 pour cent à s'opposer au projet<sup>45</sup>. En 1989, ce chiffre atteignait 71 pour cent, la plupart des personnes interrogées jugeant qu'une attaque soviétique était très improbable<sup>46</sup>.

Pour sa part, le gouvernement devait faire face à un déficit considérable et, en fin de compte, ses opposants les plus redoutables se trouvaient *en son sein* et non à l'extérieur. Le coût de la remise sur pied des forces armées était jugé prohibitif. Après sa réélection, en 1988, le gouvernement s'est penché sur d'autres questions, et la lutte contre le déficit est devenue prioritaire<sup>47</sup>. Le budget de la Défense a été réduit de 38 pour cent et a toujours été révisé à la baisse par la suite<sup>48</sup>.

Cet empressement à recueillir « les dividendes de la paix » a entraîné l'abandon du projet d'acquisition de sous-marins et de presque tous les projets proposés dans le Livre blanc. Deux ans seulement après la publication de ce document, McKnight, le ministre de la Défense, déclarait que la défense de la souveraineté sous les glaces serait confiée aux États-Unis et à la Grande-Bretagne; il admettait qu'« il y a de meilleures façons de défendre la souveraineté dans le Nord, mais, malheureusement, nous n'en avons pas les moyens<sup>49</sup> ». Le gouvernement canadien a donc « sous-traité » la défense de l'Arctique à une puissance voisine, qui ne reconnaît pas sa souveraineté dans la région. Une fois de plus, le prix de la souveraineté dans l'Arctique s'est avéré trop élevé pour le Canada.



collection de la RMC

Un sous-marin de la classe Trafalgar, un successeur des sous-marins nucléaires de la classe Swiftsure, également considérés par la marine en vue d'une acquisition par le Canada.

### Conclusion

Vu son bilan financier, le Canada a abandonné l'idée d'acquérir une flotte de sous-marins, et la tentative du Livre blanc pour l'amener à exercer son autorité sur le passage du Nord-Ouest a elle aussi échoué. Le gouvernement cherchait à exercer cette autorité quand il a voulu adopter une stratégie maritime radicalement différente et acheter des sous-marins nucléaires. Le Livre blanc de 1987, qui proposait une conception de la défense fort différente de celle du gouvernement antérieur, était basé sur le principe que la souveraineté d'un pays est fonction de sa capacité de se défendre contre des attaques en temps de guerre, d'exercer son autorité sur son territoire et d'assurer sa sécurité en temps de paix. À la lumière de ce raisonnement, Perrin Beatty a jugé qu'une flotte de



Photo HS2007-G025-006 du MDN

Un sous-marin canadien de la classe Victoria (HMCS Corner Brook) lors d'un déploiement estival dans les eaux de l'Arctique en 2007.



sous-marins nucléaires d'attaque serait la solution idéale pour asseoir la souveraineté du Canada. On jugeait nécessaire, pour sauvegarder la souveraineté et la fierté du pays, de confier la défense de ses eaux territoriales aux forces armées canadiennes. Si le Canada laissait les États-Unis continuer à assurer la sécurité dans l'Arctique, ses prétentions à la souveraineté dans ses eaux septentrionales sembleraient moins légitimes, et cela ne

**« L'objectif visé  
était de dissiper  
la crainte que  
le pays ne devienne  
« dépendant » »**

serait pas compatible avec ses responsabilités en tant que pays indépendant. Ce n'était pas simplement une question de sécurité. Il s'agissait également de savoir si le Canada aurait les moyens d'assurer cette sécurité. Selon Perrin Beatty, un pays qui ne défend pas son territoire lui-même n'est pas un pays *souverain*, mais un *protectorat*<sup>50</sup>.



## NOTES

1. *A Report on the Standing Committee on National Defence*, second rapport sur le projet d'acquisition des sous-marins, n° 41, le mardi 16 août 1988, p. 1.
2. Il faudrait 28 jours pour effectuer un parcours similaire en empruntant le canal de Panama et 2 mois en passant par la Terre de Feu. (Comité permanent de la défense nationale et des anciens combattants, *Minutes of Proceedings and Evidence*, Chambre des communes, témoignage du vice-amiral Anderson, section 24:29.)
3. Cette mesure s'ajoutait à celles qu'avait prises le gouvernement Trudeau en 1970, c'est-à-dire la création d'une zone de prévention de la pollution sur 100 milles nautiques (185 kilomètres) et d'une zone économique exclusive sur 200 milles nautiques (370 kilomètres).
4. F. W. Crickard, « Nuclear-Fueled Submarines: The Strategic Rationale », *Canadian Defence Quarterly*, vol. 17, n° 2, hiver 1987, p. 19.
5. *Minutes of Proceedings*, témoignage du vice-amiral Anderson, section 24:28.
6. Ministère de la Défense nationale, *Défis et engagements : Une politique de défense pour le Canada*, Approvisionnement et Services Canada, Ottawa, 1987, p. 11.
7. Certains estimaient que la défense des fonds marins était plus importante que la défense aérienne, car il y a infiniment plus de richesses dans les fonds marins. (John Honderich, *Arctic Imperative: Is Canada Losing its North?*, University of Toronto Press, Toronto, 1987, p. 55-56.)
8. Tony German, *The Sea Is at our Gates: The History of the Canadian Navy*, McClelland & Stewart, Toronto, 1990, p. 318.
9. John Harbran, « Yankee Sub, Go Home », *US Naval Proceedings*, vol. 114, août 1988, p. 88.
10. *Ibid.*
11. Au cours de l'exercice *Norploy '86*, deux navires de la marine ont fait acte de présence dans le détroit de Davis, dans la baie de Baffin et dans les détroits de Lancaster et de Barrow, mais ils n'y ont passé que deux mois et n'ont pu aller au-delà de la ligne de congélation.
12. John E. McGee, « Call to the Arctic », *US Naval Proceedings*, vol. 114, mars 1988, p. 90.
13. *A Report on the Standing Committee on National Defence*, second rapport sur le projet d'acquisition des sous-marins, le mardi 2 février 1988, section 17:14.
14. *Ibid.*, p. 7.
15. Cité dans Harbran, p. 88.
16. Le Livre blanc prévoyait la mise en place d'un système d'écoute sous-marine, qui n'aurait toutefois pas été *indépendant*. Il aurait été utilisé avec les sous-marins.
17. *Minutes of Proceedings*, témoignage de M. Blackburn, section 25:33.
18. *Minutes of Proceedings*, témoignage de M. Ferland, section 25:26.
19. Joe Clark, cité dans le *Globe and Mail*, le 29 avril 1987, p. A5.
20. « Assessing the 1987 White Paper », *The Wednesday Report: Canada's Aerospace and Defence Weekly*, <http://twr.mobrien.com/articles/historical/historical-2004-3.htm>.
21. Rob Huebert, « La sécurité maritime dans l'Arctique canadien : reprise des activités dans le troisième océan du Canada », *Revue militaire canadienne*, vol. 8, n° 2, été 2007, p. 14.
22. Perrin Beatty, « A Defence Policy for Canada », *Canadian Defence Quarterly*, vol. 17, no 1, été 1987, p. 8.
23. Shelagh Grant, *Sovereignty or Security?*, Vancouver: University of British Columbia Press, 1988, p. 315, note 31.
24. Bibliothèque du Parlement, Section des affaires politiques et sociales, *Canadian Defence Policy Backgrounder*, Approvisionnement et Services Canada, Ottawa, 1988, p. 20.
25. *Ibid.*
26. C'est à cette époque que le réseau d'alerte avancé est passé aux mains des Forces canadiennes, qui l'ont modernisé afin de créer le système d'alerte septentrional. Voir ministère de la Défense nationale, *Le point sur les questions de défense, 1988-1989*, Approvisionnement et Services Canada, Ottawa, 1988, p. 10-13; Allan, p. 236.
27. Ministère de la Défense nationale, *La défense dans les années 1970*, Approvisionnement et Services Canada, Ottawa, 1971, p. 1-8.
28. *Minutes of Proceedings*, témoignage du vice-amiral Brodeur, section 1:37.
29. Matwin S. Davis, « Le mieux est l'ennemi du bien », *Canadian Defence Quarterly*, vol. 18, n° 2, automne 1988, p. 54.
30. R. B. Byers, « An Independent Maritime Strategy for Canada », *Canadian Defence Quarterly*, vol. 18, no 1, été 1988, p. 28.
31. La Grande-Bretagne et la France appréciaient cette décision, car c'est à l'une ou l'autre que le Canada achèterait ses sous-marins. (*Minutes of Proceedings*, témoignage de M. Manson, section 24:44.)
32. Julie H. Ferguson, *Through a Canadian Periscope*, Dundurn Press, Toronto, 1995, p. 313-314; Byers, p. 28.
33. Ferguson, p. 315.
34. Perrin Beatty, *Debates*, Chambre des communes, le 5 juin 1987, p. 6777.
35. *Le point sur les questions de défense, 1988-1989*, p. 1.
36. Ministère de la Défense nationale, *Defence '86 - '90*, Approvisionnement et Services Canada, Ottawa, 1987.
37. Bruce Johnson, « Three-Ocean Strategy: Right for Canada, Right for NATO », *Canadian Defence Quarterly*, vol. 17, n° 1, hiver 1988, p. 38.
38. *Défis et engagements*, p. 52.
39. *Minutes of Proceedings*, témoignage de M. Beatty, ministre de la Défense nationale, section 25:26.
40. *Toronto Star*, le 6 juin 1987, p. I.
41. Il a été officiellement abandonné en avril 1989.
42. Les partisans du programme le défendaient en arguant que l'URSS poserait toujours un danger, voire un danger plus grand dans les 20 prochaines années. (*Minutes of Proceedings*, témoignage du vice-amiral Anderson, section 24:8.)
43. *Défis et engagements*, p. 5.
44. « 50% Back Subs », *Ottawa Citizen*, le 22 juin 1987, p. A4.
45. John Manthorpe, « Poll Says No to Nuclear-Powered Subs », *Ottawa Citizen*, le 26 mai 1988, p. A4.
46. « Torpedo the Subs for Budget Fairness », *Toronto Star*, le 25 avril 1989, p. A18; Doug Ward, « Canadians Disbelieve Soviet Threat Poll Finds », *Vancouver Sun*, le 22 avril 1988, p. A8.
47. Perrin Beatty, À propos des sous-marins nucléaires, courriel envoyé à David Bercuson le 30 mars 2006.
48. Ministère de la Défense nationale, *Defence '86 - '90*, Approvisionnement et Services Canada, Ottawa, 1987.
49. « Canada to Turn to U.S. after Subs Sunk », *Vancouver Sun*, le 28 avril 1989, p. A9.
50. Perrin Beatty, *Globe and Mail*, le 20 juillet 1987, p. A8.



# QUAND LA VAGUE SE SOULÈVE : L'ARMÉE CANADIENNE VIT SA PLUS GRANDE TRANSFORMATION EN 50 ANS<sup>1</sup>

par Daniel Gosselin

## Introduction

Le conflit afghan entame sa septième année, et les Forces canadiennes se trouvent au cœur de la mêlée. La presse et la télévision du pays, sans oublier l'Internet, relatent systématiquement les événements qui se déroulent au quotidien sur le terrain, à Kandahar et dans les environs. Les questions que devra soulever le gouvernement lorsqu'il décidera de prolonger ou non la participation de l'armée canadienne à la fin du mandat actuel, en février 2009, suscitent nombre de discussions et de débats.

Mais pendant que se poursuit le conflit en Afghanistan, un vent de changement d'une ampleur inouïe en près de 50 ans souffle sur les Forces canadiennes. Ce bouleversement fait à peine la manchette et, abstraction faite de quelques analystes militaires, rares sont ceux qui en ont conscience hors de l'armée. Ce qui est plus remarquable encore, c'est que, au sein même du ministère de la Défense nationale, la plupart des gens n'ont pas le temps d'en mesurer pleinement la portée, trop occupés qu'ils sont à matérialiser la transformation des forces armées et à en gérer les conséquences. Or, je crois que les transformations auxquelles nous assistons sont sans précédent et que les décisions cruciales que nous prenons aujourd'hui façonneront les Forces canadiennes des années durant, comme ce fut le cas de bien des réformes en profondeur mises en œuvre dans les années 1960.

Trois courants fondamentaux sous-tendent cette transformation. Le mieux, peut-être, est de les comparer à des séismes sous-marins engendrant chacun sa propre série d'ondes de choc. Les ondes de choc se superposent les unes aux autres pour créer une immense vague qui se soulève de plus en plus haut, vague sur laquelle doivent naviguer les Forces canadiennes. Si je parle de vague immense, c'est pour mettre en lumière la convergence des conditions résultant de trois importantes mesures de changement lancées concurremment au sein des Forces canadiennes, soit : 1) la transformation des Forces entreprise par le général Hillier au début de 2005; 2) la décision des gouvernements libéral et conservateur d'accroître la puissance des Forces; 3) la décision, prise en 2005, d'expédier les troupes canadiennes en zone de combat dans la région de Kandahar, en Afghanistan.

## La transformation des Forces canadiennes

À la suite des événements du 11 septembre 2001, les analystes militaires et les hauts fonctionnaires ont estimé qu'il y avait lieu d'adopter une nouvelle vision pour aider les Forces canadiennes à faire face aux enjeux du XXI<sup>e</sup> siècle en matière de défense et de sécurité, notamment aux menaces asymétriques que présentent le terrorisme ainsi que les États non viables ou en difficulté. Le général Raymond Hénault, ancien chef d'état-major de la Défense, avait clairement reconnu que des transformations fondamentales s'imposaient afin de mieux orienter l'institution en prévision de la décennie à venir. La transformation et le changement constituent d'ailleurs les principaux thèmes des deux derniers rapports annuels du chef d'état-major de la Défense au Parlement<sup>3</sup>.

Transformer les Forces canadiennes sans s'appuyer ni sur une nouvelle politique de défense, ni sur une perspective générale, ni même sur un budget révisé à la hausse se révélait toutefois quasiment impossible. L'élection du premier ministre Paul Martin en 2004, la nomination d'un ministre du Cabinet chevronné, Bill Graham, au poste de ministre de la Défense nationale et l'arrivée du général Hillier comme chef d'état-major de la Défense en février 2005 vont cependant fournir à l'institution l'occasion qu'elle attendait depuis longtemps.

Le 4 février 2005, le général Hillier prenait le commandement des Forces. Quelques jours plus tard, il en a entrepris la transformation après avoir convaincu le gouvernement que l'adoption d'une perspective nouvelle s'imposait. La décision du gouvernement d'accroître le budget de la Défense trois semaines seulement après la nomination du chef d'état-major a imprimé à la transformation des Forces canadiennes un nouvel élan et a grandement accru sa crédibilité.

Peu de temps après l'entrée en fonction du général Hillier, j'ai eu la chance de participer au premier séminaire du chef d'état-major de la Défense, auquel ont pris part tous les généraux et officiers généraux des Forces canadiennes. Le général nous a présenté l'essentiel de cette nouvelle vision, dont l'audace a soulevé l'enthousiasme des participants : il y avait de l'électricité dans l'air! Je n'avais jamais rien entendu de tel en 33 ans de carrière! Nous avions tous le sentiment très net que nous allions être les acteurs d'une période





DND photo CK2007-0456-38

marquante de l'évolution des Forces. Et nous avons raison. Presque trois ans plus tard, je reste convaincu que ce changement était nécessaire et que les Forces font route dans la bonne direction.

En quelques mois, le gouvernement a divulgué sa nouvelle politique de défense. Celle-ci recommandait que l'on confie aux Forces canadiennes un rôle de premier plan dans la politique internationale du pays, jetant ainsi les bases du changement que souhaitaient les hauts gradés. La vision des Forces est audacieuse (j'utilise le présent à dessein) : elle vise à réorienter et à restructurer en profondeur les fonctions, le commandement et le contrôle des Forces canadiennes pour leur permettre de mieux satisfaire aux nouveaux impératifs de sécurité, au pays comme à l'étranger.

Le général Hillier croyait fermement que, pour augmenter leur efficacité opérationnelle au Canada et partout dans le monde, les Forces se devaient de concevoir les opérations selon une perspective plus « intégrée et unifiée », ce qui ne saurait se faire sans une transformation de fond en comble de la structure de commandement actuelle, sans l'adoption de nouvelles capacités opérationnelles et sans la mise sur pied d'unités pleinement intégrées capables de réagir sans délai à toute menace dirigée contre le Canada ou un autre pays. Une fois mis en œuvre, ces changements permettront aux Forces d'adopter des stratégies plus efficaces.

Cependant, deux idées primordiales sous-tendent cette transformation. La première est de faire en sorte que les Forces soient plus en mesure de composer avec les « serpents »; ce terme est utilisé par les chefs d'état-major de la Défense pour désigner les ennemis potentiels que constituent les acteurs non étatiques auxquels

nous risquons désormais de nous heurter et qui ont remplacé l'« ours », soit les forces armées conventionnelles de l'époque de la guerre froide. Affronter les « serpents » signifie se doter de ressources et modifier la structure des forces militaires pour que celles-ci ne se limitent pas aux opérations « dans l'ensemble du spectre », mais qu'elles soient mieux adaptées à la menace que présentent les acteurs non étatiques<sup>4</sup>.

En janvier 2006, à peine un an après le début de la transformation des Forces, les conservateurs ont été portés au pouvoir et bien que, au chapitre de la défense, leur programme ait été en grande partie compatible avec l'Énoncé de la politique de défense d'avril 2005, il comportait par ailleurs des différences importantes<sup>5</sup>. La vision des Forces canadiennes, plus

particulièrement en ce qui touchait l'acquisition de nouvelles ressources opérationnelles, devait s'harmoniser au programme et aux priorités du nouveau gouvernement. Ce processus se poursuit toujours, et cette vision harmonisée fera bientôt l'objet d'un nouvel énoncé de politique.

Dans l'intervalle, plusieurs grands projets fédéraux ont été annoncés au cours des vingt derniers mois, notamment la modernisation des frégates de classe *Halifax* ainsi que l'acquisition de quatre avions long-courriers CC-177 *Globemaster III* à grand rayon d'action, de nouveaux aéronefs de transport tactique CC-130J *Hercules*, de trois navires de soutien interarmées, de huit patrouilleurs pour l'Arctique et de nouveaux chars d'assaut. Le gouvernement s'est également engagé à se doter d'un escadron d'hélicoptères moyens et lourds. Nous assistons à une modernisation des Forces canadiennes sans précédent depuis des décennies, ainsi qu'à d'importantes hausses budgétaires. Tous ces projets viennent appuyer la nouvelle vision et constituent la base de la réorientation des ressources opérationnelles<sup>6</sup>.

La deuxième idée dominante – dont on fait rarement état – est l'élimination progressive des entraves bureaucratiques qui nuisent depuis longtemps au bon fonctionnement des Forces canadiennes. Il s'agit pour l'essentiel de passer d'une culture de *gestion* à une culture qui place les *opérations* au cœur de toutes les décisions. Cette façon de procéder, axée sur la gestion et la bureaucratie, remonte aux changements implantés dans les années 1960 et 1970. Or, la nouvelle vision s'accommode mal de l'unification de l'appareil bureaucratique au sein des Forces canadiennes. En 2005, le chef d'état-major a établi six principes de base pour orienter la prise de décision dans le cadre de la transformation des Forces. Ces principes accordent



la préséance aux opérations et favorisent une évolution progressive vers une organisation centrée sur le commandement. Je crois qu'ils font leur chemin et qu'ils parviennent petit à petit à modifier la culture de l'institution.

En ce qui a trait à la réorganisation, nous n'avions pas connu de changements d'une telle ampleur depuis les années 1960, au moment de l'intégration et de l'unification des trois branches. Plusieurs décisions récentes renversent à bien des égards celles qu'avait prises le ministre Paul Hellyer au milieu de cette décennie. J'examinerai ici brièvement l'incidence des politiques du ministre Hellyer, lesquelles ont eu une influence marquante sur les Forces canadiennes durant 40 ans.

Le ministre Hellyer croyait fermement que les mécanismes de contrôle civil de l'armée canadienne devaient faire l'objet d'une révision majeure. De même, il était d'avis que la meilleure façon d'y parvenir consistait à centraliser le contrôle et l'administration des Forces canadiennes sous l'autorité d'une seule personne, soit le chef d'état-major de la Défense, plutôt que de conserver trois branches distinctes relevant chacune du ministre. Paul Hellyer souhaitait une politique intégrée en matière de défense, un programme de défense global, un seul quartier général des Forces canadiennes et un chef d'état-major de la Défense investi de toute l'autorité nécessaire. Il s'agissait là d'objectifs fort louables et il les a pour la plupart réalisés.

Mais le ministre n'entendait pas s'en tenir à la restructuration des quartiers généraux. Au début des années 1960, dans la foulée de la Commission royale d'enquête sur l'organisation du gouvernement, aussi appelée commission Glassco, il a estimé qu'une réorganisation en profondeur des forces de défense constituait la seule façon de libérer des ressources en vue de l'acquisition future de biens d'équipement capitaux. Paul Hellyer était convaincu que la création d'une bureaucratie rationalisée et la modernisation des méthodes de gestion de la Défense allaient permettre de réaliser les économies souhaitées<sup>7</sup>.

Un autre moyen d'économiser consistait à intégrer entièrement les trois branches (l'Armée canadienne, la Marine royale du Canada et l'Aviation royale du Canada) pour en former une seule, les Forces armées canadiennes, d'où l'unification. Le ministre Hellyer a également modifié la structure du commandement en remplaçant les onze quartiers généraux des trois armes par six commandements fonctionnels. Rien n'indique qu'il se soit préoccupé des répercussions négatives que cette centralisation aurait pu avoir sur l'efficacité opérationnelle des diverses composantes des Forces canadiennes. C'est sur ce plan que la réorganisation des années 1960 diffère de la transformation entreprise par le général Hillier, qui ne met pas l'accent sur le rendement organisationnel mais sur l'efficacité des opérations.

D'entrée de jeu, les idées et la politique d'unification du ministre Hellyer ont suscité la controverse. Celui-ci a mis ses réformes en œuvre à un rythme d'enfer, et les généraux à la tête des trois armes se sont inquiétés de l'ampleur et de la rapidité des changements. Par la suite, on a souvent reproché au ministre les faiblesses de la politique de défense et des forces armées, ce qui est probablement injuste, l'unification ayant eu également plusieurs effets positifs : élimination d'une pléthore de comités interarmées, réduction considérable des installations et des services, adoption d'une politique et d'un processus de planification uniques, amélioration de la prise de décision grâce à la création du Bureau du chef d'état-major de la Défense et élargissement des perspectives de carrière dans certains secteurs de soutien et groupes professionnels.

Cela dit, l'unification a *bel et bien* eu des conséquences négatives, attribuables en grande partie au fait que le ministre ne s'était soucié que d'efficacité administrative. Les éléments négatifs ne découlaient pas tous directement de ses politiques, mais bon nombre des idées dominantes qui constituaient la pierre angulaire de l'unification ont dès lors marqué la fusion des quartiers généraux de la Défense nationale et ont fortement influencé la poursuite de la bureaucratisation de la défense au cours des années 1970 et au début des années 1980.

Mais revenons à 2007 et à la transformation des Forces canadiennes... Le chef d'état-major de la Défense a établi de nouveaux commandements opérationnels pour faire une large place aux opérations. On a procédé à d'importants changements en matière de commandement et de contrôle. Citons notamment la mise sur pied, en février 2006, de l'état-major stratégique interarmées et des commandements opérationnels (Commandement du Canada, Commandement de la Force expéditionnaire, Groupe d'opérations spéciales et Commandement du soutien opérationnel). À bien des égards, cette transformation renforce le concept d'état-major « unifié », ou état-major interarmées, habilité à diriger et à coordonner les opérations entre les forces et les ressources engendrées par les trois armes et les autres formations. L'unification des Forces canadiennes s'effectue désormais pour les bonnes raisons, c'est-à-dire pour des raisons opérationnelles plutôt que pour des raisons bureaucratiques ou administratives.

Le chef d'état-major de la Défense s'attaque en ce moment à la prochaine vague de mesures afin de réaliser l'essentiel de la transformation des Forces canadiennes, telle qu'il l'entend. Il se penchera sur la formation, sur le perfectionnement professionnel des officiers et des militaires du rang ainsi que sur le soutien du personnel, pour ne citer que quelques exemples. La « capacité interarmées », pour reprendre le concept que nous utilisons parce que nous étions réticents à nous servir des termes *intégration* et *unification*, se trouve ramenée à sa juste place, celle de la « combinaison des effets » dans les opérations.



Les formations et les unités interarmées ne justifient plus la structure organisationnelle des Forces canadiennes : en témoigne la dissolution, en 2006, du Groupe des opérations interarmées. Au ministère de la Défense nationale, certaines personnes commencent à utiliser le terme *unifié* en lui donnant sa vraie signification. Peu à peu, l'ombre du ministre Hellyer s'estompe enfin.

La transformation des Forces canadiennes, une initiative ambitieuse en soi, ne se fait toutefois pas dans le vide. Si la restructuration du ministre Hellyer se déroulait en période de réduction des effectifs, la transformation actuelle s'opère au cours d'une période de croissance d'une ampleur inégalée depuis les années 1950, ce qui ajoute encore à l'importance du défi, mais crée en revanche des occasions uniques.

### La croissance des Forces

La transformation des Forces canadiennes ne tient pas uniquement à une nouvelle structure de commandement et de contrôle ou à une mise à jour des technologies et du matériel, « mais surtout à la capacité humaine qui constitue la composante de base dont dépend l'ensemble des ressources militaires<sup>8</sup> ».

Depuis mars 2007, la Force régulière compte 63 780 membres, dont un effectif *en activité* de 52 500 personnes. Vers la fin des années 1990, l'effectif des Forces canadiennes avait connu un fléchissement et était passé à 57 000 membres. En 2005, le gouvernement libéral a annoncé que la Force régulière recruterait 5 000 nouveaux membres et qu'on ajouterait 3 000 réservistes aux Forces. Dans le budget de 2006, le nouveau gouvernement conservateur prévoyait pour sa part une augmentation de 13 000 membres de la Force régulière et de 10 000 réservistes, portant à 75 000 l'effectif de la Force régulière. Toutefois, la nécessité de tenir ses engagements et de se préparer en vue des Jeux olympiques de 2010 l'oblige pour l'instant à viser un effectif de 68 000 membres<sup>9</sup>. Il s'agit tout de même d'une augmentation très importante en regard du creux enregistré à la fin des années 1990.

Atteindre une croissance de cet ordre n'est pas chose facile, compte tenu de la force de notre économie et de la démographie du pays. Dans un marché de l'emploi particulièrement concurrentiel, les jeunes Canadiens entendent ne se fermer aucune porte : même s'ils sont nombreux à se joindre aux Forces canadiennes (plus de 6 000 l'an dernier), il n'est pas sûr que tous opteront pour une longue carrière. Beaucoup envisagent de vivre une expérience unique et exigeante durant quelques années, mais comptent ensuite s'attaquer à d'autres projets.

La croissance prévue des Forces canadiennes est la plus importante depuis la guerre de Corée, au début des années 1950. Avant la guerre, en 1950, les Forces canadiennes

comptaient 47 000 membres, mais elles sont passées à plus de 100 000 membres en trois ans. On avait alors décidé de recruter une force spéciale pour la guerre de Corée. Six ans à peine après la Seconde Guerre mondiale, le recrutement s'est révélé plus facile, beaucoup d'hommes demeurant prêts au combat une fois la guerre terminée. Mais passé les années 1950, l'effectif des Forces n'a fait que décroître de façon constante durant 40 ans.

À l'heure actuelle, l'augmentation rapide de l'effectif, à laquelle s'ajoute la transformation entreprise par le chef d'état-major, met à rude épreuve nos méthodes de recrutement et de formation qui ont fonctionné au ralenti pendant près de 20 ans. Par exemple, à Saint-Jean, l'École de leadership et des recrues a doublé son établissement permanent en trois ans. Elle a dû modifier son mode d'enseignement en raison de l'arrivée massive d'étudiants et mettre davantage l'accent sur les questions entourant la survie et la protection des Forces. La décision de procéder au test d'aptitude physique au cours des premiers jours du recrutement plutôt que d'en faire un aspect du processus de recrutement nous a permis d'étendre le bassin de candidats. Par contre, elle entraîne en retour des conséquences avec lesquelles il nous faut composer, par exemple la mise en place de programmes permettant aux recrues d'atteindre la condition physique correspondant aux normes des Forces canadiennes. Au moment où j'écris ces lignes (décembre 2007), l'École se prépare à accueillir 32 pelotons de recrues et d'élèves-officiers, soit quelque 2 000 élèves en résidence. Au cours de la décennie 1990, nous recrutions à peine plus de 1 000 personnes par année; c'est dire l'importance de la croissance des Forces.

### La campagne en Afghanistan

Les changements qu'entraînent la transformation et la croissance des Forces revêtent certes une grande importance, mais l'élément le plus déterminant est sans nul doute la campagne en Afghanistan, en particulier notre participation aux combats dans la région de Kandahar. Il s'agit là de notre engagement le plus intense depuis la guerre de Corée et – cela mérite d'être souligné – de notre première guerre anti-insurrectionnelle ou antiguérilla depuis que nous avons pris part à la guerre des Boers en 1900, en Afrique du Sud.

Comment les historiens de demain décriront-ils cette guerre? Le degré de participation, l'intensité, la durée et le nombre de pertes, voilà ce que nous retenons généralement d'une guerre! Laissons de côté les deux guerres mondiales, dont l'ampleur dépasse l'imagination, et examinons deux autres conflits auxquels nous avons participé au cours du siècle dernier. La guerre des Boers (1899-1902) occupe une place importante dans l'histoire du Canada au point de vue du développement





MDN photo AR0008-Z103-16

de notre pays. En Afrique du Sud, 5 330 Canadiens ont pris part à la guerre (2 036 sont arrivés trop tard) et 270 y sont morts, dont 89 au combat<sup>10</sup>. Les autres sont décédés par suite de maladie ou d'autres causes. En Corée, plus de 22 000 membres ont servi dans la division du Commonwealth (qui comptait en tout 26 000 membres), et nous avons essuyé des pertes importantes (516 morts, 312 au cours d'activités liées au combat et un bon millier de blessés)<sup>11</sup>.

En Afghanistan, au terme du mandat actuel, en février 2009, plus de 22 000 volontaires des Forces canadiennes auront pris part à la campagne, soit à peu près le même nombre qu'en Corée. À ce jour, nous avons perdu 80 soldats et 1 diplomate, dont presque tous sont morts dans le cadre d'activités liées au combat<sup>12</sup>. Malgré l'excellente protection individuelle dont nos soldats jouissent à présent, de nombreux autres ont subi des blessures. Les soins médicaux d'une grande qualité et la rapidité avec laquelle ils sont prodigués sur le terrain permettent, à n'en pas douter, de sauver bien des vies. Reste qu'il s'agit d'une guerre qui vaut au Canada de nombreuses pertes de vies humaines : elle se compare sur ce plan tant à la guerre des Boers qu'à la guerre de Corée.

Notre participation à la guerre en Afghanistan justifie l'implantation de nombreux changements au sein des Forces canadiennes et l'accélération de plusieurs autres initiatives importantes. Une guerre de cette nature oblige les organisations comme la nôtre à redéfinir leurs priorités à bien des égards. Il y a quelque temps, les Forces ont fait l'acquisition de matériel militaire de toute nature, ce qui constitue probablement l'un des aspects du changement les plus apparents aux yeux du public. En 2003, le ministre de la Défense nationale avait annoncé l'acquisition d'un système de canon mobile. À peine seize mois auparavant, nous songions sérieusement à nous débarrasser de nos chars

d'assaut. Les leçons tirées de l'*Opération Méduse*, offensive de premier plan qu'a menée le Canada en septembre 2006 afin de mettre les combattants talibans en déroute dans le sud de l'Afghanistan, ont tout changé. Résultat : fin du système de canon mobile. Le Canada loue à présent vingt chars d'assaut et compte se procurer une centaine de chars plus modernes et des véhicules dotés d'un meilleur blindage, tels les Nyala, véhicules sud-africains assurant une protection contre les mines.

L'armée a accéléré la modernisation du Centre d'instruction de Wainwright afin d'enseigner de façon très réaliste le combat interarmes jusqu'au niveau du groupement tactique. Elle a également modifié l'entraînement préalable au déploiement pour donner plus de poids aux aspects portant sur la survie et la

protection individuelle. Presque tous nos cours ont été modifiés de manière à insister davantage sur l'aspect opérationnel, y compris la qualification militaire de base et toute autre formation des officiers et militaires du rang. Dans certains cas, par exemple dans le cadre du programme d'entraînement élémentaire des officiers, nous avons apporté les changements les plus importants depuis les années 1960.

Assurer le déploiement de près de 2 500 soldats tous les six mois est exigeant et requiert la contribution de chaque secteur, en particulier la logistique, les communications, le génie, la médecine et les autres secteurs de soutien. Bon nombre des politiques relatives au personnel font actuellement l'objet d'une mise à jour complète afin qu'elles s'adaptent à la réalité du militaire à la guerre. De même que la guerre des Boers avait donné l'élan nécessaire à la création d'une indemnité de séparation pour les familles restées sans revenu au foyer, la guerre en Afghanistan a enclenché la révision de nombreux avantages financiers : revenu non imposable, assurance, indemnité de risque, droit au remboursement des frais funéraires, etc. On se rappellera le débat soulevé en mai dernier à la Chambre des communes et dans la presse de partout au pays au sujet du remboursement des frais funéraires pour les familles des membres des Forces canadiennes morts en service actif. Le désir des Canadiens de soutenir les troupes déployées – et leur famille – représente un puissant incitatif à instaurer un tel changement. De même, avec l'aide du Bureau de la gouverneure générale, nous avons aussi accéléré le processus d'attribution des décorations et des distinctions.

Bref, la guerre en Afghanistan a bien l'effet que les guerres tendent à avoir sur les organisations militaires : elles les secouent de fond en comble et les aident à recentrer leurs priorités sur les opérations tout en les débarrassant des vieilles lourdeurs bureaucratiques qui se font sentir en temps de paix.



Une vague immense

Les Forces canadiennes font face à trois puissantes vagues de changement : la transformation, la croissance et la présence en Afghanistan. Vu la taille du ministère de la Défense nationale et des Forces canadiennes, on ne s'étonnera pas de constater que la gestion du changement s'effectue parfois de façon compartimentée. À mon avis, c'est la raison pour laquelle nous ne saisissons pas l'ampleur des transformations en cours au sein de l'institution.

Je crois également que la culture des Forces canadiennes évolue petit à petit en accordant une importance croissante aux opérations. L'instauration de commandements opérationnels, la prise de décisions centrées sur le commandement et la guerre en Afghanistan créent les conditions propices à ce changement de culture. On assiste également à une évolution du même ordre chez nos homologues civils du Ministère. Reste à voir l'ampleur que prendra ce changement et à quelle profondeur il se fera. La participation active de plus de 20 000 membres des Forces canadiennes à la guerre et le soutien de milliers d'autres, ici au Canada, modifieront sans aucun doute l'identité des Forces de demain. De plus, les choix qui sont faits aujourd'hui en matière de capacité opérationnelle influenceront les décisions concernant la présence future des Forces canadiennes à l'étranger.

Lorsqu'on me demande si tout ce processus pourrait être renversé dans un an ou deux, après le départ du

général Hillier ou dans l'éventualité de l'élection d'un nouveau gouvernement, je réponds que c'est peu probable. Bon nombre des changements mis en œuvre sont trop fondamentaux pour être abandonnés. Nous procéderons peut-être à des ajustements une fois l'accroissement des effectifs terminé ou lorsque la mission en Afghanistan aura pris fin. Mais à mon avis, beaucoup de ces transformations sont là pour durer. Il suffit, pour s'en convaincre, de songer aux changements instaurés par le ministre Hellyer dans les années 1960 : ce n'est qu'aujourd'hui, 40 ans plus tard, qu'on abolit certains d'entre eux.

Nous affrontons une « immense vague » – peut-être serait-il plus juste de dire que nous la chevauchons –, et les personnes intelligentes et consciencieuses au service des Forces canadiennes et du Ministère feront en sorte que cette vague ne dégénère pas en immense raz-de-marée. Nous traversons certes une période remplie de défis, mais celle-ci offre également des occasions que mes prédécesseurs, s'ils avaient pu, se seraient empressés de saisir au milieu des années 1990. Je suis convaincu que nous ne connaissons pas de changements d'une telle ampleur au cours de la décennie, voire de la génération à venir. Nous travaillons réellement à façonner les Forces canadiennes des dix ou vingt prochaines années. Quelle époque passionnante!

Le major-général Daniel Gosselin, OMM, CD, est actuellement commandant de l'Académie canadienne de la Défense, à Kingston<sup>2</sup>.

NOTES

- Note de la rédaction : Le présent texte est une version abrégée et modifiée des commentaires présentés par le major général Gosselin à l'assemblée annuelle de l'Institut d'histoire de l'Amérique française (le 18 octobre 2007) et lors du 10<sup>e</sup> Séminaire d'études supérieures de l'Institut de la Conférence des associations de la Défense (le 26 octobre 2007), qui avait pour thème « Les intérêts du Canada en matière de sécurité : les leçons de l'Histoire ». Cet article énonce des faits et des opinions qui n'engagent que l'auteur et ne reflètent pas nécessairement la politique ou le point de vue du ministère de la Défense nationale.
- Au nombre des affectations antérieures de l'auteur, citons celles-ci : directeur général – Politique de sécurité internationale au Quartier général de la Défense nationale, chef d'état-major de l'Équipe de transformation des Forces canadiennes, commandant du Groupe des opérations interarmées et adjoint spécial du sous-chef d'état-major de la Défense. Il a également été chef d'état-major de la Force opérationnelle interarmées d'Asie du Sud-Ouest et commandant de l'Élément de commandement national durant l'opération *Apollo*, en 2002. Il termine actuellement un doctorat en histoire militaire à l'Université Queen's, et sa recherche porte sur les relations entre civils et militaires ainsi que sur le commandement aux niveaux stratégique et opérationnel de la guerre.
- Les rapports annuels du chef d'état-major de la Défense au Parlement présentés en 2003 et 2004, sous la direction du général Hénault, plaident sans réserve en faveur d'une transformation. Les rapports ont respectivement pour titre *À l'heure de la transformation* et *Des choix à faire*.
- Gouvernement du Canada, *Fierté et influence : notre rôle dans le monde*, Ottawa, 2005, p. 11.
- Parti conservateur, *Changeons pour vrai : programme électoral du Parti conservateur du Canada 2006*, <<http://www.conservative.ca/media/20060113-Platform-f.pdf>>, p. 45.
- Deux des grands projets proposés dans la nouvelle vision des Forces sont en attente pour l'instant : l'acquisition du navire de soutien expéditionnaire et la mise en place de la Force opérationnelle de contingence permanente (aussi connue sous le nom de *Big Honking Ship*) en vue de permettre au Canada de faire face aux acteurs non étatiques sur un littoral hostile tout en constituant un poste de commandement extraterritorial. À l'heure actuelle, nous ne disposons tout simplement pas du financement nécessaire pour mener à bien ces projets.
- Douglas Bland, *The Administration of Defence Policy in Canada, 1947 to 1985*, Kingston : Ronald P. Frye, 1987, p. 29-35.
- Canada, ministère de la Défense nationale, *L'orientation au niveau stratégique vers la victoire dans la chasse aux talents*, Ottawa, 2007, p. 1.
- La Première réserve compte 26 000 membres, alors que la Force régulière en compte 35 000. (Canada, Défense nationale, *Rapport ministériel sur le rendement pour la période se terminant le 31 mars 2007*, Travaux publics et Services gouvernementaux Canada, Ottawa, 2007, p. 13-14.)
- Department of Militia and Defence, *Further Supplementary Report: Organization, Equipment Despatch and Service of Canadian Contingents during the War in South Africa*, document parlementaire n° 35a, Ottawa, 1903; et Carman Miller, *Painting the Map Red. Canada and the South African War, 1899-1902*, Montréal : McGill-Queen's University Press, 1993, p. 429.
- Canada, ministère de la Défense nationale, Section historique de l'Armée, *Canada's Army in Korea: A Short Official Account*, Imprimeur de la reine, Ottawa, 1956, p. 94-99.
- Au 18 mars 2008 (NDLR).



# CELLULE DE RÉFLEXION STRATÉGIQUE : RESTRUCTURER LE COLLÈGE DES FORCES CANADIENNES

## POUR SE DOTER D'UNE CULTURE INTÉGRÉE ET D'UNE RESSOURCE DE PLANIFICATION STRATÉGIQUE AMÉLIORÉE

par le lieutenant-colonel R. D. McIlroy

### Contexte

Il m'apparaît clairement, au vu des récentes expériences sur le terrain et à la lecture des diverses publications de la Direction des concepts stratégiques (Opérations terrestres), comme *La force de demain*<sup>1</sup> et *Crise à Zefra*<sup>2</sup>, que le problème auquel se heurteront l'armée canadienne et, en fait, les Forces canadiennes ne sera pas une question de *matériel* mais bien une de *culture* et de *structure*. Plus précisément, une culture et une structure garantes de réussite qui, au XXI<sup>e</sup> siècle, doivent favoriser la mise en place des réseaux sociaux et des capacités intellectuelles nécessaires pour répondre aux dilemmes complexes que posent les environnements opérationnels actuels et futurs<sup>3</sup>.

À n'en pas douter, ces environnements sont multidisciplinaires (ils sollicitent tous les métiers militaires), interarmées (ils servent à la fois l'armée de l'air, l'armée de terre et la marine) et inter-institutions (ils font appel à tous les éléments de la puissance du pays pour atteindre des objectifs stratégiques et opérationnels). Le ministère des Affaires étrangères et du Commerce international (ci-après appelé le Ministère) et l'Agence canadienne de développement international (ci-après appelée l'Agence) y jouent d'ailleurs un rôle charnière, reconnu dans l'approche 3D<sup>4</sup>. Sur les plans stratégique et opérationnel, nous ne visons pas uniquement une coalition spontanée, mais potentiellement une stratégie de créneaux d'envergure pancanadienne qui s'inscrirait dans un objectif de coalition ou d'alliance et qui serait, avant tout engagement, soumise à l'analyse et aux observations de toutes les parties prenantes au Canada. Les opérations menées dans les environnements actuels et futurs entraînent des résultats tactiques, stratégiques et opérationnels difficiles à délimiter et inextricablement liés les uns aux autres. Elles ne sont pas uniquement à caractère *interinstitutionnel*, mais elles revêtent aussi une *nature internationale et multipartite* et offrent aux organisations non gouvernementales internationales la possibilité d'y jouer un rôle déterminant. Grâce à l'omniprésence des médias intégrés, ces opérations resteront sous le regard du public. Pour décrire ce cadre futur, l'armée canadienne a récemment adopté l'acronyme JIMP<sup>5</sup> (qui, traduit de l'anglais, correspond à interarmées, inter-institutions, multinational et public), une expression qui prendra bientôt une grande place dans la mentalité militaire canadienne et qui, par conséquent, influera sur notre façon d'aborder les opérations.

Devenu omniprésent, le cadre JIMP sera une condition préalable à la réussite non seulement de nos initiatives internationales, mais également de *toutes* les opérations à

l'étranger. Nous devons en outre nous préparer à l'éventualité de son incidence sur d'importantes activités opérationnelles ici même au pays. Pour être efficaces dans les environnements opérationnels actuels et futurs, que ce soit au Canada ou à l'étranger, il nous faudra certainement adopter une approche véritablement intégrée<sup>6</sup> ou *pangouvernementale*<sup>7</sup>. D'après cette définition, si nous ne comptons que sur les Forces canadiennes pour instaurer les conditions gagnantes, nous échouons vraisemblablement. Par ailleurs, ces réflexions et ces idées soulignent à gros trait le fait qu'il ne s'agit pas d'une question de *matériel*, mais bien d'une question de *mode de pensée* et de *connectivité* avec des organismes comme le Ministère et l'Agence, pour ne nommer que ceux-là. Conscient de ce concept et désireux de répondre au besoin qui en résulte, le Comité sénatorial permanent de la sécurité nationale et de la défense a récemment recommandé le rétablissement du Collège de la Défense nationale<sup>8</sup>. Cependant, on ne peut affirmer avec certitude que cette seule mesure suffira à produire l'effet escompté.

Lorsque nous examinons les environnements opérationnels actuels et futurs, il est évident qu'un *changement de culture* s'impose si nous désirons améliorer notre efficacité en prévision de l'avenir, pas seulement dans l'armée, mais aussi au sein de tous les autres organismes nationaux qui appuient notre réussite tant au pays qu'outre-mer. Toutefois, la nécessité de ce changement ne constitue pas le seul obstacle à la mise en place du cadre JIMP et à l'adoption d'une démarche nationale coordonnée permettant de mener à bien les missions futures. Un exposé sur la transformation des Forces canadiennes a récemment mis au jour une autre lacune importante de notre structure : *un vide dans la planification stratégique*<sup>9</sup>. Les Forces canadiennes ne sont pas structurées de manière à pouvoir bien planifier à *long terme*, à demeurer au-devant des opérations actuelles. On a largement décrit la planification au sein des Forces canadiennes comme étant réactionnaire, axée essentiellement sur les questions d'intérêt *immédiat* et portée à affecter un maigre effectif à l'examen des enjeux à longue échéance. Il faut se doter d'une vision à long terme centrée sur les objectifs stratégiques du pays et consacrer suffisamment de ressources à la planification en vue de se préparer aux défis à venir. Cet objectif de transformation sera difficile à atteindre, mais les résultats en vaudront la peine.

L'instauration d'une culture intégrée et axée sur le cadre JIMP et l'accroissement de la capacité de planification des Forces canadiennes apportent cependant un lot de problèmes. Existe-t-il un moyen d'y parvenir en modifiant les capacités actuelles? Plus précisément, pouvons-nous favoriser un environnement plus intégré, qui miserait sur la coopération



interinstitutionnelle, sur la visibilité réciproque et sur une culture commune à l'ensemble des Forces canadiennes? Pouvons-nous accroître les ressources de planification stratégique de manière à faciliter considérablement l'atteinte des objectifs stratégiques nationaux à long terme? Je crois que oui.

### Le Collège des Forces canadiennes

À l'heure actuelle, le Collège des Forces canadiennes est la seule école militaire interarmées au Canada. Cette école est en grande partie conçue pour répondre aux besoins de formation sur le plan stratégique et opérationnel et pour préparer les principaux membres de l'état-major et les décideurs à assumer leurs fonctions, que ce soit par l'entremise du Programme de commandement et d'état-major interarmées, du Programme supérieur des études militaires, du Programme supérieur de sécurité nationale, du Programme supérieur de sécurité canadienne ou du Programme des chefs exécutifs<sup>10</sup>. Bien que cette école soit interarmées et qu'elle assure certains liens entre les membres supérieurs de l'état-major des trois armées, elle ne suffit pas à créer l'effet escompté sur la culture des Forces canadiennes. Le programme *principal* et le *plus vaste* qui y est donné est le Programme de commandement et d'état-major interarmées. D'une durée d'environ un an, ce programme s'adresse aux titulaires des grades de major et de lieutenant-colonel (ou l'équivalent) qui se trouvent à peu près à mi-carrière. Environ 25 pour cent des étudiants sont originaires de l'étranger et la majorité des participants proviennent des pays de l'ABCA (États-Unis, Grande-Bretagne, Canada et Australie). Outre les conférenciers invités, on ne compte aucun représentant du Ministère ni de l'Agence parmi le corps étudiant ou professoral. De surcroît, la qualité de vie constitue une préoccupation pour les étudiants, dont bon nombre, vivant à Ottawa ou attendant d'y être affectés sous peu, font l'objet d'une restriction imposée pendant leurs études au Collège. L'école est bien dotée en personnel, mais elle pourrait l'être davantage pour pouvoir offrir un complément de ressources, s'appuyer sur une plus vaste expérience opérationnelle et permettre une familiarisation plus concrète en matière d'opérations. Malgré une bonne participation de la part des étudiants étrangers, il y a lieu de se demander si on ne devrait pas augmenter l'effectif international en attirant, par exemple, des représentants de pays ciblés pour mieux s'aligner sur des objectifs précis en matière de politique étrangère.

### Le concept de cellule de réflexion stratégique

En tenant compte de ce contexte, le concept général qui sous-tend la création d'une éventuelle cellule de réflexion stratégique est de transformer le Collège, tout particulièrement par l'intermédiaire du Programme de commandement et d'état-major interarmées, dans le but de le rendre plus intégré (interarmées et inter-institutions) et de favoriser l'établissement de relations internationales et multipartites. On pourrait

y arriver en prolongeant la durée du programme et en ménageant une place pour des participants issus d'autres organismes gouvernementaux, comme le Ministère et l'Agence. On encouragerait également un plus grand nombre d'étudiants étrangers à y prendre part. Les liens professionnels tissés dans le cadre du cours se verraient renforcés grâce à la création d'équipes de planification interarmées, composées d'étudiants de deuxième année ayant déjà terminé la première année d'études officielles actuellement réservées aux membres des Forces canadiennes. Ces équipes de planification interarmées, fortes des notions acquises l'année précédente par les membres canadiens, pourraient alors enrichir les capacités de planification stratégique des Forces canadiennes et s'attaquer à des questions de planification stratégique, opérationnelle ou environnementale.

Ce vaste concept existe déjà aux États-Unis et est intégré à des programmes comme ceux de la School of Advanced Military Studies (SAMS) du Command and General Staff College de Fort Leavenworth<sup>11</sup>, la School of Advanced Warfighting (SAW) de la Marine Corps University (Marine Corps Base Quantico)<sup>12</sup> et la School of Advanced Air and Space Studies (SAASS) de la Air University (Maxwell Air Force Base)<sup>13</sup>. Chacun de ces programmes offre une formation de commandement et d'état-major et confère des grades de maîtrise reconnus et acceptés. Compte tenu de la taille de la population militaire américaine, ce type de formation est assorti de critères de sélection rigoureux et les places sont contingentées, mais pareille restriction ne s'appliquerait pas à un programme canadien de même acabit.

Au Canada, on pourrait offrir une formation semestrielle qui serait accessible aux représentants du Ministère et de l'Agence et qui s'inscrirait dans le cadre d'un programme établi de perfectionnement professionnel, avalisé par le Collège et conçu pour répondre aux besoins des deux organismes. Un programme semestriel permettrait au personnel du Ministère



MDN - photo AR2007-Z101-2



et de l'Agence d'entreprendre la formation en blocs de temps, ce qui serait plus facile à gérer (en deux cours) et ne nécessiterait pas un engagement d'une année à temps plein. Cette structure de cours ressemble à celle des universités et collèges américains mentionnés plus haut. Par ailleurs, conformément aux autres objectifs du Ministère, un plus grand nombre de places seraient offertes aux étudiants étrangers en fonction de nos objectifs stratégiques internationaux à long terme et des régions visées (par exemple, l'Afrique subsaharienne, l'Amérique centrale ou des pays d'Asie). On réserverait également des places en deuxième année pour des représentants de certains pays en fonction d'objectifs de formation, comme la poursuite d'études universitaires de cycle supérieur.

La principale modification apportée à la version actuelle du Programme de commandement et d'état-major interarmées serait qu'y participer exigerait désormais un engagement de quatre semestres sur deux ans correspondant à la saison des affectations. Pendant la première année, la matière du programme actuel serait enseignée, moyennant quelques améliorations. Puisque la version actuelle du cours répond aux exigences de nos alliés de l'ABCA, le Collège pourrait s'attendre à ce que ces pays continuent d'y participer.

Pendant la deuxième année, celle de la cellule de réflexion stratégique, on formerait des équipes interarmées chargées de se pencher sur des questions stratégiques, comme la doctrine interarmées ou d'autres questions de planification ou d'analyse stratégique. Le chef d'état-major de la Défense et l'État-major interarmées stratégique disposeraient ainsi d'une ressource supplémentaire pour la résolution de problèmes. Ces équipes pourraient s'acquitter de tâches précises comme l'analyse liée à des opérations ponctuelles (par exemple, l'Afghanistan ou les Jeux olympiques), à certains pays ou certaines régions, à des opérations menées au Canada ou dans les environnements (terre, mer et air). Outre les programmes d'études actuels, la deuxième année offrirait aux participants l'occasion de suivre d'autres cours d'appoint et de perfectionnement. Certains étudiants étrangers choisis en fonction de nos objectifs stratégiques internationaux à long terme pourraient éventuellement entreprendre un programme de maîtrise en maintien de la paix, cautionné par les Forces canadiennes et le Ministère.

### Les recommandations

Pour instaurer ce type de programme, il nous faudrait modifier considérablement notre façon d'exercer nos activités et d'aborder le perfectionnement professionnel. Il faudrait également convaincre les divers autres organismes participants, obtenir un rare niveau de collaboration intergouvernementale en matière de formation et régler un certain nombre de questions.

En premier lieu, le Collège aurait besoin de recruter plus de personnel qualifié, tant militaire que civil. S'il « prend la barre » du perfectionnement professionnel sur les plans stratégique et opérationnel, non seulement pour les Forces canadiennes, mais également pour les participants provenant d'autres organismes gouvernementaux, le Collège doit produire

des résultats d'une qualité optimale. Pour ce faire, il devra compter sur des professeurs et du personnel de soutien du plus haut calibre. L'expansion du programme de première année entraînera un besoin en dotation (personnel enseignant et personnel de soutien). Pour ce qui est de la deuxième année, le Collège devra nommer de nouveaux officiers supérieurs à la tête des diverses équipes de planification et embaucher un plus grand nombre de théoriciens à des postes permanents. Ces mesures représenteraient un mandat considérable, mais aussi un investissement dans les bases intellectuelles et les capacités de planification stratégique des Forces canadiennes. Ce serait une façon de nous tourner vers l'avenir.

En deuxième lieu, un engagement de la part du Ministère et de l'Agence est essentiel pour que le concept inter-institutions se concrétise et pour que de véritables liens se créent entre ces organismes et les Forces canadiennes. À cette fin, il faudra peut-être adapter le cursus actuel du Programme de commandement et d'état-major interarmées aux besoins de perfectionnement professionnel du Ministère et de l'Agence. En outre, on devrait offrir des affectations d'enseignement à des membres du Ministère et de l'Agence de façon à mieux lier entre eux les différents éléments de la formation.

En troisième lieu, nous devons rallier d'autres collèges logiquement conciliables, qui pourraient eux aussi tirer avantage du programme, par exemple le Collège militaire royal et peut-être le Centre Pearson pour le maintien de la paix. Cette mesure favoriserait grandement l'accroissement des capacités intellectuelles requises pour répondre aux exigences d'un programme plus étoffé et préparerait le terrain au cursus élargi de deuxième année offert aux officiers étrangers choisis en fonction des objectifs du Ministère.

D'autres modifications, qui concernent exclusivement les Forces canadiennes, doivent aussi être prises en compte. Tout d'abord, il faut améliorer le Programme de commandement et d'état-major interarmées afin qu'il devienne l'équivalent d'un programme de maîtrise. Par conséquent, il doit être assorti d'un critère de service obligatoire, à l'instar des programmes universitaires de perfectionnement professionnel. Les modifications que l'on propose d'apporter au programme se justifient facilement, car elles représenteraient une occasion extraordinaire d'apprendre et de créer des liens importants avec divers éléments au sein du gouvernement fédéral. Dans le même ordre d'idées, le cours doit absolument mener au programme professionnel de maîtrise actuel (maîtrise en études de la défense) ou, préférablement, à un programme universitaire de maîtrise reconnu à l'extérieur de l'armée. Il doit également donner lieu à des projets de recherche axés sur les objectifs de planification stratégique de deuxième année. Ces exigences me semblent essentielles, car le temps et les ressources investis nécessitent un engagement à entreprendre des travaux postuniversitaires et requièrent une obligation à contribuer au développement de la cellule de réflexion stratégique des Forces canadiennes.

Ensuite, il convient d'aborder une question qui soulève les passions, c'est-à-dire l'emplacement du Collège des Forces canadiennes. Je suis d'avis que le Collège doit être déménagé



à Ottawa, dans la région de la capitale nationale. Personnellement, je ne souscris pas à l'idée que Toronto constitue un meilleur endroit pour établir des liens avec les excellents conférenciers auxquels on fait appel pour les besoins du cours ou que l'actuel campus offre un environnement d'apprentissage unique. Puisque Ottawa accueille déjà la majorité des dirigeants des Forces canadiennes et du gouvernement et qu'elle héberge le Ministère et l'Agence, des ambassades internationales, de même que deux universités et un nouvel aéroport international, j'estime qu'elle représente l'emplacement logique pour un établissement d'enseignement de cette importance. On pourrait facilement instaurer à Ottawa un environnement d'enseignement (cadre collégial) comparable à celui de Toronto. Par ailleurs, je crois que la proximité du Quartier général de la Défense nationale est un facteur qui prendra toute son importance au cours de la deuxième année du programme (cellule de réflexion stratégique). Comme je l'ai mentionné précédemment, la majorité des étudiants membres des Forces canadiennes *vivent déjà* dans la région d'Ottawa ou *attendent d'y être affectés*. Une fois le campus déménagé et le programme de deux ans mis en place, moins nombreux seraient les candidats faisant l'objet d'une restriction imposée. De fait, pour fréquenter le Collège, ils se verraient affecter au moins deux ans à Ottawa, ce qui devrait améliorer considérablement la qualité de vie de tous les participants au Programme de commandement et d'état-major interarmées et celle de leurs familles. Le fait de résoudre les problèmes de qualité de vie pourrait attirer davantage de participants provenant du Ministère et de l'Agence.

Je m'oppose également à l'idée de donner ce cours à distance, que ce soit par Internet ou par tout autre moyen d'apprentissage virtuel. L'importance que revêtent le Programme de commandement et d'état-major interarmées et les modifications qui y sont proposées, y compris le déménagement du Collège lui-même, tient en grande partie aux relations et aux réseaux humains qui seront créés. En effet, ces réseaux favoriseront l'interconnectivité, la souplesse et le respect des exigences qu'imposent les environnements opérationnels actuels et futurs. Mais ce ne sont pas là les seuls avantages.

### Les avantages secondaires et tertiaires

**B**ien que ce type de programme comporte évidemment sa part d'obstacles et de risques, il présente également des avantages considérables. Il rendrait plus concrète, par des gestes et pas uniquement par des paroles, la nécessité d'adopter une vision intégrée et axée sur le cadre JIMP et contribuerait à façonner la culture des Forces canadiennes. Il ferait aussi découvrir aux futurs officiers supérieurs la planification stratégique qui doit exister dans l'environnement opérationnel actuel et il les familiariserait tout particulièrement avec le cadre de planification stratégique des Forces canadiennes. En outre, il favoriserait, en début de carrière, la création des relations interpersonnelles et des réseaux nécessaires pour

assurer des possibilités de véritable collaboration entre toutes les parties bien après la fin de leurs études<sup>14</sup>, et leur conférerait un caractère officiel. Les effets seraient plus profonds si l'on façonnait la culture à l'étape du Programme de commandement et d'état-major interarmées au lieu d'attendre que les officiers fréquentent le Collège de la Défense, une fois ce dernier rétabli, comme l'a recommandé le Comité sénatorial permanent de la sécurité nationale et de la défense<sup>15</sup>. L'attente serait inutile en soi et limiterait l'interconnectivité à un groupe restreint de personnes qui n'en profiteraient qu'à un stade avancé de leur carrière. Ces modifications permettraient aux Forces canadiennes de se doter d'une ressource améliorée de planification stratégique interarmées, qui leur fait actuellement défaut, et d'acquérir les capacités intellectuelles nécessaires pour que le chef d'état-major de la Défense puisse s'attaquer aux problèmes de façon prospective.

Pour le Collège et le Programme de commandement et d'état-major interarmées, la participation d'étudiants provenant du Ministère et de l'Agence rendrait plus réalistes les débats professionnels et les exercices de planification de l'état-major. Ces étudiants rempliraient des fonctions précises pour le compte du Ministère et de l'Agence dans le cadre d'activités de planification diversifiées. De ce fait, les Forces canadiennes seraient certainement soumises à l'examen minutieux du Ministère et de l'Agence, ce qui pourrait conduire à des améliorations et des modifications exceptionnelles. Inversement, une démarche de collaboration entre les Forces canadiennes, le Ministère et l'Agence pourrait aboutir à un programme de perfectionnement professionnel amélioré et inédit, investi d'un caractère officiel.

L'incidence sur le Collège pourrait être énorme. Ce programme, qui profiterait certes aux Forces canadiennes, recevrait également beaucoup d'attention à l'échelle du gouvernement. De même, en plus d'attirer des étudiants étrangers (choisis en fonction des objectifs de politique étrangère), le Collège servirait d'agent facilitateur à notre gouvernement et obtiendrait un appui considérablement plus grand en tant qu'établissement postsecondaire. Il renforcerait l'importance de nos établissements d'enseignement tout en faisant sentir l'influence du Canada dans le monde, une démarche déjà adoptée par certaines puissances mondiales<sup>16</sup>.

### Conclusion

**L'**expérience que nous avons acquise grâce aux opérations en cours et les défis qui semblent attendre au tournant les Forces canadiennes et notre pays dans les environnements opérationnels actuels et futurs nous obligent à préconiser de nouvelles solutions pour bien nous préparer en vue de l'avenir. On présume qu'un cadre JIMP mis en place tant au Canada qu'ailleurs dans le monde servira de toile de fond aux opérations des Forces canadiennes et qu'une démarche intégrée qui





MDN photo AR2008-T165-16

sollicite et synchronise tous les éléments de notre puissance nationale se révélera cruciale pour relever tous les défis inconnus qui nous attendent. Il faut modifier *maintenant* notre culture, nos capacités de planification et notre mode de pensée si nous voulons établir, dans un *proche avenir*, les conditions optimales favorisant la réussite.

Le concept de cellule de réflexion stratégique est proposé ici comme une idée qui influera sur la culture des Forces canadiennes et qui modifiera, par conséquent, les modes de pensée. Ce concept changera également la façon dont les Forces canadiennes créent des liens et des réseaux avec les principaux organismes partenaires et aura une incidence sur leur efficacité au cours des missions à venir. Il améliorera et harmonisera ce que nous réalisons déjà avec succès de sorte que nous puissions répondre à nos besoins futurs. Le Collège des Forces canadiennes et, tout particulièrement, le Programme de commandement et d'état-major interarmées constituent d'excellents moyens de modifier notre culture afin d'en adopter une qui soit solidement ancrée dans une philosophie interarmées et inter-institutions. Ils fourniront également les réseaux sociaux intégrés dont nous avons besoin pour faciliter ce changement. Par ailleurs, on devrait modifier le programme de façon à permettre au personnel du Ministère et de l'Agence d'y prendre part et à y accueillir davantage d'étudiants étrangers (choisis en fonction des objectifs internationaux du Ministère).

Les relations uniques créées grâce à un tel programme de perfectionnement professionnel sont cruciales pour modifier notre culture et, en dernière analyse, j'y vois le seul moyen de mettre en œuvre des solutions intégrées efficaces pour aborder les problèmes futurs. Pour le personnel des Forces canadiennes, les liens particuliers

tissés au cours de ces deux années d'études se trouveront renforcés grâce aux équipes de planification interarmées qui seront créées au terme du programme officiel de formation du commandement et de l'état-major, ce qui permettra d'accroître les capacités de planification stratégique actuelles des Forces canadiennes. Cette expérience ancrerait encore plus profondément le concept de culture interarmées en plus de munir le chef d'état-major de la Défense et l'ensemble des Forces canadiennes de meilleurs outils de planification stratégique. Elle préparerait également les futurs officiers supérieurs au contexte de la planification stratégique et aux défis stratégiques qu'ils devront relever. On disposerait ainsi de toutes les capacités intellectuelles nécessaires pour faire face aux dilemmes que posent les environnements opérationnels actuels et futurs.

La création de la cellule de réflexion stratégique nécessiterait des changements remarquables. Le Ministère et l'Agence doivent y affecter des étudiants et du personnel. Le Collège doit avoir en main les effectifs et les ressources requis pour instaurer un programme modifié et élargi, adapté aux besoins de tous les participants. Quant aux étudiants membres des Forces canadiennes, ils devront s'engager pour deux années d'études et un service obligatoire. Enfin, je suis d'avis qu'il faut déménager le Collège à Ottawa pour faciliter la participation du Ministère et de l'Agence, assurer la mise sur pied d'équipes de planification stratégique efficaces et améliorer la qualité de vie des participants et de leurs familles.

En cette période cruciale de transformation, tous ces changements relèvent du domaine du possible et ils représentent des gestes concrets, et non seulement de vaines paroles. Ils feraient naître une culture interarmées intégrée et évoluée, favoriseraient davantage la coopération inter-institutions et la visibilité réciproque en plus de fournir une ressource de planification stratégique. Les Forces canadiennes et, tout particulièrement, le Collège en tireraient des avantages évidents. En effet, ce dernier recevrait plus d'attention de la part de l'ensemble du gouvernement et bénéficierait d'un appui beaucoup plus grand en tant qu'établissement d'enseignement, véritable berceau d'une culture intégrée.

---

Le lieutenant-colonel Rob McIlroy, officier d'infanterie du Royal Canadian Regiment, est actuellement officier supérieur d'état-major, Direction de la doctrine, au quartier général du Système de la doctrine et de l'instruction de la Force terrestre à Kingston, en Ontario.



1. Canada, ministère de la Défense nationale, *La force de demain*, directeur des Concepts stratégiques, Kingston, 2003, <<http://armyapp.forces.gc.ca/dlsc-dcsot/Documents.asp>>.
2. Canada, ministère de la Défense nationale, *Crise à Zefra*, directeur des Concepts stratégiques, Kingston, 2003, <<http://armyapp.forces.gc.ca/dlsc-dcsot/Documents.asp>>.
3. Gareth Evans donne une bonne description des environnements opérationnels actuels et futurs dans le discours de clôture intitulé « Conflict Prevention: Ten Lessons We Have Learned », discours prononcé le 4 février 2007, à Toronto, lors du congrès de la University of Toronto Peace and Conflict Society ayant pour thème « Before the Crisis Breaks: Conflict Prevention, Crisis Management and Preventive Diplomacy in the 21<sup>st</sup> Century ». Il est accessible à l'adresse <<http://www.crisisgroup.org/home/index.cfm?id=4653&l=1>>. Pour une analyse du concept de réseaux sociaux, voir Howard Coombs et général Rick Hillier, « Command and Control During Peace Support Operations: Creating Common Intent in Afghanistan » dans Allan English, *The Operational Art : Canadian Perspectives, Leadership and Command*, Canadian Defence Academy Press, Kingston, 2006.
4. David Pratt, ministre de la Défense nationale, a expliqué l'approche 3D dans son discours-programme prononcé dans le cadre du 20<sup>e</sup> séminaire annuel de l'Institut de la Conférence des associations de la défense intitulé « The Way Ahead for Canadian Foreign and Defense Policy », le 26 février 2004. Le discours est accessible à l'adresse <<http://www.cda-cdai.ca/seminars/2004/pratt.htm>>.
5. JIMP : Terme inscrit au Répertoire de terminologie de l'Armée de terre. Il n'a pas encore été approuvé par le directeur général du Développement des capacités de la Force terrestre. Le répertoire est accessible à l'adresse <<http://lfdts.army.mil.ca/dad/Terminology/term.asp?term=956&lang=english&type=acdb&search=&B1=submit&getit=now>>.
6. Pour une description de l'approche intégrée proposée, voir Canada, ministère des Affaires étrangères et du Commerce international, *Bâtir un monde plus sûr*, Énoncé de politique internationale du Canada, section Diplomatie, <[http://geo.international.gc.ca/cip-pic/ips/ips-diplomacy6-fr.aspx?lang\\_update=1](http://geo.international.gc.ca/cip-pic/ips/ips-diplomacy6-fr.aspx?lang_update=1)>.
7. Howard Coombs, *Approche pangouvernementale*, compte rendu d'une discussion tenue au Centre de guerre aérienne des Forces canadiennes/Recherche et développement pour la défense Canada, dans le cadre d'un congrès ayant pour thème les opérations basées sur les effets, Cornwall, les 27 et 28 novembre 2006.
8. Comité sénatorial permanent de la sécurité nationale et de la défense, *Face aux turbulences : De la nécessité d'actualiser l'aide extérieure et la force militaire du Canada en réponse aux changements d'envergure qui surviennent*, rapport intérimaire, Imprimeur de la reine, Ottawa, octobre 2006, Annexe II : Index des recommandations, p. 115.
9. Exposé présenté par le major général Walter Natynczyk, chef de la Transformation, Équipe de transformation des Forces canadiennes, et par Ken Ready, chef de l'Harmonisation institutionnelle de la défense, à la Base des Forces canadiennes, Edmonton, le 3 mars 2006.
10. La liste des programmes du Collège des Forces canadiennes est accessible à l'adresse <[http://www.cfc.forces.gc.ca/programmes\\_f.html](http://www.cfc.forces.gc.ca/programmes_f.html)>.
11. Une description du programme de la School of Advanced Military Studies, offert au Command and General Staff College, est accessible à l'adresse <[http://www-cgsc.army.mil/sams/amsp/Course\\_Description.asp](http://www-cgsc.army.mil/sams/amsp/Course_Description.asp)>.
12. Une description du programme de la School of Advanced Warfighting, offert à la Marine Corps University, est accessible à l'adresse <<http://www.mcu.usmc.mil/csc/saw/index.htm>>.
13. Une description du programme de la School of Advanced Air and Space Studies, offert à la Air University, est accessible à l'adresse <<http://www.au.af.mil/au/saass>>.
14. Coombs et Hillier, *op. cit.* Cet article présente un commentaire sur l'importance que revêtent les relations interpersonnelles eu égard aux résultats des opérations actuelles et futures.
15. Comité sénatorial permanent de la sécurité nationale et de la défense, *op. cit.*
16. Loro Horta, « Defense and Military Education. A Dimension of Chinese Power », *Power and Interest News Report*, le 29 septembre 2006. Ce rapport sur l'université de défense nationale de l'Armée de libération populaire est accessible à l'adresse <[http://www.pinr.com/report.php?ac=view\\_report&report\\_id=562&language\\_id=1](http://www.pinr.com/report.php?ac=view_report&report_id=562&language_id=1)>.

## LA SÉCURITÉ MARITIME NATIONALE AU CANADA : ÉVALUATION DE LA SITUATION À LA FIN DE 2007, DEUX ANS AVANT LES JEUX OLYMPIQUES DE 2010 À VANCOUVER

par Peter Avis

### Sécurité nationale : L'enjeu maritime

La façon d'envisager la sécurité mondiale a changé depuis six ans, c'est maintenant un fait généralement admis. Au cours de cette période, les Canadiens ont appris que la sécurité nationale est un impératif du monde moderne et qu'elle requiert une réflexion approfondie, des initiatives, des investissements, un ressourcement et, par-dessus tout, une intervention de la part du gouvernement et l'exercice de son autorité. L'espace de combat recèle de nouvelles menaces. En plus de faire face aux menaces traditionnelles pouvant viser un État, il est aussi la cible de menaces d'envergure mondiale, comme le terrorisme, le crime organisé international, les épidémies et les catastrophes naturelles.

L'un des effets de la modification de l'espace de combat est le chevauchement des zones de responsabilité de la défense et de la sécurité dans toutes les démocraties occidentales. De là naissent d'épineuses problématiques pour qui a fait serment de protéger ces sociétés ouvertes. Le fait que le terrorisme djihadiste stratégique soit un phénomène *préoccupant* et *gagnant en importance* depuis le 11 septembre n'a pas été négligé. De nombreuses mesures ont effectivement été mises en place dans le but de renforcer la sécurité nationale au Canada : adoption de nouvelles lois, conformité à la réglementation internationale, mise sur pied d'un plan de ressourcement d'envergure raisonnable et adaptation de la mécanique gouvernementale à cette nouvelle réalité.



Les Canadiens ont également appris qu'ils doivent être conscients de leurs intérêts maritimes et les protéger, plus précisément les côtes du pays et les voies d'accès maritimes. La Politique de sécurité nationale, publiée en avril 2004, a été présentée – ce qui est révélateur – comme un cadre stratégique en matière de sécurité nationale et non comme une stratégie de sécurité nationale. Elle s'appuie sur un système de sécurité intégré plutôt remarquable, comprenant des capacités de protection et de prévention, des mécanismes d'évaluation et de surveillance, une évaluation cohérente des menaces et la gestion efficace des répercussions. On y décrit un plan de sécurité maritime en six points, selon lequel un certain nombre d'organisations gouvernementales se voient confier de vastes champs de responsabilité stratégiques. Par exemple, Transports Canada est chargé de la sécurité maritime, de la coordination des politiques de sécurité et de la prise en main des questions réglementaires; Sécurité publique est responsable de faire appliquer la loi et de maintenir l'ordre; la Défense nationale doit organiser la riposte aux menaces maritimes ou aux crises qui pourraient survenir dans la zone économique exclusive ou le long des côtes.

Parallèlement, on a constaté que le nouveau contexte sécuritaire rend nécessaire l'adoption d'une culture de prévention dans le but de contrecarrer les menaces et de prévenir les événements et exige l'accroissement de la vigilance nationale afin de favoriser la collaboration en toute souplesse. Cela est particulièrement vrai dans les pays dont l'économie dépend du commerce transfrontalier et maritime, comme le Canada.

Les Jeux olympiques de Vancouver auront lieu dans moins de deux ans, ce qui laisse vraiment très peu de temps pour s'organiser. Le Canada doit donc réviser les leçons apprises en matière de sécurité maritime et identifier les domaines dans lesquels il doit continuer d'apporter les améliorations planifiées et ceux dans lesquels il doit effectuer des mises au point de toute urgence. En outre, à la mi-juillet 2007, la National Intelligence des États-Unis publiait un rapport d'évaluation indiquant que Al-Qaïda avait reconstitué sa force d'attaque et rayonnait en toute impunité depuis sa nouvelle base protégée, dans le nord-ouest du Pakistan. On sait que, depuis 2002, Al-Qaïda est en mesure d'attaquer des navires, des ports et des plateformes en haute mer. Dans le présent texte d'opinion, les pratiques actuelles en matière de sécurité maritime seront évaluées dans le but d'attirer l'attention sur le renforcement constant de la sécurité maritime à l'approche des Jeux olympiques.

### Cadre actuel en matière de sécurité maritime

Dans les années qui ont immédiatement suivi le 11 septembre 2001, on a enregistré une augmentation considérable de la participation gouvernementale à la sécurité maritime. Au cours de ses cinq premières années d'existence, le Groupe de travail interministériel sur la sécurité maritime (GTISM) a présenté plusieurs mémoires au Cabinet, lesquels ont reçu un accueil favorable et ont permis d'obtenir un financement généreux pour la réalisation de projets dans le cadre d'un plan de sécurité maritime. En fait, l'un des principaux accomplissements du Groupe de travail a été la création d'une matrice de gestion des risques comparant les activités maritimes aux

cercles de vulnérabilité. Cette matrice se décline en quatre grands volets : la sensibilisation au domaine, la préservation, la faculté de réaction et la collaboration.

- **Sensibilisation au domaine.** Volet grâce auquel un pays est en mesure d'apprécier et de comprendre ce qui se passe et qui sont les intervenants dans toutes les sphères de responsabilité liées à la sécurité maritime. Il englobe les activités de surveillance et de renseignement menées dans le but de dresser un tableau exhaustif des zones maritimes et des sites d'intérêt du pays, tant à l'échelle nationale qu'à l'échelle internationale.
- **Préservation.** Volet visant à garantir la sécurité physique de l'infrastructure maritime des ports et de la flotte ainsi que celle des autres infrastructures critiques comprises dans la sphère de responsabilité maritime ou jouxtant celle-ci (y compris les plateformes en haute mer). Il y est également question du renforcement de la sécurité des effectifs grâce à l'aménagement d'un environnement faisant obstacle au terrorisme et aux actes criminels et empêchant les personnes ou les dispositifs potentiellement dangereux d'entrer au pays ou de s'infiltrer dans une partie, quelle qu'elle soit, du réseau maritime.
- **Faculté de réaction.** Volet visant à concrétiser la volonté du pays de faire appliquer la loi ou d'avoir recours à une intervention armée pour contrecarrer les menaces imminentes et appréhender les responsables. Il comprend tous les efforts d'exécution de la loi déployés par l'ensemble des forces policières, des organismes chargés de la sécurité et des unités militaires, tant étrangères qu'intérieures, pour intercepter et emprisonner les terroristes, les criminels ou les personnes à l'origine de menaces.
- **Collaboration.** Volet central du système de sécurité nationale et maritime, le partage des connaissances et des renseignements étant la pierre angulaire de la prévention. D'un point de vue qualitatif, ce volet se distingue des trois autres en ce sens qu'il peut être considéré comme un instrument favorisant la sécurité maritime dans tous ses aspects. La collaboration englobe le partage de l'information, la coordination, la coopération et l'intervention concertée en vue de résoudre les problèmes de sécurité. Elle suppose le partage de l'information entre les ministères, les organismes de renseignement et les services d'exécution de la loi et favorise la diffusion de cette information à tous les échelons, des premiers répondants aux organisations internationales en passant par les organismes régionaux et fédéraux.

En superposant géographiquement les quatre volets à tous les cercles de vulnérabilité, on constate que plus on s'éloigne de son propre pays, plus les exigences en matière de sécurité reposent sur l'information. Au contraire, les exigences deviennent de plus en plus concrètes et axées sur l'intervention à mesure que l'on s'approche de chez soi. Les conclusions de ces travaux ont des ramifications stratégiques, car elles orientent les mesures prises à l'échelle nationale pour assurer, par exemple, la sécurité du périmètre maritime, la sécurité des infrastructures



et des eaux intérieures (en particulier le réseau des Grands Lacs et du Saint-Laurent) et la sécurité des eaux arctiques.

Ces remarquables travaux intergouvernementaux permettent de mesurer les progrès accomplis par le Canada en matière de sécurité maritime et de mettre en lumière les secteurs où il est pressant d'intervenir en prévision des Jeux de 2010.

### Évaluation de la situation en 2007

Depuis 2001, nombre d'activités ont été entreprises en vue d'accroître la sécurité nationale et maritime, avec le financement considérable que cela suppose. Cependant, par rapport à la stratégie initiale de sécurité maritime, on relève bien des lacunes attribuables aux difficultés technologiques, à l'inertie bureaucratique ou à l'incapacité de certains ministères de mettre en œuvre, faute de ressources suffisantes, les politiques du gouvernement.

Avant d'évaluer les mesures de sécurité maritime, il est justifié d'examiner le système dans lequel elles s'inscrivent. La Politique de sécurité nationale a procuré au Canada un cadre stratégique en matière de sécurité. Cependant, le pays est passé du cadre aux programmes sans disposer des structures de soutien nécessaires pour guider la mise en œuvre de ces programmes. Trois ans plus tard, nous en avons appris suffisamment, discussions à l'appui, pour être en mesure, comme pays, de formuler une stratégie de sécurité nationale; cette stratégie pancanadienne met de côté les préoccupations propres aux divers ministères pour adopter plutôt une perspective d'ensemble devant permettre au gouvernement d'investir ses ressources dans une optique fédérale englobante. Après tout, comment peut-on espérer anticiper et prévenir efficacement les événements si même le ministre chargé de coordonner l'intervention de la flotte n'a aucune influence sur le calendrier de planification des autres ministères et encore moins sur leur plan d'activités? Pour que la réflexion se fasse dans une perspective d'ensemble, ce qui est nécessaire à une pensée stratégique, il faut mettre fin au cloisonnement caractéristique de la bureaucratie et modifier le prisme à travers lequel les situations sont traditionnellement envisagées – peut-être en créant, sur une base permanente, des groupes de réflexion stratégiques interministériels de haut niveau qui garantiraient le renouvellement à long terme des ressources du gouvernement. L'organisme stratégique néerlandais IDON (Délibérations internationales sur l'exercice des pouvoirs dans la mer du Nord) en est le parfait exemple. La stratégie est le fruit de débats dans l'ensemble de l'appareil gouvernemental et d'une synergie interministérielle.

### Sensibilisation au domaine

Depuis le 11 septembre, la sensibilisation au domaine a été à la source de bien des leçons. Néanmoins, l'absence d'une stratégie fédérale de sensibilisation au domaine maritime et d'un ensemble

d'exigences en matière de surveillance sur lesquelles fonder les décisions futures est l'une des principales pierres d'achoppement. Trois lacunes importantes restent à combler. Comme le radar haute fréquence à ondes de surface (RHFS) n'a pas été mis en place en raison de restrictions réglementaires internationales, il existe une faille considérable dans le plan original de surveillance permanente. Le milieu maritime compte sur la pleine capacité de la technologie du satellite radar; il est maintenant temps d'abandonner l'idée du radar haute fréquence à ondes de surface et d'adopter une technologie de remplacement. En ce qui concerne les abords des côtes est, ouest et arctique, il faut entreprendre, en collaboration avec les alliés, des recherches sur les systèmes de radar longue portée (ou une technologie de même capacité). En outre, les améliorations apportées aux radars de sécurité commerciaux standards (comme le système radar *Accipiter* mis à l'essai dans les Grands Lacs) ont accru l'efficacité des systèmes radars dans les eaux intérieures, les rendant ainsi plus aptes à fonctionner dans les milieux à petites cibles, comme les abords des ports, les cours d'eau et les lacs. Ces nouvelles technologies doivent être explorées et analysées par le Groupe de travail interministériel sur la sécurité maritime comme moyen de combler une lacune dans la surveillance multiniveaux prévue au départ par le Groupe de travail et le gouvernement.

En outre, il faut maintenir et élargir le recours aux contrats de service conclus avec l'aviation civile (comme Provincial Airlines ou PAL) qui, en combinaison avec l'utilisation des avions sans pilote, appuiera le volet « identification certaine » d'une surveillance multiniveaux.

Enfin, l'analyse interministérielle a révélé que l'accroissement de la sensibilisation au domaine dans l'Arctique est une priorité dans cette région, mais que le climat et les caractéristiques géographiques sont un obstacle à l'efficacité de la mise en œuvre. L'Arctique est différent des autres régions, et il faut examiner minutieusement la situation avant d'y consacrer des ressources. Dans son article paru dans le *Hill Times*, Stephen Bigras, de la Commission canadienne



MDN photo HS2008-J018-006



des affaires polaires, explique que « la recherche sur les milieux polaires au Canada se caractérise par la dissémination et la diversité de ses acteurs. Contrairement à ses voisins circumpolaires et à bien d'autres pays actifs dans le domaine des sciences polaires, le Canada ne dispose d'aucune politique nationale pour encadrer et appuyer la recherche. » Maintenant que le gouvernement montre un regain d'intérêt pour la sécurité maritime dans l'Arctique, il est temps d'entreprendre des travaux de recherche et d'élaborer des technologies adaptées aux conditions uniques qui règnent dans les régions polaires.

### Préservation

Plusieurs lacunes non négligeables ont également été constatées sur le plan de la préservation, la plus grave étant l'absence d'une politique sur les ports au Canada. Comme le sénateur Colin Kenny l'affirme dans l'édition 2007 du *Manuel de sécurité du Canada : Ports maritimes*, « la situation dans les ports du Canada est devenue insoutenable. La GRC [Gendarmerie royale du Canada] n'a même pas les ressources financières nécessaires pour entretenir des effectifs suffisants aux ports de Halifax, Montréal et Vancouver. » Des équipes intégrées de la police des ports (EIPP) nées des discussions du Groupe de travail interministériel sur la sécurité maritime sont censées jouer le rôle d'unités de renseignement et d'enquête (et non celui de patrouille). Cependant, ces équipes manquent cruellement de personnel et ne sont pas suffisamment spécialisées. Il est intéressant de souligner que les Pays-Bas ont compris que la sécurité des frontières et des ports maritimes (y compris les ports d'eau douce) doit être perçue comme une *responsabilité fédérale*. Par conséquent, il faudrait demander à la GRC de terminer sans plus attendre l'étude en cours et lui accorder le financement nécessaire pour qu'elle puisse exercer une surveillance dans les principaux ports de commerce et terminus traversiers. Selon le sénateur Kenny, il existe environ 20 ports où la GRC devrait intervenir, chapeauté par les pouvoirs publics fédéraux (les coûts seraient partagés, dans la mesure du possible, avec les services policiers provinciaux et locaux). Il est urgent que ces mesures soient mises en œuvre à Vancouver si l'on veut bénéficier d'une période de rodage avant les Jeux olympiques de 2010.

Le Groupe de travail interministériel sur la sécurité maritime a constaté que plus on s'éloigne de son propre pays, plus les exigences en matière de sécurité reposent sur l'information. Il existe une autre lacune observée au chapitre de la préservation, soit l'absence d'un service de renseignement canadien dans les principaux ports du monde. Les Australiens nous l'ont clairement montré en mettant en place le service secret de renseignement australien (ASIS) dans les ports maritimes étrangers : mieux vaut déceler la menace quand elle est encore loin des côtes. Le Service canadien du renseignement de sécurité intensifie ses activités à l'étranger, et il faudrait qu'il consacre une partie substantielle de ses efforts au détachement d'agents dans certains grands ports maritimes afin de recueillir de l'information pertinente pour la sécurité maritime du Canada.

### Faculté de réaction

Ce volet a été intégré à la Politique de sécurité nationale, l'un des éléments du plan en six points pour le renforcement de la sécurité en mer étant axé sur la multiplication des patrouilles sur l'eau afin de placer la GRC, la Garde côtière et le Commandement maritime des Forces canadiennes dans une meilleure position pour intervenir, pour arraisonner les navires ou pour leur interdire l'accès s'ils constituent une menace pour le Canada.

Trois ans plus tard, il reste encore beaucoup à accomplir dans ce domaine. Même si certains exercices valables ont eu lieu le long des côtes et en Arctique et même si, depuis juillet 2005, plusieurs équipes intégrées de la police des ports patrouillent dans les Grands Lacs, les lacunes demeurent nombreuses. La plus pernicieuse d'entre elles s'incarne dans les dispositions réglementaires empêchant les forces intégrées de mener de concert leurs activités routinières non ciblées. On a empêché des navires de guerre de prendre la mer pour y effectuer des patrouilles de préservation de l'intégrité nationale avec des agents de la GRC à leur bord, à cause d'une législation ne permettant ce genre de collaboration que dans le cadre d'interventions spécifiques et ciblées visant à contrer une menace connue. Cette restriction entrave inutilement les interventions concertées, alors que la surveillance à long terme et les patrouilles de préservation de l'intégrité nationale sont nécessaires *avant* et *pendant* les Jeux olympiques de 2010. Ce problème doit faire l'objet de discussions et être résolu.

Pour assurer une faculté de réaction réelle, les ministères responsables de faire appliquer la loi doivent *travailler* régulièrement (et non simplement *s'exercer*) avec les ministères disposant d'une flotte. Cela signifie que les exercices doivent peu à peu se muter en activités concertées régulières afin de gérer plus efficacement les risques en se fondant sur le renseignement et la sensibilisation. Les navires qui grossissent graduellement la flotte de la Marine et de la Garde côtière doivent être utilisés pour l'entraînement et la conduite des activités concertées – c'est-à-dire des patrouilles côtières menées avec d'autres ministères afin de répondre aux exigences que pose la sécurité maritime intérieure. La tenue des Jeux olympiques en 2010 exigera en effet une solide organisation multiniveaux de sécurité maritime, comprenant notamment des embarcations secondaires et des unités de sécurité portuaire intégrées aux forces policières de manière à assurer une présence et une intervention immédiate. En outre, il faut que soient effectuées sans délai les modifications promises, comme le soutien offert par les frégates de patrouille du ministère de la Défense nationale pour le transport, le déploiement et la récupération des embarcations du Groupe tactique d'intervention de la GRC.

Enfin, si le Canada suivait l'exemple de la Norvège et intégrait des équipes des forces militaires spéciales aux unités d'intervention policière d'élite pour la sécurité maritime, la synergie serait des plus profitables. L'entraînement et l'intégration fonctionnelle permettraient aux spécialistes



basés le long des côtes et dans les Grands Lacs d'intervenir avec précision en cas de menace terroriste visant les ports, les navires et, plus important encore, les plateformes de forage pétrolier et gazier en mer.

### Collaboration

Le Groupe de travail interministériel sur la sécurité maritime a bénéficié d'un généreux financement pour la sécurité maritime et a pu compter sur la solide autorité exercée par Transports Canada. Ce groupe a d'ailleurs été à l'origine d'une initiative digne de mention lorsqu'il a créé tout récemment un fonds de collaboration dans le but d'établir un protocole de surveillance maritime. Cependant, le financement accordé sur cinq ans arrivera bientôt à terme, et la poursuite des améliorations se fera à l'arraché. Le Groupe de travail interministériel sur la sécurité maritime a vu sa taille s'accroître en raison de la mise en œuvre de ce projet et des processus de rapport connexes; il s'est enlisé dans les mécanismes bureaucratiques et dans l'inertie qui les accompagne. Cette organisation, excellente en soi, devrait subir une « cure », comprenant la mise à jour de son plan directeur, afin de s'assurer que ses excellentes idées conduisent à des améliorations sur le plan de la sécurité. Il semblerait que le Groupe de travail interministériel sur la sécurité maritime ait entrepris une analyse des lacunes dans la sécurité maritime du Canada. Les besoins qui se manifestent à cet égard doivent rapidement trouver une réponse.

Dans les faits, la première idée concrète proposée pour améliorer la collaboration sur le plan tactique est venue du Groupe de travail interministériel sur la sécurité maritime : il s'agit du système d'échange de données sur la gestion de l'information maritime (SEDGIM). Ce système devait marquer l'avènement d'un réseau de sécurité maritime au sein duquel tous les membres pourraient partager les renseignements de sécurité pertinents au sujet des menaces d'origine maritime et alerter les autres ministères des cibles potentielles. Malheureusement, comme l'indique le récent rapport de la commission Arar, ce système n'était pas fonctionnel au moment de la rédaction de ce texte – bien que deux rapports du comité du sénateur Kenny aient exhorté les ministères concernés à accélérer le projet. Le problème n'est pas d'ordre technologique; c'est plutôt l'incapacité ou le manque de volonté de modifier la législation concernant les mandats des différents ministères et, plus précisément, la *Charte canadienne des droits et libertés* ainsi que la *Loi sur les renseignements personnels*, en ce qui a trait au partage de l'information et à l'interopérabilité, qui est en cause. Cette question est tellement cruciale dans le nouveau contexte de sécurité qu'elle doit faire l'objet de débats coordonnés sous la direction du gouvernement. La démarche préventive et intégrée mise de l'avant dans la Politique de sécurité nationale en 2004 ne sera pas optimisée tant que ces discussions n'auront pas eu lieu.

De la même manière, les activités des Centres des opérations de la sûreté maritime (COSM) qui ont été installés sur les deux côtes et dans les Grands Lacs sont mises en péril par la capacité limitée des différents ministères d'échanger de l'information. Comme dans le cas du Centre intégré d'évaluation des menaces (CIEM), les ministères participants n'ont accès

qu'à leurs propres bases de données. Ainsi, ils ne peuvent pas relier les renseignements qui y sont consignés. Les spécialistes de la sécurité, y compris le sénateur Kenny, rappellent continuellement qu'il est impératif que les organes gouvernementaux puissent partager l'information et s'alerter mutuellement dans le nouvel espace de combat qui est le nôtre.

### Conclusion

Nous avons vu qu'il existe des failles évidentes dans la trame de sécurité maritime au Canada, failles attribuables au piétinement des initiatives. C'est également l'amélioration de la compréhension des questions de sécurité qui ont surgi à la suite du 11 septembre 2001 qui a mis en lumière ces problèmes. À l'approche des Jeux olympiques de 2010, c'est-à-dire dans moins de deux ans, il importe de souligner notamment le financement dérisoire, proprement effarant, que l'on a accordé pour assurer la sécurité au cours de cet événement qui attirera les regards du monde entier sur le pays. Pendant que l'on est fort affairé à aménager des infrastructures et à faire la promotion des Jeux, le financement que l'on est prêt à verser pour la sécurité n'est pas estimé à sa juste valeur. Sachant que, pendant les Jeux d'été à Athènes, le budget consacré à la seule sécurité s'est chiffré à un milliard de dollars et que, lors des Jeux d'hiver à Salt Lake City, il s'élevait à plus de 400 millions de dollars, on voit bien que le Canada doit débloquer de toute urgence les fonds nécessaires pour mettre en place des dispositifs de sécurité intégrés et partagés (publics et privés). Il n'est pas trop tôt pour commencer à investir dans le prochain budget; les comités olympiques international et américain exercent déjà des pressions de plus en plus fortes à cet égard.

Afin d'assurer la sécurité au pays, une stratégie de sécurité nationale digne de ce nom, prévoyant des investissements à long terme, doit être adoptée avant la tenue des Jeux olympiques. Pour instaurer un environnement propice à la mise en œuvre efficace des programmes, il faut consacrer davantage de temps et d'efforts à l'étude et à l'analyse des questions pertinentes. Des mesures d'exécution et de suivi doivent ensuite être entreprises pour garantir que le plan directeur sera respecté. Si les Canadiens choisissent la bonne voie, ils pourront se servir de la Politique de sécurité nationale et des leçons apprises en matière de sécurité, les appliquer pour endosser la lourde responsabilité de la sécurité pendant les Jeux de 2010, accorder le financement et les ressources nécessaires à l'établissement d'un plan ciblé en prévision de cet événement propre à édifier l'avenir du pays tout entier, puis s'inspirer du modèle obtenu pour doter le Canada de pratiques optimales en matière de sécurité dans cette ère nouvelle. Le temps presse.

---

Le capitaine de vaisseau Peter Avis est actuellement commandant du Quatrième groupe des opérations maritimes à Esquimalt, en Colombie-Britannique. Il a travaillé auparavant à Ottawa au sein du Groupe de travail interministériel sur la sécurité maritime (GTISM), au Bureau du Conseil privé et à l'État-major interarmées stratégique au Quartier général de la Défense nationale. Il est également l'auteur d'un ouvrage intitulé *Comparing National Security Approaches to Maritime Security in the Post 9/11 Era*.



# LES OPÉRATIONS ÉLECTRONIQUES

par le major **Éric Dion**

**L**a récente déclaration de capacité opérationnelle du Régiment d'opérations spéciales du Canada (ROSC), nouvellement établi, a été fortement médiatisée. La plupart des médias ont mis l'accent sur l'aspect secret et spécial de ces prétendus « chasseurs de terroristes » et « élite des combattants », comme si, à part celui de James Bond, aucun travail n'était plus « génial » que le leur. D'autres ont exprimé leur quasi-indignation à l'idée que le Canada, un pays pacifique, puisse avoir recours à de telles tactiques ou que l'argent des contribuables canadiens serve d'une quelconque façon à payer ce « nouveau jouet ». Du point de vue d'un stratège, cependant, ni l'un ni l'autre de ces points de vue ne traduit une compréhension du changement fondamental qui s'est opéré dans la conduite de la guerre.

Pour aller droit au but, j'affirmerai simplement que les types d'opérations électroniques envisagées dans le cadre du Régiment d'opérations spéciales du Canada sont ceux qui sont les plus susceptibles d'être requis sur un champ de bataille dans un avenir prochain et prévisible. De par sa nature, la guerre est un état de chaos provoqué ou influencé par tous ses protagonistes. Essayer de vendre la guerre, les opérations de combat ou toute intervention militaire en partant du principe que le chaos ne fait pas partie de l'équation revient certainement à mentir à nos citoyens et au public en général. Depuis que des Canadiens sont morts le 11 septembre 2001, que les États-Unis ont entrepris la guerre au terrorisme et que le Canada y participe à titre d'ami et d'allié de longue date, la conduite de la guerre est marquée par le recours à des méthodes de moins en moins traditionnelles qui permettent de s'adapter à la réalité des réseaux terroristes.

Dans une guerre non traditionnelle, la clé réside dans la capacité des antagonistes à s'adapter afin de prendre l'initiative et de tirer profit de toutes les occasions. Loin de se limiter au domaine physique, cette interprétation, en règle générale, s'applique davantage aux domaines métaphysiques. En effet, ce qui sort des conventions s'applique tant aux idées (antinomie), à l'information (ambiguïté), au temps (asynchronie) et à la société (anarchie) qu'à la physique (asymétrie). Le changement fondamental est celui-ci : nos antagonistes connus d'aujourd'hui, que nous ne connaissons peut-être pas demain, pensent de façon non traditionnelle; leurs connaissances, leur imagination et leurs capacités stratégiques ne sont pas restreintes. Il s'agit là d'un caractère qui peut s'avérer littéralement explosif. En termes clairs, les antagonistes ont mené la guerre à sa quatrième génération, où aucune restriction ne leur est imposée, contrairement aux forces armées de la plupart des démocraties. D'où la nécessité d'une guerre non traditionnelle.

Autrement dit, une guerre sans restriction *nous* concerne davantage qu'elle les concerne, *eux*. Reste à savoir ce que nous, citoyens d'un État démocratique, considérons comme des moyens raisonnables pour déjouer nos antagonistes libres de toute restriction. Avons-nous même la prétention de savoir qui ils sont et ce qu'ils *peuvent* et *pourraient* faire? Pouvons-nous nous permettre de rester assis devant la télévision à attendre qu'un navire de croisière explose à Halifax? En plein milieu de ces réflexions, voilà que sous les yeux du public apparaît le nouveau Régiment d'opérations spéciales du Canada... Serait-ce là le type d'outil militaire, le type de tactiques, le type de « troupes munies de jouets » dont nous avons besoin? Répondre à cette question, hors du contexte que je viens tout juste d'évoquer, est la différence entre la réalité et une émission de télévision. Le type d'opérations électroniques que sera appelé à exécuter le Régiment d'opérations spéciales du Canada représente davantage que l'aspect séduisant et mystérieux que les médias lui ont conféré. Ces opérations électroniques sont celles d'un avenir rapproché, du moins pour les 10 à 20 prochaines années, jusqu'à ce qu'une nouvelle solution miracle survienne peut-être et fasse office de contrepoids mondial à l'hégémonie américaine.

Notre situation militaire actuelle est façonnée par deux réalités organisationnelles immuables : la prétendue victoire de l'Ouest sur l'Est, qui signifie certainement que notre façon de faire était la bonne, et la lourdeur bureaucratique du système de vérification qui, selon moi, caractérise le gouvernement. Puisque nous avons remporté la guerre froide à l'aide d'une situation militaire traditionnelle, répétée jour après jour en Allemagne « dans le bon vieux temps », elle doit bien faire partie de la solution à la guerre, non? C'est du moins ce que tentent de nous faire croire les stratèges traditionnels. Il s'agit toutefois là d'un faux raisonnement : la guerre froide n'a pas été remportée grâce aux moyens militaires disponibles à ce moment-là. C'est en fait l'échec économique de l'Union soviétique qui a entraîné la fin de la guerre froide qui, d'une manière ou d'une autre, s'est transformée en une quelconque forme de victoire de l'Ouest. J'avancerais que nous n'avons pas *gagné* la guerre froide et que, avec le temps, nous pourrions nous rendre compte que nous avons perdu plus que ce que nous croyons avoir gagné. La disparition de la culture stratégique depuis la fin de la guerre froide fait certainement partie de cette perte.

La culture stratégique est essentielle à la compréhension des intérêts en matière de sécurité et de souveraineté nationales. En clair, c'est la culture stratégique qui établit les conditions en fonction desquelles nos gouvernements démocratiquement élus adoptent des lois et prennent des décisions dans notre intérêt collectif plutôt que dans leur intérêt politique d'autopréservation. C'est au sein



d'une culture stratégique que les leaders du pays émergent avec le cran et les moyens nécessaires pour prendre ces décisions fort difficiles, qu'ils « vendent » ensuite aux citoyens en usant de leur finesse politique. C'est également au sein d'une culture stratégique que les citoyens, intuitivement, comprennent leur gouvernement et lui confient le soin de prendre ces décisions en leur nom, satisfaits de savoir que quelqu'un s'occupe de préserver et de protéger leur pays, si ardue que soit cette tâche. Cependant, en l'absence d'une menace majeure manifeste depuis la guerre froide, la nécessité d'une culture stratégique ne s'est pas fait sentir.

Au cours des années 1990, la culture dominante est donc devenue celle des affaires : pas de discussions honteuses sur la *guerre*; on parle seulement *argent*. Bien sûr, il y avait toujours de « l'argent de guerre » qui circulait et des « guerres d'argent », consistant en des prises de contrôle et autres manœuvres hostiles. La mondialisation et la technologie étaient perçues comme les solutions à nos problèmes d'envergure mondiale et, dans 10 ou 15 ans, l'affaire serait probablement dans le sac. L'histoire nous dit toutefois que ces deux phénomènes ont en fait exacerbé les problèmes mondiaux auxquels nous faisons face, notamment les *nouvelles menaces à notre stabilité et à notre sécurité mondiales*. Pouvons-nous aujourd'hui nous permettre de ne pas avoir de culture stratégique sur laquelle fonder les décisions cruciales? Au début des années 1990, un raisonnement prévoyant et stratégique aurait été d'envisager un scénario autre que celui, beaucoup trop favorable, d'un marché mondial où tout va pour le mieux. Malheureusement, il est maintenant un peu tard pour façonner une culture stratégique *actuelle* qui permettrait de préserver les intérêts du Canada.

Paradoxalement, grâce aux guerres commerciales des années 1990, le raisonnement stratégique, le pragmatisme et le bon sens ont par bonheur tous survécu malgré l'absence d'une menace militaire perçue. Pendant que nous croyions que la guerre telle que nous l'avions connue avait disparu, celle-ci s'emparait du *marché des affaires*, transition marquée par l'accessibilité d'Internet au grand public. Apparemment, plus aucune raison valable ni analyse des menaces ne justifiaient un accès restreint à Internet. La période prospère que les membres de la « génération Z » ont connue depuis leur naissance est en grande partie attribuable à cette nouvelle réalité. À l'instar des générations précédentes, à commencer par celle des baby-boomers, notre existence est relativement confortable; il suffit de comparer nos conditions de vie à celles qui régnaient lors du dernier conflit mondial. Aujourd'hui, à mon avis, c'est surtout le raisonnement stratégique, les habiletés et le sens des affaires de nos leaders qui définiront le modèle à partir duquel sera élaborée la culture stratégique visant à faire face à cette *nouvelle* guerre mondiale...

Une entreprise sérieuse hésiterait-elle à utiliser tous les outils, tactiques et techniques permis par la loi pour remporter une lutte effrénée aux compétences et aux parts de marché? Une entreprise qui se respecte accepterait-elle de se soumettre à un système de vérification irréaliste et écrasant que seuls les gouvernements modernes connaissent? S'impose-t-on ce genre de procédés à la maison? Un concurrent sérieux resterait-il là à ne rien faire, laissant à son adversaire le temps de s'organiser?

Alors, où étions-nous ces 15 dernières années? Pensions-nous tous que cette nouvelle réalité était gratuite? Expliquez-moi alors, aux points de vue de la planification et des priorités, l'analogie suivante : Pourquoi autant de pompiers opèrent-ils avec des camions désuets? Ou pourquoi les Forces canadiennes comptent-elles plus de musiciens que de tireurs d'élite?

Il ne faudrait toutefois pas qu'on se réfère à cette nouvelle réalité seulement pour justifier la nécessité d'un Régiment d'opérations spéciales du Canada. Le fait est tout simplement que, dans un avenir prévisible, la guerre non traditionnelle représente la *norme* et non plus l'*exception* dans la conduite d'opérations électroniques. Les agents participant à des opérations électroniques, parce qu'ils ont recours à tous les outils, tactiques et techniques légaux pour travailler dans ces environnements opérationnels contemporains et parce qu'ils sont stratégiquement efficaces, largement à l'abri des excès du système de vérification, adaptatifs, axés sur les opérations et résolu sur le plan tactique, comme toute entreprise *concurrentielle* le serait, représentent les intermédiaires de choix pour mener, en territoires inexplorés, une lutte que seul un réseau bien organisé d'antagonistes libres de restrictions connaît. Il s'agit du prix démocratique à payer pour préserver et protéger le niveau de vie au Canada. En fait, du point de vue stratégique et dans l'immédiat, je suis d'avis qu'une part opérationnelle nettement plus importante des Forces canadiennes doit véritablement acquérir la capacité de mener des opérations spéciales, en vue d'une intégration possible dans un corps unique de marines.

Jusqu'à l'éventuelle apparition d'une nouvelle solution miracle, les opérations spéciales sont devenues une réalité de la guerre moderne. Elles ne représentent plus l'exception, mais deviennent peu à peu la norme des opérations électroniques.

Compte tenu de cette nouvelle réalité, j'appuie le point de vue selon lequel nous ne pouvons nous contenter d'un *seul* Régiment d'opérations spéciales du Canada. Nous avons plutôt besoin de 12 forces opérationnelles d'infanterie, capables de mener des opérations spéciales *en tout temps*. Demandez l'avis du commandant de la Force opérationnelle 3-06, qui a adopté l'énoncé de mission suivant pour son unité



(traduction) : « [elle] mènera des opérations anti-insurrectionnelles à Kandahar pour gagner le cœur et la raison des habitants. » Cet énoncé de mission est doux à l'oreille des agents spéciaux. Cela ne doit toutefois pas sous-entendre que nous allons combattre la « guerre sale » *salement*. Une règle de droit démocratique et les droits de la personne doivent prévaloir parce que, contrairement à ce qu'en pensent nos antagonistes libres de toute restriction, ils constituent les fondements de notre pays. D'ailleurs, pour gagner la guerre stratégique, il est essentiel de remonter le moral de la population et de le maintenir au beau fixe. Rappelons-nous la nouvelle réalité : nous ne nous emparons pas d'un territoire, mais nous cherchons à gagner le cœur et la raison des habitants. Nous ne devrions donc pas chercher à *déconstruire* et à *isoler*, mais bien à *construire* et à *rattacher*. C'est en effet dans un état d'isolement par rapport à la mondialisation et aux occasions qu'elle fait naître que la terreur surgit. La réalité, toutefois, est que des réseaux de criminels devront être déconstruits, isolés et, oui, détruits afin de permettre à la majorité pacifique de citoyens de se rattacher au monde. Voilà comment se traduisent la culture stratégique, le pragmatisme collectif et notre sens de la nation. De

nouveaux outils sont nécessaires, non pas parce qu'ils sont « cool », mais parce qu'ils sont pertinents d'un point de vue stratégique. Le défi, ce n'est pas eux. C'est nous. Et c'est de savoir comment nous saurons tirer parti de ces outils.

D'une manière ou d'une autre, le Canada doit continuer à acquérir de la maturité en tant que pays et prendre conscience une fois de plus du prix élevé de la paix et de la sécurité. Nos stratèges doivent prendre *dès maintenant* les décisions difficiles qui mèneront à la création de 12 forces opérationnelles capables de mener des opérations spéciales. Avons-nous les moyens de bâtir ces unités? Bien sûr. Il suffit d'éliminer certains dédoublements dans les quartiers généraux...

---

*Le major Éric Dion, officier d'infanterie (Royal 22<sup>e</sup> Régiment), occupe actuellement le poste de planificateur principal aux quartiers généraux du Secteur du Québec de la Force terrestre et de la Force opérationnelle interarmées (Est). Il est également candidat au doctorat en gestion. Comme toujours, les points de vue et les opinions exprimés sont ceux de l'auteur uniquement.*



Photo MDN



## LA RENAISSANCE DE L'AURORA

**A**près des mois d'examen et des cortèges de rumeurs plutôt angoissantes, le gouvernement Harper a annoncé, en décembre 2007, qu'il ferait l'acquisition d'un nouvel avion de surveillance tout en procédant à la remise à neuf et au prolongement de la durée de vie utile de la « majorité » – une majorité infinitésimale – des CP-140 *Aurora* de Lockheed actuellement en service. Visant en partie à tirer profit des importants investissements déjà consacrés à la modernisation de l'*Aurora*, le programme révisé prévoit garder dix de ces appareils « sûrs et fonctionnels jusqu'en 2020 ». À cette fin, le ministère de la Défense nationale a annulé la suspension des travaux et entend poursuivre la modernisation des *Aurora* (c'est-à-dire des systèmes radars, informatiques et autres) et rajeunir leurs structures. Le Ministère souligne en outre que « les améliorations technologiques déjà apportées à la flotte [des *Aurora*] pourraient être transférées et mises à profit dans les nouveaux appareils [de remplacement] ».

La décision de moderniser un nombre restreint d'*Aurora* et d'en prolonger la durée de vie est loin d'être parfaite – les compromis le sont rarement –, mais elle permettra de conserver, entre autres, la capacité cruciale de surveillance maritime (c'est-à-dire la connaissance du domaine maritime) jusqu'à ce qu'un appareil crédible puisse en assurer la succession. Cela étant dit, diverses machinations politiques, militaires, industrielles et financières ont entouré la décision prise en décembre, et le plan de rechange qui avait la cote auprès de certains groupes, notamment au sein du ministère de la Défense, n'en était pas la moindre. Ce plan consistait à libérer les fonds pour un programme de remplacement accéléré de l'*Aurora* en avortant la troisième phase du projet de modernisation graduelle de l'*Aurora* (en réalité le cœur du projet) ainsi que le projet de prolongation de la durée de vie de l'*Aurora*, en réduisant la taille de la flotte des *Aurora* et en adoptant des mesures draconiennes de conservation des heures de vol. Ces intrigues ont une fois de plus fait ressortir la difficulté à atteindre le consensus et la cohésion dans le domaine de l'aviation maritime à aile fixe.

Les machinations ont également mis en évidence l'urgence, soulignée par un nombre croissant d'analystes, de se doter d'une stratégie nationale de surveillance maritime qui serait à la fois exhaustive et holistique, tant sur le plan technologique que bureaucratique. Une telle stratégie doit tenir compte de l'immensité géographique et de l'importance multidimensionnelle de l'Arctique canadien et des approches maritimes du Canada, déterminer les niveaux de couverture de surveillance nécessaires et reconnaître la polyvalence inhérente des appareils de patrouille, de renseignement, de surveillance et de reconnaissance maritime à aile fixe pour remplir des rôles militaires, quasi-militaires et civils. Parallèlement aux exigences liées à la connaissance du domaine maritime canadien, il importe tout autant de considérer la possibilité de devoir recourir, outre-mer, à des capacités canadiennes crédibles en matière de renseignement,

de surveillance et de reconnaissance maritime et terrestre et aussi de considérer les possibilités de créer des synergies entre les capacités et les compétences requises pour les besoins du pays et celles développées pour l'étranger.

Malheureusement, comme nous l'avons déploré plus d'une fois dans cette chronique, depuis des décennies au Canada, la prise de décisions dans les domaines de la patrouille, du renseignement, de la surveillance, de la reconnaissance maritime, de la patrouille côtière et de la surveillance de l'Arctique « se caractérise par une propension monotone à l'indécision, aux réductions qualitatives ou quantitatives irréflechies, aux faux départs, aux économies de bouts de chandelles et aux plans d'affaires mal conçus ». En 1969, par exemple, le gouvernement Trudeau nouvellement élu a épargné la flotte de CP-107 *Argus* de patrouille maritime dans son énoncé de politique de la défense, mais n'a pas tardé à court-circuiter sa version d'une stratégie de défense axée sur le « Canada d'abord » en annonçant la mise au rancart des appareils de patrouille côtière CP-121 *Tracker*, encore jeunes et utiles. Par la suite, cette décision insensée a été proprement renversée par le livre blanc de 1971 sur la défense, mais presque aussitôt, Ottawa était plongée dans un débat compliqué sur le choix d'un nouvel avion de patrouille à long rayon d'action afin de remplacer l'*Argus*. Une bonne part des discussions – peut-être une préfiguration de celles qui pourraient bientôt avoir lieu au sujet du remplacement de l'*Aurora* – s'articulaient autour des capacités de guerre anti-sous-marine du nouvel appareil. En fait, il a semblé pour quelque temps que l'avion destiné à remplacer l'*Argus* posséderait toutes les capacités de patrouille maritime, de surveillance de l'Arctique et de détection à distance, *mais pas* celles de guerre anti-sous-marine. Ajoutant à cette controverse – autre préfiguration de l'avenir? –, l'industrie canadienne faisait pression pour que soit rejetée toute soumission venant de Lockheed, Boeing, Douglas et Hawker-Siddeley. Selon la proposition de l'industrie, baptisée *Projet Phénix*, le Canada aurait modernisé seize des *Argus* restants en les dotant de capacités de guerre anti-sous-marine et aurait acheté huit *Dash 7* de De Havilland et quatre Boeing 707 pour assurer la surveillance côtière et la surveillance de l'Arctique.

Le gouvernement Trudeau a finalement choisi le CP-140 *Aurora* de Lockheed, un appareil hybride mariant la cellule et les moteurs du P-3C *Orion* à une avionique de mission provenant du S-3A *Viking*, sans aucun doute le meilleur avion de patrouille à long rayon d'action qui existait au moment de son entrée en service, en 1980. Ironiquement, en réponse aux prières des alliés de l'OTAN, à l'évolution du contexte géostratégique et aux nouvelles politiques de défense du Canada, l'*Aurora* était doté d'excellentes capacités de guerre anti-sous-marine. Cependant, pour des considérations budgétaires, la flotte fut limitée à 18 avions, ce qui entraînait un très haut taux



d'utilisation et ouvrait la porte aux problèmes structurels que connaît aujourd'hui l'*Aurora*. De même, des motifs financiers et de classiques disputes bureaucratiques – le rapport du comité interministériel sur les utilisations non militaires de l'avion de patrouille à long rayon d'action est fascinant à cet égard – sonnèrent le glas du système civil de détection à distance qui était prévu et qui aurait pu s'avérer très utile.

En 1987, dans son livre blanc sur la défense, le gouvernement Mulroney a fait mine de combler les lacunes du moment en promettant « au moins six » autres avions de patrouille à long rayon d'action et en annonçant une importante modernisation du *Tracker* de la patrouille côtière. Toutefois, ces projets tombèrent peu après victimes du budget d'avril 1989. Un nouveau revirement s'est ensuite produit lorsque, par manque de vision, l'on a brusquement transféré la mission des *Tracker* à des Beechcraft *King Air* civils, loués par le ministère des Pêches et des Océans. Le gouvernement Mulroney a retrouvé un peu de sa crédibilité en se dotant de trois avions de surveillance maritime, en acquérant le CP-140 *Arcturus* et en affectant trois Bombardier *Challenger* à la patrouille côtière. Comme le CP-140 servait principalement à entraîner les équipages des *Aurora*, on ne pouvait réellement le qualifier d'avion de surveillance maritime et de l'Arctique, tandis que les *Challenger*, qui n'étaient pas équipés d'une avionique conçue pour la mission maritime, jouaient un rôle plutôt symbolique de patrouille côtière. Parallèlement, on avait entrepris d'élargir la flotte de patrouille côtière en la dotant de dix *Challenger* bien équipés, mais cette initiative s'est discrètement évanouie durant le premier mandat du gouvernement Chrétien.

L'ère Chrétien fut marquée par l'abandon des trois *Challenger* de patrouille côtière et par l'élimination progressive de l'*Arcturus* (bien qu'on en comptait encore deux en service à la fin de 2007). Mais le plus frustrant reste encore la décision, prise pour des raisons budgétaires, de diviser le programme exhaustif de modernisation de l'*Aurora* – visant à en faire une plateforme de patrouille maritime, de renseignement, de surveillance et de reconnaissance moderne et crédible – en une série de vingt-trois projets individuels répartis en quatre phases. Cette décision a coûté cher tant en ressources techniques et industrielles qu'au chapitre de la disponibilité et de l'entretien des appareils. (On rapporte, par exemple, qu'il existe trois versions différentes de l'*Aurora* à la base de Greenwood.) Aux malheurs de l'*Aurora* s'est ajoutée la découverte subséquente de sérieux problèmes de corrosion, particulièrement dans les ailes et l'empennage horizontal, ce qui pourrait retenir la flotte au sol avant 2015 si aucune mesure n'est prise pour y remédier. Pour que l'*Aurora* puisse rester en service au moins jusqu'en 2025, il faudrait prolonger sa durée de vie utile, projet dont les coûts ont été évalués à maintes reprises.

En octobre 2007, comme l'a fait remarquer Ernest Cable, Ottawa a suspendu la troisième phase du projet



photo 074-IMG0083 du MDN

de modernisation graduelle de l'*Aurora* ainsi que le projet de prolonger sa durée de vie utile « jusqu'à ce que les engagements financiers du ministère de la Défense nationale puissent être réexaminés ». Ce n'est pas surprenant, compte tenu des fortes pressions exercées sur le budget de la défense canadienne. On ne doit pas non plus s'étonner du fait que certains préconisent l'arrêt de toute dépense additionnelle pour l'*Aurora* au profit de l'accélération du processus d'acquisition d'un nouvel appareil. Cette solution n'est pas sans mérite, mais elle aurait été bien plus attrayante si on n'avait pas déjà investi autant de temps et d'argent dans la modernisation de l'*Aurora*, si le budget global de la défense se portait mieux et si un avion acceptable pour remplacer l'*Aurora* avait été disponible à temps. Il existe en fait quelques candidats crédibles, comme le P-8 *Poseidon* de Boeing, mais, étant donné son cycle de mise au point et de production et compte tenu des besoins pressants de la marine des États-Unis, le P-8 ne pourrait être livré au Canada que dans un avenir lointain. La perspective d'exploiter une flotte réduite d'*Aurora* à durée de vie limitée, n'ayant pas bénéficié des troisième et quatrième phases de modernisation (des appareils probablement destinés à la surveillance de surface et à la surveillance de l'Arctique, mais n'ayant aucune capacité de guerre anti-sous-marine ou à peine) jusqu'à ce que les considérations budgétaires et autres permettent l'introduction d'un successeur crédible, mais cette perspective n'est pas encourageante.

Cela dit, on ne peut que frémir à l'idée que seulement dix *Aurora* seront entièrement remis à neuf avec une durée de vie prolongée. En étant contraint de répartir sa très petite flotte entre deux bases situées à des milliers de kilomètres de distance, le Canada pourra difficilement garder sous haute surveillance une cible se trouvant à mille kilomètres de la côte est. Pour relever ce défi, il lui faudrait moderniser complètement au moins douze *Aurora* et prolonger leur durée de vie utile. On se demande même s'il ne faudrait pas explorer des solutions plus imaginatives que le remisage ou la vente des *Arcturus*. Par contre, s'il était possible de dégager des fonds supplémentaires, il serait sans doute préférable, pour des raisons techniques, de les affecter à l'*Aurora*.



Un autre enjeu – qui s'imposera certainement davantage à mesure que progressera le dossier du remplacement de l'*Aurora* – est le rôle de l'industrie aérospatiale canadienne. Bien sûr, on a avancé que « le lobbying efficace des firmes aérospatiales » avait joué un rôle notable dans la décision du gouvernement de poursuivre, bien qu'avec un nombre réduit de cellules, le programme de modernisation et de prolongation de la durée de vie des *Aurora*. Il serait naïf de croire le contraire, mais dans ce cas, au moins, la solution sensée aux yeux de la défense et de l'industrie (et aussi des politiciens) semble correspondre à l'option la plus avisée du point de vue des opérations militaires et de la connaissance du domaine maritime.

Dans une perspective à plus long terme, le Canada se doit d'assurer la succession de l'*Aurora* tout en évitant, on le souhaite sincèrement, les pires machinations et erreurs de calcul des années Trudeau, Mulroney et Chrétien. Quel appareil pourrait s'avérer un successeur crédible à l'*Aurora*? À ce moment-ci, si l'on se fonde sur les besoins actuels et futurs au pays et à l'étranger, le choix le plus logique semble être le P-8 *Poseidon* ou encore un des plus petits avions de la famille Airbus si une version appropriée alliant les capacités de patrouille maritime, de renseignement, de surveillance et de reconnaissance se matérialise un jour. On a beaucoup parlé de la possibilité de mettre au point un tel appareil en s'inspirant du *Global Express* de

Bombardier, le même genre d'avion que la Royal Air Force a adopté pour son *Sentinel*. Il se peut bien que le Canada, en théâtre d'opérations, surtout à l'étranger, ait besoin d'un avion de surveillance et de ciblage semblable au *Sentinel* pour compléter ses appareils de type *Aurora*, et non pour les remplacer. L'acquisition de deux versions du *Global Express-Sentinel*, l'une optimisée pour le champ de bataille et l'autre pour la surveillance maritime, serait intéressante, mais ne répondrait toujours pas aux besoins du Canada, particulièrement en ce qui a trait à la surveillance sous-marine. La nécessité de se doter de capacités de guerre anti-sous-marine crédibles ne disparaîtra tout simplement pas. Il importe aussi d'insister sur le fait que l'équipement de détection sous-marine, à bord d'un aéronef de patrouille maritime, de renseignement, de surveillance et de reconnaissance, sert à bien plus qu'à faire la guerre anti-sous-marine. Une dernière pensée : le Canada devrait à tout prix investir dans l'acquisition de bons véhicules aériens sans pilote pour répondre à ses besoins au pays et à l'étranger, mais il ne s'agit pas là d'une panacée. Dans un contexte intérieur, il faut y voir un *complément*, et non un *substitut* aux appareils comme l'*Aurora*.

---

Martin Shadwick enseigne la politique de défense canadienne à l'Université York. Il a été rédacteur en chef de la Revue canadienne de défense.



MDN Photo

Un CP-140 *Aurora* décolle pour une mission lors de l'exercice *Maple Flag XL*, le 24 mai 2007.



## PACIFICATION IN ALGERIA, 1956-1958

par David Galula

Santa Monica, CA : RAND Corporation Monograph Series, 2006

324 pages, 28,50 \$ US

ISBN 978-0-8330-3920-0

Compte rendu de Pierre Saint-Amant

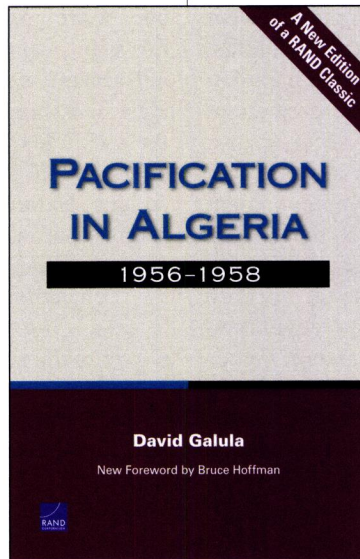
**T**out au long de leur histoire, les armées ont redouté la guerre anti-insurrectionnelle, évitant le plus souvent d'énoncer une doctrine sur le sujet. Jusqu'à récemment, aucune armée ou presque – y compris celles qui devaient composer de façon régulière avec l'insurrection – ne disposait d'une ligne de conduite précise en la matière. Mais depuis qu'une coalition dirigée par les États-Unis a envahi l'Irak, diverses méthodes ont été tentées. Ce n'est qu'avec la publication, en décembre 2006, du manuel de campagne *U.S. Field Manual 3-24* qu'une nouvelle doctrine complète en matière de contre-insurrection a vu le jour. Intitulé tout simplement *Counterinsurgency*, ce manuel a été conçu sous la supervision du général David Petraeus, un penseur américain innovateur qui assure, depuis janvier 2007, le commandement de la force multinationale en Irak. L'ouvrage s'inspire d'un livre paru il y a près de cinquante ans à la suite d'une autre contre-insurrection, menée elle aussi en pays musulman. En 1963, à la demande expresse de la RAND Corporation, le lieutenant-colonel David Galula, officier français possédant une vaste expérience de la contre-insurrection, dont deux années passées en Algérie, a écrit ce qui allait devenir un témoignage personnel sur la pacification réussie de la zone placée sous sa responsabilité.

La carrière militaire du colonel Galula débute à la réputée École militaire de Saint-Cyr, où il obtient, en 1940, un diplôme d'officier d'infanterie. Puis, au cours de la Seconde Guerre mondiale, il combat en Afrique du Nord, en France et en Allemagne. En 1945, il est muté à l'ambassade de Beijing (Pékin) et devient le témoin privilégié de la révolution qui porte Mao Zedong et les communistes chinois au pouvoir. Pour Galula, les Chinois restent les maîtres des stratégies et tactiques de guérilla. À titre d'observateur militaire, il prend part à la Commission spéciale des Nations Unies pour les Balkans, où il est témoin de l'insurrection durant la guerre civile grecque. Son affectation suivante, attaché militaire à Hong Kong, lui permet de se rendre en Indochine française, dans la péninsule malaise et aux Philippines, trois autres foyers d'insurrection notoires.

À son retour en France, en 1956, il demande et obtient une affectation de commandant de compagnie d'infanterie en Algérie.

Une insurrection a éclaté dans ce pays environ deux ans auparavant, et l'armée française est handicapée par un manque de direction, d'une part, en raison de la faiblesse des gouvernements qui se sont succédé à la tête de la IV<sup>e</sup> République et, d'autre part, à cause de sa longue et coûteuse participation à la contre-insurrection en Indochine, au Maroc et en Tunisie. Sur la scène internationale, les États arabes et les États communistes appuient la rébellion, et la plupart des autres pays y sont également favorables : ils voient en cette guerre la volonté d'une puissance coloniale de conserver son empire alors même que, sur toute la planète, la tendance est à l'anti-impérialisme.

Le capitaine Galula se voit attribuer le commandement d'une compagnie dans les montagnes arides et densément peuplées de la Kabylie. Dans la première partie du livre, il décrit la situation générale et l'établissement de sa compagnie dans cette zone d'opérations, appelée *sous-quartier*. Il analyse les plans improvisés des rebelles et ceux des Français, mais se garde de tout commentaire sur les questions politiques en cause, si ce n'est lorsque celles-ci sont liées à la situation sur le terrain. Dans la section suivante du livre, qui porte sur la lutte pour le contrôle de la population civile, le capitaine Galula explique en détail la façon, lente mais méthodique, dont il s'y prend pour débarrasser la zone des rebelles, puis pour rétablir une vie normale à l'intérieur de son sous-quartier. À rebours des idées reçues, il divise sa compagnie pour assurer une présence militaire dans les petits villages et hameaux. Au terme de cette étape, la zone sous sa responsabilité est raisonnablement pacifiée. Dans la troisième partie du livre, il est question, cette fois, de la lutte pour le soutien à la population civile. Le capitaine Galula y relate la façon dont il parvient à faire régner et inspirer la confiance, puis à mobiliser la population pour lutter contre les insurgés. Au cours de cette étape, l'auteur entreprend la mise en œuvre de son propre programme de développement et établit des gouvernements locaux. Puis, promu major, le capitaine Galula devient commandant adjoint d'un bataillon. On l'envoie alors dans une zone avoisinante, où les méthodes des deux commandants précédents n'ont pas su mener à une pacification. Le premier commandant croyait pouvoir vaincre la rébellion par l'action militaire. Le second était d'avis que la France ne tiendrait pas ses promesses





et qu'elle finirait par déguerpir, exposant à des repréailles les appuis qu'il aurait réussi à gagner parmi la population. Dans les deux cas, l'armée française a occupé une position dominante mais en pure perte, dans la mesure où elle ne contrôlait ni le terrain ni la population. Dans cette nouvelle zone, comme dans la plupart des zones en Algérie, l'armée se trouvait prise dans un cercle vicieux : en raison des opérations militaires répétées, la population était farouchement opposée aux Français, de sorte que les soldats la traitaient en ennemie. La dernière partie du livre contient les conclusions de l'auteur. Celui-ci y dresse la liste des principaux facteurs qui ont, croit-il, influencé la guerre d'Algérie et énonce les principes qui guident, à ses yeux, la contre-insurrection.

À une époque où la plupart des officiers envisageaient le conflit comme un combat classique entre soldats, Galula part du principe qu'une solution politique s'imposait. Pour lui, le militaire n'était qu'une force permettant de pacifier un pays, puis d'en assurer la sécurité afin d'amener la population civile à prendre part au processus politique pour que des solutions permanentes soient apportées. Sa grande théorie, c'est que les rebelles et l'armée visent un même objectif : gagner l'appui de la population. Dès son arrivée en Algérie et fort de cette théorie, Galula s'emploie à couper la population des rebelles. Il sait que, pour y parvenir, il doit éviter de se mettre la population à dos et observer la règle suivante : « en apparence, il faut traiter chaque civil en ami; en son for intérieur, il faut le considérer comme un rebelle jusqu'à preuve du contraire. » Galula porte un regard intelligent et analytique sur une contre-insurrection visant des objectifs précis. Grâce à son approche « ferme mais juste », il évite de s'aliéner la population. Galula est d'avis que, une fois la zone pacifiée, il faut la soutenir et maintenir une présence militaire pour prévenir le retour des insurgés. Cette méthode le conduit à disperser sa compagnie dans toute la zone d'opérations. Toutefois, comble de l'ironie, le haut commandement n'estime pas à leur juste valeur ni ce déploiement ni l'absence de combat, une fois la zone pacifiée. L'armée française qui, comme toute armée, mesure le succès au nombre de morts chez l'ennemi et à l'ardeur des combats, ne voit pas dans cette pacification une victoire.

Rédigé avec humour et avant l'époque de la rectitude politique à tous crins – par exemple, le jugement sévère que Galula porte sur l'islam ne serait plus accueilli favorablement aujourd'hui –, l'ouvrage constitue également une lecture rafraîchissante et propose une perspective différente sur la guerre d'Algérie. L'Histoire est souvent écrite par des universitaires de gauche pour qui tous les crimes que commettent les rebelles durant une guerre d'indépendance sont acceptables, car la fin justifie les moyens. Ils retiendront le fait qu'une puissance coloniale répressive cherche à entraver la juste émancipation d'un peuple. Mais cette vision tranchée de la réalité ne rend pas justice aux soldats

qui ont combattu pour la France et qui étaient pour la plupart des hommes d'honneur. En revanche, les rebelles sont souvent « absous », même s'ils comptent dans leurs rangs bon nombre de criminels de droit commun et de terroristes sadiques. Pourtant, en décembre 2007, au moment même où j'écris ces lignes, des bombes explosent à Alger, et l'on peut difficilement imputer la faute aux colons français. La majeure partie de la population algérienne souhaitait peut-être disposer d'une plus grande autonomie, mais peu d'Algériens soutenaient les rebelles, qui tentaient d'exercer le contrôle par la terreur. Le référendum de 1958 l'a clairement montré : aucun segment de la population n'appuyait dans une large mesure l'indépendance complète. Le nombre de recrues qui sont entrées au service de l'armée française constitue une autre mesure de la popularité de la rébellion. En effet, quelque 100 000 Algériens de confession musulmane se sont engagés dans l'armée française, et c'est sans compter les forces d'autodéfense des villages. En 1958, les forces rebelles comptaient pour leur part de 8 000 à 9 000 personnes. Le livre se conclut sur ce que Galula considère comme les quatre lois de la contre-insurrection :

- l'objectif est de gagner la population;
- le soutien à la population doit être organisé;
- la contre-insurrection elle-même doit être vue comme la victoire ultime; et
- la concentration des efforts doit s'effectuer zone par zone.

Aux yeux de Galula, une contre-insurrection n'est jamais perdue en dépit de l'impopularité du régime exerçant la répression. Au fil du temps, la guerre elle-même, et donc la sécurité de la population civile, devient l'enjeu principal, et l'avantage idéologique des insurgés diminue.

Dans l'espoir que ces leçons puissent servir en Irak, la RAND Corporation réédite aujourd'hui le livre de David Galula. Cinquante ans après sa rédaction, il reçoit l'accueil enthousiaste d'une armée qui cherche à s'extirper d'une situation épineuse en partie attribuable, à mon avis, à une confiance excessive dans les armes de haute technologie. On se prend à espérer que l'intérêt porté à cet ouvrage annonce une ouverture nouvelle aux idées et aux opinions formulées hors des États-Unis. Selon l'auteur, la pacification exige de l'imagination et un engagement à long terme. Pour lui, chaque guerre représente un cas particulier qui requiert une stratégie unique. Et quiconque croit avoir trouvé un remède miracle a bien mal saisi la leçon de David Galula.

---

*Le capitaine Pierre Saint-Amant est actuellement au service de la Direction générale du recrutement et des carrières militaires. Il a également entrepris à temps partiel une maîtrise en sciences politiques à l'Université d'Ottawa.*



### THE U.S. ARMY/MARINE CORPS COUNTERINSURGENCY FIELD MANUAL

Chicago : University of Chicago Press, 2007  
418 pages, 15 \$ US (couverture souple)  
ISBN 978-0-226-84151-9

Compte rendu du  
lieutenant-colonel P. J. Williams

**S**ans vouloir offenser les lecteurs de notre *Revue* qui ont un penchant pour les approches doctrinales, les publications des Forces canadiennes, avouons-le, ne comptent généralement pas parmi les ouvrages qui agrémentent les longues soirées d'hiver. Et rarement font-ils l'objet d'un compte rendu.

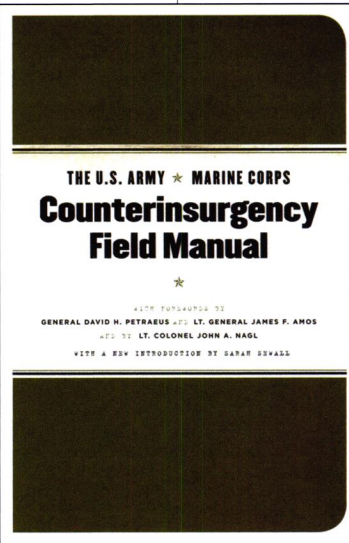
Le présent ouvrage, un manuel de campagne de l'armée et de la marine américaines, rompt toutefois avec l'usage. Il a suscité le débat dans deux numéros consécutifs (novembre-décembre 2007 et janvier-février 2008) d'une autre auguste tribune, soit *Foreign Affairs*. L'officier responsable de l'équipe rédactionnelle du manuel, le général David Petraeus, commande maintenant les forces américaines et multinationales en Irak : une occasion unique lui est donc offerte de mettre en pratique ce qu'il prêche. De plus, les Forces canadiennes se trouvent actuellement engagées dans un conflit anti-insurrectionnel en Afghanistan, soit précisément le genre d'opérations décrites dans le manuel. Autant de raisons qui nous amènent à commenter cet ouvrage unique.

Le livre est né d'une conférence d'information sur les opérations qui s'est tenue en 2005 à Fort Leavenworth, au Kansas. L'équipe rédactionnelle se composait d'un noyau de militaires, mais des journalistes, des défenseurs des droits de la personne, des universitaires et des gens de tous les horizons se sont successivement penchés sur le manuscrit. Et malgré une telle diversité de collaborateurs, une première version du manuel a émergé après deux mois seulement.

Les auteurs se donnent beaucoup de mal pour faire valoir le fait que les opérations anti-insurrectionnelles se distinguent des autres types d'opérations : la primauté des questions politiques, qui requiert une collaboration entre civils et militaires de tous les échelons, compte parmi les leçons dont les Forces canadiennes ont à coup sûr tiré parti. Signalons ensuite l'importance de la non-cinétique, plus déterminante que sa partenaire, la cinétique – une leçon plutôt difficile à assimiler pour ceux qui portent l'uniforme. Du début à la fin du manuel, on insiste sur la nécessité, pour tout membre engagé dans une opération

anti-insurrectionnelle, d'être en mesure *d'apprendre et de s'adapter* : il s'agit là d'un élément essentiel à la réussite. En fait, les auteurs vont même jusqu'à énoncer les cinq impératifs du succès (largement inspirés de la théorie dite « de la tache d'encre » des mesures anti-insurrectionnelles) :

- Les forces militaires ainsi que le gouvernement et les forces du pays hôte doivent travailler de concert à l'élaboration d'une stratégie anti-insurrectionnelle.
- Le pays hôte et les autres forces anti-insurrectionnelles doivent assurer la sécurité de la population à l'intérieur de zones névralgiques. Le livre fait état du concept de « contrôle civil », une technique que les Britanniques ont employée avec succès au cours de la campagne anti-insurrectionnelle menée en Malaisie durant les années 1950.



- Les opérations doivent être lancées depuis les points de résistance du gouvernement du pays hôte contre les zones se trouvant sous la domination des insurgés.
- La récupération de la maîtrise des zones dominées par les insurgés exige que le gouvernement du pays hôte étende ses opérations en vue de soutenir la population et d'assurer sa sécurité.
- L'information sur les opérations est primordiale pour façonner les perceptions et discréditer les insurgés.

Le livre adopte certaines des conventions utilisées dans les autres manuels militaires (paragraphe numérotés, ton neutre du texte, etc.), mais là s'arrêtent pour l'essentiel les similitudes avec les publications de même nature. L'ouvrage fait appel à des exemples historiques tirés d'un grand nombre de conflits – et qui ne sont pas tous d'emblée favorables aux États-Unis ou à leurs alliés – et il comporte également une liste des meilleures pratiques. Il se divise en huit chapitres :

- Insurrection et contre-insurrection;
- Regroupement des efforts : intégrer les activités militaires et civiles;
- Renseignement et contre-insurrection (le chapitre le plus long);
- Conception des campagnes et des opérations anti-insurrectionnelles;
- Exécution des opérations anti-insurrectionnelles;
- Exploitation des forces de sécurité du pays hôte;



- Leadership et éthique en matière de contre-insurrection;
- Soutien.

Pour ceux qui souhaitent parcourir le livre, un résumé figure à la fin de chaque chapitre. On y trouve également cinq annexes qui proposent des lignes directrices relatives à l'action, à l'analyse du réseau social, au soutien linguistique, aux aspects juridiques et à l'utilisation de la puissance aérienne. Si l'on désire, au contraire, approfondir ce champ d'étude, l'ouvrage comprend une bibliographie complète et annotée qui fait état à la fois des sources ouvertes et des autres publications militaires, ces dernières provenant exclusivement des États-Unis.

Au début du présent article, j'ai affirmé que ce manuel ne constituait sans doute pas la meilleure lecture de chevet : de fait, j'en ai trouvé le style et le contenu si captivants que je n'aurais pu m'endormir. D'ailleurs, il devrait susciter des débats passionnés dans les mess du pays et des discussions avec nos partenaires pangouvernementaux, en cette période où le Canada apprend à travailler le mieux possible en situation d'insurrection. Le produit de la vente du livre est remis

à la Fisher House Foundation, un partenariat public-privé qui soutient les familles des soldats américains (et canadiens) blessés et traités à l'hôpital militaire américain de Ramstein, en Allemagne. Ne serait-ce que pour cette raison, il vaut certainement la peine de se le procurer. J'ajoute que, si vous ne le lisez pas, il y a fort à parier que l'ennemi, lui, le fera.

Au cours des années 1980, la publication d'un autre manuel de campagne de l'armée américaine (Field Manual 100-5, *Operations*) avait été, selon certains, à l'origine du concept de la guerre de manœuvre qu'ont adopté les forces occidentales de l'OTAN. Nous espérons que le présent ouvrage, longtemps attendu dans les milieux militaires, provoquera un débat aussi vif parmi les forces actuelles. Un débat qui conduira à la réussite des opérations de nos troupes et de celles de nos partenaires. Je vous recommande chaudement ce livre.

Le lieutenant-colonel Williams, officier d'artillerie, occupe actuellement le poste de J5 Effets au quartier général du Commandement de la Force expéditionnaire du Canada, (COMFEC) à Ottawa.

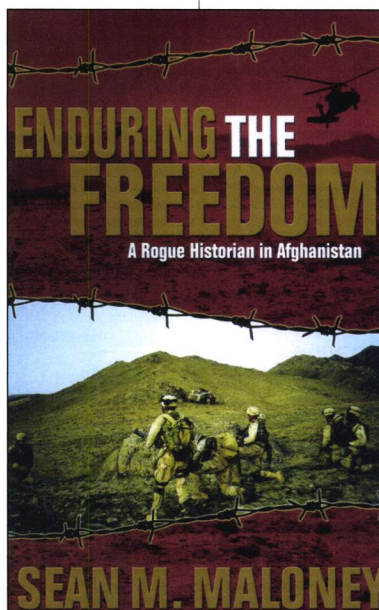
### ENDURING THE FREEDOM: A ROGUE HISTORIAN IN AFGHANISTAN

par Sean M. Maloney

Washington : Potomac Books, 2005  
336 pages, 27,50 \$ US

Compte rendu de  
l'adjutant-chef J. W. (Bill) Dalke

L' Afghaniстан fait chaque jour la manchette des médias d'information au Canada. Les salles de rédaction s'efforcent de livrer une description succincte des événements aux Canadiens qui cherchent à comprendre l'environnement au sein duquel les soldats canadiens servent avec distinction. Dans son ouvrage *Enduring the Freedom: A Rogue Historian in Afghanistan*, Sean Maloney propose une explication à la fois claire et concise de l'évolution historique de la situation en Afghanistan, puis il entraîne le lecteur avec lui alors qu'il accompagne les troupes au cours d'opérations menées en Afghanistan, en 2003. Tout cela est offert non seulement avec une précision détaillée, mais aussi dans un style vif et teinté d'humour. À l'opposé d'une sèche compilation de faits,



il s'agit là d'un livre aussi captivant et divertissant qu'instructif. Mais ce qui importe peut-être davantage, c'est le fait que l'auteur est un Canadien possédant un bagage d'expériences particulièrement pertinentes, tiré de son affectation comme officier subalterne des 8<sup>e</sup> Canadian Hussars et comme historien de l'Armée canadienne, entre autres, pour les périodes de la guerre froide et de la campagne des Balkans. Cette expérience illumine l'ensemble de l'ouvrage de Maloney, qui se fonde sur celle-ci pour expliquer et mettre en contexte les événements à mesure qu'ils se déroulent.

Dans son introduction, l'auteur raconte comment il a réagi aux attentats du 11 septembre 2001 et par quel raisonnement il est rapidement arrivé à la conclusion qu'Oussama ben Laden et Al-Qaïda étaient à l'origine des attaques. Le livre se divise ensuite en cinq parties, dont la première s'intitule *Pourquoi nous combattons* et offre une excellente explication historique des événements qui ont conduit à l'intervention de 2001, en Afghanistan. Maloney a une remarquable faculté de rendre compréhensibles les détails les plus complexes. Cette partie du livre serait en soi un texte d'introduction idéal pour les soldats appelés à se déployer dans cette région et même pour tout Canadien cherchant à donner un sens aux événements qui ont amené la participation du Canada là-bas.



## COMPTES RENDUS

Les autres parties du livre traitent de la Force internationale d'assistance à la sécurité et de l'opération *Enduring Freedom*, nom que les États-Unis ont donné à la riposte militaire qui a suivi les attaques du 11 septembre 2001. Le lecteur accompagne Sean Maloney à Kaboul, à la base aérienne de Bagram et à Kandahar. Bien que la nationalité des troupes engagées dans ces secteurs ait changé depuis le passage de l'auteur, son récit décrit en détail l'environnement et le genre d'opérations qu'on y mène. Cela donne au lecteur la satisfaction de comprendre la manière dont les forces interviennent sur le théâtre des opérations. L'aura de mystère disparaît et le style narratif direct de Maloney évoque aussitôt les similitudes avec les opérations que mènent actuellement les Canadiens sur le terrain. Son style traduit aussi fidèlement le sens de l'humour et la camaraderie qui existent au sein des unités militaires. Par exemple, au lendemain d'une journée très occupée au beau milieu d'une opération, Maloney est réveillé par ces mots : « Bo est arrivé. » Confus, encore dans un demi-sommeil, il essaie de comprendre qui est ce Bo, et on lui explique que c'est « le ballon orange, le soleil... »

Même si les pages historiques du livre peuvent sembler un peu arides, le reste est passionnant, souvent drôle et parfois teinté de suspense. Le lecteur s'étonnera et s'amusera de la rencontre avec Geraldo Rivera et son entourage en plein théâtre d'opérations ainsi que des démêlés opposant des chefs de guerre afghans et un gouverneur de province. Maloney pose également un regard éclairant sur les opérations psychologiques et les opérations des forces spéciales, regard qui aide à les démystifier et à les mettre en contexte.

Cet ouvrage devrait se trouver en tête de liste pour quiconque cherche à comprendre le conflit en Afghanistan, la façon dont les opérations y sont menées ou l'incroyable professionnalisme de ceux qui servent l'OTAN dans la région. Les lecteurs non militaires y trouveront réponse aux questions qu'un abrégé de huit secondes aux bulletins de nouvelles ne peut leur donner. Ceux qui veulent en savoir plus au sujet d'Al-Qaïda, des talibans ou de l'Afghanistan l'apprendront en peu de mots et émergeront de leur lecture avec une saine compréhension et une meilleure appréciation de la mission et du rôle des personnes qui prennent part au conflit afghan. Qui plus est, ils auront pu voir « de première main », si l'on peut dire, comment les progrès s'accomplissent là-bas. *Enduring the Freedom: A Rogue Historian in Afghanistan* est une excellente source de renseignements pour toute personne qui veut comprendre ce qui se passe en Afghanistan et *pourquoi* ça se passe. Il s'agit d'une lecture fascinante, un ouvrage de référence remarquable qui devrait s'ajouter à la liste des lectures professionnelles des Forces canadiennes. J'ai bien hâte au lancement du prochain livre de Sean Maloney, *Stabilizing Afghanistan: The Return of a Rogue Historian*, qui traitera de ses voyages à Kandahar avec l'Équipe de reconstruction provinciale. Je m'attends à ce que cette suite soit tout aussi pertinente.

---

L'adjudant-chef Dalke a récemment complété le Programme d'acquisition de connaissances du Collège militaire royal et a été nommé adjudant-chef de la 16<sup>e</sup> escadre à la base de Borden.



Photo MDN



### SEIZE THE FIRE – HEROISM, DUTY, AND NELSON'S BATTLE OF TRAFALGAR

par Adam Nicolson

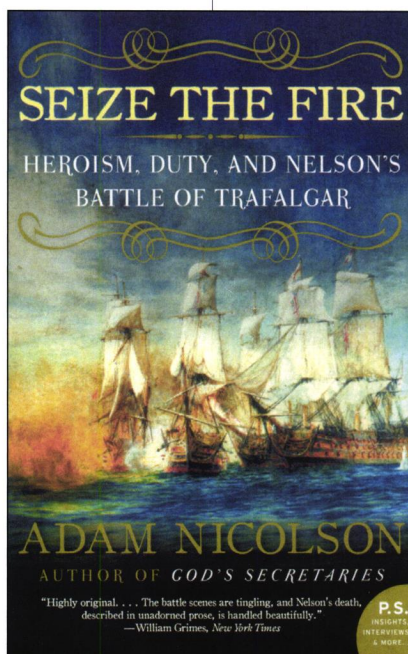
New York, Londres, Toronto et Sydney : Harper Perennial, 2005  
341 pages, 18,95 \$ (broché)

Compte rendu de Mark Tunnicliffe

**L**e rôle d'un historien pourrait se comparer à celui d'un pont reliant non pas deux lieux, mais deux sociétés. Chaque extrémité représente un point dans le temps : l'extrémité distale est définie par les événements, le temps et la société faisant l'objet de l'exposé, tandis que l'extrémité proximale correspond à la société à qui l'historien s'adresse. En l'absence de données historiques, d'éclaircissements ou d'analyses nouvelles, toutefois, l'extrémité distale du pont ne bougera guère. Cependant, la société moderne poursuivant son évolution, il est toujours utile de se pencher une fois de plus sur les événements passés, ne serait-ce que pour mieux les comprendre à la lumière des valeurs, des priorités et de l'éthique d'aujourd'hui. Pour ce faire, l'historien doit non seulement posséder sa matière, mais bien comprendre la société à laquelle il appartient.

La valeur d'un ouvrage qui relate des événements historiques maintes fois traités, et souvent fort bien, tient à la nature du pont que l'auteur réussit à ériger avec la société actuelle. L'approche qu'Adam Nicolson a adoptée pour décrire la plus célèbre bataille navale qu'a livrée la Grande-Bretagne témoigne qu'il en a conscience, comme en fait foi le sous-titre de son livre. Dans sa préface, il déclare d'ailleurs que « toute description adéquate de la bataille de Trafalgar ne peut se contenter de parler de gréement, d'armement, de météo ou de bordée » ni, du reste, de tactiques ou des conséquences stratégiques du dénouement. Nicolson n'ignore nullement ces aspects de l'histoire de Trafalgar. Il a choisi plutôt de les placer en périphérie de sa thématique principale, à savoir le caractère, l'esprit et (pour parler comme l'auteur) le « paysage mental » des hommes qui se sont battus. L'histoire de Trafalgar que Nicolson relate est à la fois celle des hommes qui ont livré bataille et celle de la société qui les a façonnés, écrite pour un lecteur du XXI<sup>e</sup> siècle.

L'auteur a divisé son exposé en deux parties. La première, *Morning* (le matin), examine les phases tactiques et stratégiques du combat pour présenter, sous ses diverses facettes, le caractère national des hommes qui ont établi les conditions de la bataille. En particulier, on y traite du zèle, de l'anxiété, de l'honneur et de la hardiesse des marins britanniques (surtout des officiers), qui ont déterminé les circonstances de la bataille, les tactiques qu'ils ont choisies et l'incroyable confiance avec laquelle ils ont abordé le combat. La seconde partie, *Battle* (la bataille), porte sur la violence et, ce qui est étonnant, sur la noblesse et l'humanité avec lesquelles les marins ont exécuté les ordres.



Bien entendu, aucune de ces caractéristiques ne peut être évaluée isolément. L'auteur ayant choisi de se concentrer principalement sur la flotte de Nelson, son étude des équipages français et espagnols les décrit juste assez pour donner une idée des adversaires auxquels Nelson se mesurait. Il n'empêche que sa description de ces étranges alliés, qu'il dépeint soit comme des esprits féodaux (les Espagnols), soit comme des marins incompetents et indisciplinés (les Français), est assez révélatrice. À en croire le portrait que Nicolson peint du corps d'officiers et des nations dont ils sont issus, il semble évident que Trafalgar était voué à être une bataille asymétrique dont l'issue était scellée (y compris le taux de pertes de 10 contre 1 chez les alliés). Pour les officiers alliés, le dénouement de la bataille importait moins que la

façon dont elle allait être livrée, alors que pour les Britanniques, la victoire, à la guerre comme dans le commerce ou dans les affaires personnelles, comptait plus que tout. Les participants le savaient pertinemment et, malgré leur infériorité numérique et leurs tactiques, que l'auteur qualifie d'immensément faibles, les Britanniques étaient pleinement convaincus de la victoire, tandis que les Français et les Espagnols attendaient patiemment la défaite.

De même, la description que l'auteur fait des traits moraux des vainqueurs s'attarde principalement sur les officiers et, bien entendu, sur Nelson lui-même. Le livre s'intéresse peu aux matelots qui ont pris part à la bataille, ce dont ne se cache nullement l'auteur. Jusqu'à un certain point, cela vaut en fait pour



n'importe quelle bataille navale. Mis à part les cas de mutinerie, l'équipage n'a en effet d'autre choix que de suivre les ordres dictés par les officiers et de s'en accommoder. Et c'est bien ce qu'ont fait les équipages britanniques, ignorant le chaos et les horreurs et continuant à exécuter leurs tâches avec un dévouement et un enthousiasme sans faille. Toutefois, le fait que le livre fasse si peu mention des équipages tient aussi en partie à l'étonnante rareté de comptes rendus écrits par les matelots eux-mêmes et, dans les quelques lettres disponibles, aux formules toutes faites qu'ils utilisaient. Comme le fait remarquer l'auteur, il en sera autrement vers la fin du siècle, lorsqu'un plus grand nombre de matelots sauront lire et écrire et que les officiers se feront plus discrets.

Nicolson a donc choisi de se concentrer sur le corps des officiers de la flotte victorieuse ainsi que sur les mœurs de l'époque. Ce choix lui fournit une approche assez unique. En effet, la « révolution » qui balaie les mœurs de l'Angleterre du début du XIX<sup>e</sup> siècle touche également toutes les strates de la société – militaire, politique, mercantile ou artistique – et se traduit différemment selon le milieu. Nicolson a par conséquent décidé d'illustrer l'état d'esprit militaire en montrant comment a évolué en parallèle l'état d'esprit des artistes anglais. D'ailleurs, le titre du livre reprend en partie un vers de la deuxième strophe du poème *The Tyger* de Blake, écrit une décennie avant Trafalgar. Blake et Nelson, estime l'auteur, n'auraient eu que peu de sympathie l'un pour l'autre, mais, à leur manière et de façon complémentaire, ces deux personnages comprenaient très bien l'atmosphère millénariste du jour. Blake, toutefois, ne fournit aucune réponse à sa question poétique : *De quelle main osa-t-il s'emparer de ce brasier?* Nelson et ses officiers, quant à eux, n'ont pas hésité : ils ont tout simplement osé. L'auteur fait appel à d'autres poètes anglais pour illustrer l'humeur de l'époque et des gens qui y vivaient. Wordsworth, Pye, Blake et Pope sont mis à contribution, histoire d'étoffer les citations extraites des lettres de l'époque. De même, les illustrations (enrichies des commentaires de l'auteur) fournies par des peintres anglais comme Turner, Beechey et Head donnent un autre point de vue sur les événements et le caractère des principaux acteurs.

Si l'on devait formuler une critique à propos de ce livre, elle pourrait s'appliquer aux digressions artistiques, documentaires et biographiques fort détaillées auxquels l'auteur a parfois recours pour

enfoncer le clou. Pour certains lecteurs, toutefois, la richesse et la profondeur du livre reposent justement sur ces descriptions. La beauté est dans l'œil de celui qui regarde, paraît-il! Nicolson nous donne malgré tout un compte rendu très utile de la bataille de Trafalgar et, même s'il n'épuise pas complètement le sujet, son ouvrage constitue néanmoins un ajout intéressant à la littérature existante.

Nicolson ne fait aucun parallèle direct avec la société actuelle, se contentant de quelques comparaisons avec les générations de la société anglaise du XVIII<sup>e</sup> siècle, plus raffinées, ainsi qu'avec la société hébraïque et celles de la Grèce et de la Rome antiques. L'auteur semble d'ailleurs supplier le lecteur de tirer ses propres conclusions quant à la pertinence de l'expérience de Trafalgar pour notre époque. L'Angleterre du début du XIX<sup>e</sup> siècle baignait dans une atmosphère millénariste, où paix et réconciliation devaient succéder à une période de violence quasi apocalyptique. Et telle semble avoir été la tournure des événements, du moins en Angleterre. Une fois l'extrême violence de la bataille épuisée, les marins britanniques ont travaillé de concert avec leurs ennemis français et espagnols afin de sauver les navires et les rescapés lors de la tempête qui a ensuite fait rage, la violence cédant la place à l'humanité. De même, le siècle qui a suivi les guerres napoléoniennes a été marqué par une période de paix relative et de grande prospérité pour l'Angleterre, venant en quelque sorte récompenser le sacrifice d'une extrême violence, le professionnalisme et l'honneur jumelés à l'humilité et l'humanité dont elle a fait preuve.

On peut se demander quel est le lien avec la guerre actuelle contre le terrorisme, la guerre asymétrique, le relativisme moral et les ennemis amorphes. Il revient au lecteur de tirer ses propres conclusions. Mais compte tenu du comportement général de l'armée britannique aux îles Malouines et plus récemment en Irak, on pourrait trouver des similitudes avec un recours très professionnel à la violence, suivi d'une manifestation d'humanité semblable. Après tout, le pont au-dessus des deux derniers siècles n'est pas si long.

---

Le capitaine de frégate (à la retraite) Mark Tunnicliffe, *promu* au rang de « Monsieur » en octobre dernier, occupe actuellement le poste de scientifique de la Défense à Recherche et développement pour la défense Canada au Quartier général de la Défense nationale.



### THE WORLD'S GREATEST 20<sup>th</sup> CENTURY BATTLEFIELDS

par Peter et Dan Snow

Londres : BBC Books (Random House), 2007

288 pages, 48,50 \$

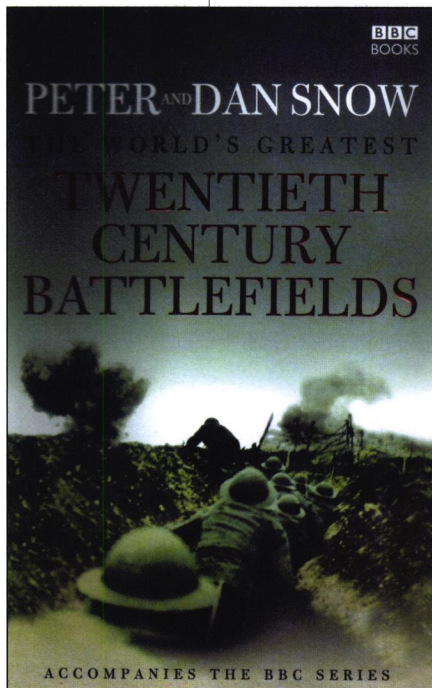
ISBN 10:0563522959X

Compte rendu de Paul R. Hussey

**A** en juger par son titre ambitieux de même que par sa structure et son style, ce livre s'adresse à tous les lecteurs peu renseignés mais curieux. Il accompagne la série télévisée *Twentieth Century Battlefields*, diffusée sur la chaîne BBC2 en 2007. Au cours de la rédaction et du tournage, les auteurs ont « foulé » tous les champs de bataille qu'ils ont choisi de décrire. Ils ont su tirer parti de la technique télévisuelle du survol et de la mise en contexte, s'autorisant l'ajout de commentaires personnels et d'extraits d'entrevues renfermant des détails tactiques ou des témoignages prenants, dispersés dans les divers chapitres. La plupart des témoignages personnels portent évidemment sur les conflits les plus récents. Dans l'ensemble, ils confèrent un caractère unique et un intérêt humain au livre.

Les auteurs ont arrêté leur choix sur huit champs de bataille : Amiens (août 1918), Midway (juin 1942), Stalingrad (de septembre 1942 à février 1943), le fleuve Imjin (avril 1951), l'offensive du Têt (janvier et février 1968), Yom Kippour (octobre 1973), les Malouines (d'avril à juin 1982) et le Koweït (d'août 1990 à mars 1991). Pourquoi ces batailles plutôt que d'autres? Tous les historiens, et bien des lecteurs, auront leur propre opinion sur la question. D'autres auraient proposé une liste de batailles décisives plus longue. Bien entendu, il se peut que la durée et l'étendue de l'émission de télévision aient joué sur la longueur de cet ouvrage. D'ailleurs, les auteurs admettent dans l'introduction qu'il est subjectif de dresser la liste des batailles déterminantes, reconnaissant, par exemple, l'importance de la guerre des Boers et de la guerre russo-japonaise. Cependant, ils ont décidé de commencer par la Première Guerre mondiale. Peter et Dan Snow sont d'avis que ces huit batailles ont toutes eu des répercussions cruciales sur le cours de l'histoire et qu'elles ont en commun d'avoir modifié l'avenir. Selon eux, le monde aurait été bien différent si ces batailles avaient connu une autre issue.

Chaque bataille, guerre ou champ de bataille est couvert selon une méthode similaire. Les auteurs commencent par effectuer un survol du contexte politico-militaire stratégique. Ils donnent ensuite une description des campagnes et des opérations, enrichie de commentaires sur la tactique et les escarmouches auxquelles la bataille a donné lieu. Parfois, ils optent plutôt pour présenter des extraits d'entrevues ou des témoignages recueillis à l'étape de l'analyse *a posteriori*. Compte tenu du style de ce livre et de la quantité de matériel couvert, ces techniques se révèlent généralement très efficaces. Il ne s'agit pas d'un ouvrage d'analyse mais plutôt d'un ouvrage de *médiatisation*. Il constitue en effet un bon moyen de susciter l'intérêt à l'égard d'un conflit particulier.



On ne s'étonnera pas que tous les téléspectateurs de la BBC y trouvent leur compte. Il est même question des Canadiens dans les chapitres consacrés à Amiens et au fleuve Imjin, en Corée. Dans le chapitre qui traite d'Amiens, on encense les soldats canadiens, affirmant que, s'ils ont été tenus à l'écart de la ligne de front le plus longtemps possible, c'est parce que les Allemands avaient tellement de respect pour eux que leur présence à un point quelconque de la première ligne aurait été interprétée comme le signe infaillible que la prochaine attaque s'y produirait. Dans le chapitre portant sur la bataille de l'Imjin, les auteurs décrivent comment la Princess Patricia's Canadian Light Infantry (PPCLI), isolée sur la colline 677, près de Kapyong, a ordonné à l'artillerie néo-zélandaise de tirer sur ses positions, car elle était encerclée par les troupes chinoises qui avaient déjà percé ses défenses.

L'ouvrage foisonne d'anecdotes intéressantes, comme celle-ci qui illustre les différences de communication et de culture. Après avoir encaissé le gros d'une attaque menée par deux divisions chinoises aux abords de l'Imjin, la 29<sup>e</sup> brigade britannique, sous la conduite du brigadier Brodie, a demandé de se retirer. Cependant, son commandant américain lui a ordonné de ne pas bouger. Les Britanniques occupaient une position capitale et les Américains, en plein repli à leur droite, auraient pu être attaqués par le flanc ou par l'arrière si la 29<sup>e</sup> brigade avait été autorisée à se replier. De nombreux survivants de l'assaut mené contre la 29<sup>e</sup> brigade estiment



que le brigadier Brodie et son supérieur américain n'avaient pas su communiquer comme l'auraient fait deux compatriotes issus du même milieu culturel. Apparemment, le brigadier Brodie aurait dit à son commandant qu'il se trouvait dans une situation « un peu délicate ». Le commandant américain n'ayant pas « pleinement goûté » cette litote typiquement anglaise, les forces britanniques n'ont pas reçu les renforts « proportionnels à la menace » à laquelle elles étaient confrontées. Il s'agit d'une importante leçon à retenir dans le contexte des coalitions multinationales actuelles.

Ce sont ces portraits et anecdotes ressortant du survol général et de la chronologie qui confèrent à cet ouvrage son intérêt et son cachet. Dans l'ensemble, je crois que les auteurs ont réussi à transposer l'émission de la BBC sur les conflits du XX<sup>e</sup> siècle et à la mettre à la portée du profane. Facile à lire, l'ouvrage se veut une introduction au vaste panorama d'un siècle marqué par de très violentes guerres.

Le major-général (à la retraite) Paul Hussey, OMM, CD, est l'ancien commandant de l'Académie canadienne de la Défense, située à Kingston.

### HOME OF THE BRAVE HONORING THE UNSUNG HEROES IN THE WAR ON TERROR

par Caspar W. Weinberger et Wynton C. Hall

New York : Tom Doherty Associates, 2006

272 pages, 25,95 \$ US

ISBN 13:9780765313034

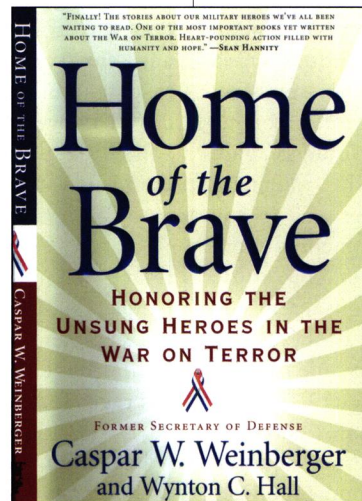
Compte rendu de Craig Leslie Mantle

**D**ans un monde où les dirigeants corrompus, les athlètes délinquants et les célébrités décadentes sont légion, il peut sembler décourageant, mais fort heureusement pas impossible, de trouver un véritable héros ou un modèle à imiter. Il est encore possible de dénicher des gens qui se dépensent sans compter et sans rien attendre en retour. Il suffit de chercher assez longtemps, du plus petit village à la scène internationale. Les rangs de l'armée ne font pas exception. Dans *Home of the Brave. Honoring the Unsung Heroes in the War on Terror*, Caspar Weinberger, ancien secrétaire à la Défense sous Reagan, et Wynton Hall, récipiendaire du prix Presidential Scholar et rédacteur de discours, racontent l'histoire fascinante de 19 Américains ordinaires qui se sont vu décerner les plus hautes distinctions militaires de leur pays (la Silver Star, la Navy Cross, la Distinguished Service Cross et la Congressional Medal of Honor) pour leur conduite extraordinaire devant l'ennemi. Dans un style captivant et fluide, les auteurs décrivent, sans rien omettre de l'horrible réalité de la guerre, comment ce groupe de personnes a réussi à trouver le courage d'affronter et de surmonter des conditions

difficiles, parfois désespérées. Essentiellement, ils sont parvenus à donner un visage humain à la « guerre contre le terrorisme » et suggèrent que la présente génération n'a rien à envier aux précédentes en fait de vaillance militaire. Leur livre est tant un appel à se souvenir de *tous* ceux qui se sont sacrifiés qu'une façon de reconnaître la bravoure des *quelques* décorés.

Chaque récit présente une description intime des dynamiques du champ de bataille et de l'esprit du combattant moderne. Les auteurs s'étant en grande partie appuyés sur des entrevues réalisées avec les décorés, les événements décrits font l'objet d'un rapport de première main utile traitant de questions importantes comme la peur, la cohésion, le fatalisme, le stress et le leadership. Les nombreuses citations de témoins contribuent grandement à une narration déjà intéressante et deviennent une source d'information utile pour tous ceux qui étudient ces questions et d'autres qui s'y rattachent. Mais surtout, chaque tableau fournit un exemple positif de certaines des nombreuses qualités, comme le courage, la loyauté et la détermination, que l'armée s'attend à trouver chez ses membres et espère les voir mettre en pratique chaque jour.

Le livre est très détaillé tant par sa portée que par son contenu. Les quatre grands corps militaires y sont représentés (l'armée de terre, les marines, la force navale et l'armée de l'air), mais, compte tenu du type de combat mené en Irak et en Afghanistan, l'accent est naturellement mis sur les deux premiers. Si des personnes appartenant aux autres corps sont mentionnées, c'est généralement en raison de leurs interventions au sein des forces terrestres, classiques





ou autres. De même, les protagonistes occupent des positions tout aussi diversifiées : l'infanterie et l'armée blindée sont mises en vedette, mais les forces spéciales, la police militaire, les brancardiers ainsi que les contrôleurs de combat ne sont pas laissés-pour-compte. Les récits d'actes d'héroïsme ne se limitent pas à un seul sexe. Les auteurs proposent en effet des histoires mettant à l'honneur tant des hommes que des femmes, notamment celle d'une femme qui a reçu la Silver Star pour sa bravoure au combat. Les officiers et les sous-officiers, en fait tous les grades, sont bien représentés, mais l'accent est mis tout particulièrement sur ces derniers. Les histoires ne se terminent pas toutes bien : certains protagonistes ont reçu une reconnaissance posthume, alors que d'autres ont survécu à d'atroces épreuves. Plutôt que de circonscrire leur champ de vision, les auteurs ont essayé de saisir la majeure partie des efforts américains et d'en inclure de toutes les provenances autant que faire se peut. Le livre ne comptant que 19 récits, il ne pouvait toutefois couvrir chaque acte ayant valu à son auteur une reconnaissance officielle, mais les exemples sélectionnés par les auteurs semblent tout à fait représentatifs.

Le livre est descriptif, motivant et inspirant. Il fournit un point de vue personnel sur un conflit difficile et, du reste, horrifiant. Il n'en demeure pas moins très politisé, les partis pris des auteurs étant on ne peut plus manifestes. Weinberger et Hall soutiennent d'emblée que les médias américains ont échoué, de leur propre aveu, à rapporter les « bonnes nouvelles » sur la guerre globale contre la terreur, notamment sur la bravoure au combat. Les auteurs expliquent « qu'il ne s'agit pas du genre d'histoires qu'aiment diffuser les médias grand public ou les critiques de la guerre contre la terreur ». Ces derniers semblent préférer se concentrer sur les victimes américaines, comme les morts et les blessés, ou sur les personnes ayant commis des actes répréhensibles, comme la tristement célèbre Lynndie England, tortionnaire de la prison d'Abou Ghraib. Selon les auteurs, les médias sont loin d'avoir fait preuve d'équilibre dans leur couverture des événements. Pour le prouver, ils consacrent un chapitre entier au manque de soutien et d'objectivité des médias, allant même jusqu'à fournir une litanie de « citations audacieuses » qui, selon eux, figurent parmi les plus offensantes et les plus choquantes énoncées par des personnalités aussi connues que Ted Turner, Andy Rooney et Dan Rather sur les hommes et les femmes servant dans les forces américaines. Des bureaux de presse réputés comme le *New York Times*, CNN et Rutgers sont également la cible d'une critique cinglante. Presque chaque tableau présente en conclusion un court énoncé politique quasi désinvolte sur l'incapacité des médias et des collègues libéraux à soutenir les militaires, approche qui devient vite fastidieuse et fait ombrage

à une narration par ailleurs captivante. Non contents de simplement relater ces récits de bravoure, les auteurs ajoutent des commentaires à connotation politique, et l'on peut se demander s'il s'agit là d'un forum approprié pour de telles discussions. Comme le font remarquer Weinberger et Hall, leur livre vise en partie à fustiger « certains médias qui, apparemment, sont résolus à ignorer les récits d'héroïsme et d'espoir émanant de l'Irak et de l'Afghanistan ». Malgré leurs critiques, les auteurs n'hésitent pas, toutefois, à défendre le rôle essentiel de la presse dans une démocratie libre et à reconnaître qu'une poignée de journalistes ont fait état, dans leurs articles, de l'excellent travail réalisé outre-mer. Bien que ce livre ne constitue pas une étude théorique en la matière, il représente néanmoins un point de départ intéressant, quoique léger, à tout débat sur le rôle des médias en temps de guerre.

Forts de leur feuille de route respective, les auteurs abordent le sujet avec une profonde connaissance de l'armée et de son organisation. Ils font, fort heureusement, un usage réduit au strict minimum des abréviations et du jargon militaires. Weinberger et Hall supposent toutefois que les lecteurs ont une connaissance intime des décorations dont il est question. Les militaires sont certainement plus à même d'apprécier l'histoire, l'importance et la préséance de chaque récompense. Qui plus est, ces aspects ne sont expliqués que vers le milieu du livre, voire à la fin. Il aurait été plus avantageux de décrire d'emblée ces honneurs et d'établir ainsi un contexte approprié avant d'examiner chaque acte de bravoure individuellement. En expliquant dans quelles circonstances ces médailles sont habituellement remises ainsi que leur relative rareté, les auteurs auraient sans aucun doute rendu chaque récit plus fascinant et laissé au lecteur une meilleure impression de l'importance de chaque acte. Quoiqu'il en soit, il est difficile de ne pas se sentir inspiré par ces récits.

Bref, *Home of the Brave* est un livre captivant qui relate des récits de bravoure et de sacrifice de notre temps. La fluidité de la prose, les émotions et l'humilité qui éclatent au grand jour ainsi que les valeurs militaires constamment dévoilées font de ce livre un ouvrage fort intéressant et inspirant. Abstraction faite de la rhétorique et des élans patriotiques qui font surface à l'occasion, le lecteur est confronté aux pures horreurs d'un champ de bataille asymétrique et au professionnalisme des hommes et des femmes qui évoluent dans cet environnement.

---

Craig Leslie Mantle est officier chargé de recherche à l'Institut de leadership des Forces canadiennes (ILFC) de l'Académie canadienne de la Défense, à Kingston.